

9729



**BIBLIOTECA
CENTRALA A
UNIVERSITĂȚII
DIN
BUCUREȘTI**

N^o Curent 9729 Format _____
13796
N^o Inventar 20156 Anul 1914
Sectia _____ Raftul _____

LA
RÉPUBLIQUE
AMÉRICAINE

ŒUVRES DE XAVIER EYMA :

Les Peaux Noires. — <i>Scènes de la vie des Esclaves</i>	1 vol.
Les Peaux Rouges. — <i>Scènes et mœurs de la vie des Indiens.</i>	1 »
Les Femmes du Nouveau Monde	1 »
Le Roi des Tropiques. — <i>Fondation des colonies</i>	1 »
Le Trône d'Argent. — <i>Scènes de la vie américaine</i>	1 »
Aventuriers et Corsaires. — <i>Scènes de l'Histoire des colonies</i>	1 »
Les Deux Amériques. — <i>Mœurs et politique</i>	1 »
Scènes de Mœurs et de Voyages aux États-Unis	1 »
La Vie dans le Nouveau Monde.	1 »
Excentricités américaines	1 »

Une Idylle sanglante. — <i>Naples en 1798</i>	1 vol.
M ^{lle} Topaze	1 »
Le panier de marrons	1 »
Les Trois perles.	1 »

SOUS PRESSE.

Les trente-quatre Étoiles de l'Union américaine	2 vol.
Fantômes et Légendes du Nouveau-Monde.	

~~no. 20136~~
~~2730~~

Mar. 9729.

302541

LA

RÉPUBLIQUE

AMÉRICAINNE

SES INSTITUTIONS. — SES HOMMES

PAR

XAVIER EYMA



DONAȚIUNEA
AL. DJUVĂȚA

TOME II

13796.

PARIS

NICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 bis

BRUXELLES

A LACROIX, VAN MEENEN ET C^{ie}, ÉDITEURS

RUE DE LA PUTTERIE, 33

1861

Tous droits réservés.

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
CLUJ-NAPOCA
BUCUREȘTI

9(73)

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITARA
BUCURESTI

9789/053

CONTI

CONTROL 195

RC35/05

1951

D

Bruxelles. — Typ. de A. LACROIX, VAN MEENEN et C^{ie}, rue de la Putterie, 33

B.C.U. Bucuresti



C13796

CHAPITRE VI.

JEFFERSON ET SON ÉPOQUE.

§ 1^{er}.

John Adams succède à Washington comme président. — Jefferson vice-président. — Caractère d'Adams. — Illustration de Jefferson. — Il a été jugé sévèrement. — Travaux antérieurs de Jefferson. — Son opposition à Washington. — Premières années de Jefferson. — Il débute au barreau. — Nature de son talent. — Ses luttes contre l'Angleterre. — Son attitude au Congrès. — Ses voyages en France. — Le rôle qu'il y joue. — Il retourne en Amérique. — Il est choisi par Washington comme membre du cabinet.

« Le 4 mars (1796), le nouveau président, dit Jared
« Sparks, prêta le serment de sa charge et entra en fonc-
« tions. La cérémonie eut lieu dans la salle de la chambre
« des représentants; on y observa les usages suivis dans les
« occasions précédentes. Washington y assista comme spec-
« tateur; il se trouvait heureux de déposer le fardeau de ses
« fonctions, et satisfait de le remettre à un homme que ses
« longs et patriotiques services pour la cause de son pays
« avaient rendu digne d'une si grande marque de con-
« fiance. »

Ce successeur de Washington était John Adams. Thomas Jefferson son concurrent un moment, et qui avait ensuite décliné cet honneur, avait été élu vice-président.

Le nom de Jefferson brille d'un très vif éclat au frontispice du panthéon moral que la reconnaissance des Américains du Nord a élevé aux hommes illustres qui ont partagé les dangers et la gloire de leur révolution. Ce peuple a cela de bon et de rare, qu'il a gardé le culte des héros de cette victorieuse épopée du droit contre la force.

L'opinion publique, en Amérique, s'inquiète peu encore de juger leur conduite politique, à partir du moment où ils ont pris le gouvernement des affaires ; elle les vénère d'abord comme les fondateurs de la liberté. Ceux-là même qui seraient autorisés, aujourd'hui, au point de vue de l'esprit de parti, à se montrer sévères à telle ou telle politique, n'en font remonter la responsabilité jusqu'à ces hommes qu'avec des réserves mélangées d'un profond respect. Aussi les quinze années de lutte légale et de lutte à main armée, c'est à dire le temps de la guerre de l'indépendance et de la formation de la république, sont pour les Américains une sorte d'époque mythologique. Les hommes qui la remplirent sont comme des demi-dieux ; leurs noms impliquent l'admiration, et même, à la distance où l'on se trouve d'eux aujourd'hui, à peine ose-t-on en Amérique, croire à des faiblesses de leur part, émettre le moindre doute sur leur génie, rechercher des fautes, des erreurs ou des hésitations dans leur conduite : « hommes rares, dit M. Guizot, qui ont beaucoup espéré de l'humanité sans trop présumer d'eux-mêmes, et risquèrent pour leur pays beaucoup plus qu'ils ne devaient recevoir de lui après le triomphe. » On leur tient un grand compte de cela. Ils sont inviolables au milieu des nuages de cet Olympe où on les a élevés.

Il en est ainsi du moins tant que l'on ne sort pas de la période de la lutte contre l'Angleterre et de l'enthousiasme du succès.

Mais, à mesure que ceux qui y ont survécu se rapprochent

de nous, l'esprit de critique et de controverse prend plus de liberté à leur égard. C'est ainsi que Washington, pour résumer les hommes de cette époque dans ce type immortel de patriotisme et d'honnêteté, est à l'abri de toute critique; on a écrit sa vie sous vingt formes, on l'a proposée en exemple aux générations de l'Amérique; mais nul n'a jamais osé juger Washington; l'heure de la postérité paraît n'avoir pas encore sonné pour lui, comme nous l'avons dit précédemment.

Jefferson aurait obtenu lui aussi cette admiration sans partage, s'il n'avait franchi la limite de l'époque que je signalais plus haut.

Jefferson a rencontré des juges, et la postérité est venue de bonne heure pour lui, de son vivant même, et pendant qu'il a occupé le pouvoir. Je ne veux pas dire que la sévérité excessive de quelques jugements portés sur Jefferson ait diminué la juste admiration dont il est l'objet en Amérique; mais cette éclatante renommée qui entoure encore sa mémoire a rencontré des détracteurs, et c'est là ce qui, selon moi, a besoin de quelques explications.

Jefferson, dès le début et pendant toute la durée de la lutte des colonies anglaises contre la métropole, a joué un rôle actif, glorieux, au premier rang. Il a été, en Virginie, l'âme de cette résistance légale, de cette lutte du droit contre l'usurpation.

Voici en quels termes il raconte lui-même la part qu'il prit aux premières mesures d'opposition. « En mai 1769, le « gouverneur lord Botetcourt convoqua l'assemblée générale. Jen étais devenu membre à cette époque. C'est à « cette session que l'on eut connaissance des résolutions et « de l'adresse de la chambre des Pairs et de celle des Communes de 1768 à 1769, au sujet de ce qui s'était passé « dans le Massachusetts. Des contre-résolutions et une « adresse au roi furent votées presque sans opposition par

« la chambre des députés; et l'on manifesta une dispo-
 « sition évidente à considérer la cause du Massachusets
 « comme une cause commune. Le gouverneur prononça la
 « dissolution; mais nous nous réunîmes le lendemain dans
 « la salle d'Apollon, à la taverne de Raleigh; nous nous
 « constituâmes en convention volontaire, dressâmes les
 « articles d'une association contre l'usage des marchan-
 « dises importées de la Grande-Bretagne; et, après les
 « avoir signés et recommandés au peuple, nous nous ren-
 « dîmes chacun dans nos comtés respectifs, et furent tous
 « réélus, à l'exception du très petit nombre de ceux qui
 « n'avaient pas accédé à ce message. »

Ce fut Jefferson qui eut l'idée d'organiser un comité de correspondance dans chacune des colonies, afin d'entretenir des relations suivies entre elles; il en avait auguré juste en pensant « que la première mesure adoptée par ces comités
 « serait probablement de proposer la réunion dans un lieu
 « central des députés de chaque colonie, avec les pouvoirs
 « nécessaires pour diriger les résolutions qui seraient adop-
 « tées par toutes. »—Ce fut l'origine du premier Congrès.

La lutte achevée et le moment étant venu d'assurer et de consolider le triomphe, un seul homme pouvait prétendre à cette tâche et à cet honneur, nous l'avons dit : c'était Washington en qui se personnifiait, non pas peut-être le talent, mais la sagesse, surtout la tempérance propre à cette glorieuse mission. Jefferson eut en Washington cette foi de la nation tout entière; seulement il ne fut point aveuglé. Son esprit éminemment pratique saisit le côté dangereux d'une administration qui, livrée à sa pente naturelle, devait conduire la conquête d'une liberté si coûteuse à une fin toute autre que celle qu'il avait rêvée.

Dans une lettre datée de 1814, et où il paie un tribut complet d'admiration à Washington, il justifie l'opposition éner-

gique qu'il fit à son gouvernement, et le parti qu'il dut prendre de se séparer du président après lui avoir, pendant quelques mois, prêté le concours de ses grandes lumières en qualité de secrétaire d'État :

« Je ne crois pas, écrit-il au docteur Walter Jones, « que le général Washington ait eu une confiance bien « ferme dans la durée de notre constitution. Il était natu- « rellement peu confiant dans les hommes, et disposé aux « appréhensions sinistres; et j'ai été toujours persuadé que « l'opinion que nous devons finir par quelque chose d'ana- « logue à la constitution anglaise, a contribué en quelque « chose à lui faire accepter les cérémonies des *levers*, des « jours de naissance, des séances d'apparat où il se rendait « au Congrès, et de toutes les formes de cette espèce, qui « semblaient combinées de manière à nous préparer gra- « duellement à un changement qu'il croyait possible, et à « ménager en ce cas l'esprit public à une plus douce tran- « sition. »

Ce qui décida la retraite de Jefferson ce furent les opinions très tranchées d'Adams, alors vice-président, et du colonel Hamilton, tous deux, le dernier surtout, franchement monarchistes au fond. Jefferson raconte comme suit un dîner où l'un et l'autre se trouvèrent réunis chez lui :

« Lorsque le vin circulait au dessert, une discussion s'en- « gagea entre M. Adams et le colonel Hamilton sur le « mérite de la constitution anglaise. M. Adams soutenait « que si on la débarrassait de quelques abus et de quelques « défauts, ce serait la constitution la plus parfaite qui eut « jamais été inventée par les hommes. Hamilton, au con- « traire, prétendait qu'avec ses vices actuels cette constitu- « tion était la meilleure forme possible de gouvernement, et « que la correction de ces vices en ferait un gouvernement « impraticable. Il y eut ce même soir un incident qui fera

« mieux ressortir les principes politiques d'Hamilton. La
« chambre où nous étions était décorée des portraits de
« plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels se trouvaient
« Bacon, Newton et Locke. Hamilton me demanda leurs
« noms. Je lui dis que c'était une trinité des plus grands
« hommes que le monde eut encore produit. Il réfléchit
« quelque temps : « Le plus grand homme qui ait existé,
« dit-il ensuite, est Jules César. » Jefferson ajoute :
« M. Adams était honnête politique en même temps qu'hon-
« nête homme. Hamilton honnête comme homme privé,
« croyait à la nécessité de la force ou de la corruption pour
« gouverner les hommes. »

Jefferson se sentait, politiquement parlant, déplacé entre ces deux hommes également sympathiques à Washington par l'amitié et par la concordance des idées.

Cette rupture de Jefferson avec Washington, au plus fort de la vénération qui entourait le « père de la patrie, » souleva contre lui une réprobation générale. Pour la réputation de Jefferson, le moment était peut-être mal choisi ; pour le salut à venir du pays, il était incontestablement opportun. La première impression lui fut défavorable ; il en resta comme une mauvaise note, si j'osais dire, attachée à son caractère et à son nom. On fit descendre violemment Jefferson de cet Olympe dont je parlais plus haut, et aujourd'hui même que les idées qui avaient inspiré son opposition triomphent aux États-Unis, on ne peut plus guère le considérer comme un homme appartenant spécialement à cette période héroïque où les partisans de Jefferson eux-mêmes laissent Washington trôner immuablement.

Jefferson a été le fondateur, le chef illustre d'une doctrine qui a prévalu en Amérique sur la politique de Washington. La chance heureuse de cette doctrine a été de se manifester sous forme d'opposition et de n'arriver au triomphe que par

la lutte ; autrement elle eut succombé, en entraînant dans sa ruine la république naissante des États-Unis. Jefferson y a laissé un peu de son prestige, mais non point sa gloire qui se continue tout entière en Amérique, où il est considéré justement comme un des hommes les plus éminents du Nouveau Monde.

Thomas Jefferson est né le 2 avril 1743, dans le comté d'Albermale en Virginie, où son père avait émigré. Cette province, devenue un des États les plus florissants de l'Union, a fourni à l'Amérique du Nord le plus grand nombre des hommes distingués qui ont marqué à la présidence, dans les assemblées législatives et au moment où éclata la révolution de l'indépendance. Encore aujourd'hui, les Virginiens jouissent d'une réputation d'élégance, de distinction et d'intelligence très bien justifiée.

A quatorze ans, Jefferson perdit son père qui laissait deux fils et six filles. C'était l'âge où il avait le plus besoin de conseils et d'appui. Livré à lui-même, il montra dans cette détresse morale une grande fermeté de caractère et une raison qui lui valurent l'affection générale. Il aimait à se rappeler cette précoce maturité, et dans une lettre à son petit-fils sur la conduite d'un jeune homme dans le monde, il s'exprime ainsi :

« Quand je me rappelle qu'à l'âge de quatorze ans je me
« suis trouvé maître absolu de mes actions et abandonné à
« ma propre direction, sans avoir ni un parent ni un ami
« capable de me guider ou de me donner des conseils, et
« quand je me représente les diverses sortes de mauvaises
« compagnies que j'ai de temps en temps fréquentées, je
« suis étonné de n'en avoir pas pris les habitudes et de n'être
« pas devenu, par suite, tout à fait inutile à la société. J'ai
« été assez heureux pour me lier de bonne heure avec des
« hommes du caractère le plus élevé, et pour éprouver con-

« stamment le désir de devenir un jour ce que je les voyais
 « être. Dans les occasions difficiles et au milieu des séduc-
 « tions du moment, je me demandais ce que le docteur
 « Small, MM. Wythe, Peyton Randolph feraient dans une
 « situation pareille, et quel parti m'assurerait le mieux leur
 « approbation. Connaissant bien la ligne honorable et droite
 « qu'ils suivaient, je ne pouvais hésiter un seul instant sur
 « le choix qu'ils eussent fait à ma place. »

A dix-sept ans, Jefferson entra au célèbre collège de *William et Mary*, et y étudia le droit sous la direction du savant jurisconsulte Georges Wythe, qui fut, dit-il dans ses *Mémoires*, « l'ami le plus dévoué de toute sa vie. »

Jefferson débuta au barreau sans succès. Une connaissance profonde des lois, une remarquable facilité à comprendre et à exposer les affaires, ne suffirent pas à racheter chez lui l'absence complète des moyens physiques, qui sont à l'orateur ce que les bras sont au laboureur, c'est à dire indispensables. C'était surtout la voix qui manquait à Jefferson; soit fatigue prompte, soit excès d'émotion, au lieu de s'échauffer avec les péripéties du discours, cette voix allait, au contraire, s'abaissant, et tout à coup devenait inarticulée. Jefferson avait été, sous ce rapport, trop mal servi par la nature, pour prendre part aux luttes politiques à un moment où la parole y jouait le principal rôle; aussi jeta-t-il un médiocre éclat sur la tribune, pour nous servir ici d'une expression peu applicable aux États-Unis où il n'y a pas de tribune, mais qui est consacrée à définir ce genre d'éloquence. Il avait conscience de cette infériorité et ne s'en faisait nullement accroire. Il essaya peu de discours au Congrès, comme on pense bien; il disait à ce propos: « J'ai siégé avec le général Washington dans la législature de la Virginie avant la révolution, et pendant la révolution avec le docteur Franklin. Je ne les ai jamais entendu ni l'un ni

l'autre parler plus de dix minutes, et jamais que sur le point qui devait décider une question. »

C'était à la fois une consolation pour Jefferson de s'autoriser de l'exemple de ces deux grands hommes pour mépriser le don de la parole, et une petite vengeance contre lui-même, qui ne pouvait se défendre d'en subir l'influence. Cette influence était en effet réelle, car il avait dû l'élan qui l'entraîna dans la vie politique à l'impression qu'il ressentit du discours de l'illustre Patrick Henri sur la loi du timbre, et il avait une profonde admiration pour John Adams, « ce colosse du Congrès, dont l'éloquence arrachait ses auditeurs à leurs sièges. » Ces expressions sont de Jefferson lui-même.

Si j'insiste de la sorte sur ce côté faible de Jefferson, c'est qu'en temps de révolution, où les hommes marquent surtout par deux choses, l'épée ou la parole, lui qui ne fut ni soldat ni orateur, il eut besoin d'une somme de talents extraordinaire pour jouer un rôle si important dans le grand drame de l'indépendance américaine.

Jefferson réunissait des qualités de premier ordre : un sens politique très profond, une fermeté de caractère inébranlable, un enthousiasme extraordinaire pour la liberté, un patriotisme à toute épreuve, des connaissances remarquables en philosophie, en littérature, en droit. Pour faire valoir tant de mérites, une conversation entraînant, une plume vive, éloquente, chaleureuse, un don de persuasion exceptionnel, s'imposant à la fois par la droiture de sa conviction et par une bienveillance sympathique et tout à fait chevaleresque. De là cette influence qu'il exerça sur son pays ; car il a été l'un des trois hommes en qui s'est résumé le mouvement révolutionnaire des colonies anglaises. On a dit que « Washington en avait été l'épée, John Adams l'éloquence, et Jefferson l'autorité. »

Cette autorité, il l'avait conquise dès avant la révolution. Un de ses biographes, Wirt, fait observer qu'à cette époque la Virginie reflétait l'Angleterre ; la société y était surtout aristocratique. Jefferson, dès sa plus tendre jeunesse, avait montré une visible antipathie pour les goûts du monde au milieu duquel il vivait. Il manifestait ouvertement son penchant républicain sans rêver, plus qu'aucun de ses compatriotes d'alors, l'émancipation des colonies. Au début de l'opposition, il en était aux remontrances adressées au Parlement et aux respectueuses suppliques au roi. Il publia même, en 1774, une brochure sous ce titre : *Vues sommaires des droits de l'Amérique anglaise*. Ce pamphlet, écrit en ce style de feu qui était particulier à Jefferson, et avec cette haute raison qui le caractérisait, produisit une vive impression en Angleterre. Edmond Burke, en le faisant réimprimer à Londres, signala Jefferson à la vindicte du parti hostile aux colonies. « J'ai été informé, dit-il dans ses Mémoires, que cet écrit m'avait procuré l'honneur d'avoir mon nom inscrit sur une longue liste de proscription insérée dans un bill d'*attainder*, projeté dans l'une des chambres du Parlement, mais supprimé avant de voir le jour, quand la marche rapide des événements eut conseillé un peu plus de prudence. Montague, agent de la chambre des représentants en Angleterre, fit des extraits de ce bill, copia les noms et envoya le tout à Peyton Randolph. Les noms étaient au nombre de vingt, qu'il m'a répétés ; mais je ne me rappelle que ceux de Hancock, des deux Adams, de Peyton Randolph lui-même, de Patrick Henry et le mien. »

Jefferson, après avoir organisé vigoureusement la lutte des premiers moments par son activité, par l'autorité de sa plume, par la domination de son talent, fit partie du Congrès de Philadelphie, où sa réputation l'avait précédé. Il y prit immédiatement une place importante, et John Adams a dit

de lui, « que, bien qu'il fût un membre silencieux, il était si franc, si prompt, si explicite, si décidé, qu'il avait conquis son cœur. » Il en était ainsi de tout le monde; et il fallut bien en effet que cette influence acquise par Jefferson fût réelle, car, lorsqu'après le débat solennel où se résolut la déclaration d'indépendance, Jefferson fut élu président du comité des cinq membres chargé de préparer l'acte dont nous avons dit et dont on sait que la rédaction est son œuvre.

On a contesté, par la suite, à Jefferson ce principal et immortel titre de sa renommée; on a prétendu, en prenant pour prétexte le mutisme de Jefferson au sein du Congrès, qu'il avait noté, fait par fait, mot par mot, tout ce qui avait été dit dans cette solennelle discussion sur les droits et sur les souffrances des colonies, et qu'il n'avait eu plus tard que la peine de les résumer. On a ajouté, que Jefferson ayant eu pour collaborateurs quatre autres membres du Congrès qui avaient nécessairement participé à la rédaction de l'acte d'indépendance, ayant droit d'approuver ou de rejeter ce qui y était renfermé, on ne pouvait pas rigoureusement dire qu'il fût l'auteur de ce manifeste.

Cette contestation de son principal titre de gloire donne la mesure des attaques auxquelles Jefferson a fourni matière quand l'esprit de parti s'acharna après lui. Aucun de ses contemporains, de ses amis, de ses collaborateurs ne lui a dénié ce titre; et il faudrait lui supposer une audace sans pareille, s'il n'y avait pas eu de droit, pour admettre qu'il eût recommandé dans son testament qu'on inscrivît sur sa tombe dont il avait lui-même rédigé l'épithame :

Ici est enterré Thomas Jefferson, auteur de la Déclaration de l'indépendance, des Statuts de la Virginie pour la liberté religieuse, et fondateur de l'Université de la Virginie.

Je rappellerais en outre qu'on a trouvé dans ses papiers la minute de cet acte avec les surcharges d'Adams.

La vie de Jefferson, vie toute mêlée aux affaires de son pays, a été bien remplie. Jusqu'à sa sortie de la présidence, après huit années d'exercice du pouvoir, il ne quitta pas un seul instant la scène politique.

Il s'était retiré du Congrès peu après la proclamation de l'indépendance, mais pour prendre place dans la législature de son État. Ce n'était pas amoindrir son rôle; il avait cette ferme conviction qu'une machine politique ne peut fonctionner régulièrement qu'autant que tous ses rouages sont en harmonie parfaite et dans les moindres détails. Le but de Jefferson, en passant de la scène du Congrès à celle d'une simple législature d'État, était de faire adopter dans la Virginie des lois conformes à l'esprit qui avait présidé aux solennelles conquêtes du Congrès.

Il fut élu gouverneur de la Virginie en 1779, et occupa ce poste important pendant deux ans; puis il résigna ses fonctions, et rentra au Congrès en 1783.

On a beaucoup calomnié Jefferson. En voulant combattre l'homme politique et le philosophe impie, on a souvent accusé à tort les sentiments de l'homme. Ces sentiments, je dois le dire, étaient irréprochables. On a prétendu, par exemple, que Jefferson était dur à ses esclaves, et madame Trollope va jusqu'à lui reprocher d'avoir fait des enfants à ses négresses, sans doute dans le dessein d'augmenter le nombre de ses souffre-douleurs. Je ne chercherai pas à savoir si Jefferson a ou non fait ce dont l'accuse madame Trollope; mais il n'est pas admissible que l'homme qui, aux dépens de sa propre fortune (car Jefferson était possesseur de nombreux esclaves), avait introduit dans l'acte d'indépendance un article relatif à l'abolition de l'esclavage (1), qui a tenté d'énergiques efforts pour abolir le trafic des noirs dans

(1) Cet article fut rejeté par le Congrès.

la Virginie, ait montré cette contradiction si grande d'être humain en théorie et méchant en pratique. Cela se voit quelquefois; mais cela n'était pas dans la logique d'un caractère aussi droit, aussi ferme, aussi franc que celui de Jefferson.

Dans la pratique, d'ailleurs, la vie de Jefferson est pleine de traits d'une bonté exquise et d'une bienveillance qui condamne ces ridicules accusations. En voici un exemple :

En 1779, pendant qu'il était gouverneur de la Virginie, des cavaliers anglais faillirent le faire prisonnier. Il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et se réfugia dans les montagnes de Carter, où il se trouva exposé aux plus grands dangers. Voici comment il se vengea. Peu après, le Congrès ayant jugé prudent de retenir des prisonniers anglais jusqu'à ce que leur gouvernement eût ratifié le traité signé à Saratoga par le général Burgoyne, ces troupes furent envoyées à Charlottesville, en Virginie, dans de mauvais baraquements où les approvisionnements étaient insuffisants, et où ces malheureux souffraient horriblement du froid et de la faim. Jefferson vint à leur secours aussi généreusement que possible, décida quelques-uns de ses voisins à l'aider dans cette bonne œuvre, et prodigua aux soldats ennemis vêtements, nourriture, tout ce qui devait enfin adoucir leur captivité. A peu de temps de là, le Congrès ordonna de les transférer dans une autre localité où ils allaient se trouver exposés aux mêmes épreuves que l'humanité de Jefferson avait conjurées. Cette nouvelle produisit une vive émotion parmi les prisonniers. Jefferson plaida leur cause en termes si chaleureux, qu'il obtint du Congrès de ne rien changer à leur situation. Les officiers anglais, en quittant la Virginie, envoyèrent une adresse de remerciements à Jefferson; et, quand il visita l'Angleterre, il y recueillit des témoignages de sympathie et de reconnais-



3796.
9678

sance qui lui prouvèrent le bon souvenir que les prisonniers avaient gardé de son hospitalité.

De tels sentiments ne se contredisent pas, et le cœur d'un homme ne change pas selon la couleur de la peau des autres hommes. Cette bienveillance de Jefferson était le résultat d'une des plus ardentes aspirations de son âme. « Il avait fait, dit Wirt (*Éloge de Jefferson*), un rêve généreux qui occupa sa jeunesse et le poursuivit toute sa vie : le rêve de l'homme émancipé sur toute la terre. »

Jefferson ne siégea qu'un an au Congrès. En 1784, il fut nommé ministre résidant à Paris. Il laissa pour adieu aux États-Unis un travail très remarquable sur le système monétaire.

Il séjourna six ans en Europe, et se lia à Paris avec Condorcet, d'Alembert, Morellet et tous les hommes d'élite dans la science et dans les lettres. Cette société, élégante encore et déjà agitée, convenait merveilleusement à l'esprit vif et impressionnable de Jefferson. Un de ses juges les plus sévères lui a reproché un penchant excessif à s'enthousiasmer pour tout ce qui était nouveau. Dans de certaines limites, et quand il s'agit d'une nature fortement trempée comme l'était celle de Jefferson, ce n'est pas là, à proprement dire, un défaut : c'est une ressource, et aussi la cause de bien des progrès sérieux.

Jefferson s'imprégna bientôt de l'esprit français ; il y avait du goût d'ailleurs. L'esprit de ce temps avait surtout prise sur lui ; aussi trouvé-je très justes ces mots par lesquels M. J.-J. Ampère, dans son livre sur l'Amérique, a caractérisé Jefferson : « Homme différent de la vieille race anglo-américaine, et presque semblable à un Français du XVIII^e siècle. » C'est bien là Jefferson après son premier voyage en France. Oui, il est alors tout à fait Français par l'élégance de ses manières, par la vivacité de son intelli-

gence; mais il est Français du xviii^e siècle par l'indépendance de son esprit et par son mariage avec la philosophie du temps; il est frondeur, révolutionnaire, sceptique, épicurien; il procède du *Dictionnaire philosophique*.

Il rentra en Amérique en 1790. Washington lui offrit le poste de secrétaire d'État. Jefferson hésita longtemps; ses goûts, ses habitudes, ses amitiés, le rappelaient à Paris qu'il aimait.

Je ne puis à ce propos me dispenser de citer ce passage de ses Mémoires relatif à la France :

« La bonté, la prévenance des Français pour les étrangers, sont, dit-il, sans égales, et l'hospitalité de Paris surpasse tout ce que j'aurais cru praticable dans une grande cité. Leur supériorité dans les sciences et les dispositions communicatives de leurs savants, la politesse générale des manières, l'aisance et la vivacité de leur conversation, donnent à leur société un charme qu'on ne trouve pas ailleurs... Interrogez un homme qui a voyagé, à quelque nation qu'il appartienne, et demandez-lui dans quelle contrée sur la terre il préférerait passer sa vie, il vous répondra : Dans ma patrie sans doute, où j'ai tous mes parents, toutes mes relations, où je retrouve les premières affections et les plus doux souvenirs de ma vie. — Et, en second lieu, quel serait votre choix? — La France. »

Il faut tout dire aussi, Jefferson avait joué une sorte de rôle dans les premières émotions de la Révolution française. Il personnifiait une forme de gouvernement qui était le produit également d'une révolution où il avait pris une large part. Les partis avaient les yeux sur lui, sans compter que ses lumières et son expérience inspiraient une certaine confiance. Le général La Fayette s'était attaché à lui, et Jefferson s'était trouvé maintes fois appelé à des réunions

où ses conseils avaient été sollicités. Tout en s'abritant derrière son caractère officiel de ministre d'une puissance amie pour échapper au rôle qu'on lui imposait, il ne manquait pas de se laisser aller volontiers à la tentation. Son tempérament, ses principes politiques, un besoin impérieux de se mêler des affaires d'autrui, et qui est resté le fond de la doctrine de son parti, le poussaient à ne pas trop résister à cet entraînement.

Ces diverses nuances dans les sentiments qui agitaient alors Jefferson sont clairement indiquées dans ces passages de ses Mémoires :

« On choisit, dit-il, un comité pour la rédaction d'un projet de constitution, et l'archevêque de Bordeaux en fut nommé président. Il m'écrivit, en cette qualité, à la date du 20 juillet, pour m'inviter à me rendre au comité et à assister à ses délibérations ; mais je m'excusai sur des motifs de la dernière évidence. » Ces motifs, on le devine, étaient le caractère spécial de sa mission, et ses devoirs limités à ce qui concernait les intérêts de son pays. »

La discussion va son train sans Jefferson ; mais voilà qu'on ne s'entend plus. Je reprends ici le récit de Jefferson : « Je reçus, dit-il, un billet du marquis de La Fayette, qui m'annonçait son intention de venir le lendemain me demander à dîner avec six ou huit amis. Je l'assurai qu'ils seraient les bienvenus. Je vis arriver effectivement La Fayette lui-même, Duport, Barnave, Alexandre Lameth, Blacon, Mounier, Maubourg et Dagoust.

« La nappe enlevée et le vin placé sur la table, suivant l'usage américain, le marquis entama le sujet de la conférence.

« Les discussions commencèrent à quatre heures et continuèrent jusqu'à dix heures du soir. Pendant tout ce temps, j'écoutai en silence une discussion calme et pleine d'une

« candeur peu habituelle dans le conflit des opinions politiques. »

J'ai des doutes sur ce silence absolu de Jefferson pendant six heures de discussion sur des matières où l'on dut plus d'une fois, à coup sûr, lui demander son opinion.

« Mais, continue-t-il, il me restait l'obligation de me justifier. J'allai le lendemain dans la matinée trouver M. de Montmorin, et je lui expliquai avec vérité et avec franchise comment une conférence de ce caractère avait eu lieu chez moi. Il me dit qu'il savait déjà tout ce qui s'était passé; que, loin de prendre ombrage de l'usage qui avait été fait de ma maison dans cette circonstance, il désirait vivement que j'assistasse habituellement à de semblables conférences, persuadé que je ne pourrais qu'y être utile, en modérant les esprits trop exaltés et en n'apuyant que des réformes praticables et salutaires. Je lui répondis que je connaissais trop bien mes devoirs envers le roi, la nation et mon pays pour prendre aucune part à des conseils relatifs à la forme du gouvernement intérieur de la France. »

Malgré ces très louables protestations de Jefferson sur le caractère de son mandat, il me semble que le ministre français lui fait trop beau jeu ou qu'il se donne une trop belle part, pour n'avoir pas abusé un peu de l'étrange autorisation.

Quoi qu'il en soit, on comprend que la tentation, lorsque Washington lui offrit d'entrer au pouvoir, était trop vive pour Jefferson, surtout à un moment où les événements avaient pris un caractère bien autrement en analogie avec ses propres idées, pour qu'il ne préférât pas revenir en France. Mais, soit excès de prudence de sa part, et crainte d'un piège où il serait facilement tombé, soit sentiment de l'importance des services qu'il pouvait rendre à son pays

dans le poste qui lui était offert (1), soit défiance de la mise en pratique d'une constitution nouvelle contre laquelle il s'était vivement prononcé, soit enfin prescience du rôle important que son opposition à la politique de Washington allait lui assurer, il accepta l'offre d'entrer dans le cabinet.

Son peu de sympathie pour la constitution américaine que soixante années d'épreuves n'ont pas encore entamée est manifeste dans les nombreuses et éloquentes lettres qu'il adressa, à ses amis de cette époque : à Adams, à Madison, à Washington lui-même. En résumé, il lui parut si difficile de rectifier cette œuvre acclamée par le pays tout entier qu'il se félicite à la fin qu'elle ait été acceptée par les conventions des États, se reposant, dit-il quelque part, « sur le bon sens et la droiture de ses concitoyens du soin d'y faire les changements qui y seraient jugés nécessaires. »

N'est-ce pas une preuve de bon sens et de droiture qu'il donnait là lui-même ?

Mais une fois installé dans le conseil de Washington, il ne tarda pas à se montrer en désaccord avec presque toutes les idées qui dominaient dans le cabinet, et bientôt une scission complète éclata entre lui et ses collègues à propos d'un projet de banque nationale. Jefferson se démit de ses fonctions et se retira sur sa terre de Monticello.

Cette rupture, ce ne fut pas Washington qui la provoqua, et peut-être Jefferson ne se montra-t-il pas tout à fait juste en en faisant retomber la responsabilité sur l'illustre général. La lutte était entre Jefferson et son collègue au cabinet,

(1) Jefferson avait à cet égard une très belle doctrine qu'il a développée en très bons termes dans ce passage d'une lettre à Édouard Rutledge : « Chaque homme est débiteur envers son pays d'une somme de services proportionnée aux faveurs que lui ont départies la nature et la fortune. Les pauvres d'esprit peuvent s'acquitter avec des jetons ; mais de vous, mon ami, on est en droit d'exiger de véritables espèces. Quand vous rendrez vos comptes là haut, il n'y aura pas moyen d'invoquer la loi sur les banqueroutes pour vous en tirer en payant tant pour cent, en rendant à un seul État ce que vous deviez à la Confédération tout entière. »

Hamilton. Washington avait entrepris la tâche difficile de se servir de ces deux hommes d'opinions et d'idées si diverses, comme contre-poids l'un de l'autre. Afin même d'éviter entre eux des dissentiments et des discussions inévitables sur les questions traitées en conseil, il les consultait à part, approfondissait l'affaire avec chacun d'eux, de façon à écarter toute explosion. Il ne put que retarder un dénouement fâcheux, mais inévitable. Washington fit là un tour de force de prudence, et sa conduite en cette occasion dessine en entier le caractère de cet homme, qui eut pour constant mobile de sa vie la prudence et l'esprit de conciliation.

L'opposition de Jefferson n'était pas seulement une question de fait isolé; elle reposait sur un principe qui a été le fondement d'une doctrine d'où est sorti un parti politique, celui des antifédéralistes, désigné aujourd'hui sous le nom de parti démocrate, désignation qui n'a aucune signification particulière aux États-Unis. Mais au moment où se fonda l'opposition dont Jefferson devint le chef, l'antifédéralisme signifiait beaucoup, parce que les fédéralistes, ayant à leur tête Washington, John Adams et surtout Hamilton, représentaient avec des tendances aristocratiques incontestables, un enthousiasme très marqué pour la constitution anglaise, et un effort incessant à centraliser le pouvoir, conséquemment à le personnifier dans le Président. Les antifédéralistes, très défiants contre la constitution et contre les facilités d'usurpation qu'elle laissait au Président, réclamaient énergiquement des droits spéciaux pour les États, et spécifiaient leur action isolée dans l'esprit général de la machine politique.

La rupture entre Washington et Jefferson fut tout à fait sérieuse; ils devinrent irréconciliables, malgré l'estime qu'ils conservèrent l'un pour l'autre et l'admiration que Jefferson ne manqua aucune occasion de professer haute-

ment pour Washington. Témoin sa lettre au docteur Walter Jones et qu'il est utile pour la mémoire de l'un et de l'autre de signaler :

« Vous avez regardé comme périlleuse la tâche que vous
« avez entreprise de mettre la réputation du général Was-
« hington hors des atteintes de la coalition fédérale. Je ne
« suis pas en cela de votre avis ; vous avez donné la véri-
« table histoire de ce qui s'est passé dans son esprit au
« milieu des scènes d'épreuves par lesquelles il a passé et
« des séductions qui l'ont égaré sans le corrompre. Je crois
« avoir connu le général Washington intimement et à fond,
« et si j'étais appelé à tracer son caractère, voici à peu près
« comme je le ferais :

« Son esprit était vaste et puissant, sans être pourtant tout
« à fait du premier ordre. Sa pénétration était grande quoi
« qu'elle ne fut pas aussi vive que celle d'un Newton, d'un
« Bacon ou d'un Locke ; et d'après ce que j'ai vu, il n'a
« jamais existé de jugement plus solide que le sien. Il était
« lent dans ses opérations, car l'invention et l'imagination
« lui étaient de peu de secours ; mais ses conclusions étaient
« sûres..... Certainement aucun général n'a plus judicieuse-
« ment combiné ses plans de batailles. Mais si ce plan était
« dérangé pendant l'action, et que des circonstances impré-
« vues vinssent en contrarier quelque partie, il était fort
« lent à la rajuster ; aussi lui arriva-t-il souvent d'échouer
« sur le champ de bataille... Il était inaccessible à la crainte,
« affrontait personnellement le danger avec la plus calme
« indifférence. Peut-être la prudence était-elle le trait le
« plus prononcé de son caractère. Il n'agissait jamais avant
« d'avoir mûrement pesé toutes les circonstances, et toutes
« les considérations ; s'arrêtant s'il lui venait quelque
« doute ; mais dès que sa résolution était prise, allant à son
« but à travers tous les obstacles. Son intégrité était la plus

« pure, sa justice la plus inflexible que j'ai connues... Il
 « était bien dans toute l'étendue de ces expressions, un sage,
 « un homme bon et un grand homme. Sa constitution était
 « naturellement irritable, et fortement tendue; mais des
 « réflexions et une volonté forte lui avaient fait acquérir
 « sur cette disposition un empire habituel et constant. Si
 « par extraordinaire, cependant, il lui arrivait de sortir de
 « ses bornes habituelles, sa colère avait quelque chose
 « d'effrayant... En somme son caractère pris en masse était
 « parfait, n'offrant aucune partie vicieuse, et bien peu de
 « médiocres... Il eut le mérite et la destinée, singulière de
 « commander les armées de son pays durant toutes les
 « vicissitudes d'une guerre difficile, dont l'indépendance de
 « la nation fut le prix; d'avoir su diriger ses conseils pendant
 « les premières épreuves d'un gouvernement nouveau dans sa
 « forme et dans ses principes jusqu'à ce que ses institutions
 « eurent pris une assiette stable et régulière, et d'observer
 « pendant toute sa carrière civile et militaire un respect si
 « religieux pour les lois, que l'histoire du monde n'en offre
 « pas un autre exemple. Je ne vois pas ce qu'il peut y avoir
 « de périlleux et de délicat à faire l'apologie d'un tel homme.
 « Je suis persuadé que l'immense majorité des républicains
 « a de lui la même opinion que moi. »

Cette lettre est datée du 2 janvier 1814.

Washington et Jefferson ne se revirent plus guère après leur rupture; toutes relations cessèrent entre eux. « Pendant que Jefferson fut vice-président, dit Jared Sparks, quoiqu'il passât près de Mount-Vernon en se rendant de Monticello à Philadelphie pour se trouver au Congrès pendant deux sessions régulières et une session extraordinaire, avant la mort de Washington, il n'alla jamais chez lui, et ne le vit plus jamais, depuis qu'ils s'étaient séparés, à l'époque de l'inauguration de M. Adams. »

Il n'en fut pas de même avec ce dernier. Brouillés à la suite de dissentiments politiques, ils se réconcilièrent sincèrement quelques années avant leur mort. La si longue et si profonde amitié qui avait existé entre ces deux hommes illustres ne pouvait pas manquer de se renouer après qu'ils se furent retirés l'un et l'autre de la scène politique, et on peut dire qu'une des parties les plus intéressantes de la volumineuse correspondance de Jefferson est celle qui contient ses lettres à Adams sur des sujets qui témoignent de leur patriotisme et de la variété de leurs connaissances à tous les deux.

§ 2.

Jefferson concurrent d'Adams à la présidence. — Il se retire devant celui-ci. — Son heure n'était pas venue. — Ses défiances contre Hamilton. — Définition de la politique de Jefferson. — Il admet l'opposition. — Il est le fondateur réel de la République. — Mouvement pour l'élection d'un président. — Mœurs politiques des États-Unis. — Présidence de Jefferson. — Son influence sur son époque et sur l'avenir. — Opinions de Jefferson en morale et en religion. — Ses mémoires. — Sa correspondance.

La politique arracha bientôt Jefferson à sa retraite studieuse. Washington venait de descendre du pouvoir. John Adams et Jefferson furent donc les deux candidats sérieux à la présidence. Pour cette jeune nation qui ne comptait encore que huit années d'existence politique, il y avait déjà un parti du passé et un parti de l'avenir. John Adams continuait Washington; Jefferson ouvrait les portes à une nouvelle politique. Jefferson, à vrai dire, n'avait autour de lui qu'un groupe de quelques disciples. Adams comptait de son côté le pays entier, encore tout plein de vénération pour ses héros de l'indépendance, et tout pénétré de l'infailibilité des doctrines au milieu desquelles on l'avait en quelque sorte élevé. Jefferson, quoique appartenant à cette pléiade de demi-dieux respectés, avait nécessairement froissé les croyances par son opposition à Washington. Rien de plus naturel donc que sa défaite dans sa rivalité avec Adams, à qui il était bien supérieur comme talent. Mais il avait un si grand sens pratique, qu'il comprit bien vite les fâcheuses

conséquences d'une lutte sans éclat pour lui ; il alla au devant du résultat prévu, et écrivit à ses amis pour les inviter à porter leurs votes sur Adams. Il le fit surtout en vue d'une opposition à Hamilton de qui les principes par trop anglais et par trop monarchistes l'effrayaient et l'inquiétaient. Nous avons rapporté plus haut la distinction que Jefferson établissait entre les doctrines de ces deux hommes, et naturellement il devait pencher du côté d'Adams. Il écrivit à ce sujet à Madison, le 1^{er} janvier 1797 : « Si l'on pouvait déterminer M. Adams à administrer le gouvernement conformément aux véritables principes de notre constitution et à abandonner ses préventions en faveur de la constitution anglaise, il y aurait à examiner si le bien public n'exigerait pas que nous nous entendissions pour assurer sa nomination aux élections prochaines. C'est la seule barrière que nous puissions opposer à Hamilton. » Dans un autre passage de la même lettre, il avait dit : « Le seul désir de remettre notre navire dans sa direction républicaine et de l'empêcher de trop dériver de sa véritable route, aurait pu me déterminer à me charger du premier poste, et le second est le seul au monde qui puisse laisser mon esprit dans l'incertitude, s'il me convient mieux d'avoir ou de ne pas avoir à le remplir. L'orgueil n'est pour rien dans la question, car je tiens pour la maxime des vieux Romains : que le général de la veille doit être, s'il le faut, soldat le lendemain. D'ailleurs, quant à M. Adams en particulier, il ne peut rien y avoir de blessant pour moi à être placé par rapport à lui dans une position secondaire : je suis entré après lui dans la vie, après lui au Congrès, dans la carrière diplomatique, et plus récemment encore dans notre gouvernement civil. » A Adams lui-même il écrivait à la même date : « Puisse votre administration être pleine d'honneurs et de

« satisfaction pour vous, et d'avantages pour nous tous ;
« c'est le vœu sincère d'un homme qui, malgré les divers
« incidents survenus, ou imaginés dans le cours de notre
« voyage pour nous diviser, conserve néanmoins pour vous
« la solide estime qu'il a conçue, à l'époque où nous tra-
« vaillions ensemble pour l'indépendance de notre patrie, et
« les sentiments les plus vrais de respect et d'attache-
« ment. »

Voilà, certainement, des paroles d'un véritable patriotisme, et d'une abnégation personnelle qui vaut bien celle de Washington.

Jefferson, nous le savons déjà, fut élu vice-président.

Pendant les quatre années de cette fonction secondaire, il s'occupa d'asseoir d'une manière plus solide ses doctrines nouvelles ; Adams, écho immuable de la politique de Washington, aida à cette conquête de Jefferson sur l'esprit de ses concitoyens. On pouvait dès lors croire que l'élection de Jefferson comme président, à l'expiration du mandat de John Adams, ne serait pas douteuse ; elle présenta cependant ce singulier incident, que, n'ayant pas eu la majorité suffisante sur son compétiteur Aaron Burr, son élection dut être portée devant la Chambre des représentants, aux termes de la Constitution, et ce ne fut qu'au trente-sixième tour de scrutin que la majorité se déclara en sa faveur.

Jefferson avait pour compétiteur un homme de la même école politique que lui. Seulement, le colonel Aaron Burr était moins vif et moins tranché dans ses opinions ; ou pour mieux dire, par les concessions qu'il avait faites préalablement aux deux partis, on pouvait le regarder comme une transition naturelle de l'ancien au nouveau système. La lutte des scrutins au sein de la Chambre des représentants ne laissait pas que de donner quelques inquiétudes dans le pays.

Pendant cette discussion se passa entre Adams et Jefferson

une scène assez vive que celui-ci a racontée plus tard dans une lettre au docteur Rush. Les fédéralistes de qui dépendait le dénouement de ce ballottage paraissaient décidés, pour y mettre fin, à placer le président du Sénat à la tête du gouvernement. C'était un véritable coup d'État qui, accompli par des hommes d'opinion généralement peu républicaine, renversait la Constitution, remettait toute la société américaine en question, ouvrait la voie à des combinaisons coupables. Jefferson effrayé de ce plan alla trouver Adams non moins inquiet d'une telle résolution et l'engagea à intervenir pour opposer son refus à une mesure aussi désespérée. « M. Adams, » raconte Jefferson, « s'échauffa et me dit avec « une véhémence qu'il n'avait jamais montrée à mon égard : « L'événement de l'élection est entre vos mains, Monsieur ; « vous n'avez qu'à vous engager à rendre justice aux créan- « ciers de l'État, à entretenir la marine, à ne pas éloigner « ceux qui occupent actuellement les places, et le gouver- « nement sera remis dans vos mains à l'instant même ; car « nous savons bien que telle est la volonté du peuple. » « M. Adams, répondis-je, je ne sais ce qui dans ma vie poli- « tique ou dans ma conduite privée peut autoriser le moin- « dre soupçon sur ma fidélité à remplir les engagements « publics ; mais je proteste que je n'entrerai jamais au gou- « vernement par capitulation. Je veux y arriver en parfaite « liberté de suivre la direction de mon propre jugement. » « Eh bien, dit M. Adams, les choses suivront leur cours. »

Le danger était réel. Adams malgré sa réponse, et surtout parce qu'il savait que « telle était la volonté du peuple » que Jefferson fut élu, et frappé des conséquences de la résolution méditée par le Sénat, intervint ; d'une autre part un ami intime de Jefferson déclara que celui-ci s'engageait à ne point remplacer les fonctionnaires secondaires, et le scrutin se prononça en sa faveur.

La République américaine venait d'échapper à un véritable danger, et plus que jamais on dut se féliciter du triomphe de Jefferson.

Ce prétexte, bien futile en vérité, a son importance aux États-Unis où le triomphe d'un parti est toujours et nécessairement l'occasion d'un remaniement complet des fonctionnaires publics, des plus hauts aux plus minces emplois. Nous y insisterons en temps opportun.

Jefferson monta au siège présidentiel en 1801, et inaugura le nouveau Capitole à Washington-City.

Le premier acte de Jefferson, fut son message d'inauguration où il s'attacha à faire ressortir la grandeur et la sûreté des principes républicains et à rabaisser la royauté autant que le royalisme lui-même. C'était moins une profession de foi dont ses idées bien connues le dispensaient, qu'il entendait faire, qu'une manifestation énergique de la voie nouvelle qu'il ouvrait à la Constitution, et de sa résolution de l'y maintenir. Chef de parti, il n'avait pas les préjugés qui lient d'ordinaire les hommes à un parti. Il avait dit antérieurement : « Je ne suis pas fédéraliste, parce que je n'ai jamais soumis mes opinions au symbole d'un parti quelconque, ni en religion, ni en philosophie, ni en politique, ni en toute autre matière où il m'a été possible de juger par moi-même. Une telle soumission est pour un agent moral et libre la dernière des dégradations. Si je ne pouvais aller au ciel qu'avec une secte, je n'irais pas du tout. Je vous proteste donc que je ne suis pas du parti du fédéralisme; mais je suis beaucoup plus éloigné d'être antifédéraliste. J'ai approuvé dès le principe la grande masse de notre constitution. »

Jefferson n'était donc pas des coteries. Son opposition n'était pas contre la Constitution; il en voulait l'application non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit. L'esprit

de la Constitution était républicain; la voie où l'on tendait à la faire entrer lui donnait des semblants de monarchie; il redoutait par dessus tout l'absorption des États par le pouvoir central, et il entendait rendre aux États leur part d'action individuelle. C'était là le point de départ de l'Union; en effet, au moment où éclata la révolution, les États stipulèrent dans l'acte de résistance comme autant de nations indépendantes, chacun conservant tous les droits qui n'étaient pas incompatibles avec la confédération et n'accordant au pouvoir central que la somme d'autorité nécessaire pour qu'il accomplit les services qu'on attendait de lui. Cette doctrine est nettement définie par Jefferson dans ce passage de ses mémoires : « Ce n'est pas la consolidation
« ou centralisation des pouvoirs, mais leur distribution
« bien ordonnée, qui constitue un bon gouvernement. Si ce
« grand territoire n'était pas déjà divisé en plusieurs États,
« il faudrait opérer cette division pour que chacune de ces
« agrégations ainsi distribuées fit par elle-même, ce qui
« l'intéresse directement, et ce qu'elle peut faire beaucoup
« mieux qu'une autorité éloignée. Chaque État est lui-même
« divisé en comtés dont chacun prend soin des intérêts ren-
« fermés dans ses limites particulières; chaque comté se
« partage en districts ou cantons (*townships or wards*), pour
« la gestion d'intérêts encore plus spéciaux, et enfin chaque
« district se compose de fermes dont chacune est régie
« par l'individu qui en est propriétaire. Si nous attendions
« de Washington (1) l'ordre de semer et de moissonner,
« nous manquerions bientôt de pain. C'est par cette répar-
« tition graduelle des soins de tous, en descendant des
« intérêts généraux aux intérêts individuels que la
« masse des affaires humaines peut être administrée de

(1) Cette lettre a été écrite de Paris.

« la manière la plus conforme au bien et à la prospérité
« de tous. »

Le pacte fédéraliste n'a d'autre force que celle-là; cette division des pouvoirs et des droits y est formellement écrite : l'abus ou les tendances monarchistes pouvaient en fausser le sens, et c'est ce que Jefferson voulait empêcher. Il était dans le vrai et prévoyant lorsqu'il groupa autour de lui les éléments d'une opposition, laquelle s'appuyait beaucoup plus sur la raison que sur l'ambition. Jefferson considéra les huit années d'administration de Washington, sauf à s'en séparer, et les quatre années de présidence d'Adams comme une étape nécessaire entre le point de départ et la conquête définitive des libertés dont il représentait le principe. Il en sema le germe sous forme d'opposition et de propagande de parti. Ses doctrines à cet égard étaient très franches et montraient un désintéressement complet. « Si les partis
« n'étaient divisés, » écrit-il en 1795, « que par une avide
« ambition de places, comme en Angleterre, il serait indigne
« d'un homme raisonnable et moral de se prononcer pour
« l'un ou pour l'autre. Mais quand le principe du dissenti-
« ment est aussi essentiel et aussi prononcé qu'entre les
« républicains et les monarchistes de notre pays, je crois
« qu'il est aussi honorable de prendre une position ferme et
« tranchée et aussi immoral de chercher à suivre une ligne
« moyenne, qu'il le serait de le faire à l'égard du parti des
« honnêtes gens et de celui des fripons, entre lesquels tous
« les pays du monde se divisent. »

Les principes nouveaux que Jefferson apporta avec lui en prenant le pouvoir, et qui dirigèrent sa conduite furent : 1° Un attachement inviolable à la constitution fédérale, en préférant, quand il y aurait doute, l'interprétation la plus rigoureuse à celle qui pouvait conduire à une extension indéfinie du pouvoir; 2° la simplification de la comptabilité

du trésor, de manière à la mettre à la portée de l'intelligence commune des citoyens (1); 3^o la réduction de la dette publique, des dépenses du gouvernement, et des places dont il pouvait disposer; 4^o le maintien de la paix par tous les sacrifices compatibles avec la sûreté et la dignité du pays; 5^o la soumission aux inclinations et à l'opinion clairement manifestée du peuple, encore bien que cette soumission exigeât le sacrifice de son opinion individuelle.

Jefferson ne s'attendait pas à voir de tels principes se populariser sans opposition; il était fait à cette idée que les hommes doivent être divisés. « Quoi qu'on fasse, » écrivait-il en 1790, « il y aura toujours dans toute société « libre et délibérante, des partis opposés, des dissensions « violentes, des discordes; car la nature humaine est ainsi « faite : il est presque inévitable que l'un ou l'autre de ces « partis ne l'emporte plus ou moins longtemps. Peut-être « cette division est-elle nécessaire, pour que chacun des « deux surveille sans cesse et dénonce au public toutes les « entreprises de l'autre. » Il allait plus loin en cette matière si dangereuse, et considérait même certaines manifestations populaires comme utiles et bonnes. A propos des troubles qui avaient éclaté dans le Massachusetts, il écrivait le 16 janvier 1787, à Édouard Carrington : « Le peu de suites « qu'ont eues ces émeutes semble avoir inspiré plus de con- « fiance dans la solidité de nos gouvernements, et l'appui « que le peuple lui-même a prêté à ces derniers, a eu ici (2) « une influence très sensible sur l'opinion. Je suis persuadé « que le bon sens du peuple sera toujours la meilleure « armée. On peut l'égarer un moment; mais il revient tou- « jours de lui-même. Le peuple est le seul censeur de ceux

(1) Il reprochait à Hamilton d'avoir fait le contraire.

(2) Washington cite ici le siège du gouvernement fédéral.

« qui le gouvernement ; et ses jugements même erronés ten-
« dent à les maintenir sans cesse dans les véritables prin-
« cipes de leur institution. Punir ces erreurs trop sévère-
« ment, ce serait détruire la seule sauvegarde de la liberté. »
Dans une autre lettre de la même époque, revenant sur la
même idée, il dit : « Les sociétés existent sous trois formes
« assez distinctes : 1° Sans gouvernement comme nos Indiens ;
« 2° Sous des gouvernements où la volonté de chacun
« exerce sa juste portion d'influence ; c'est ce qui caracté-
« rise, à un degré très faible à la vérité, les institutions de
« l'Angleterre, et à un degré très éminent celles de nos
« divers États ; 3° sous des gouvernements dont le principe
« est la force : c'est le cas de toutes les autres monarchies
« et du plus grand nombre des républiques. Il faut avoir
« observé de près ces gouvernements pour concevoir jus-
« qu'à quel point on est malheureux d'exister sous un pareil
« régime ; c'est la domination des loups sur les moutons.
« C'est un problème non encore résolu dans mon esprit,
« que de savoir si la première de ces trois conditions n'est
« pas la meilleure ; mais je crois qu'elle est inconciliable
« avec un certain accroissement de la population. Le second
« mode d'existence sociale présente de nombreux avantages ;
« là où il est établi, l'espèce humaine jouit d'un degré pré-
« cieux de liberté et de bien-être. Il a aussi ses inconvé-
« nients, dont le principal est la turbulence à laquelle il est
« exposé ; mais comparez ce mal à tous les genres d'oppres-
« sions inséparables de la monarchie, et il ne vous sem-
« blera plus rien. *Malo periculosam libertatem quam quietam*
« *servitatem*. Cette turbulence a même son utilité, elle
« prévient la corruption du gouvernement, elle entretient
« dans les esprits une attention plus générale et plus sou-
« tenue aux affaires publiques. Je maintiens qu'une petite
« émeute de temps en temps est une chose aussi néces-

« saire au monde politique que les orages au monde physique. »

Enfin il basait son système gouvernemental, en outre de la rigide interprétation de la constitution, sur des considérations d'un ordre matériel dont on ne peut contester l'exactitude: « Notre pays est trop vaste pour que toutes ses affaires pussent être régies par un gouvernement unique; les hommes chargés du service public lorsqu'ils sont placés à une si grande distance et loin des regards de leurs constituants deviennent incapables de régler et de surveiller tous les détails indispensables à la bonne administration des intérêts des citoyens; et le même éloignement mettant leurs commettants dans l'impossibilité de découvrir leurs infidélités, invite les agents publics à la corruption, aux dilapidations, à la prodigalité. »

L'arrivée de Jefferson au pouvoir fut donc dans toute l'acception sérieusement féconde du mot, une révolution. Et chose étrange! cette révolution s'accomplit sans effusion de sang, ni bouleversement social. Il s'agissait de donner à la constitution l'une des deux interprétations dont elle portait le germe en son sein: tendances monarchistes ou institutions républicaines. Washington et Adams avaient pensé qu'il fallait essayer la république en préparant le peuple à une transition vers la monarchie. Jefferson pour me servir de ses propres expressions: « équipa le navire pour le service auquel on voulait l'employer, » et voulut prouver « combien sa marche serait facile avec des manœuvres républicaines. » Jefferson fonda définitivement la république. Il l'imposa par sa seule personnalité, sans avoir besoin de recourir ni à la force, ni à aucune coupable intrigue. Sa candidature était significative, son élection fut plus significative encore. Le peuple était avec lui, il le savait. Son passage au pouvoir a consolidé les principes qu'il y apporta.

Toutes les aspirations aux idées monarchiques ont été étouffées de ce moment.

Cependant il est singulier de voir comme on se méprend généralement en Europe sur les agitations auxquelles donne lieu chaque élection nouvelle d'un président aux États-Unis, et sur les préparatifs qui précèdent cette élection. Deux ans avant l'expiration du mandat présidentiel, l'opinion publique est saisie des questions de personnes et des questions de principes qui devront diriger le choix des électeurs. On paraît s'étonner que le peuple américain ait tant de hâte, à peine après l'installation au pouvoir du premier magistrat de la république, d'ouvrir sa succession future. Rien n'est plus naturel.

Il ne faut pas s'égarer sur les causes qui poussent, aux États-Unis, les partis vaincus à se remettre en campagne dès le lendemain de leur défaite, et les partis vainqueurs à se tenir encore comme s'ils étaient toujours en pleine lutte. L'on est assez disposé à voir dans cette préoccupation en apparence inopportune du lendemain, un besoin de changement inhérent aux institutions, l'infidélité aux principes et une extrême mobilité dans les idées.

C'est une grave erreur. Il y a dans ces mouvements de l'opinion publique, préparés de si longue main, autre chose qu'une affaire de trouble à jeter dans la conscience du peuple, et d'excitations coupables à provoquer sur la surface du pays. Ces manifestations anticipées ne produisent, d'ailleurs, sur l'esprit public aucune de ces influences fâcheuses que l'on s'imagine. Jusqu'au moment où commence réellement la crise de l'élection, c'est à dire à l'approche des dernières semaines qui précèdent le vote, moment de fièvre générale c'est très vrai, les masses semblent indifférentes à ce travail de la presse, des chefs de partis, des candidats; elles laissent les événements se mûrir, les idées se développer; elles écar-

tent et acceptent toutes ces discussions préventives comme le labourage d'un champ qu'on prépare pour la semence.

Mais au fur et à mesure que l'heure arrive, l'agitation grandit, la discussion se généralise, l'armée des partis se grossit et finalement la presse est activement occupée à déblayer le terrain. Cette situation a quelque chose d'assez anormal en apparence pour que nous croyions devoir expliquer les causes qui rendent nécessaires ces longues préparations à l'élection présidentielle, et celles qui font que ces agitations anticipées ne présentent aucun danger ni pour l'ordre, ni pour la liberté, ni pour les institutions américaines.

Derrière les garanties que tout président donne à la liberté et à la démocratie, quel qu'il soit, quel qu'il ait été, depuis Washington jusqu'à M. Buchanan, il y a des questions réservées et des intérêts de contrées à sauvegarder, qui varient avec les latitudes du vaste continent libre de l'Amérique du Nord, et sur lesquels il importe d'éclairer sans cesse les masses et de les tenir en éveil. Or, tout candidat à la présidence est plus ou moins le représentant d'un de ces intérêts.

Le lien qui rattache l'élection présidentielle à la discussion, à la défense et à la propagande de ces questions et de ces intérêts, comme le peu de danger qu'il y a à l'y mêler, se saisissent très aisément, quand on sait le peu d'influence qu'exerce le président sur la conduite particulière des affaires ; quand on sait à combien peu de chose se réduit son pouvoir, si haut que soit placé ce pouvoir dans l'estime publique et dans l'ambition des candidats qui y aspirent. Ce n'est pas un homme que le parti vainqueur fait asseoir dans le fauteuil présidentiel de Washington-City, car cet homme n'aura ni plus de pouvoir que son prédécesseur, ni plus d'influence, ni à sa disposition plus de ressources pour agir ;

c'est un triomphe de principes et d'idées que le parti constate, une sanction demandée à la majorité du pays et octroyée par elle. On comprend dès lors la permanence des discussions et de l'examen dont est l'objet, dans l'Amérique du Nord, l'élection présidentielle qui doit consacrer purement et simplement le triomphe de certaines idées.

C'est de là que vient l'étrange méprise où sont tombés ceux qui accusent constamment les États-Unis d'être, par le fait même de leurs institutions démocratiques, en état de trouble perpétuel et d'ébullition. Ils ont pris ce qui est réellement la vie politique du peuple américain pour l'agitation, et ont confondu les conséquences de la liberté avec le désordre. Il y a soixante-quinze ans que les États-Unis existent à cet état que l'on s'imagine être la fièvre; s'ils avaient porté avec eux des germes de mort, et même des germes de maladie, ils eussent déjà succombé. Ils ont montré, au contraire, qu'ils avaient cette force et cette puissance éclatantes que donne à un peuple la pratique d'une liberté sur laquelle tout le monde, en Amérique, a des idées égales et des convictions immuables. En effet, s'il existe aux États-Unis des dissidences sur les intérêts, il n'en existe aucune sur la liberté. Si des partis se combattent à propos de certaines questions dont quelques-unes ont, à coup sûr, une grande importance, tous sont unanimes quand il s'agit des institutions du pays. Il n'y a pas même de parti progressiste, attendu que la somme de liberté dont jouit le peuple américain est la plus large qu'il soit permis à aucun peuple de posséder, une liberté qui, si loin qu'elle aille même dans la voie de l'excès, ne rencontre, cependant, jamais de réaction contre elle. Les désordres dont l'Amérique du Nord a donné quelquefois le regrettable spectacle n'ont jamais eu pour cause un peu plus de liberté à conquérir, ou un peu moins de liberté à concéder. Personne ne concède ni ne retire la liberté; elle

est l'âme de la nation, elle est une dans les formes multiples sous lesquelles elle se produit, elle est indestructible. Personne n'en a trop; personne ne se plaint de n'en pas avoir suffisamment; personne, en un mot, ne discute jamais sur la liberté. Quand il y a désordres et troubles, ils viennent de la lutte des intérêts que la liberté elle-même tolère, qu'elle encourage peut-être, mais qu'elle résout toujours.

C'est ce qui explique ce fait particulier aux États-Unis, et dont ils portent la peine devant le jugement des peuples étrangers : que plus on les voit de loin, plus on saisit leurs défauts; et que plus on les pratique de près, au contraire, plus, en déplorant certains écarts, on constate que le principe vital est inattaquable et demeure sauvegardé.

Aux raisons que nous venons d'assigner à la perpétuelle et nécessaire mise en cause de la question présidentielle, s'en ajoutent d'autres qui tiennent à l'organisation, généralement peu comprise, du gouvernement des États-Unis tel que Jefferson l'a consolidé.

Au dessus du gouvernement, représenté par le président gardien de la constitution fédérale, il y a un autre gouvernement plus puissant et déjà plus effectif aux yeux des masses : le gouvernement d'État, représenté par un gouverneur élu et par deux chambres.

Jefferson écrivait le 26 janvier 1811 à M. Destutt de Tracy : « Dans notre pays, les véritables boulevards de la liberté sont nos gouvernements d'État et le pouvoir conservateur le plus efficace qui ait été créé par les hommes, est celui dont notre révolution et le gouvernement actuel nous ont trouvés en possession. Dix-sept États distincts, confondus en un seul, pour tout ce qui concerne leurs intérêts extérieurs, mais séparés et indépendants quant à leur administration intérieure; régulièrement organisés, au moyen d'un gouverneur et d'une législature dépendant du choix des peuples, et

éclairés par une presse libre ne peuvent jamais être fascinés par les artifices d'un homme. En supposant qu'il parvint à paralyser celui des États qu'il occuperait militairement, les seize autres se lèveraient de tous côtés, prêts pour la délibération au moyen de leur législature constitutionnelle, et pour l'action au moyen de leur gouverneur que la constitution investit du commandement supérieur des milices de l'État. »

Encore au dessus de ce gouvernement-là, il y a le gouvernement réel, le seul direct, le seul dont l'action soit immédiate : le gouvernement communal. M. de Tocqueville s'exprime ainsi à ce sujet : « Dans la commune comme partout ailleurs, le peuple (en Amérique) est la source des pouvoirs sociaux; mais nulle part il n'exerce sa puissance plus immédiatement. » Le même écrivain a dit également, en parlant des États-Unis : « Ce n'est pas par hasard que j'examine d'abord la commune. La commune est la seule association qui soit si bien dans la nature que partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune. La société communale existe donc chez tous les peuples quels que soient leurs usages et leurs lois; c'est l'homme qui fait les royaumes et crée les républiques; la commune paraît sortir directement de Dieu. Mais si la commune existe depuis qu'il y a des hommes, la liberté communale est chose rare et fragile. Elle échappe, pour ainsi dire, à l'effort de l'homme. Aussi arrive-t-il rarement qu'elle soit créée, elle naît d'elle-même. Elle se développe presque en secret au sein d'une société demi-barbare. C'est l'action continue des lois et des mœurs, les circonstances et surtout le temps qui parviennent à la consolider. De toutes les nations du continent de l'Europe, on peut dire qu'il n'y en a pas une seule qui la connaisse.

« C'est pourtant dans la commune que réside la force des

peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à la portée du peuple ; elle lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. »

C'est ce que le peuple américain, déjà initié à la pratique de l'administration communale par ses institutions originaires, a compris merveilleusement, en renforçant le gouvernement municipal et en le développant chez lui sur les plus larges bases possible.

La société politique américaine se peut donc comparer à une division de trois cercles, enfermés à très grande distance les uns des autres, et, par conséquent, d'inégale circonférence. Le plus petit est le foyer où se concentrent la lumière et la force, et où les rayons sont multipliés à l'infini. Ces rayons sont moins nombreux déjà pour atteindre au second cercle, et il ne reste à ceux qui arrivent jusqu'au plus grand des trois cercles que bien peu de leur intensité.

Tout le secret de la puissance des États-Unis est dans cette organisation qui, d'une part, assure et maintient la décentralisation, et, d'autre part, éloigne toute solidarité entre des populations divisées d'intérêts, de religion, de mœurs. La scission, tant de fois prévue, tant de fois prédite, entre les États du nord, de l'ouest et du sud, eût été déjà un fait accompli depuis longtemps, sans le système municipal aussi complètement pratiqué qu'il l'est aux États-Unis ; et ce sera un dénouement indéfiniment ajourné, tant que la commune restera en réalité le foyer vital de l'Amérique ; tant que l'État, en outre, sera bien affranchi, dans l'exercice de ses droits et de sa prépondérance, de toute influence fédérale. Tout le monde est d'accord sur ce principe, qui est la base fondamentale du parti dont Jefferson a été l'illustre repré-

sentant ; et ceux-là mêmes qui paraissent en combattre l'application ne sont en dissidence que sur l'étendue de ces droits des États, ou plutôt, sur des interprétations de constitution qui, en rattachant l'État à la Fédération, par des liens spéciaux, peuvent assurer une solution plus ou moins prochaine, plus ou moins facile à certaines questions ; nous citerons entre autres celle de l'esclavage et nous dirons en quel sens.

Certains devoirs généraux, certaines obligations liant l'État à la Fédération, et la commune naturellement à l'État et à la Fédération, on s'explique aisément comment la commune peut être intéressée au choix du président, et quelles passions plus ou moins vives elle doit apporter à la discussion des principes sur lesquels se base le choix d'un candidat présidentiel. Les élections, sous quelque forme qu'elles se présentent, sont d'ailleurs pour ainsi dire une affaire quotidienne aux États-Unis. Il ne se passe pas de mois, de semaine où il n'y ait une élection quelconque sur un point quelconque de l'Union. Chacune de ces élections est pour la presse et pour l'opinion publique une occasion de discussion locale, d'abord, laquelle se généralise plus ou moins ; puis les partis conçoivent ou perdent de l'espoir, paraissent se fortifier ou s'affaiblir, selon que les votes d'un État ou d'une commune se prononcent pour le représentant de tel principe ou de tel autre. Ces élections partielles, ces triomphes ou ces défaites isolés se rattachent donc, tôt ou tard, par des liens évidents à la question présidentielle.

Voilà pourquoi encore cette question présidentielle est sans cesse sur le tapis. Voilà pourquoi, au lendemain d'une élection, les candidats futurs se posent, et pourquoi aussi les partis se préparent de si longue main à la lutte.

Réélu à l'expiration de son premier mandat, Jefferson

refusa, quelque instances qu'on fit auprès de lui, d'accepter une troisième candidature. Il avait critiqué trop vivement le principe de la réélection pour ne pas sanctionner son opinion en suivant l'exemple de Washington, qui est devenu une règle qu'aucun président n'a osé enfreindre, pas même le général Jackson malgré ses aspirations ambitieuses. Mais Jefferson eut cette glorieuse satisfaction que, en se retirant du pouvoir, il laissa la place à un homme de son école, Madison; celui-ci eut pour successeur Monroe, un autre représentant du système qui, depuis lors, à une ou deux exceptions près, a triomphé dans toutes les élections présidentielles.

S'il faut en croire ses confidences intimes, Jefferson quitta le pouvoir avec plus de joie qu'il n'y était monté. Il disait à ce propos, que jamais prisonnier n'avait secoué sa chaîne avec un plaisir égal à celui qu'il éprouvait en se voyant affranchi du fardeau des affaires.

Il ne faut pas se méprendre sur l'idée qu'on attache en Amérique à la présidence. C'est une fonction élevée, honorée, ambitionnée; mais ils n'en ressort aucun ou presque aucun éclat pour celui qui la remplit. Un traitement misérable (125,000 fr. par an), une initiative bornée, et que la doctrine de Jefferson limitait encore davantage, aucune action directe sur les affaires du pays, l'obligation constante de flatter les goûts populaires, voilà à peu près à quoi se réduit la puissance de ce chef d'une grande république où le premier électeur est plus maître que le premier magistrat élu.

Un homme illustre comme l'était Jefferson n'avait rien de plus à recueillir pour sa gloire dans ce passage à travers le pouvoir; sauf l'acquisition de la Louisiane, son administration ne fut marquée par aucun de ces actes importants qui rejaillissent avec éclat sur une nation. Son œuvre,

immense il est vrai, fut de consolider, plus encore de fonder véritablement la république américaine. Après lui, deux ou trois présidents ont tenté, mais sans succès, de donner plus de force au pouvoir central, sans que les idées monarchistes soient entrées pour rien dans cette tendance ; jamais le principe des droits des États n'a été aussi largement pratiqué qu'il ne l'est aujourd'hui.

La présidence aux États-Unis n'est susceptible d'illustrer un homme qu'autant qu'il se mettra en lutte ouverte contre la constitution, contre les lois auxquelles son devoir est d'obéir bien plus qu'il n'a mission de les appliquer, ainsi que fit Jackson, par exemple. Mais alors l'existence de l'Union est en péril, et il suffirait du passage aux affaires de deux hommes comme Jackson pour détruire de fond en comble le système américain. Aussi, cette magistrature suprême est-elle si peu considérée comme un pouvoir difficile que la liste des présidents de l'Union présente plusieurs noms tout à fait obscurs et que les nécessités de partis ont forcé d'élire, soit dans un but de conciliation, soit par calcul. Ensuite, ce court séjour à la tête d'un peuple plus puissant par lui-même que par ceux qui le gouvernent (ou plutôt qui ne le gouvernent pas) tire si peu à conséquence dans la vie d'un homme qu'il ne s'ensuit pour lui aucune obligation de dignité, pas plus que cette position n'impose à son égard de devoirs au pays. Le lendemain de sa retraite, il redevient simple citoyen, ni plus ni moins considéré qu'il ne l'était auparavant, exposé à la pauvreté, même à la misère, libre enfin, sans risque de compromettre aucun amour-propre, pas même le sien, de faire tel ou tel métier qu'il lui plaît.

A l'expiration de son mandat, Jefferson se retira dans sa terre de Monticello « où, dit Daniel Webster, il vécut comme un sage. Entouré d'amis dévoués, son zèle pour l'étude ne s'était pas refroidi. D'une santé peu commune, d'un esprit

toujours plein de force, il était capable de jouir largement des plaisirs de la vie et de prendre sa part dans cette prospérité publique à laquelle il avait si largement contribué. Sa bonté, son hospitalité, le charme de ses entretiens, l'aisance de ses manières, l'étendue de ses connaissances, et surtout les souvenirs si complets qu'il possédait sur la révolution, rendaient sa conversation éminemment attrayante pour ses concitoyens pleins d'admiration pour lui, en même temps que son caractère public et sa renommée attiraient chez lui tous les voyageurs instruits et lettrés. »

Jefferson avait été par la succession de son père et surtout par son mariage, à la tête d'une assez belle fortune. Dans les derniers temps de sa vie, il se trouva si gêné, si chargé de dettes, qu'il fut obligé de vendre sa bibliothèque que le Congrès acheta 30,000 dollars (150,000 francs). Peu de temps après, il dut solliciter de la législature de son État, la Virginie, l'autorisation de mettre en loterie sa propriété de Monticello. Mais il mourut avant que de voir s'accomplir ce dernier sacrifice.

Jefferson mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 6 juillet 1826, jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance et cinquante années après cet acte. John Adams mourut également à cette date, magnifique linceul pour ces deux ardents promoteurs d'une liberté qui fut leur œuvre.

D'après ses biographes, Jefferson avait une taille de six pieds deux pouces; il était mince, mais bien fait, et imposant de sa personne. Son teint était fort beau; ses cheveux, originairement roux, étaient devenus blancs comme de l'argent dans l'âge avancé. Ses yeux bleus, vifs, spirituels, son nez un peu fort, son front large et développé, étaient autant de signes d'une grande intelligence et d'une sensibilité exquise. Ses manières étaient simples, sans affectation aucune, mais pleines de dignité; tous ceux qui l'approchaient

se sentaient à l'aise, tant sa politesse était affable ; il captivait par ce charme de la conversation que Webster lui a attribué ; sa parole était vive, chaleureuse et d'une pureté grammaticale extraordinaire, sans qu'on y sentit ni l'apprêt ni le pédantisme.

Malgré encore la sévérité de quelques-uns des jugements portés sur Jefferson, j'aime à constater qu'il est bien peu de ses biographes qui lui aient contesté la bienveillance et la générosité chevaleresque de son caractère, la chaleur de ses amitiés, sa pratique de l'hospitalité poussée jusqu'à l'excès, la domination puissante qu'il exerçait sur lui-même ; à ce point que personne n'a jamais surpris chez lui ni colère ni même de mouvement de vivacité. Il attachait un grand prix à l'égalité d'humeur chez un homme. Dans la lettre à son petit-fils, et dont j'ai déjà cité un passage, il dit : « Une résolution forte de ne jamais commettre le mal, de la prudence et de la bonne humeur, avec cela vous ne pouvez manquer de gagner beaucoup dans l'estime des autres. » Plus loin il revient sur ce sujet, et ajoute : « Je vous ai parlé de l'égalité d'humeur comme d'un moyen de conserver la paix et la tranquillité. C'est à cet égard une des plus efficaces garanties, et la politesse en incite et en seconde les effets par un si heureux artifice, qu'elle devient elle-même une acquisition bien précieuse. »

J'ai dit, au commencement de ce chapitre, que la cause des jugements, quelquefois si sévères qu'ils côtoient l'injustice, portés sur Jefferson a été sa rupture violente avec le passé de la révolution, ou pour mieux dire, avec la politique de Washington, laquelle lui semblait s'éloigner de l'esprit de la révolution. Jefferson a payé chèrement cette gloire d'avoir été un homme d'État véritable et clairvoyant dans l'avenir.

Durant sa vie, il a été abreuvé d'amères injures ; après sa

mort même, on l'a accablé encore jusqu'à lui contester les moins contestables de ses qualités. Il n'y a pas de milieu entre les termes qu'employaient ses panégyristes et ses contempteurs. Par les uns (il faut dire que c'est la très grande majorité de ses juges) il est considéré comme un des hommes les plus purs, les plus dignes, les plus sages, les plus patriotes qui aient jamais existé. Au dire des autres, il a manqué des moindres qualités qui honorent l'existence, et il est signalé pour un homme d'État sans conviction, sans principes, ignorant, et de qui l'entêtement était le seul avantage, si c'en est un; sans compter que ses doctrines religieuses ont fourni matière, pour ses amis aussi bien que pour ses détracteurs, à des révoltes de conscience contre lesquelles je ne m'élèverai certainement pas.

Jefferson, qu'on me permette de considérer au moins cette franchise comme un mérite, ne dissimulait rien de ses doctrines en philosophie et en religion; il avait le cynisme, si l'on veut bien accepter ce mot, de ses opinions; il ne les enveloppait d'aucune formule hypocrite. « Je suis matérialiste, » dit-il tout crûment dans un passage d'une de ses lettres. Je n'entreprendrai pas ici de développer ce côté de la personnalité de Jefferson; je le résumerai en peu de mots : Jefferson a été plus qu'un adversaire, un ennemi déclaré du Christianisme. Jésus-Christ n'était pour lui qu'un imposteur, les apôtres des charlatans, ses disciples des dupes; du moins affecte-t-il de dire que les fanatiques de la religion font tout pour le laisser croire.

Je n'irai pas plus loin dans cette démonstration d'un système que les biographes de Jefferson ont appelé « absurde, » et que d'autres plus indulgents se sont contentés de qualifier « d'excentricité et de folie. »

Son impiété était flagrante, et, avec cela, Jefferson avait des idées très élevées et très saines en morale; sa con-

viction dans l'immortalité de l'âme était profonde. J'en appelle à ce passage touchant d'une lettre à John Adams à propos de la mort de madame Adams :

« Les papiers publics m'annoncent, mon cher ami, l'événement fatal dont votre lettre du 10 octobre m'avait donné le triste pressentiment (1). Éprouvé moi-même à l'école de l'affliction par la destruction de tous les genres de liens dont la rupture peut déchirer le cœur d'un homme, je sais bien et je sens tout ce que vous avez souffert, tout ce que vous souffrez, tout ce que vous avez encore à endurer. La même expérience m'a appris qu'à des maux aussi profonds il n'y a de remède que le temps et le silence. Je ne risquerai pas d'aigrir votre douleur par d'inutiles condoléances; ainsi, tout en mêlant mes larmes aux vôtres, je ne dirai pas une parole là où toutes paroles seraient vaines, si ce n'est pourtant pour vous rappeler une pensée dans laquelle nous pouvons tous deux trouver quelque consolation : c'est que nous ne sommes pas loin du terme où, déposant dans le même linceul nos corps souffrants et nos peines, nous nous élèverons, dans notre pure essence, vers les amis que nous avons aimés et perdus, et où, dans les jouissances d'un amour intime, nous continuerons à les aimer, sans craindre désormais de les perdre. Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette cruelle affliction. »

Les questions religieuses ont été souvent agitées par lui dans ses correspondances; mais il les distinguait complètement des questions de morale. Dans une de ses lettres datée de 1817, et adressée à John Adams, nous trouvons ce passage qui jette un grand éclaircissement sur les opinions de Jefferson : « Le résultat de vos études de cinquante ans sur la religion, devait se résumer en quatre mots : « Sois

(1) Cette lettre de Jefferson est datée de Monticello, 13 novembre 1818.

« juste et bon, » comme tous les logogripes des prêtres
« peuvent se résumer en ces quatre autres : « *ubi panis, ibi*
« *Deus.* » Ce sur quoi nous nous accordons tous est proba-
« blement vrai; ce sur quoi il n'y a pas deux hommes plei-
« nement d'accord, est probablement faux. Un de nos
« faiseurs de biographies, qui peint les petits hommes
« comme s'ils étaient réellement grands, me demandait
« dernièrement avec une expression d'intérêt bien sincère,
« s'il devait considérer comme authentique le bruit qui
« s'était si fort accrédité dans tous les cercles sur mon
« changement de religion. Or cela supposait nécessairement
« que l'on savait quelle était, auparavant, ma religion; et
« on en jugeait apparemment par ce qu'en disaient les prê-
« tres, que je n'ai pourtant jamais pris pour confidents de
« ma croyance. Ma réponse fut : Ne parlez pas de ma reli-
« gion, elle est connue de Dieu et de moi-même. Ma vie est
« le seul témoignage que le monde puisse interroger à cet
« égard; si elle a été honnête et conforme à mes devoirs
« envers la société, la religion qui l'a ainsi réglée ne peut
« pas être mauvaise. »

Dans une autre lettre encore à John Adams, il dit :
« Jamais je ne m'unirai à Calvin pour invoquer son Dieu.
« Dans le fait il était athée, ce que je ne serai jamais... Il
« serait beaucoup plus pardonnable de nier l'existence de
« Dieu, que de l'outrager en lui appliquant les atroces attri-
« buts de Calvin. »

Les sujets de morale l'ont toujours vivement préoccupé et il y a insisté souvent, sans s'inquiéter de savoir si cette morale à laquelle il tient essentiellement, pouvait exister en réalité sans que la religion l'éclairât et la fortifiât dans les masses. Il y revient sans cesse. Dans une lettre où il traite ce sujet : *Conseils à un jeune homme sur ses études*, à l'article : *Philosophie morale*, il s'exprime ainsi : « Je crois que c'est perdre

« son temps que de suivre des leçons sur cette matière.
« Celui qui nous a créés aurait été un pauvre ouvrier, s'il
« avait fait des règles de notre conduite morale, l'objet
« d'une étude scientifique. Pour un homme savant, il y en a
« mille qui ne le sont pas ; que seraient-ils devenus ?
« L'homme était destiné à vivre en société. Il fallait que sa
« moralité fut conforme à ce but. Il a été doué en consé-
« quence d'un sentiment du juste et de l'injuste purement
« relatif à sa destination ; ce sens fait tout aussi bien partie
« de la nature que celui de l'ouïe, de la vue, du toucher ;...
« le sens moral ou la conscience tient à l'homme comme ses
« jambes et ses bras. Tous l'ont reçu, mais à un degré plus
« ou moins élevé, tout comme la force corporelle varie d'un
« individu à l'autre. » Enfin il termine cette très longue
lettre qui aborde tous les sujets par ces mots : « Je vous
« réitère le conseil de prendre beaucoup d'exercice à pied.
« La santé est la chose essentielle après la moralité. »

Cette contradiction entre l'impiété flagrante de Jefferson et la hauteur de ses vues en morale est une des plus étranges singularités de l'esprit humain.

Je voudrais, pour terminer, caractériser aussi brièvement que possible le génie de Jefferson. C'est à coup sûr une des plus vastes intelligences où toutes les branches des connaissances et des intérêts humains ont trouvé leur place.

L'œuvre écrite de Jefferson, le monument de sa pensée, ce sont ses mémoires et sa correspondance qui fut colligée et publiée en 1829 par son petit-fils Thomas Jefferson Randolph. Cette correspondance commence en 1773 et se prolonge jusqu'aux dernières années de la vie de Jefferson ; elle comprend donc un espace de près de cinquante et un ans. Ces lettres sont adressées à tous les personnages éminents de cette époque, jusqu'à l'empereur de Russie, Alexandre, qui avait consulté Jefferson sur la question du *droit des neu-*

tres. Tous les sujets y sont traités : philosophie, politique, littérature, histoire, religion, morale, critique, sciences, économie politique, finances. Cette vaste et curieuse correspondance embrasse tout : l'avenir et le présent des États-Unis, la situation si grave alors de l'Europe, la Révolution française, l'Empire, la Restauration; tout y est discuté, jugé, apprécié, sinon avec une complète impartialité, du moins avec une élévation de vue incontestable. Quelques-unes de ces lettres, tout à fait intimes, ne perdent pas cependant ce caractère d'utilité, si j'osais dire, qui fait que toutes ont pu concourir à former ce que l'on peut appeler une œuvre d'ensemble destinée à survivre à leur auteur et à lui assurer une place glorieuse parmi les lettrés, les philosophes, les savants, les hommes d'État les plus illustres qui ont captivé l'attention du monde.

Je finirai par ce jugement qu'a porté sur Jefferson M. Guizot : « Cœur ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à se prévenir et à s'irriter contre les adversaires de son parti; esprit hardi, vif, ingénieux, curieux, plus pénétrant que prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses à l'extrême, et capable de retrouver, contre le mal et le péril pressant, une prudence, une fermeté qui, venues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient peut-être prévenu. »

CHAPITRE VII.

MONROE ET SA DOCTRINE.

§ 1^{er}.

Caractère de Monroe. — Les plus illustres n'arrivent pas toujours à la présidence. — Monroe est comme Madison, le continuateur de Jefferson. — Rôle de Monroe; il répare les désastres de la guerre. — Premières années de Monroe; son entrée au service; il assiste aux combats de Haerlem, de Trenton, de Brandywine, de Germantown et de Monmouth. — Il voit le mauvais côté de l'organisation militaire des Américains. — Sa proposition à ce sujet.

Le nom de Monroe a été, pendant ces dernières années, mêlé avec éclat aux débats parlementaires de l'Amérique et aux discussions de l'Europe. Ce nom a été poussé de ce côté-ci de l'Océan par le vent des colères et des tempêtes, apparaissant aux nations du vieux continent comme une sorte d'épouvantail et de menace. Dans nos journaux et dans les conversations, Monroe a été représenté un peu trop, sans qu'on sût bien sur quelles preuves asseoir l'accusation, comme le fondateur d'une doctrine inquiétante non seulement pour l'influence sur l'Amérique des peuples maritimes européens, mais aussi pour leurs droits sur les établissements coloniaux qu'ils possèdent dans ces parages.

Monroe n'était point un homme hors ligne, quoiqu'il eût occupé de hautes fonctions publiques et dans le gouver-

nement fédéral et dans l'administration de son État, avant d'avoir été élevé par le vote de ses concitoyens, deux fois de suite, à la première magistrature de la république américaine. C'est là un fait digne de remarque que j'ai déjà signalé et qui semblera tout d'abord en dehors de l'ordre naturel, de rencontrer dans la liste déjà longue des présidents de l'Union, peu d'hommes véritablement éminents par le talent, par la capacité politique, et que la renommée même ne désignait pas à cet honneur insigne; tandis que des hommes d'un mérite vraiment supérieur, d'une popularité considérable et incontestée, se recommandant par des services de premier ordre, ont toujours été écartés avec obstination, et n'ont pas pu avoir raison devant le vote qui conduit au fauteuil présidentiel. Nous citerons entre autres Henry Clay, Calhoun, Webster, le général Cass, etc., etc.

On s'explique aisément ces contrastes et ces contre-sens dans l'histoire, lorsque les souverains et les chefs de l'État sont imposés à un pays par le droit de l'hérédité. Mais, au premier abord, on ne se rend pas compte qu'un peuple libre du choix de son chef, ait la main assez malheureuse pour appeler à le gouverner des hommes d'une illustration un peu terne et d'une capacité inférieure. Ce fait, très fréquent aux États-Unis, n'est dû à aucune des causes apparentes auxquelles l'ignorance des mœurs publiques de ce pays porterait à l'attribuer. Il n'y a là ni ingratitude, ni inintelligence de la part des masses; mais un raisonnement simple et logique que nous résumerons en ce peu de mots :

Aux États-Unis, on exige avant tout dans le premier magistrat de la fédération du bon sens et de la droiture.

C'est assez pour qu'un homme quelque peu intelligent mène à bonne fin la tâche qui lui incombe; et l'application de ces deux qualités aux devoirs de sa charge suffit quelquefois à l'illustrer sans qu'il s'en doute même. Quelques-uns

des hommes que les États-Unis ont choisis pour les placer à la tête des affaires n'avaient que des mérites ; ceux qu'ils ont écartés pouvaient avoir aussi les défauts de leurs mérites et ne point convenir, par conséquent, à la simplicité de la mission qu'ils ambitionnaient.

Parmi les présidents de l'Union on peut cependant citer quelques noms imposants et qui font exception à cette règle à peu près générale, mais non pas immuable, entre autres ceux de George Washington, de Thomas Jefferson, d'André Jackson.

Ces trois figures remarquables se détachent majestueusement et peuvent affronter hardiment les jugements de la postérité. Tous ceux qui les ont précédés ou suivis jusqu'à ce jour n'ont été qu'un reflet plus ou moins pâle de leur personne et de leur caractère ; des continuateurs et non des fondateurs.

Mais il a fallu, pour que ces trois hommes exceptionnels arrivassent au pouvoir, que la force des événements les y portât, que le courant des idées dominantes vainquît les habitudes timides et réservées des masses, dans la prévision de quelque grand pas à faire sur le terrain de l'avenir. Il vient en effet des moments au milieu des tempêtes qu'essuient les partis, où il est nécessaire que non plus seulement les plus habiles, mais les plus hardis, prennent le gouvernail.

C'est ce qui est arrivé pour Washington, pour Jefferson et pour Jackson. Aussi chacune de ces trois élections marque-t-elle une époque spéciale dans la vie politique et administrative de la république américaine du Nord.

James Monroe, comme Madison, son prédécesseur immédiat, a été, dans la sphère la plus brillante de son administration, le continuateur de Jefferson, avant tout, son écho, — sa doublure, osons le dire. Seulement, si Monroe dépasse

un peu de la tête beaucoup des autres présidents qui avaient les mêmes qualités civiques que lui, mais ni plus ni moins de talent, c'est que sous son administration se sont accomplis des événements qui avaient manqué à Jefferson pour lui fournir l'occasion de mettre en évidence des doctrines dont son successeur a assumé devant l'histoire l'écrasante responsabilité.

La justice oblige de dire aussi que Monroe est arrivé au pouvoir dans un moment critique.

Les États-Unis sortaient épuisés de leur dernière guerre avec l'Angleterre. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, tous les éléments de prospérité étaient taris à leur source. Le Trésor était vide.

La mission de Monroe fut donc, avant tout, une mission réparatrice. Il s'en acquitta à son plus grand honneur. Jefferson avait sans doute raison d'écrire plus tard : « La guerre
« avec l'Angleterre nous a laissé une dette, mais ce n'est
« pas payer trop cher le bien qu'elle nous a fait. Nous avons
« appris à fabriquer chez nous les produits qui nous sont
« nécessaires, nous avons reconnu que notre gouvernement
« est assez solide pour soutenir le choc d'une guerre, et
« même d'un schisme politique (1). »

Mais la grande difficulté était de pouvoir tirer du milieu des ruines amoncelées la preuve de cette force et de cette puissance vitale que l'illustre Jefferson n'avait plus que la peine de constater.

La seconde période de la présidence de Madison avait déjà largement réparé les désastres; mais le nom de Monroe ne doit pas rester étranger à ce premier essor de la renaissance de la prospérité publique aux États-Unis, qu'il consolida ensuite, car Monroe faisait partie, comme membre du cabi-

(1) Lettre au marquis de Lafayette (14 mars 1817).

net, de l'administration de son prédécesseur; et Madison trouva un utile concours dans ses lumières et dans la sagesse des mesures dont il prit l'initiative.

James Monroe était né le 2 avril 1759, dans le comté de Westmoreland (Virginie), État qui a fourni beaucoup d'hommes marquants à l'Union, et, en tout cas, cinq présidents : Washington, Jefferson, Madison, Monroe, John Tyler.

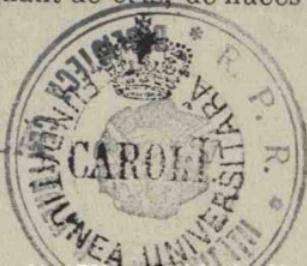
La famille de Monroe était une des plus anciennes de la Virginie. Elle datait de la colonisation de cette province, entreprise en 1607. C'est assez pour indiquer l'attachement des Monroe au sol de leur nouvelle patrie.

Le futur président n'eut pas, comme ses prédécesseurs, la gloire de prendre une part bien marquée au grand mouvement de l'indépendance des colonies, ou du moins n'y joua-t-il qu'un rôle dans l'ombre, effacé, et en rapport d'ailleurs avec son jeune âge.

Au moment où la guerre fut déclarée, Monroe achevait au collège de William et Mary ces fortes études classiques qui sont si communes en Amérique. Toute sa jeunesse s'était passée au milieu des troubles et des émotions des premières heures de l'opposition légale des colons contre les prétentions de la métropole. Au foyer de sa famille, il avait assisté aux préparatifs de la lutte, à l'âge précisément où les impressions sont les plus vives, et où le feu se met le plus facilement aux poudres de l'imagination. Il avait donc été élevé, selon l'expression d'un de ses biographes, « dans la haine de la tyrannie. »

Il avait seize ans lorsque fut publié le fameux acte du timbre. Il était tout au plus d'âge, alors, à prendre sa part dans les mascarades dont cette mesure fut l'objet. Dans les rues des principales villes, la population des femmes et des enfants suivait, en les accompagnant de cris, de huées et de

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI



sifflets, des bannières sur lesquelles était grossièrement peinte une tête de mort entourée d'ossements en croix, portant ces mots : *Le bill du timbre* ; — *Folie de l'Angleterre* ; — *Ruine de l'Amérique* !

C'était la partie comique de ce grand drame. La toile venait de se lever sur le prologue. Le côté sérieux se préparait ailleurs, dans l'intérieur des familles, dans les assemblées coloniales. Monroe ne traversa pas impunément toutes ces émotions de la lutte et de la mise en train de cette révolution qui ouvrit à son pays les portes de l'avenir.

Il avait dix-huit ans lorsqu'éclata le coup de tonnerre qui déchira les derniers liens d'affection et d'attachement entre l'Angleterre et les colonies.

Pendant que ses aînés s'en allaient à ce grand rendez-vous national où leur expérience des hommes et des choses, où la longue pratique de leurs droits, où l'éloquence de quelques-uns d'entre eux devaient opposer une si victorieuse résistance aux injustices de la métropole, Monroe quittait le collège de William et Mary, prenait le mousquet, rejoignait l'armée de Washington, et payait de son sang sa dette à cette cause de l'indépendance qui, dans le premier moment, avait excité un enthousiasme si plein d'abnégation que chacun, dans la sphère de ses idées et dans la mesure de ses forces, voulait y avoir contribué.

Monroe arriva au camp de Washington dans le moment difficile, où le général en chef se préparait à défendre New-York contre les armées anglaises. Moment difficile, en effet, signalé par de déplorables revers, dus au découragement, à l'insuffisance de l'armée et au mauvais esprit qui commençait déjà à gagner tous les rangs. Nous avons raconté précédemment ces rudes épreuves.

Monroe débuta donc dans sa carrière militaire qui ne fut pas d'ailleurs bien longue, et dans son enthousiasme patrio-

tique, par assister au spectacle navrant d'une série de revers compromettants pour le sort de l'armée, et au refroidissement des généreuses ardeurs des premiers temps. Il était à ces tristes combats de Haerlem et de Whiteplains, qu'il faudrait pouvoir oublier pour l'honneur de l'Amérique. Mais l'histoire est inflexible. Elle conserve tout, honte et gloire.

C'était là, en effet, il faut bien le reconnaître, un déplorable spectacle pour un jeune homme, fervent dans la foi qu'il professait pour la cause de la liberté et de l'indépendance de son pays. Ce spectacle aurait pu arracher d'un cœur un peu faible et prompt au désenchantement la dernière illusion et la dernière espérance. Mais Monroe était officier dans les milices de la Virginie, et l'on a vu, par les récits que nous en avons donnés plus haut, que les officiers se conduisirent héroïquement devant la couardise de leurs troupes. Au lieu de se décourager, Monroe sentit toute l'importance de la mission réservée aux hommes de sa sorte. Il ramassa toute son énergie; et, si son enthousiasme se trouva quelque peu refroidi, la réflexion remplit les vides qu'avait laissés dans son âme le départ des illusions.

Un contemporain de Monroe a raconté que le jeune officier avait été si vivement impressionné de l'attitude physique et morale de Washington, dans cette occasion, qu'il conçut pour lui cette admiration exaltée et cette estime profonde qu'il lui témoigna toujours, et alors même que ses principes le mirent en opposition directe avec la politique du général.

Mais Monroe trouva, à quelque temps de là, à reprendre sa revanche de Haerlem et de Whiteplains, dans le combat de Trenton où il se conduisit avec une très grande bravoure.

Jared Sparks, que j'ai cité si souvent, rapporte que vingt-trois officiers anglais et un millier de soldats y furent

faits prisonniers ; six pièces de canon et un assortiment complet d'armes furent les trophées de la victoire. Les pertes, du côté des Anglais, s'élevèrent à huit officiers tués, dont le colonel Ralph, un des plus braves militaires de l'armée, et une trentaine de soldats. « Les Américains, continue le « même auteur, eurent deux hommes tués et deux autres « moururent de froid. Le capitaine William Washington « qui se distingua plus tard dans la même guerre, comme « officier de cavalerie, et le lieutenant Monroe qui fut depuis « président des États-Unis, furent blessés en attaquant avec « bravoure et succès l'artillerie de l'ennemi. »

La blessure de Monroe fut assez grave ; il en ressentit les atteintes à plusieurs reprises, et sa mort a été causée par des accidents qui lui en survinrent.

La conduite de Monroe à la bataille de Trenton, lui valut le grade de capitaine d'infanterie. Il fit, en cette qualité et comme aide de camp du général lord Stirling, la campagne de 1777, et se distingua aux trois batailles de Brandywine, de Germantown et de Monmouth.

Washington qui avait remarqué les qualités militaires de Monroe, lui donna, comme colonel, la mission de lever dans la Virginie un régiment dont il prendrait le commandement. Ce projet échoua complètement devant le mauvais vouloir et la résistance de la législature de cet État. Cet échec ne manqua pas de produire sur Monroe une assez vive impression. Les embarras qu'il éprouva en ce moment, alors que le pays avait évidemment besoin du dévouement de tous ses enfants, et demandait de ces sacrifices devant lesquels le patriotisme ne devait pas reculer, influèrent, sans nul doute, sur les mesures que plus tard, comme ministre sous l'administration de Madison, il proposa pour faire face aux exigences de la guerre avec l'Angleterre. Il savait par expérience que les formes des institutions américaines pouvaient, dans

un cas donné, priver le pays de ses plus précieuses ressources.

A cette époque, il proposa donc d'élever de soixante mille à cent mille hommes au moyen d'une espèce de *conscription*, l'armée décrétée par le Congrès.

Ce mot, ou quoi que ce soit qui pouvait y ressembler, froissa le sentiment national. C'était jeter sur la conscience de ses devoirs dont chaque citoyen de l'Union a la prétention d'être profondément pénétré, des doutes injurieux. Monroe avait joué sa popularité sur cette proposition. Il était candidat à la présidence. On ne lui dissimula pas que sa candidature était engagée sur le maintien ou le retrait de l'acte. Monroe, c'est une éclatante justice qu'il faut lui rendre, n'hésita pas à sacrifier son ambition à une mesure rigoureuse, mais qu'il considérait comme salutaire et indispensable au pays.

Heureusement la paix vint. Il ne fut pas nécessaire de recourir à ce parti extrême, et Monroe reconquit sa place dans les affections de la nation.

Les questions relatives à l'armée ont toujours été très délicates aux États-Unis. Le lecteur a vu quelles appréhensions le Congrès et le pays avaient montrées au sujet de l'armée de l'Indépendance. Même en des moments aussi difficiles où le salut de la patrie naissante exigeait des sacrifices et une confiance absolue, l'opinion publique était hostile à l'organisation d'une armée régulière. Tous les efforts dans ce sens, tentés depuis lors, ont été également impuissants. Monroe se souvenait de ce qu'il avait vu; il avait médité les paroles pleines de bon sens que Washington avait dites et écrites en maintes occasions sur ce sujet. Il n'est donc pas surprenant que, portant la responsabilité d'événements d'une extrême gravité, il n'ait rien négligé pour constituer une armée américaine capable de résister

dans une guerre où les Anglais avaient une si grande revanche à prendre.

Au dernier recensement l'effectif de l'armée régulière des États-Unis était évalué à 14,000 hommes et celui des milices à plus de 3 millions. « Cet effectif, dit un publiciste américain, est immense (il s'agit de la milice); mais au commencement d'une guerre, il ne serait d'aucune utilité. Il n'y a eu en fait aucun pays dans le monde moins défendu et moins préparé à la guerre que les États-Unis; mais aussi quand ils sont une fois soulevés, aucune nation n'est plus formidable pour ceux qui tenteraient d'envahir ses frontières. Au début des hostilités, les États-Unis ont tout à organiser, car quoique les Américains soient propres à faire de bons soldats, encore faut-il qu'ils soient enrôlés et disciplinés. A l'ouverture d'une guerre, il ne serait pas impossible à un détachement de 30,000 hommes bien organisés de traverser toute l'étendue des États depuis le Maine jusqu'à la Georgie; mais aussi il est presque certain que pas un n'en sortirait; car durant cet intervalle, on aurait eu le temps de soulever, d'exciter, d'armer et de discipliner le peuple, et alors, sans parler de sa bravoure, il pourrait accabler par le nombre une armée quatre fois plus forte que celle ci-dessus mentionnée. »

Il y a du vrai dans les observations qui précèdent; mais il ne faut pas oublier que les enthousiasmes militaires qui ne sont pas soutenus par une armée régulière ont peu de durée; que le succès les enflamme, mais que la moindre défaite les abat. Monroe avait assisté à ce spectacle navrant; il avait appris à s'en défier.

Quoi qu'il en soit, les Américains tournent dans un cercle vicieux. Ils ont raison, au point de vue du maintien et du respect de leur liberté de proscrire de la société l'élément militaire, et de ne lui accorder aucune prépondérance; mais

ce système est incompatible avec l'idée de la guerre qui doit être toujours dans les prévisions humaines. Le seul courage individuel ne constitue pas les bonnes et fortes armées; il faut y ajouter la discipline, la pratique des camps, l'esprit de soumission, toutes choses inconnues aux Américains et incompatibles avec leur caractère. Toutes les fois que ce peuple se trouvera aux prises avec quelque danger menaçant son indépendance nationale, il passera par les mêmes épreuves qu'il a subies déjà deux fois. Et je ne sais s'il devra toujours faire fonds sur ce patriotisme et sur cet enthousiasme qui, deux fois, ont sauvé les États-Unis. En tout cas, aujourd'hui, autant qu'à l'époque de Monroe et au temps de Washington, l'esprit national des Américains est formellement opposé à l'organisation d'une armée permanente.

Revenons à la biographie personnelle de Monroe.

§ 2.

Monroe quitte le service. — Il entre au barreau. — Il a une mission en France. — Il est choisi comme ministre par Madison. — Il se ruine au profit du pays. — Il s'occupe exclusivement des affaires de son État. — Il négocie l'acquisition de la Louisiane. — Importance de la Louisiane pour les États-Unis.

A la suite de son échec, devant la législature virginienne, dans la mission que lui avait confiée Washington, Monroe se trouva sans emploi. Il renonça alors à la carrière militaire et se mit à étudier le droit. Il interrompit encore une fois ses études pour s'enrôler, en simple volontaire, dans un corps d'armée chargé de repousser une invasion dont le territoire de la Virginie était menacé; puis il reprit ses travaux pacifiques qu'il quitta de nouveau pour s'engager dans l'armée d'un des États du Sud, et revint prendre définitivement le livre des lois à la page où il avait placé le signet.

Ces sortes de contrastes sont fréquents aux États-Unis. L'officier, au retour des camps, laisse facilement l'épée, puis la reprend, puis la quitte encore, d'un mois, d'une année à l'autre, remplissant les intervalles par l'exercice de quelque profession complètement en opposition avec le métier de soldat. Aussi la quantité de colonels, de généraux, de capitaines, momentanément avocats, juges, médecins, est-elle innombrable aux États-Unis.

Ici commence pour Monroe une carrière toute nouvelle. Il entre dans la vie politique et administrative par son élection aux fonctions de membre de la législature de la Virginie (1782), puis du conseil exécutif de l'État. Il avait alors vingt-quatre ans. Dès l'année suivante, il est envoyé comme représentant de la Virginie au Congrès continental où il combat vigoureusement la constitution d'alors, impuissante à assurer l'avenir du pays. Son mandat législatif expirant en 1786, il ne put assister aux débats relatifs à la constitution de 1787, celle qui existe aujourd'hui. Mais, élu par son État membre de la commission chargée d'en présenter l'adoption au vote du peuple, il se prononça énergiquement contre cette constitution qui ne paraissait pas aux hommes de son parti, faire une part assez large au gouvernement individuel des États.

Cette mission remplie, Monroe manifesta l'intention formelle de rentrer dans la vie privée, et de se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession d'avocat.

Il venait d'épouser une personne remarquablement belle, miss Kortright, qui fit une certaine sensation à Paris et à Londres, lors des voyages de Monroe dans ces deux capitales. C'était, disait-on, sous l'influence de sa jeune femme, peu ambitieuse des agitations de la vie politique, que Monroe avait pris cette détermination de retraite. D'un autre côté, il y avait de sa part un peu de dépit de n'avoir point été élu sénateur au Congrès, poste qu'il avait recherché avec une certaine ardeur. Il y parvint cependant (1790), et siégea jusqu'en 1794, en opposition ouverte avec la politique de Washington qui le choisit néanmoins (mai 1794) pour occuper à Paris le poste de ministre plénipotentiaire, en remplacement de Morris dont le gouvernement français avait instamment demandé le rappel.

Morris avait outrepassé les réserves de la politique de

Washington dont l'intention était d'observer la plus stricte neutralité devant les événements qui s'accomplissaient en Europe et au sein de la société française. Morris avait déplu à Paris par sa froideur et un peu aussi par la causticité de son esprit. Monroe, lui, tomba dans l'exagération contraire. Il se laissa aller aux chaleurs des doctrines de son parti. Jefferson qui en était en Amérique la plus haute représentation, s'étant séparé de Washington, Monroe fut rappelé. Ses torts les plus graves, ceux du moins qui justifèrent sa disgrâce, furent de n'avoir point soutenu, comme il convenait, un traité qu'il avait mission de préparer entre la France et les États-Unis. De cet acte devait nettement sortir la neutralité absolue que la République américaine entendait observer au milieu des conflits qui agitaient l'Europe. Monroe, qui n'était point partisan de ce traité, s'était peu hâté de donner au gouvernement français les explications qu'il avait reçu ordre de lui présenter.

A son retour aux États-Unis, Monroe publia une brochure assez vive et même acerbe dans laquelle il prétendait se justifier, mais où il laissait percer, sous chaque mot, son opposition bien arrêtée et bien décidée à la politique de Washington, tout en faisant les réserves les plus loyales en ce qui concernait l'admiration et le respect qu'il avait voués à ce grand homme.

Monroe crut devoir, de ce moment, se retirer du mouvement de la politique générale, d'autant plus que le successeur de Washington, John Adams, s'était placé sur le même terrain que son illustre prédécesseur dont il était appelé à continuer les idées en les affaiblissant.

Monroe se retrancha sur le terrain plus étroit et plus obscur des affaires de son État. Il fut d'abord élu membre de la législature, puis gouverneur de la Virginie, poste qu'il conserva jusqu'en 1803.

Jefferson, appelé à la présidence, en 1801, chercha des auxiliaires à sa politique, dans les hommes qui l'avaient embrassée avec le plus de chaleur et d'intelligence. Madison, son successeur futur, prit le ministère, et Monroe reçut une mission qui convenait mieux à ses doctrines et à ses principes qui souriaient assez à Jefferson. Il en avait jeté les bases, d'abord pendant cette ambassade à Paris d'où il fut rappelé, et dans une autre circonstance antérieure, alors qu'il était membre du Congrès continental.

À cette époque, l'Espagne, qui possédait une grande partie du territoire de la Louisiane, avait sollicité le droit de libre navigation sur le Mississipi. Monroe s'y était énergiquement refusé, un peu même contre l'opinion des États intéressés dans cette question.

Il avait été guidé, alors, par la pensée qu'il gênerait ainsi la domination espagnole dans un pays que les États-Unis convoitaient déjà, et aussi par l'irritation qu'il éprouvait de voir à côté du sol indépendant de l'Amérique du Nord, et sur ses frontières mêmes, l'influence d'une nation européenne.

C'étaient là, aux yeux de Jefferson, des titres suffisants pour confier à Monroe la double mission de traiter, avec la France et l'Espagne, la cession aux États-Unis de la Nouvelle-Orléans et du territoire de la Louisiane.

Quinze jours suffirent à Monroe pour terminer, à Paris, l'acquisition de la Nouvelle-Orléans, moyennant une somme de 15 millions de dollars (75 millions de francs), que les États-Unis s'engagèrent à payer à la France; celle-ci stipula de son côté que, pendant douze ans, les marchandises françaises et espagnoles seraient introduites, franches de droits, à la Nouvelle-Orléans.

C'était une première victoire que Monroe remportait dans son système; c'était un triomphe positif pour sa politique et celle de son illustre patron.

Jefferson attachait en outre un grand prix à cette annexion de la Louisiane aux États-Unis. Il s'exprimait ainsi à ce sujet, dans une lettre adressée au docteur Priestley (20 janvier 1804) :

« Depuis longtemps je considérais la Louisiane comme un
« point orageux de notre horizon, où devait tôt ou tard
« éclater une tempête, et le public ne sait pas jusqu'à quel
« point la catastrophe était imminente. »

La catastrophe dont parle Jefferson dans cette lettre était tout simplement une rupture inévitable avec la France et une alliance avec l'Angleterre; car il est certain que la position de la France à l'embouchure du Mississipi embarrassait considérablement les États-Unis.

Voici comment il s'exprimait à ce sujet dans une dépêche du 18 avril 1802, à M. R. Livingston, ambassadeur à Paris :

« La cession de la Louisiane et des Florides à la France
« (par l'Espagne), produit aux États-Unis l'impression la
« plus pénible. Cet événement menace de bouleverser toutes
« les relations des États-Unis, et de faire époque dans
« notre direction politique. De toutes les nations puissantes,
« la France était celle qui jusqu'ici nous présentait le moins
« de points sur lesquels il put s'élever des conflits, et le plus
« de points au contraire à l'égard desquels nos intérêts
« fussent communs. Aussi avons-nous toujours considéré ce
« peuple comme notre ami naturel, comme celui avec lequel
« nous ne pouvions jamais avoir d'occasion de différends;
« nous regardions ses succès et ses revers comme s'ils eus-
« sent été les nôtres. Il y a sur le globe un seul territoire dont
« le possesseur est notre ennemi naturel et habituel; c'est
« celui de la Nouvelle-Orléans, à travers lequel les pro-
« duits des trois huitièmes de notre pays doivent passer
« pour trouver leurs débouchés; produits que la fertilité du

« sol doit élever bientôt à la moitié de notre production
 « totale, en même temps que la population s'accroîtra dans
 « une proportion semblable. La France en se plaçant ainsi
 « à nos portes, prend une attitude provoquante que n'avait
 « pas l'Espagne en raison de ses dispositions pacifiques et
 « de son état de faiblesse. Le jour où la France prendra
 « possession de la Nouvelle-Orléans sera le terme fatal de
 « sa puissance maritime. Ce jour scellera l'union de deux
 « peuples que leur alliance maintiendra en pleine posses-
 « sion de l'Océan. Dès cet instant, il faut que nous nous joi-
 « gnions à la nation et à la flotte britannique. »

Dans la lettre au docteur Priestley, dont nous avons cité plus haut un passage, Jefferson s'exprimait encore comme suit :

« Pour nous sauver de l'ouragan, il fallait que nous pré-
 « sentassions un exposé sincère et amical des causes et des
 « effets qu'elles devaient produire, et que de son côté, Bona-
 « parte eut assez de bon sens pour comprendre que cet
 « enchaînement était inévitable et changerait la face du
 « monde. Je ne pensais pas qu'il cédât avant que la guerre
 « vint à éclater entre la France et l'Angleterre, et mon
 « espoir était de pallier et de patienter jusque-là, à moins
 « que MM. Ross, Morris, etc., ne fussent parvenus à ame-
 « ner avant cette guerre une rupture prématurée entre la
 « France et nous. Je ne croyais pas le dénouement fort éloi-
 « gné; mais j'avoue qu'il est arrivé plus tôt que je ne m'y
 « attendais. Bonaparte pouvait avoir un bon sens assez juste
 « pour comprendre, même avant que la guerre ne fut
 « imminente, jusqu'à quel point la série de faits que nous
 « lui prédisions était nécessaire et inévitable, et c'était une
 « chose qu'il était de notre devoir de tenter; mais la per-
 « spective d'une rupture immédiate précipita la conclusion
 « de l'affaire. »

« Le dénouement a donc été heureux, » continue Jefferson dans la même lettre, « et je regarde, je l'avoue, la duplication de la surface sur laquelle doit désormais s'étendre un gouvernement libre et économique tel que le nôtre, comme un accroissement assuré à la masse de bonheur des générations à venir. »

Bonaparte, premier consul, en stipulant les avantages que j'ai cités plus haut en faveur des marchandises de provenance française, adressa ces paroles aux plénipotentiaires chargés de la négociation :

« Faites savoir aux populations de la Louisiane que nous regrettons de nous séparer d'elles ; que nous avons stipulé en leur faveur tous les avantages qu'elles pouvaient désirer, et que la France, en les leur garantissant, leur assure le plus grand de tous. Elles n'auraient jamais prospéré sous aucun gouvernement européen, autant qu'en devenant un peuple indépendant. Mais alors que les Louisianais jouiront des privilèges de la liberté, qu'ils se souviennent toujours qu'ils sont des Français, et qu'ils conservent pour leur mère-patrie cette affection qu'inspire une commune origine. »

Aucune des idées contenues dans ces paroles du premier consul n'a manqué de se réaliser de tous points.

Jefferson attachait de très grands résultats à la possession de la Louisiane. Dans une lettre du 12 août 1803, il combat la pensée que l'on avait eue de vouloir échanger une portion du vaste territoire de la Louisiane d'alors, contre les Florides. « Nous aurons les Florides sans cela, » disait Jefferson ; « et je ne voudrais accorder à aucune nation un seul pouce des eaux du Mississipi, parce qu'il me paraît de la plus grande importance pour notre tranquillité, que nous conservions le droit exclusif de naviguer sur ce fleuve et de n'y admettre aucune autre nation que, comme dans les

« eaux du Potomac et de la Delaware, avec notre consentement et sous notre police. »

Les fédéralistes, selon Jefferson, redoutaient qu'une si grande étendue de territoires n'amènât une séparation forcée. Quoiqu'une combinaison semblable lui parut dépendre de tant de circonstances impossibles à prévoir « qu'il était difficile d'établir aucun calcul sur une chance de cette nature, » Jefferson l'acceptait franchement. Il devait, dans son opinion, exister plus de liens d'affinité entre les nouveaux États limithrophes du Mississipi et les États-Unis, qu'entre ceux-ci et des puissances européennes maîtresses des rives du fleuve.

Jefferson ne pouvait mieux reconnaître le service rendu par Monroe, et au pays et à son système de politique, qu'en lui confiant une autre mission diplomatique à Londres. Mais Monroe ne fut pas aussi heureux cette fois. Le traité qu'il négocia avec l'Angleterre fut refusé par Jefferson, sans même que celui-ci crût devoir le soumettre au Sénat. Monroe s'en trouva profondément blessé, et il s'ensuivit entre eux un grand refroidissement qui avait aussi une autre cause. Monroe accusait Jefferson, dont le mandat présidentiel touchait à son terme, de soutenir publiquement la candidature de Madison, au lieu de la sienne, de l'avoir écarté en l'envoyant en mission, puis d'avoir affaibli ses chances de succès en se dispensant de faire même examiner par le Sénat le traité conclu par lui. Jefferson, indécis au contraire entre ses deux amis qui tous deux avaient, à ses yeux, des titres égaux, avait déclaré vouloir rester neutre.

Quoi qu'il en soit, Monroe se rallia patriotiquement à la majorité, et prêta son appui à l'élection de Madison (1809).

Deux ans après, il fut appelé au poste de secrétaire d'État, qu'il conserva pendant toute l'administration de Madison. Plus tard il joignit à ce titre celui de ministre de la guerre.

Dans ces deux postes, également difficiles pendant la période de guerres et de malheurs intérieurs qui pesa sur les États-Unis, Monroe donna les preuves du plus grand dévouement et du patriotisme le plus pur et le plus éclairé.

Un fait, rare à coup sûr dans la vie des hommes politiques de tous les pays, mérite d'être cité, car il fait le plus grand honneur au caractère élevé et au désintéressement de Monroe. En 1814, au moment du siège de la Nouvelle-Orléans par les Anglais, le Trésor épuisé ne pouvait plus faire face aux dépenses de l'armée. Monroe, à bout de ressources, n'hésita pas à engager son crédit personnel pour procurer de l'argent au pays. Bien que ces sommes lui eussent été restituées, à la longue, il se trouva pendant longtemps fort obéré; et en 1825, il quitta la présidence pauvre et très endetté.

§ 3.

Monroe à la hauteur de ses fonctions. — Il est élu président. — Sa correspondance avec Jefferson. — Soulèvement des colonies espagnoles contre la métropole. — Occasion pour Monroe d'émettre sa doctrine. — Le principe de cette doctrine fondamentale appartient à Jefferson.

Si la guerre exige le développement et les preuves d'une grande énergie pour lui faire face, le retour de la paix ne demande pas moins de vigueur et de talent pour réparer les désastres. Les mêmes hommes ne sont pas toujours aptes également à tenir le pouvoir dans ces deux conditions. Monroe, lui, fut à la hauteur de ces deux missions. Autant il montra d'énergiques qualités pendant la guerre, autant il trouva de ressources en son esprit pour assumer la lourde responsabilité que la paix faisait peser sur lui.

Aucun président n'avait été mieux secondé dans son administration que Madison le fut par Monroe, qui trouva enfin la récompense légitime de ses services dans son élévation à la présidence, en 1816, pour entrer en fonctions le 4 mars 1817. Il fut élu par cent quatre-vingt-trois voix sur deux cent vingt-un votants.

Monroe avait été porté au pouvoir par le parti républicain, ou antifédéraliste, avec lequel il avait toujours marché, et qui avait soutenu Jefferson et Madison. Le succès de Monroe fut pour Jefferson, avec qui il s'était réconcilié franchement, un grand sujet de joie personnelle et de satisfaction politique. Jefferson écrivait à Lafayette, le 14 mars 1817 : « L'élection de Monroe n'est pas une circonstance de peu d'in-

« fluence sur notre félicité. » Plus tard, en 1823, dans une lettre adressée à Monroe lui-même, il s'exprimait ainsi : « Il faut que j'aie joué de malheur, moi qui n'avais pas été à Bedford de toute cette année, pour choisir le moment de mon voyage juste à l'époque de votre dernière visite dans nos environs. La perte a été tout entière pour moi, car les courtes entrevues que j'ai avec vous *rectifient d'ordinaire mes vues politiques*, m'apprennent où nous en sommes, et *me remettent dans la bonne voie*. Je ne puis guère vous offrir en échange que des idées de journaux, et en petit nombre encore ; car je ne lis qu'une seule feuille et même fort à la hâte. Horace et Tacite me paraissent des écrivains si supérieurs à tous les champions de gazettes, que je les quitte avec répugnance pour ces derniers. »

Monroe, à la date de cette lettre, était président. Le ton sur lequel elle est écrite pourrait donc faire soupçonner Jefferson de flatterie, si l'on ne savait que ce caractère altier et indépendant était le moins courtisan qu'on pût imaginer. Mais il est évident que certaines expressions de cette lettre impliquent tout au moins une idée de courtoisie très marquée ; elles cachaient surtout un piège. Car il n'est douteux pour personne que Monroe, loin de rectifier les vues de Jefferson, recevait de lui, au contraire, des inspirations et des conseils dans les occasions difficiles. Dans cette même lettre, dont je viens de citer un passage, Jefferson lui disait : « Je ne puis vous donner que des lieux-communs sur la question que vous me proposez, savoir : si nous pouvons, en quelque matière que ce soit, prendre, en faveur de la liberté, une attitude plus prononcée qu'auparavant. Je ne puis vous apporter que le denier de la veuve, et je ne l'offre que parce que vous *l'exigez*. »

Pour terminer, Jefferson s'exprimait ainsi : « En me hasardant à vous communiquer ces idées rudes et mal digérées

« sur des choses qui sortent de la sphère de mes connaissances, j'espère que vous voudrez bien vous rappeler que c'est à *votre demande*, et avec aussi peu de confiance dans mon opinion que vous y trouverez de profit. »

C'était plus de modestie qu'il ne convenait à Jefferson d'en avoir; mais cette modestie était de l'habileté. Il savait se faire demander ces conseils, et s'assurait ainsi l'influence positive, quoique latente, qu'il exerça sur l'administration de ses deux successeurs, Madison et Monroe.

Jefferson avait travaillé pendant vingt ans à l'avènement au pouvoir du parti et des idées dont il était le chef et le représentant. Il se faisait un devoir et un honneur d'en continuer le triomphe inauguré par sa présidence, dans la personne de ses deux lieutenants les plus dévoués.

Je ne sais si Monroe, — mais cela n'est pas probable, — consulta Jefferson sur la conduite qu'il tint envers le parti opposé au sien, au moment où il prit possession du pouvoir. Le général Jackson, qui était son ami, lui écrivit une lettre très belle et très digne, pour lui conseiller de mettre fin aux divisions des partis, en s'entourant d'hommes capables choisis dans les deux camps. Monroe s'y refusa obstinément, et n'appela aux fonctions publiques que des démocrates. Il avait oublié la lettre que Jefferson lui avait écrite en 1801 (1), et qui contenait un plan de conduite si noble et si pratique à l'égard des partis. Il avait oublié encore la loyauté de Washington l'appelant, lui personnellement, à des postes éminents et enviés, alors même que les dissidences politiques les plus profondes les séparaient! Il obéit aveuglément à ses passions, à ses rancunes et à ses amitiés personnelles.

La première période de la présidence de Monroe fut con-

(1) Lettre au colonel Monroe, 7 mars 1801.

sacrée, comme je l'ai dit, à réédifier ce que la guerre avait renversé. Lourde tâche, dont il s'acquitta glorieusement. Il trouva, pendant ces quatre années si bien remplies par son dévouement aux intérêts de la politique intérieure, l'occasion d'agrandir le territoire de l'Union par l'acquisition de la Floride, à moitié conquise déjà par un coup de tête du général Jackson vivement blâmé en apparence, très approuvé au fond et peut-être même encouragé. On se souvient que Jefferson avait dit : « Nous aurons ces Florides. »

Jusque-là, aucun fait ne s'était passé qui pût donner à l'administration de Monroe ce caractère exceptionnel qu'on lui a attribué. Mais une occasion solennelle — la révolution des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud — entoura tout à coup la politique extérieure des États-Unis de difficultés inusitées, et la força à se dessiner nettement, telle que la posa Monroe, avec l'appui de ses amis. Sa seconde présidence à laquelle il fut appelé par l'unanimité des suffrages, moins une voix — fait qui ne s'était pas renouvelé depuis Washington, — eut donc un aspect tout différent de la première.

Au moment du soulèvement de l'Amérique espagnole, Henry Clay, qui était *speaker* (président) de la chambre des représentants, proposa une motion ayant pour objet de féliciter ces colonies de leurs efforts à s'affranchir du joug de la métropole. Monroe, dans son adresse au congrès, fut plus sage, et parla au contraire en termes précis et énergiques d'une neutralité complète.

« Quant aux colonies existantes ou aux dépendances des puissances européennes, disait-il, nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas dans leurs affaires. »

Mais toute la doctrine de Monroe et du parti qu'il repré-

sentait se trouver résumée dans les lignes suivantes de son message :

« Nous devons à notre bonne foi et aux relations amicales
« qui existent entre les puissances alliées et les États-Unis
« de déclarer que nous considérerions toute tentative de
« leur part d'étendre leur système à quelque partie de cet
« hémisphère, comme dangereuse pour notre tranquillité et
« notre sûreté. »

M. de Pradt disait de ce message : « Un discours de
« cette nature n'est pas un simple discours, ni l'accom-
« plissement d'une simple formalité d'usage, accompagnée
« de formules convenues, c'est de plus un grand événe-
« ment (1). »

C'était, en effet, un grand événement qui renforçait d'ailleurs des déclarations analogues que venait de faire l'Angleterre, en 1822, sous le ministère Canning, à propos de l'intervention française en Espagne, ce qui avait conduit la Grande-Bretagne à ne vouloir point prendre part aux travaux du Congrès de Vérone.

Le gouvernement anglais ne se contenta pas de protester contre l'entrée de l'armée française sur le territoire espagnol. Tout en conservant une stricte neutralité dans ce conflit, il déclara que si une puissance quelconque intervenait dans les hostilités de l'Espagne contre ses colonies, « une
« pareille intervention, manifestée par simple menace ou
« par un commencement d'exécution, serait considérée
« par l'Angleterre comme un motif suffisant pour recon-
« naître sans délai l'indépendance des colonies espa-
« gnoles. »

Cette déclaration de M. Canning, fut ratifiée par le cabinet américain, lequel déclara que « toute tentative faite par les

(1) *L'Europe et l'Amérique en 1822 et 1823*, par M. de Pradt, archevêque de Malines.

« puissances européennes alliées pour étendre leur système
 « politique spécial au continent américain, serait considérée
 « comme un acte hostile et dangereux pour la paix et la
 « sécurité des États-Unis. »

Le ministère anglais s'associa à cette doctrine, que le président Monroe précisa en ces termes dans son message du 2 décembre 1823 :

« Notre politique à l'égard de l'Europe restera ce qu'elle
 « a été pendant la longue période des guerres qui viennent
 « d'agiter cette partie du monde. Nous nous sommes donné
 « pour règle de conduite de n'intervenir dans les affaires
 « intérieures d'aucune puissance, — de considérer les gou-
 « vernements de fait comme des gouvernements légitimes;
 « — de donner satisfaction à toutes les exigences légi-
 « times, et de ne souffrir aucune iniquité. Mais, pour ce
 « qui concerne les continents d'Amérique, les circonstances
 « sont bien différentes. Il est impossible que les puissances
 « alliées étendent leur système politique à une partie quel-
 « conque de ces continents sans compromettre notre paix
 « et notre bonheur. Nous ne croyons pas que nos frères du
 « Sud, s'ils avaient la liberté de leur choix, s'y soumettraient
 « volontairement. Nous ne pouvons donc voir avec indiffé-
 « rence une intervention de cette nature se produire sous
 « une forme quelconque. »

Cette doctrine dont on a voulu faire un crime aux États-Unis est une simple mesure de police politique si j'osais dire. Les gouvernements du vieux continent ont adopté un système de surveillance mutuelle, qu'ils ont appelé l'équilibre européen; des alliances basées sur des affinités plus ou moins réelles et sur des besoins ont constitué la force de la plupart d'entre eux; la neutralité déclarée et acceptée de certains territoires est la garantie de tous et équivaut à des frontières infranchissables. Tout cela est très bien pour

sauvegarder ouvertement les États contre l'invasion brutale et secrètement contre la propagande de certaines idées. N'est-il pas tout aussi national, tout aussi simple, tout aussi logique que les États-Unis maîtres à eux seuls d'une partie du nouveau continent le défendent ainsi que le continent immédiatement voisin contre l'invasion des puissances européennes ? Il ne peut pas y avoir d'équilibre américain, un seul peuple est dans la balance ; ce peuple se défend personnellement, voilà toute la question ; et en s'opposant à l'invasion des autres États américains, il protège ses propres frontières. Au lieu de le faire à l'aide de traités solennellement acceptés comme en Europe par toutes les puissances européennes, il le fait au moyen d'un principe qui devient le code de la politique américaine. Dégagée de toutes les calomnies qu'on a entassées autour d'elle, cette fameuse doctrine de Monroe se réduit à ces mots : « Les Américains ne veulent pas se mêler des affaires de l'Europe ; mais ils demandent la réciprocité. » Pourquoi l'Europe ne ferait-elle pas la même déclaration ?

Les parties du message de Monroe que je viens de citer n'étaient que l'écho des insinuations et des opinions bien autrement explicites de Jefferson, qui écrivait à Monroe (11 juin 1823) : « Les possessions que les nations de l'Europe « avaient dans l'une et l'autre Amérique, sont sur le point « de leur échapper, de façon que nous ne pouvons manquer « d'être bientôt débarrassés de leur voisinage. »

Dans une autre lettre également adressée à Monroe (24 octobre 1823), il lui disait : « Notre maxime fondamentale « doit être de ne jamais nous laisser entraîner dans les que- « relles qui troublent l'Europe ; la seconde, de ne pas souf- « frir que l'Europe se mêle des affaires de ce côté-ci de « l'Atlantique. L'Amérique, au nord comme au sud, a des « intérêts tout à fait distincts de ceux de l'Europe, et qui lui

« appartiennent en propre. Il faut donc qu'elle ait un sys-
« tème à elle, et séparé de celui de l'ancien continent... Je
« pourrais donc souscrire en toute sincérité à la déclara-
« tion que nous n'aspirons à l'acquisition d'aucune des colo-
« nies espagnoles; que nous ne susciterons aucun obstacle
« à tout arrangement pacifique entre elles et la mère-patrie;
« mais que nous nous opposerons de tous nos moyens à
« l'intervention armée de toute autre puissance agissant
« comme auxiliaire, comme stipendiée, ou sous tout autre
« prétexte ou toute autre forme; et que nous nous oppose-
« rons de même aux entreprises d'une puissance quelconque
« qui tenterait de s'en emparer à titre de cession, de
« conquête ou d'acquisition, de quelque genre que ce
« soit. »

Tout le système de Jefferson se trouve encore résumé dans un passage d'une lettre à William Short. Après avoir insisté sur l'existence d'une politique américaine distincte et indépendante de celle de l'Europe, il ajoute : « Le jour n'est
« pas éloigné où nous pourrons exiger qu'un méridien con-
« ventionnel partage l'Océan qui sépare les deux héli-
« sphères, de façon qu'aucun canon européen ne se fasse
« entendre en deçà, ni aucun canon américain au delà de
« cette ligne. »

En rappelant ainsi les opinions de Jefferson, nous avons voulu prouver de nouveau l'influence directe qu'il exerçait sur Monroe, et montrer que ce dernier avait, en définitive, assumé devant l'histoire la responsabilité d'une politique dont il n'avait été que l'écho affaibli et prudent.

Avec Monroe comme avec Madison, ce fut encore Jefferson qui gouverna l'opinion publique. On peut donc dire que l'influence de celui-ci se prolongea au delà du terme de son double mandat; elle dura le temps de son opposition à la politique de Washington, les huit années de sa propre pré-

sidence, et les seize années des deux présidences de Madison et de Monroe. C'est en quoi il ne faut pas hésiter à considérer Jefferson comme le véritable représentant, et nous le répétons, comme le véritable fondateur de la République américaine.

§ 4.

Voyage de Lafayette en Amérique pendant la présidence de Monroe. — Réception triomphale de Lafayette. — Sa visite au tombeau de Washington. — Son entrevue avec Jefferson. — Dernières années de la vie de Monroe. — Exhumation de ses restes. — Justice tardive.

Un fait qui produisit une grande sensation en Amérique signala la dernière année de la présidence de Monroe (1824), fut le voyage aux États-Unis de Lafayette. Le général alla revoir ce pays qu'il avait vu, quarante-sept ans auparavant, en proie aux désolations de la guerre ; il le retrouvait plein de force et d'avenir et en pleine prospérité. Lafayette dut éprouver, en posant le pied sur le sol des États-Unis, la joie que ressent un père à embrasser un fils dont il s'est séparé enfant et qu'il rencontre homme, cherchant dans ses traits, dans ses gestes, dans sa parole quelque chose de sa voix, de ses mouvements et de sa physionomie de jadis, pieusement conservés dans ses souvenirs, mais dont l'âge n'a plus rien laissé.

La Chambre des Représentants et le Sénat des États-Unis avaient adopté à l'unanimité la résolution suivante : « Le
« général Lafayette ayant exprimé le désir de visiter ce
« pays, le président sera chargé de lui communiquer l'assu-
« rance de l'attachement affectueux et reconnaissant que lui
« conservent le gouvernement et le peuple des États-Unis ;
« et de plus, en témoignage de respect national, le prési-
« dent tiendra à sa disposition un vaisseau de l'État et invi-
« tera le général à y prendre passage aussitôt qu'il aura
« manifesté l'intention de se rendre aux États-Unis. »

L'envoi de cette résolution du Congrès était accompagné d'une lettre du président Monroe, où on lit le passage suivant : « L'époque à laquelle vous croirez vous rendre à cette « invitation est laissée tout à fait à votre choix. Quelle que « soit votre décision, il vous suffira d'avoir la bonté de m'en « instruire et aussitôt je donnerai des ordres pour qu'un « vaisseau de l'État aille vous prendre au port que vous « désignerez et vous amène dans cette patrie adoptive de « votre jeunesse, qui a toujours conservé le plus reconnaissant souvenir de vos services. »

Lafayette répondit en ces termes : « A tous les motifs qui « me pressent de hâter l'époque de cette délicieuse visite, se « joint le désir qu'elle soit placée durant la présidence de « mon ancien ami et compagnon d'armes. Je sens autant « que je le dois l'honneur qui m'est destiné; mais, réellement, j'en suis si touché, et telle est ma considération « pour la marine nationale, que vous me permettrez de ne « pas profiter d'une distinction qui entraînerait un désagrément et des frais considérables. L'intention si flatteuse de « cette mesure est remplie par la résolution du Congrès, et « d'ailleurs, je puis, chaque mois, à bord d'un paquebot, « traverser l'Atlantique sous le pavillon américain. Je vous « prie donc avec une parfaite confiance en votre amitié, de « vouloir bien expliquer les motifs de mon refus à cet égard, « par la difficulté de fixer l'époque positive de mon départ « et mon empressement à saisir le premier moment où il « sera possible. J'ai été dernièrement bien ému en relisant « un écrit qui retraçait les détails des témoignages d'intérêt que vous et madame Monroe avez donnés dans « des temps d'épreuve à la meilleure partie de moi-même (1). »

(1) M. et M^{me} Monroe avaient visité M^{me} de Lafayette dans sa prison de France, en 1794.

Le 16 août 1824, Lafayette débarqua à New-York; le conseil commun avait déclaré qu'il serait reçu comme l'*hôte de la nation*, titre qui fut adopté et lui fut conservé. Le voyage de Lafayette à travers l'Union fut une promenade triomphale. La lettre suivante de Jefferson donnera une idée de cet enthousiasme : « Le courrier qui a suivi la nouvelle de votre
« bien heureuse arrivée sur notre rivage nous apprend, mon
« cher ami, que vous vous dirigez vers les États du Nord.
« J'attendrai donc que vous preniez la route du Sud pour
« vous offrir mes sincères félicitations de ce que vous êtes
« rendu à ceux qui vous chérissent plus qu'aucun peuple de
« la terre. Vraiment, je crains qu'on ne vous tue à force de
« tendresses, tant de si belles réceptions me semblent devoir
« entraîner des fatigues et épuiser vos forces! Ne perdez
« pas dans ces embrassements d'une affection enthousiaste
« une vie qu'on voudrait tellement conserver. Je sais que
« vous visiterez York-Town; mon esprit y sera avec vous
« mais je suis trop affaibli par l'âge pour faire le voyage; je
« ne marche pas au delà de mon jardin et mes infirmités ne
« peuvent être soignées que chez moi. J'imagine que vous
« irez à Charlestown et Savannah. Quel est le lieu où l'on ne
« demandera pas à vous posséder? Notre village de Charlot-
« teville insiste aussi pour vous recevoir, et vous aurait
« réclamé comme son hôte, si vous pouviez l'être d'un autre
« que de moi, dans le voisinage de Monticello. Je les ai
« réduits à ne plus vous demander que de leur faire l'hon-
« neur d'accepter un dîner, et je suis chargé de vous conju-
« rer de ne pas refuser. Je calcule qu'en allant aux États du
« Sud ou en revenant, vous aurez peu de détour à faire pour
« passer à Monticello et à Montpellier (demeure de Madison).

et s'étaient occupés avec le plus grand zèle d'obtenir sa délivrance. (Mémoires et correspondance du général Lafayette.)

« Venez donc, mon cher ami, au moment qui vous convien-
 « dra, établissez ici votre quartier général. »

Lafayette écrivait ensuite : « J'ai été reçu avec une vive
 « émotion par M. Jefferson; que j'ai trouvé bien vieilli sans
 « doute après trente-cinq ans de séparation, mais portant à
 « merveille ses quatre-vingt et un ans, et jouissant de toute
 « la vigueur de son âme et de son esprit... Sa fille M^{me} Ran-
 « dolph est avec lui; il est entouré d'une nombreuse famille,
 « et son habitation est dans une position admirable. Nous
 « avons été à un dîner public à Charlotteville; MM. Jefferson
 « et Madison étaient avec nous; ce que M. Jefferson a fait
 « lire en réponse au toast qu'on lui avait porté a fait pleurer
 « tout le monde. »

Dans ce discours Jefferson disait en rappelant les services
 de Lafayette et en faisant allusion à son dévouement à la
 cause américaine en France : « Nous tenions le clou; mais
 « c'est lui qui l'enfonçait. » A Philadelphie Lafayette fut
 reçu dans la salle où l'indépendance avait été proclamée.

La visite que Lafayette rendit au tombeau de Washington
 à Mount Vernon est ainsi racontée :

« La scène imposante et solennelle de la visite de Lafayette
 « au tombeau de Washington a eu lieu le 17 de ce mois
 « (octobre 1824). Le général a été reçu sur le rivage par
 « M. Lewis, neveu de Washington et par les parents du juge
 « Washington; ils sont allés avec lui à la demeure de son
 « ami le libérateur de notre pays, qu'il avait quitté la der-
 « nière fois il y a quarante ans. Après être resté quelques
 « minutes dans la maison, le général s'est rendu au caveau,
 « conduit par M. Lewis et la famille du juge et accompagné
 « par George Washington-Lafayette et George Washington-
 « Curtis (1), les enfants de Mount-Vernon où tous deux ont

(1) M. Curtis était le petit-fils de M^{me} Washington.

« reçu les soins paternels du grand homme. Arrivé au tom-
« beau, M. Curtis a présenté un anneau au général Lafayette
« en lui adressant ces paroles : « Vous qui de tous les géné-
« raux de l'indépendance, restez seul survivant au milieu de
« nous, à ce moment solennel et touchant où vous venez
« vous courber avec respect devant les restes de Was-
« hington, un des enfants de Mount-Vernon vous offre l'an-
« neau qui renferme les cheveux de celui que vous aimez.
« L'anneau a toujours été l'emblème de l'union des cœurs ;
« que celui-ci unisse les affections de tous les Américains à
« votre postérité. Dans la suite des temps il rappellera à
« vos descendants les vertus de leur illustre ancêtre qui le
« reçut, non dans un palais ; mais sur le tombeau de
« Washington. »

Le général répondit en recevant cet anneau : « Les
« sentiments qui oppressent mon cœur m'ôtent la faculté de
« rien exprimer. Je ne puis, mon cher Curtis, que vous
« remercier de votre précieux don et rendre un silencieux
« hommage au tombeau du plus grand et du meilleur des
« hommes ! »

« La porte du caveau fut ouverte ; le général descendit
« les marches et baisa les tombes du grand homme et de
« sa vénérable compagne. Après quelques instants, il
« remonta dans un état d'émotion inexprimable. Personne
« n'avait interrompu cette visite solitaire, et l'on n'enten-
« dait d'autre bruit que les salves funèbres de l'artillerie
« répétées par les échos des collines sacrées de Mount-
« Vernon. »

Après un séjour d'une année aux États-Unis, et au moment
fixé pour son départ, Monroe décida que « l'ami des Améri-
cains » s'embarquerait dans la capitale de l'Union. On fit
remonter une frégate à Washington-City. Par une délica-
tesse toute spéciale, ce bâtiment fut débaptisé et on lui donna

le nom de *Brandywine*, une des batailles où Lafayette avait montré la plus vaillante bravoure.

Le jour où Lafayette quitta Washington-City, toutes les affaires furent suspendues, et la population lui prodigua les marques de la plus vive sympathie.

Monroe a souvent dit que le séjour de Lafayette aux États-Unis avait été l'illustration de son pouvoir de huit années; et avec cette exagération du peuple américain pour les moindres choses qui rappellent le temps de la conquête de l'indépendance, il ajoutait : que lors même qu'il n'eût rien fait sinon d'ouvrir les portes hospitalières du *White-House* à ce vétéran de la liberté américaine, sa présidence eût été assez glorieuse pour qu'il quittât le pouvoir heureux et satisfait.

Le 4 mars 1825, Monroe, parvenu au terme de son mandat, remit le gouvernement à son successeur, Quincy Adams (1), et se retira dans sa résidence de London-County, en Virginie, où il accepta les modestes fonctions de juge de paix, puis de directeur de l'Université, qu'il exerça pendant cinq ans.

En 1830, il présida la Convention chargée de réviser la constitution de la Virginie. Ce fut le dernier acte politique de sa vie. Souffrant, écrasé de fatigues, il se rendit à New-York auprès de son gendre. Il mourut dans cette ville le 4 juillet 1831, le jour même du cinquante-cinquième anniversaire de l'indépendance des États-Unis. Jefferson et John Adams étaient morts également à ce jour solennel.

Monroe avait une taille de près de six pieds. Il était bien fait de sa personne; son visage, régulier et sympathique, était éclairé par des yeux bleus d'une douceur extrême. Extérieurement il n'avait aucun signe qui révélât en lui une

(1) Fils de John Adams.

grande intelligence. En fait, ce n'était pas un homme d'une portée supérieure ; il ne brillait ni par la vivacité de l'esprit ni par l'imagination, et sa conversation était lourde et peu attrayante. Mais il avait pour qualités essentielles de la fermeté, de la résolution, une sûreté de conception remarquable, un amour du travail poussé jusqu'à l'excès. Par-dessus tout il montra, depuis son entrée dans la vie, jusqu'à sa dernière heure, un patriotisme sans égal. Sa haute probité, la droiture de son cœur lui avaient conquis le respect de tout le monde, même de ses adversaires politiques.

Les restes de Monroe étaient demeurés à New-York. Sa tombe était simple et convenable ; un marbre étendu sur la terre avec un nom gravé ; rien n'indiquait qu'un président fut couché sous ce marbre.

La Virginie a rendu une tardive justice à Monroe en réclamant les dépouilles mortelles de cet illustre enfant de son sol. C'est au mois de juillet 1858, c'est à dire vingt-sept ans après, que cet hommage a été rendu à sa mémoire. A New-York, une foule immense assistait à cette cérémonie de l'exhumation des restes mortels de Monroe ; les plus grands honneurs leur ont été rendus au départ et à l'arrivée à Richemond. Les justices tardives ont besoin d'éclat pour se faire pardonner leur apparente ingratitude.

CHAPITRE VIII.

LE GÉNÉRAL JACKSON ET LA DICTATURE.

§ 1^{er}.

Caractère de Jackson. — Ses instincts despotiques. — Il devait échouer dans sa première candidature. — Son influence sur les États-Unis. — Haute idée que l'on a de son talent. — Sa popularité en Amérique. — Ses habitudes.

Le général Jackson a été un des hommes les plus éminents qui aient jamais paru sur la scène politique d'aucun pays. Aux États-Unis, moins que partout ailleurs, il semblait fait pour le pouvoir, tout en se recommandant par de glorieux services, des talents très réels et très variés, de grandes qualités de cœur et d'esprit, un patriotisme ardent qui dépassait encore ce que l'on appelle l'exagération du patriotisme des Américains, s'il est jamais permis de critiquer le plus pur et le plus noble des sentiments.

C'en était assez, à vrai dire, pour justifier l'immense popularité dont jouissait le général Jackson au moment de son élection, et dès avant sa première candidature à la présidence des États-Unis ; mais cette popularité était due, en certains points, à des titres qui semblaient devoir écarter, à tout jamais, le général Jackson de la scène politique. Sa

présidence a caractérisé une époque dans la vie politique des Américains du nord.

Une fougue de caractère qui avait quelque chose de la tempête, une spontanéité de résolutions vive comme l'éclair, — qualité précieuse, j'en conviens, quand elle est l'apanage d'un esprit maître de soi; mais dangereuse alors que c'est un peu le caprice et la fièvre qui le gouvernent; — un entêtement de fer dans des idées préconçues et ne s'assouplissant pas même devant l'autorité de la loi; une volonté inflexible; une colère déchirante contre toute opposition à ses désirs; un mépris souverain de tout obstacle, même légitime, se dressant entre lui et son but; un dédain profond de ce qu'on appelle le *qu'en dira-t-on*, alors même que c'était l'opinion publique qui manifestait son mécontentement et son blâme; un goût très marqué pour les triomphes populaires; un sentiment fort limité des notions de la vraie justice; une fierté intraitable; — tels sont, je crois pouvoir l'affirmer, les traits qui accusaient dans l'organisation du général Jackson un homme de trempe peu commune.

Ajoutez-y un besoin instinctif de luttés de toutes sortes. Le repos, aussi bien de corps que d'esprit, lui était insupportable. Comme par prédestination ou privilège, aucun fait un peu saillant de sa vie ne s'était accompli selon les règles ordinaires. Jusque dans son mariage même, on rencontra cette intervention de l'exceptionnel, j'oserai dire du merveilleux.

Jackson était connu sous toutes ses faces, bonnes et mauvaises, au moment où il se porta candidat devant les suffrages du peuple américain. Rien de sa vie, rien de son caractère n'était ignoré. Il était trop franchement expansif, trop naturellement *en dehors*, pour avoir rien tenu dans l'ombre. Cette maison de verre, qu'on assigne pour demeure aux hommes publics, lui était encore trop épaisse; il avait

brisé les verres du coude, du pied et du front, et avait vécu pour ainsi dire en plein air, à la belle étoile, à l'éclat du soleil.

On savait donc ce qu'il valait, ce dont il était capable, le bien comme le mal. Tout d'une pièce, comme il se présentait, dangereux et impossible même aux yeux des gens de raison, il n'enleva pas moins, dès sa première candidature à la présidence, un nombre imposant de suffrages, mais non pas une majorité suffisante pour triompher complètement. Devant les masses, sa popularité et ses grandes qualités firent oublier ses défauts; mais le Congrès compta ces derniers en donnant la préférence à son concurrent Quincy Adams.

La même raison qui avait entraîné la grosse partie de l'opinion publique en faveur de Jackson, engagea le Congrès, outre les motifs personnels au général que j'ai énumérés, à porter ses votes sur Quincy Adams.

Trois présidents appartenant au parti démocratique venaient de se succéder au fauteuil présidentiel : Jefferson, Madison et Monroe, et chacun des trois, pendant deux termes, c'est à dire pendant huit ans. L'avènement de Jackson, représentant fanatique du même parti, et apportant de plus, dans l'application de sa doctrine, ce caractère impétueux que l'on va voir se dessiner, et des habitudes militaires, assurait comme une hérédité à ce parti. C'était là ce que le peuple américain voulait au fond. C'était là ce que le Congrès redoutait.

Au moment où il triompha, quatre ans plus tard, Jackson n'avait rien adouci des rudesses, des emportements et des violences de sa nature. C'était le même homme; toujours populaire, offrant toujours les mêmes dangers comme chef d'un pouvoir exécutif dont l'initiative est limitée d'abord et s'enveloppe toujours, lorsqu'elle se manifeste, dans des

formes et sous des formules prudentes, respectueuses même, dirai-je, et évidemment très conciliables avec le despotisme et la volonté cassante de Jackson. Aux États-Unis, on est citoyen avant d'être soldat; Jackson, dans toutes les occasions de sa vie, s'était montré, au contraire, plus soldat que citoyen. Les conséquences d'un tel renversement dans les traditions du pays étaient bien faites pour épouvanter. Le général fut néanmoins élu, à la grande joie de son parti. Il faut dire aussi que l'administration de Quincy Adams s'était écoulée honnêtement, sagement, mais d'une façon terne, et qui faisait disparate avec les vingt-quatre années de présidence de ses trois prédécesseurs, remplies par des luttes intérieures et de partis, par la guerre, par la rénovation du pays.

Il sembla, alors, que non seulement le parti démocratique avait une revanche à prendre de son récent échec, mais que le peuple américain éprouvait comme le besoin d'émotions. On eût dit que le calme et la placidité du gouvernement fédéral commençait de lui être insupportables. Cela s'explique par l'accroissement rapide de la population, par les nombreux éléments étrangers introduits dans le sein de la nation, et qui n'avaient pas encore assez vieilli sous l'influence de ces institutions sans analogie avec celles d'aucun autre peuple.

Sous le rapport des émotions qu'il rechercha, le peuple américain fut amplement satisfait, car Jackson ébranla rudement la constitution, cette arche de la république des États-Unis. Il trouva moyen, selon l'expression de cet homme d'État anglais sceptique à l'endroit de l'inviolabilité des lois, « de faire passer un char attelé de quatre chevaux » à travers cette constitution si fort respectée jusque-là, même par ceux qui votèrent contre son adoption, et qui furent plus tard chargés de l'appliquer.

A l'avance, ne donnons pas à supposer que Jackson ait, de parti pris, tenté de se mettre absolument au dessus de la loi; bien au contraire, il l'invoquait sans cesse, au plus fort même des licences qu'il prenait avec elle; mais ces révoltes résultaient des défauts que j'ai indiqués en son caractère. S'opposait-on, par exemple, à une mesure dont il proposait l'adoption, aussitôt il en proposait ou en prenait une autre violente, extrême, en dehors de ses droits et de son pouvoir. C'était chez lui habitude de commandement, besoin qu'on obéît à ses volontés.

En tous cas, les huit années de la présidence de Jackson ont donné la preuve la plus éclatante de l'union profonde des États entre eux, par conséquent la mesure des forces vitales de la république fédérale. De nombreux éléments de discorde, de violentes passions ont divisé les partis aux États-Unis pendant ces huit années. On peut dire que la foudre s'est promenée, en ce temps-là, sur l'Amérique du Nord. Heureusement nul éclair ne déchira les flancs du nuage.

Part faite à son exaltation politique, Jackson est, sans aucun doute, après Jefferson, l'homme qui a le plus remué et préoccupé l'opinion publique aux États-Unis. Adversaires et partisans, amis et ennemis se sont également acharnés à sa personne; les uns pour le louer à outrance, les autres pour le critiquer, l'injurier même, jusqu'à l'exagération.

Jackson était, en réalité, de ces hommes qui ne peuvent pas inspirer de tièdes sympathies ou de tièdes antipathies. Les sentiments qu'on éprouvait pour lui, qu'ils s'adressassent à son cœur ou à son esprit, tenaient de sa nature à lui; ils en étaient un reflet fidèle.

Jusqu'au moment où il mit le pied définitivement dans la politique, Jackson avait été le héros idolâtré de toutes les classes de la société américaine. Son surnom de *Old-*

Hickory (1), par allusion à sa fermeté militaire, était populaire en Amérique comme pas un sobriquet de grand homme; et dans les *bar-rooms* (buvettes et cafés) où il s'arrêtait volontiers pour trinquer avec les hommes les plus grossiers, toute boisson un peu accentuée s'appelait, et s'appelle encore, *Jackson-punch* (punch à la Jackson). Son nom était le synonyme courant de tout ce qui représentait la force.

C'est, en résumé, une grande figure historique dont les États-Unis peuvent à bon droit s'enorgueillir, même après la rude campagne de ses huit années à la présidence. Jugée après coup, et surtout de loin, la conduite de Jackson, pendant son passage au pouvoir, donne une haute idée de ses capacités et de la vigueur de son esprit. Il n'est pas un point de l'administration intérieure, pas un de la politique extérieure sur lequel il n'ait porté la main, où il n'ait laissé son empreinte. Même aujourd'hui, on suit partout sa trace « comme celle d'une trombe ou d'un volcan, » a dit M. Michel Chevalier, en parlant du général.

Racontons d'abord les premières phases de cette existence qui commence à marquer dans l'histoire des États-Unis, à peine Jackson avait-il quatorze ans. Mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, on peut dire que de ces soixante-quatre années de sa vie, pas une minute n'est restée inemployée.

En raison de l'extrême adoration dont il a été l'objet, ses biographes n'ont rien négligé de faire connaître de ce qui se rapportait à lui et pouvait satisfaire la curiosité publique sur le compte du *Old-Hickory*. Ainsi, ils sont allés jusqu'à enregistrer pour la postérité le nombre de livres que pesait leur héros! Nous ferons comme eux, et nous apprendrons au lecteur que Jackson ne pesait que cent quarante-cinq livres;

(1) Le *hickory* est un arbre dont le bois est dur comme celui du chêne.

ce qui contraste avec sa haute stature de six pieds et un pouce (mesure américaine). Il était donc extrêmement maigre, mais d'une taille très droite. Physiquement, il paraissait délicat; et cependant, dit M. Eaton, le biographe qui nous fournit ces détails; sa constitution le rendait propre à supporter des fatigues, que personne ne pouvait endurer aussi longtemps que lui, et sans qu'il en souffrit le moins du monde. Il y avait été habitué dès sa plus tendre jeunesse.

M. Eaton, qui fut l'ami intime de Jackson, un des plus chaleureux défenseurs de sa politique, et plus tard membre de son cabinet, a tracé de lui un portrait où il le dépeint avec les yeux d'un bleu sombre, surmontés de sourcils arqués et très mobiles. Son regard, déjà extrêmement expressif, devenait foudroyant et impossible à supporter quand le général se trouvait sous l'empire de quelque colère. Sa tête osseuse et son large front étaient surmontés de cheveux épais, droits comme une crinière.

Ses manières étaient pleines d'affabilité, en dépit de ses gestes et de son ton impérieux; son attitude ferme et décidée inspirait un respect auquel personne ne faillit jamais à son égard, même dans ces familiers entretiens et au milieu de ces chocs de verres qu'il échangeait dans les cabarets où il allait causer des affaires du pays avec les hommes du peuple.

Sous le rapport de la moralité, de la probité, il était irréprochable; c'est une justice qu'on lui a toujours rendue, même quand la passion politique alla jusqu'à vouloir contester et rabaisser ses glorieux services. Ceux qui l'ont connu le plus intimement n'ont jamais surpris dans un seul des actes de sa vie privée quoi que ce soit de blâmable. La charité était sa vertu dominante. « Il n'a jamais connu une misère, dit M. Eaton, sans avoir cherché à la secourir. »

Pénétrons maintenant dans la vie aventureuse de Jackson.

§ 2.

Sa famille. — Sa naissance. — Il part pour la guerre de l'indépendance. — Il est fait prisonnier. — Un officier anglais le blesse en voulant le châtier. — Mort de sa mère. — Jackson mène une vie de débauché. — Ses premières attaques contre les Indiens; il entre dans la magistrature. — Aaron Burr.

Il n'est pas difficile de saisir la cause de la haine ardente que le général Jackson porta toujours à l'Angleterre. C'était une tradition. Sa famille, originaire d'Écosse, et attachée à l'Église presbytérienne, avait été exilée par le gouvernement en Irlande. Le grand-père du général, Hugh Jackson, était drapier aux environs de Carrickfergus. Il avait quatre fils, tous quatre fermiers; le plus jeune, nommé André, émigra en Amérique, en 1765, avec sa femme et deux enfants, Hugh et Robert. La misère et l'intolérance politique l'avaient chassé de l'Irlande. Il vint s'établir dans la Caroline du Sud, à Waxhaw, où il acheta des terres, et se fit fermier.

C'est là que naquit, le 15 mars 1767, le futur général André Jackson. Son père mourut quelques jours après la naissance de cet enfant.

La veuve du fermier irlandais resta sans ressource et chargée de trois fils. Elle envoya ses deux aînés aux écoles publiques, et confia le plus jeune, qui était André, au docteur Humphries, pour le préparer à entrer dans les ordres. André se livra, avec une grande ardeur, à l'étude du grec et du latin; et il fit, dans ces deux langues, des progrès rapides, dit un de ses biographes, M. Kendall.

Mais ces paisibles travaux furent tout à coup interrompus par le soulèvement révolutionnaire des colonies contre la

métropole. André Jackson, à peine âgé de huit ans, fut donc le témoin naïf de ce mouvement patriotique; et il assista au départ pour l'armée de l'indépendance de tous les voisins et de tous les amis de sa mère.

En 1779, les Anglais ayant envahi la Caroline du Sud, on mit sur pied toutes les milices. Le frère aîné de Jackson, Hugh, partit le mousquet sur l'épaule, et périt dès le début de l'expédition. C'était la première dette de sang que les Jackson payaient à cette nouvelle patrie qu'ils allaient conquérir sur les Anglais, les oppresseurs, jusque-là, de leur famille. Bientôt une bataille se livra aux environs de Waxhaw, où les Américains furent assez maltraités. On transporta leurs morts et leurs blessés à Waxhaw, et Jackson, âgé alors de treize ans, eut sous les yeux le spectacle de toutes les horreurs et de toutes les calamités de la guerre. Les cris de vengeance qui retentissaient autour de lui échauffèrent son imagination. En même temps, au fond de son cœur, il entendait une voix lui redire la mort de son frère, tué par les mêmes mains qui venaient d'amonceler dans son village tant de cadavres et tant de souffrances.

Sa résolution fut bientôt prise; il partit avec son autre frère, Robert, et alla rejoindre un corps de volontaires destiné à opérer sous les ordres du général Sumler. A peine arrivé au camp, Jackson débuta par un sanglant combat à Hanging-Rock. La compagnie dont il faisait partie fut plus que décimée. Ceci se passait en juillet 1780; Jackson avait donc alors treize ans et demi. Il avait vu mourir un de ses frères; il avait vu plus de trois cents de ses concitoyens entassés morts ou blessés dans son petit village natal; il avait essuyé, enfin, le feu de l'ennemi.

En raison de leur jeune âge, les deux frères Jackson, André et Robert, — ce dernier avait tout au plus quinze ans, — ne purent être attachés à aucun corps régulier de milice.

Après avoir assisté à plusieurs affaires, un peu en soldats-amateurs, pourrions-nous dire, ils vinrent rejoindre leur mère pour la conduire dans la Caroline du Nord, les troupes anglaises s'approchant à grande marche de Waxhaw, qu'elles menaçaient d'envahir. En s'en revenant pour rallier leurs camarades, ils furent faits prisonniers.

Il n'est pas rare de voir l'énergie des soldats les plus courageux s'éteindre dans la captivité. L'enthousiasme soutient l'esprit sous les armes ; tandis que le cœur peut se décourager dans la froide atmosphère d'une prison, et au milieu de l'insultant triomphe de l'ennemi. Ce phénomène, fréquent chez des hommes faits, aurait pu se produire aisément chez deux jeunes enfants à peine aguerris. Il n'en fut rien ; les deux frères Jackson montrèrent dans leur cruelle situation une fierté de caractère qui faisait bien augurer de l'un et de l'autre.

Un jour, un officier anglais rentrant de reconnaissance, ordonna à André de nettoyer ses bottes couvertes de boue. Le jeune Américain répondit à cette insulte avec un tel orgueil et un tel mépris, que l'officier anglais tira son épée et lui fit une profonde blessure au bras. Un autre officier frappa si violemment le frère d'André à la tête, qu'il lui ouvrit le crâne, et le pauvre enfant mourut, à peu de temps de là, des suites de cet acte brutal.

André et Robert furent transportés à Cambden, où ils supportèrent avec le plus grand courage et la plus fière résignation les douleurs de leurs blessures ; et pour comble, ils furent atteints de la petite vérole, qui faisait alors de grands ravages. Enfin, à la suite d'échange de prisonniers, ils furent rendus à leur malheureuse mère, dans le plus pitoyable état. Robert ne survécut que deux jours à sa délivrance. Quant à André, il fut très longtemps à se remettre de sa blessure et de sa maladie. A peine était-il guéri, que sa mère succomba aux

suites d'une fièvre pernicieuse gagnée à bord d'un ponton à Charleston, où elle était allée pour soigner et consoler plusieurs de ses amis, prisonniers comme l'avaient été ses deux enfants.

Ainsi, fait observer M. Kendall, le biographe que je citais tout à l'heure, tous les membres de la famille Jackson, qui avaient fui d'Irlande en Amérique pour éviter l'oppression des Anglais, périrent sur le sol de leur nouvelle patrie, par le fait de cette même oppression. André, on se le rappelle, était le seul des enfants né aux États-Unis, et il survécut à toutes les épreuves qu'il traversa, ajoute le même biographe, « pour être le vengeur de sa race. »

A la fin de la guerre de l'indépendance à laquelle il se trouva mêlé jusqu'au dernier moment, Jackson était seul au monde, à la tête d'une petite propriété de peu de valeur, sans conseiller pour le guider. Il arriva, alors, ce qui arrive à la suite de toutes les longues guerres; les premiers moments de calme et de paix furent pleins d'indécision. Les esprits, les jeunes surtout, sont comme dépaysés, incertains de la route qu'ils doivent prendre. L'oisiveté leur pèse. Habités à l'activité bruyante des camps, ils ne peuvent accepter la paix franchement, et c'est presque un besoin pour eux de chercher dans les émotions du désordre quelque chose qui leur rappelle les alertes et les qui-vive continuels du champ de bataille.

Jackson ressentit ce malaise des premiers temps; et il se jeta, tête basse, en compagnie de quelques mauvais sujets, dans une vie déréglée, accidentée de duels, de batailles à coups de poing autant qu'à coups d'épée. Il apporta dans ces folles équipées de sa jeunesse la fougue de son caractère et cette impétuosité qu'il montra en toutes choses. On peut aisément le supposer, au souvenir des deux ou trois faits que nous avons rapportés déjà de l'enfance de Jackson.

Il renonça cependant assez vite à cette déplorable exis-

tence, rompit courageusement avec ses habitudes de débauche, et entreprit, avec l'ardeur qui lui était propre, l'étude des lois. Il avait alors dix-huit ans (1784). Deux ans après, il passait tous ses examens, et recevait son diplôme d'exercice. Il fut nommé, sans l'avoir demandé, à un emploi de *sollicitor*, dans le district ouest de la Caroline du Nord, lequel forma plus tard l'État du Tennessee.

Il y avait dans ce poste autant et peut-être plus de coups de fusil à échanger avec les Indiens que de réquisitoires à prononcer. C'était bien un peu à cause de cela qu'on l'avait donné à Jackson, qui ne se fit pas faute de prouver combien le choix du gouverneur de la Caroline avait été intelligent. Il était difficile de retenir le *sollicitor* à son siège de Jonesborough ; il était plus souvent à la tête des défricheurs du Cumberland-River, faisant une rude chasse aux Peaux-Rouges ; mais en même temps, organisant le pays, et préparant sa rapide prospérité. On raconte que, dans l'espace de quelques mois, il fit vingt-deux voyages à travers les solitudes de deux cent milles qui séparaient Jonesborough de Cumberland-River.

Dans une de ses expéditions (1794), Jackson, à la tête seulement de quelques hardis pionniers, mit en déroute un fort parti d'Indiens, et détruisit de fond en comble la principale de leurs villes, Nikajack, sur les bords du Tennessee. La bravourve dont il fit preuve dans ces diverses rencontres avait rendu populaire son nom parmi les Indiens, qui le redoutaient et le respectaient en même temps. Ils lui avaient donné les deux surnoms de *Scharp-Knife* (couteau effilé) et de *Pointed-Arrow* (flèche acérée).

Sa réputation commença à cette époque, car les défricheurs du Tennessee à qui il rendait de signalés services, le considéraient comme un Dieu, et faisaient circuler ses hautes prouesses à grands renforts d'éloges.

C'est ainsi que le magistrat préludait aux destinées futures du général.

Jackson avait prévu la prospérité de ce territoire du Tennessee, simple district alors, et appelé à devenir peu après un État puissant dans la confédération. Le Tennessee, situé dans ce Far-West dont la fécondité et les ressources immenses devaient, en peu de temps, doubler l'importance des États-Unis, offrant un attrait tout particulier aux émigrants d'Europe qui commençaient déjà à prendre le chemin de l'Amérique, et à ceux des États voisins eux-mêmes. On présentait les richesses de ce sol encore couvert de prairies et de forêts, mais admirablement sillonné de cours d'eau, et dont la végétation indiquait une vigueur qu'on ne rencontrait pas dans les autres États.

Cette agglomération rapide d'individus de tous caractères, d'origines différentes, indépendants, portant nécessairement les signes d'une hardiesse peu commune, forts de corps et d'esprit, comme il convenait pour les travaux à entreprendre et pour les dangers à courir, disséminés sur des points isolés qu'aucune voie ne rapprochait encore, conséquemment sans liens sociaux, ces individus, dis-je, formèrent sur le sol des États-Unis une race nouvelle, exceptionnelle, celle des hommes de l'Ouest. C'est là un type resté à moitié sauvage pendant longtemps, original encore aujourd'hui, et très distinct du reste de la population des États-Unis, malgré l'adoucissement qui s'est introduit dans les mœurs de cette vaste portion de l'Amérique.

Rien de ce qui se passait là ne ressemblait à ce qui se faisait dans les États du nord, de l'est ou du sud.

Ces observations étaient indispensables pour que le lecteur se rendit exactement compte du milieu dans lequel s'accomplirent quelques-uns des faits que je vais raconter.

On ne s'étonnera pas que Jackson, qui avait préludé à la

formation de cette société étrange, qui avait passé au milieu d'elle les plus vives années de sa jeunesse, et les plus facilement impressionnables, en eût conservé une forte empreinte; d'autant plus qu'il avait été comme le héros de ce monde nouveau. Pour se montrer plus digne de ce rôle qui le tentait, il avait été aisément entraîné à en exagérer les côtés les plus excentriques et les plus saillants, pour mieux garantir sa position. Il n'avait pas eu besoin de forcer pour cela son caractère, admirablement capable d'inventer ces sortes de mœurs, aussi bien qu'il s'y était assoupli. C'était un héros taillé en tous points pour l'enthousiasme de ces hommes à part.

Jackson qui avait entrevu, comme je l'ai dit plus haut, l'avenir du Tennessee, avait résolu de s'établir dans la région où s'élève aujourd'hui la cité de Nashville. Il y vint donc planter sa tente; et comme il était *bachelor* (garçon), et qu'en outre son humeur vagabonde ne sympathisait pas avec l'idée d'un train de maison, il prit pension chez une dame Donelson, veuve d'un colonel de ce nom, émigrant de la Virginie.

M^{me} Donelson avait une fille fort belle, d'une grâce et d'une affabilité charmantes. Elle était mariée à un certain capitaine Robards, homme de mœurs dissolues, que sa femme avait fui pour se réfugier sous l'aile maternelle, après avoir introduit une demande en divorce devant la législature de la Virginie. Pendant que se poursuivait ce procès, et à cause de l'impression qu'elle n'ignorait point avoir produite sur Jackson, M^{me} Robards s'était retirée chez une de ses parentes à Natchez, sur le territoire de Mississipi.

A quelque temps de là, on apprit que la demande en divorce avait été accueillie par la législature de la Virginie. Jackson se rendit immédiatement à Natchez, fit agréer ses vœux à M^{me} Robards, l'épousa (1791), et revint à Cumberland.

Deux ans d'un bonheur sérieux, un peu troublé quelquefois par les coups de tête de Jackson, s'étaient écoulés sur cette union, lorsque vers la fin de 1793, Jackson apprit qu'au moment où il s'était marié, le divorce entre M. et M^{me} Robards n'avait point été prononcé par la législature virginienne. Cette législature avait bien admis la pétition, mais en renvoyant l'affaire pour être jugée devant une cour de justice du Kentucky, où après bien des lenteurs, comme on voit, M^{me} Robards venait, il y avait à peine quelques mois, de gagner définitivement son procès.

En fait, Jackson avait épousé une femme dont les premiers liens conjugaux n'étaient point rompus au moment où son union avec elle avait été consommée. Un pareil fait eût été considéré comme monstrueux dans notre société, ou plutôt, il y eût été impossible. Il explique, en tout cas, l'étrange situation dans laquelle se trouvaient les États-Unis à cette époque, et indique tout au moins une irrégularité, sinon un désordre profond dans l'organisation administrative du pays. Jackson en fut quitte pour se remarier avec sa femme, et pour légitimer par une nouvelle cérémonie une union involontairement illégitime pendant deux ans.

Jackson ayant quitté la magistrature (1794), s'était attaché à l'exercice de sa profession d'avocat avec un dévouement tout particulier; et j'ajouterai, cette fois, avec une énergie et un courage extraordinaires. Ces expressions vont se trouver justifiées quand on saura que, chargé du règlement de certaines affaires d'argent, il fut en butte non pas seulement à la colère des débiteurs, mais à leur haine et même à de violentes attaques. Il eut à lutter plusieurs fois contre de véritables émeutes, où ses jours furent mis en péril. Ce n'était pas là ce qui pouvait l'arrêter, on le pense bien. Après avoir cassé quelques bras et quelques jambes, avec d'autres armes que celles de la loi, il mena à bonne fin sa

tâche, triompha des émeutes comme des attaques directes, et fit rentrer dans la bourse de ses clients l'argent qui leur était dû, un peu taché de sang; mais on l'y avait forcé.

En 1795, le Tennessee avait fait déjà de si rapides progrès, qu'il se trouvait en position de devenir État. Il s'agissait donc de voter une constitution pour l'admission de ce territoire dans la fédération avec son nouveau titre. Les amis de Jackson le nommèrent membre de la convention chargée de rédiger cette constitution; et, après l'admission du Tennessee, il en fut élu le premier représentant au Congrès, où il entra le 5 décembre 1796, pour en sortir au mois de mars 1797, à l'expiration de son mandat. Mais il fut, peu de temps après, élu membre du sénat où il ne siégea qu'une session, et donna sa démission. Il ne paraît pas qu'à cette époque Jackson fut le moins du monde ambitieux de jouer un rôle politique; il ne s'y sentait même aucun goût. Pendant son court passage à la chambre des représentants et au sénat, il ne prononça pas le moindre discours, mais vota avec le parti démocrate contre l'administration de Washington qui finissait, et contre celle de John Adams, le successeur de Washington.

Rentré dans ses foyers, il se livra avec plus d'ardeur encore à l'étude et à la pratique des lois. Sa popularité dans le Tennessee, dit un de ses biographes, égalait, si elle ne la dépassait, celle d'aucun citoyen en Amérique. Nommé juge à la cour suprême de l'État, il ne conserva ces fonctions que peu de temps, et s'en démit, décidé à se retirer dans la vie privée; le mauvais état de sa santé avait été une des causes déterminantes.

Le théâtre sur lequel Jackson s'était produit jusque-là avait été fort restreint; c'étaient plutôt des actes isolés de courage, des services en dehors de la cause publique, pour ainsi dire, qui lui avaient valu cette réputation colossale de

bravoure dont il jouissait. Les fonctions peu brillantes qu'il avait remplies, la petite excursion qu'il avait faite dans les affaires publiques, lui avaient, néanmoins, attiré quelques inimitiés. Parmi ses plus ardents adversaires se trouvait le gouverneur de l'État, Sevier.

A la suite d'une discussion assez vive entre Jackson et le gouverneur, un cartel fut échangé. Aussitôt les deux adversaires, sans plus de formalités, montèrent à cheval et se dirigèrent dans la campagne, armés tous deux de pistolets. Sevier avait, en outre, une épée, et Jackson portait à la main une longue canne, en guise de lance.

Quand ils se trouvèrent en plaine, Jackson enfonça l'épée dans le ventre de son cheval, chargea son adversaire avec une telle impétuosité que celui-ci ne put résister au choc, et fut désarçonné. Jackson allait lui brûler la cervelle au moment où les témoins des deux parties intervinrent et arrêtaient l'affaire.

Ces sortes de rencontres ont été assez fréquentes dans la vie de Jackson ; elles étaient dans les mœurs du pays, comme elles sont, sauf la crudité des détails, dans les mœurs de presque toutes les contrées de l'Amérique.

On raconte de lui un autre duel qui s'est accompli à peu près dans les mêmes conditions que le précédent, mais avec des circonstances bien plus graves. Jackson ayant échangé quelques propos offensants avec un colonel Benton, une rencontre fut arrêtée entre eux. Benton, qui savait à quoi s'en tenir sur le caractère impétueux de son adversaire, descendit à Nashville dans un autre hôtel que celui où était logé Jackson. Celui-ci, en apprenant l'arrivée du colonel, se rend à son hôtel, accompagné de deux amis. Il s'annonce en lâchant un coup de pistolet sur le seuil de la porte. Le frère de Benton, qui se trouvait là, riposte aussitôt ; et alors se livre, dans l'espace étroit d'une chambre, une véritable

bataille où le sang coule à flots. Aux pistolets succèdent le poignard et le couteau. Le colonel Benton avait reçu deux blessures assez sérieuses, et Jackson, de son côté, avait été gravement atteint. Le frère de Benton, renversé, allait succomber, lorsqu'un habitant de l'hôtel parvint à l'arracher à la mort au moment où, pour en finir, il allait décharger son pistolet en pleine poitrine d'un de ses adversaires.

Voilà, s'écriera-t-on avec raison, d'étranges mœurs ! Je dois dire que ces sortes de duels se passaient de la façon que je viens de raconter, à une époque où les habitants de l'ouest allaient à l'église le mousquet sur l'épaule, où, sur un simple mot mal compris, mal interprété, en pleine table d'hôte, les coups de pistolet se croisaient, au détriment quelquefois des voisins qui payaient pour les coupables. On n'en est plus là aujourd'hui ; mais il est facile de s'expliquer, cependant, que dans une société constituée dans les conditions où nous avons dit que s'étaient formés les États de l'ouest, de pareilles mœurs aient existé.

Pour en finir avec ces prouesses de Jackson, innombrables dans sa vie, nous dirons qu'il fut un jour très grièvement blessé dans un duel avec un M. Charles Dickinson. Cette fois les choses se passèrent aussi régulièrement que possible ; Dickinson ayant tiré le premier, la balle de son pistolet atteignit Jackson en pleine poitrine et lui brisa deux côtes. Jackson, renversé d'abord, se releva, fit feu à son tour, et blessa Dickinson qui expira quelques heures après. Jackson fut longtemps à se remettre de sa blessure. L'affaire fit beaucoup de bruit ; et, comme on connaissait assez les façons de procéder de Jackson en ces sortes de rencontres, les quatre témoins furent obligés de rédiger un procès-verbal pour justifier pleinement la conduite du survivant.

En 1802, Jackson avait été nommé major général de la milice de son État.

C'est à partir de ce moment que sa destinée change complètement. Mais il était écrit que dans la vie de cet homme rien ne devait se passer régulièrement et simplement. Ce grade, qui fut la cause de sa fortune future, ne lui arriva que par accident, pour ainsi dire. Jackson avait pour compétiteur ce même Sevier, qu'il avait si bellement désarçonné dans son duel à cheval. Comme le grade de général de milice était donné à l'élection des officiers, il se trouva que les deux concurrents eurent le même nombre de voix; et ce fut un nommé Roane qui fut désigné à ce poste, important à ce moment-là. Mais Roane offrit de se démettre à la condition que Jackson serait nommé à sa place. Cette transaction fut acceptée.

Toute la carrière de Jackson, si brillante à partir de là, eut été complètement manquée si Roane avait conservé son grade. A cette époque on craignait quelques difficultés avec l'Espagne, maîtresse de la Floride et d'une partie des territoires de la Louisiane, dont la portion française venait d'être achetée par les États-Unis. La milice de Tennessee (1803) fut mise sur le pied de guerre, et le général Jackson reçut du ministre de la guerre l'ordre de préparer les moyens de transporter ses troupes à la Nouvelle-Orléans. L'activité qu'il déploya dans cette circonstance révéla chez lui des capacités militaires que sa profession de légiste, malgré son bouillant courage et ses coups de tête, n'avait pas laissé soupçonner. Jackson résigna alors ses fonctions de juge qu'il remplissait depuis six ans (1804).

Le lecteur, nous n'avons pas de peine à le croire, a pu difficilement, d'après tout ce qu'il a lu jusqu'ici de la vie de Jackson, concilier ce caractère entreprenant, chevaleresque, fougueux, excentrique, avec la gravité et la placidité du magistrat.

En effet, Jackson était en tout peu fait pour être un juge

tant soit peu retard en matière de droit. Sa façon de raisonner ne lui permettait guère de chercher le sens de la loi à travers les labyrinthes et les détours des codes et des législations. Il allait parfois un peu trop droit au but. Comme avocat, dans les causes criminelles, il faisait toujours de la cause de son client la sienne propre; et il arrivait souvent ainsi à des effets d'éloquence très beaux. Comme juge, ses arrêts se distinguaient surtout par une netteté et une clarté sans emphase et sans prétention.

Kendall, en portant ce jugement sur Jackson, comme légiste, ajoute que sa retraite ne fut accueillie avec satisfaction que par ceux qui redoutaient sa justice, tandis qu'elle excita d'unanimes regrets dans la grande majorité de ses concitoyens.

Jackson avait, alors, une petite fortune honorablement acquise. Il se retira sur sa propriété de l'Ermitage, attendant, dans un repos qu'il avait du reste désiré, les événements que lui préparait l'avenir; se livrant avec ardeur à l'agriculture et à l'élevage des chevaux, tenant table ouverte à ses amis, et leur offrant une franche et cordiale hospitalité. Il pouvait avoir désiré le repos, mais le repos lui était antipathique. Les aventures le venaient chercher au fond de sa retraite.

Ici s'en place une assez mystérieuse et qui fit grand éclat aux États-Unis. Jackson y joua, avec la plus grande bonne foi du monde, un rôle de traître sans le savoir. Pour ne pas laisser d'équivoque dans la pensée du lecteur, je dirai plutôt qu'il faillit devenir complice d'une conspiration assez étrange et dont j'ai dit quelques mots précédemment.

Pendant son passage au Congrès, le général Jackson avait connu le colonel Aaron Burr, vice-président de l'Union, sous la première administration de Jefferson. Cet

Aaron Burr était un homme d'une audace qu'égalait son ambition. Il fut fort irrité de n'avoir pas été préféré à Jefferson, et sa conduite ne laissa pas que de montrer l'amertume qu'il ressentait de cette déconfiture. Retiré de la scène politique à la suite de son duel avec le colonel Hamilton, il avait conçu un plan audacieux qu'il s'apprêta à mettre à exécution.

En 1805, il visita l'Ouest, et annonça son intention d'y acheter des terres; ainsi que dans la Louisiane. Il se présenta chez le général Jackson, qui l'accueillit fort amicalement et se mit entièrement à son service, surtout après qu'il lui eut entendu dire que, avec l'agrément du gouvernement, il venait prendre toutes les mesures nécessaires pour une expédition sur Mexico, au cas où la guerre éclaterait entre l'Espagne et les États-Unis. Jackson, à qui de pareilles ouvertures souriaient, aida son hôte à lever tous les plans, le mit en rapport avec des personnes sûres et assez discrètes pour garder le secret jusqu'au dernier moment, et qui, pour leur compte, s'engagèrent dans l'entreprise future d'Aaron Burr. Le général lui prêta même un bateau pour explorer le Cumberland.

Aaron Burr, qui, dans ses Mémoires, fait le plus grand éloge de Jackson, le dépeignant comme un homme d'une haute intelligence, « une de ces âmes vives, ardentes comme on aime à les rencontrer, » — Aaron Burr, dis-je, retourna dans l'Ouest l'année suivante.

Quelques bruits vagues étaient venus jusqu'à Jackson sur les projets de son hôte, qui trouva, néanmoins, auprès de lui le même accueil sympathique; et comme Burr sondait vaguement et adroitement le général, celui-ci lui répondit que dans le cas où les circonstances le permettraient, il était tout prêt à marcher avec lui contre Mexico, se faisant même fort de lui fournir des troupes; mais il le prévint qu'il devait

rompre toute relation avec lui, s'il s'agissait d'une entreprise contre les États-Unis.

En parlant ainsi, Jackson fixa sur son interlocuteur un de ces regards pénétrants dont parle son biographe Eaton, et qui intimidaient et déconcertaient.

Aaron Burr, un peu ému, protesta énergiquement contre cette supposition. Quelques jours se passèrent, après quoi Jackson, un peu mieux informé, conçut contre le colonel des soupçons plus vifs, et cessa toute relation avec lui.

Le plan de Burr commençait à être connu. Son projet était de soulever les États de l'Ouest et du Sud, et de les entraîner à une séparation d'avec le reste de l'Union, de les constituer en une sorte d'Empire dont il eût été le chef, et ensuite d'agir contre cette république des États-Unis qui n'avait pas voulu de lui pour président, pas même pour gouverneur de l'État de New-York! — Au cas où ce plan eût rencontré quelques difficultés, Aaron Burr devait se rabattre sur la Nouvelle-Orléans, s'emparer de cette ville, à peine soumise encore aux mœurs et aux idées américaines, puis marcher à la conquête de Mexico.

« Un homme capable de se persuader qu'il pourra effectuer un plan de ce genre avec des matériaux américains, » écrivait Jefferson, en 1807, « ne semble mériter qu'une place à Bedlam (1). »

Peu de jours après sa réponse, si nette et si catégorique, le général Jackson reçut l'ordre du ministre de la guerre de mettre des troupes sur pied pour s'opposer aux projets coupables de Burr, et d'arrêter immédiatement le colonel. La lumière se faisait pour Jackson. Mais Burr était parti; il avait descendu le Cumberland et le Mississipi. Jackson se mit à sa poursuite avec douze compagnies de la milice, et

(1) Lettre au marquis de Lafayette, 14 juillet 1807.

l'atteignit; le colonel n'avait avec lui que douze personnes sans armes, comme lui-même.

Peut-être le devoir militaire et sa responsabilité commandaient-ils à Jackson d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu; mais c'est une chose si délicate aux États-Unis que l'arrestation d'un homme sur simple prévention, tant que le délit ou le crime n'est pas flagrant, et la liberté d'un citoyen est si sacrée dans ce pays, que Jackson hésita. Il renvoya ses troupes, et laissa Burr continuer sa route. Il expédia au gouvernement un rapport sur les faits, constatant dans quelle situation il avait rencontré le colonel. Évidemment on lui donnait l'ordre d'arrêter un coupable, un conspirateur; il n'avait rencontré qu'un homme désarmé, inoffensif, voyageant avec ses amis.

Quelque temps après, Burr fut arrêté et conduit à Richmond (Virginie), sous l'inculpation de trahison contre les États-Unis. Il fut question un moment d'arrêter Jackson (comme on arrêta deux fois le général Wilkinson, deux fois renvoyé de l'accusation), mais on se borna à le réprimander vivement. En fait, Jackson ne savait rien, il n'avait reçu aucune confiance précise d'Aaron Burr. Il déclara même que s'il était appelé en témoignage, il ne pourrait que déposer en faveur de l'accusé dont la conduite, sous ses yeux, n'avait mérité aucun reproche, les soupçons qu'il avait un moment conçus ne lui ayant été suggérés que par des bruits sans fondement.

Burr, remis en liberté sur caution, ne se présenta pas au procès, et fut acquitté.

Dans la même lettre que j'ai citée plus haut, Jefferson ajoute : « Aucun créole, aucun des Américains établis dans
« ce pays, un seul excepté, n'ont pris parti pour cet homme.
« Ses partisans étaient tous de nouveaux émigrants aux
« États-Unis, et d'ailleurs des gens qui fuyaient des pour-

« suites de la justice ou de leurs créanciers et des aventu-
« riers et spéculateurs de toute espèce. »

Burr qui avait pu apprécier, dans les rapports qu'il eut avec Jackson, toute l'étendue de son caractère, fut très touché de sa déclaration favorable, et en conserva pour lui un très profond attachement. Il ne parlait du général qu'avec enthousiasme; et, sans que Jackson l'ait su alors, ce fut Aaron Burr qui, le premier, mit son nom en avant, en 1815, comme candidat à la présidence.

§ 3.

Ses guerres contre les Indiens. — Il entre dans la Floride. — Prise de Pensacola. — Bataille de la Nouvelle-Orléans. — Gloire militaire de Jackson. — Nouvelle campagne contre les Indiens; il pénètre de nouveau dans la Floride. — Sa conduite est blâmée. — Il refuse deux ambassades.

Jackson, sans cesser de s'occuper d'agriculture, s'intéressa dans un établissement commercial à Nashville. Je ne vois rien dans le caractère du général qui soit sympathique à des entreprises de ce genre. Il le sentait si bien qu'il ne se mêla de rien, et donna à son associé toute sa confiance; elle fut si bien exploitée que Jackson se vit bientôt à la tête de dettes considérables. Il parvint cependant, avec beaucoup d'économie et de sacrifices, à les éteindre. Il fut même obligé de vendre à cet effet une partie de ses biens. Mais, grâce à son activité, il ne tarda pas à se retrouver dans une position convenable.

Décidément le mouvement, le bruit, les grandes actions convenaient mieux à sa nature. Aussi, peut-on dire que, sous tous les rapports, la guerre de 1812 entre les Américains et les Anglais arriva fort à propos pour lui. Cette guerre fut déclarée par un acte du Congrès, en date du 12 juin. Jackson avait toutes sortes de motifs pour désirer vivement d'y être employé. A la vérité, bien que son courage ne laissât de doute à personne, ses capacités militaires, comme général d'armée, n'avaient pas eu encore l'occasion de se produire sur un terrain assez vaste pour donner des garanties.

Par deux votes, des 6 février et 6 juillet 1812, le Congrès

avait autorisé le président à accepter les offres de services de 25,000 volontaires. Jackson saisit cette occasion pour prendre une place importante. Il fit un vigoureux appel aux milices de sa division, enrôla 2,500 volontaires sous ses drapeaux, et se présenta au gouvernement, qui lui donna l'ordre, au mois de novembre, de se diriger dans le Sud pour défendre ce côté du pays qu'on supposait devoir être vivement attaqué.

En janvier 1813, il descendit l'Ohio et le Mississipi, bravant les neiges, les glaces et toutes les rigueurs d'un hiver très dur, et s'établit aux Natchez où il devait recevoir des instructions.

Jamais, dit M. Eaton (1), troupes ne montrèrent plus d'énergie; grâce surtout à leur général qui ne les quittait pas, partageant avec elles toutes les souffrances et toutes les privations, et faisant passer dans leur âme l'ardeur qui animait la sienne.

Cette campagne se termina par une déception, et eût pu tourner presque au ridicule pour le général Jackson, s'il n'avait su prendre, à ses risques et périls, certaines mesures qui mirent en relief son caractère énergique et indépendant. Le sud des États-Unis, qu'on craignait de voir attaquer, parut au contraire rester étranger à la guerre; et le gouvernement, ne jugeant pas nécessaire d'y entretenir inutilement des troupes, envoya l'ordre à Jackson de licencier son corps d'armée, de renvoyer ses soldats dans leurs foyers et de rendre ses comptes au général Wilkinson.

C'était pour Jackson d'abord une déception, comme je l'ai dit, puis une sorte de mystification. Il échappa à l'une et à l'autre en prenant sérieusement en considération l'état déplorable de ses troupes, dont près de 200 hommes étaient malades à l'hôpital, et le reste dans un dénûment qui ne

(1) *Vie de Jackson.*

permettait pas à la plupart de ces malheureux volontaires de regagner leurs foyers; ils eussent été obligés de s'engager dans les corps réguliers du général Wilkinson. La conduite que Jackson tint en cette circonstance, contraire à tout principe de discipline, si l'on veut, servit du moins à montrer ce dont il était capable, et en même temps lui mérita la confiance et l'attachement de ses troupes.

Malgré les instances et les ordres mêmes du général Wilkinson, Jackson résolut de ne point obéir aux instructions du ministre de la guerre, au moins en ce qui concernait le licenciement immédiat de ses volontaires. Il se mit en route pour le Tennessee; mais à la tête de ses troupes, dont il ne rompit point les cadres, continuant à leur donner l'exemple de la patience et de la résignation à supporter les plus rudes épreuves et les plus dures privations. Ce ne fut que rentré à Nashville qu'il congédia ses volontaires; puis il expliqua au gouvernement sa conduite qui, finalement, fut approuvée. Les frais de ce retour, qu'il avait été question d'abord de laisser au compte du général indiscipliné, furent assumés par le gouvernement.

Mais Jackson devait bientôt fournir d'autres exemples de son insoumission et de sa résolution d'en agir un peu toujours à sa tête et à sa fantaisie.

En attendant, il rentra de nouveau dans la vie privée. Mais ce repos ne fut pas de longue durée.

Quelques tribus indiennes avaient formé, sous la conduite d'un chef fameux nommé Tecumseh, une ligue sur tout le territoire qui s'étendait depuis le Tennessee jusqu'à la Floride. Ces tribus avaient fait de formidables préparatifs pour attaquer les États-Unis pendant la guerre avec les Anglais. Déjà les Indiens avaient commencé à massacrer les blancs sur les bords de l'Ohio, dans le Tennessee et dans la Georgie. Ces faits isolés prirent bientôt un caractère plus sérieux par

l'attaque d'un fort sur le territoire du Mississipi, où trois cents personnes, femmes et enfants, furent égorgés. Il est bon de dire aussi que les Indiens avaient été secondés et soutenus dans cette attaque par les Espagnols de Pensacola (Floride).

Il fallut recourir à des mesures énergiques. La législation du Tennessee autorisa la levée de 3,500 hommes qui furent placés sous le commandement de Jackson, bien qu'il fût alors fort souffrant des suites de son fameux duel avec le colonel Benton, et dans lequel il avait eu un bras cassé.

Le général Jackson conduisit cette guerre avec une vigueur et une habileté peu communes. Sans compter les escarmouches, il battit les Indiens dans trois grands combats où il se trouva toujours à la tête de ses troupes. Enfin, la dernière de ces batailles, celle de Horseshoe, prouva aux Indiens l'inutilité de leurs efforts contre un si rude adversaire, qui avait pénétré hardiment jusqu'au cœur de leurs repaires. La plupart des tribus vinrent faire leur soumission.

Ces guerres contre les Indiens ont eu un caractère tout particulier et qui exigeait de ceux qui les entreprenaient des capacités toutes spéciales et un courage à part. « Il y avait là, » dit avec raison M. Michel Chevalier, « moins de gloire à conquérir qu'à Austerlitz, mais peut-être plus de danger à courir. »

En tout cas, le résultat de cette guerre fut on ne peut plus favorable aux États-Unis, et leur épargna de graves embarras dans la situation critique où ils se trouvaient. Il était tout juste qu'on récompensât d'une manière éclatante l'homme qui avait rendu un si grand service à son pays.

Au mois de mai 1814, Jackson fut nommé major général dans l'armée régulière, sous les ordres du général Harrison, plus tard président des États-Unis.

Jackson ne pouvait attendre aucune récompense qui le flattât davantage et qui satisfît mieux son ambition.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir vaincu les Indiens ; il fallait encore s'assurer la paix définitive par un traité délimitant les frontières et garantissant les bonnes relations à venir. Jackson fut naturellement choisi pour mener à fin cette œuvre difficile, et qui devint extrêmement délicate par les incidents dont il trouva moyen de la compliquer.

Les conditions du traité à passer avec les Indiens donneront la clef de nouveaux faits qui achèveront de peindre complètement le caractère du général Jackson.

Aux termes de ce traité, les Indiens ne devaient entretenir aucune relation avec les garnisons anglaises et espagnoles ; les Américains se réservaient le droit d'élever des postes militaires sur leurs territoires, et la libre navigation sur tous leurs cours d'eau. D'une autre part, on stipula que les Indiens ne seraient soumis à la surveillance d'aucun agent, qu'aucun trafiquant ne traverserait leur territoire, et que nul ne pourrait faire acte de commerce avec eux, à moins d'y être spécialement autorisé par le président.

La question des terres avait été également spécifiée dans ce traité, pour la négociation duquel Jackson se rendit dans l'Alabama au mois de juillet 1814.

La présence d'une des tribus les plus hostiles au gouvernement américain, celle des Creeks, sur le territoire de la Floride, l'acharnement que cette tribu avait montré dans la dernière guerre, et ses approvisionnements en armes et en munitions, ne laissèrent pas à Jackson de doute que les Anglais, par l'entremise du gouverneur espagnol de la Floride, n'eussent prêté un efficace secours aux Indiens. Le général fut même avisé que trois cents Anglais environ avaient débarqué et s'étaient fortifiés à l'embouchure de

l'Apalachicola, avec la tolérance des Espagnols, et que là ils excitaient les Creecks à reprendre la guerre.

Jackson informa son gouvernement de ces faits, et proposa comme moyen efficace et énergique de mettre fin à toutes ces menées et d'éviter même la guerre dans le Sud, de l'autoriser à s'emparer de Pensacola, port militaire très important, sur le golfe du Mexique, et qui est aujourd'hui peut-être le plus bel arsenal maritime des États-Unis.

Le ministre de la guerre s'opposa d'une manière formelle à ce projet, se basant sur la neutralité de l'Espagne dans la guerre pendante, et n'autorisa le général à agir contre les Espagnols, qu'après avoir bien constaté que les autorités de la Floride étaient d'accord avec les Indiens et les Anglais.

Cette dépêche datée du 18 juillet 1814, Jackson prétendit ne l'avoir reçue que le 17 janvier 1815, juste six mois après, ce qui ne paraît pas probable.

Toujours est-il que Jackson agit comme si son projet avait été approuvé, ou comme s'il avait eu la pleine et entière liberté de ses mouvements.

Il est permis d'inférer des suites de cette affaire, du peu d'hésitation que montra Jackson à aller vigoureusement de l'avant, de l'indulgence qu'il rencontra de la part de son gouvernement, après le succès d'une entreprise qui était, en fait, une violation des relations internationales, il est permis d'inférer de là, dis-je, que Jackson avait son absolution garantie à l'avance; que du moins on lui laissait la responsabilité personnelle de son action, le gouvernement se mettant à l'abri derrière cette dépêche, en retard de six mois.

Jackson, informé par ses espions qu'un nombre assez considérable d'Anglais avait débarqué dans la Floride, et que les Indiens avaient reçu d'eux quantité d'armes et de munitions, écrivit au gouverneur espagnol de Pensacola,

l'instruisit de ce qu'il venait d'apprendre, et le somma de lui livrer tous les chefs Indiens qui se trouvaient autour de lui. Une réponse, tardive d'abord, puis pleine d'hésitations et d'arguties, ne laissa pas de doute à Jackson sur l'attitude de ces prétendus neutres. Il expédia à ce gouverneur une curieuse lettre dans laquelle il se peint tout entier. « Ne soyez pas surpris, lui dit-il, si je me mets en tête d'aller un de ces jours vous demander dans votre ville un logement pour mes troupes. » Puis il ajoute : « Veuillez vous abstenir, désormais, de toutes insinuations injurieuses envers mon gouvernement : je ne suis pas d'humeur à les supporter. Ne me considérez pas comme revêtu d'une mission diplomatique : je ne veux discuter avec vous que par la bouche de mes canons. »

Voilà quel était à peu près le ton de cette lettre, dont nous avons conservé quelques-unes des expressions les plus caractéristiques.

L'officier chargé d'aller présenter cet étrange message annonça, à son retour de Pensacola, qu'il avait vu cent cinquante à deux cents officiers anglais, un parc d'artillerie et cinq cents Indiens environ bien armés, portant l'uniforme anglais, et que le pavillon de la Grande-Bretagne flottait sur plusieurs points.

Jackson, exaspéré, revint à son plan favori d'attaquer Pensacola ; et en attendant toujours les ordres du gouvernement, il prit ses mesures, organisa la défense de Mobile, et fit demander au Tennessee, à la Louisiane et au territoire du Mississipi de nouveaux volontaires. Il lui arriva deux mille hommes parfaitement montés et équipés. Il se mit en route, commença l'attaque des forts, et en enleva quelques-uns au pas de course pour ainsi dire. Arrivé devant Pensacola, où une flotte anglaise avait débarqué d'importants secours, il envoya un parlementaire au gouverneur,

lui posant pour condition que les forts et la ville seraient occupés par des garnisons américaines, jusqu'à ce que l'Espagne se sentît en état d'observer la neutralité promise. Le gouverneur espagnol ayant refusé d'accéder à ces propositions, Jackson donna l'assaut.

Il entra victorieux dans la ville, défendue encore par de vives fusillades qui partaient des maisons et des jardins. Le commandant espagnol, voyant la partie perdue, se rendit enfin, et subit toutes les conditions que le vainqueur lui imposa. Jackson était maître de la Floride en ce moment, et c'était là une belle conquête. Mais il comprit la gravité de son action, et ne voulut pas compromettre le caractère qu'il avait entendu donner à cette audacieuse expédition. En fait, la satisfaction qu'il avait demandée était obtenue; les Anglais s'étaient retirés du territoire espagnol, et les Indiens s'étaient enfuis au fond de leurs forêts. Le commandant espagnol se trouvait donc débarrassé de la pression étrangère qui lui enlevait le droit de rester neutre. Jackson constata cette situation régulière, ce point de droit pour ainsi dire, dans une lettre adressée au gouverneur; et deux jours après la prise de Pensacola, il évacua la ville et même le territoire de la Floride.

De ce moment, on peut dire que cette contrée, dont il fut facile alors d'apprécier l'importance, appartient aux États-Unis.

La Nouvelle-Orléans était menacée à cette époque d'une invasion par les Anglais, et on annonçait l'approche de forces considérables destinées à opérer contre cette ville, que les Américains avaient mis tant de prix à posséder. Les Anglais savaient bien aussi que prendre la Nouvelle-Orléans, c'était porter un rude coup à l'ennemi.

Jackson se rendit immédiatement à la Nouvelle-Orléans avec un corps de troupes, et y établit son quartier général.

Il ne se dissimulait pas la gravité de sa situation. Il allait se trouver en face d'un ennemi différent de tous ceux contre lesquels il s'était mesuré; il comprit que sa gloire était engagée, et fit appel à toutes ses ressources et à tous ses talents militaires.

Obligé de fortifier Mobile et les frontières, il n'avait pu amener avec lui qu'un corps de troupes fort restreint; de plus, il se trouvait dans une ville dont les sympathies pour le gouvernement américain ne laissaient pas que d'inspirer des inquiétudes mal fondées; les événements le prouvèrent. La Nouvelle-Orléans était un peu comme un caravan-sérail, avec une population composée de gens de tous les pays, et qui n'avaient même pas entre eux le lien d'un même idiome. Jackson envisagea sa position avec une sorte de terreur. Mieux que personne, il sentait que s'il ne lui arrivait pas quelques renforts de troupes, il ne pourrait pas résister à une attaque un peu vigoureuse. Il affecta cependant une grande sérénité; et, en affichant une confiance que certes il n'avait pas, il releva le courage de ses soldats et des habitants, parmi lesquels il rencontra, contre son attente, un enthousiasme très vif. Jackson, dans le doute où il était sur les dispositions de la ville, avait commencé par proclamer la loi martiale, puis avait pris des dispositions militaires très significatives à l'égard de la législature louisianaise.

Pendant qu'il se préparait à repousser les attaques de l'ennemi, dont la présence avait été signalée par quelques escarmouches, trois membres de la législature vinrent en mission auprès de lui, pour lui demander quelles étaient ses intentions dans le cas où il serait obligé de battre en retraite, et s'il fut vrai, comme le bruit en circulait, que son intention était de mettre le feu à la ville avant de l'abandonner. Jackson se contenta de leur répondre « qu'il

n'avait confié ses projets à personne, et que s'il croyait que ses cheveux pussent deviner sa pensée, il les raserait aussitôt. » Son dessein était en effet de ne laisser derrière lui, en cas de retraite, qu'une ville en feu. Jackson ne l'avait dit à personne; mais on le connaissait assez pour avoir supposé juste, en lui attribuant un tel plan.

Le moment décisif approchait; une flotte anglaise partie de la Jamaïque, débarqua une armée composée de troupes excellentes et aguerries qui avaient fait les campagnes d'Espagne avec le duc de Wellington. Cette armée se dirigea par les terres du côté du lac Borgne, sur la Nouvelle-Orléans. Après plusieurs combats, où l'avantage resta aux Américains, la grande bataille se livra à quatre milles environ de la Nouvelle-Orléans. Le général Pakenham, à la tête de douze mille hommes, s'avança contre des retranchements formés à la hâte avec des balles de coton, et derrière lesquels se tenaient environ cinq mille Américains. Après un combat acharné, les troupes anglaises furent mises en pleine déroute; le général Pakenham fut tué presque au début de l'action, pendant qu'il cherchait à rallier ses troupes déjà en désordre et intimidées par un feu meurtrier venant des tireurs les plus habiles qu'il y ait au monde. Deux autres généraux furent mortellement blessés, et les Anglais ne laissèrent pas moins de deux mille six cents morts sur le champ de bataille. Vigoureusement poursuivis, ils se réfugièrent sur leurs bâtiments, levèrent l'ancre et reprirent la haute mer.

Cette bataille (8 janvier 1815) fut des plus glorieuses pour le général Jackson, et lui valut une popularité immense aux États-Unis. Il fit une entrée triomphale à la Nouvelle-Orléans. On le conduisit à la Cathédrale, où fut chanté un *Te Deum*; et de jeunes enfants, vêtus de blanc, précédaient son cortège, jonchant les rues de fleurs. Les mêmes

démonstrations publiques saluèrent son retour à Nashville ; et d'un bout à l'autre des États-Unis, des fêtes populaires furent célébrées en l'honneur du héros de la Nouvelle-Orléans. Les législatures de tous les États lui votèrent des remerciements. Le Congrès enfin fit frapper une médaille commémorative en or, qu'il offrit au général vainqueur.

Nous devons rapporter ici un fait qui démontre encore à quel point le général Jackson poussait la susceptibilité de son autorité, et le peu de cas qu'il faisait de tout pouvoir qui semblait, à quelque titre que ce fut, contrecarrer sa volonté. En arrivant à la Nouvelle-Orléans, il avait fait, comme je l'ai dit, proclamer la loi martiale sur tout le territoire de la Louisiane. Quelques jours après la bataille du 8 janvier, la ville se trouvant encore sous le coup de l'état de siège, il ordonna, un matin, l'arrestation d'un membre de la législature qu'il accusait d'avoir, dans un article de journal, semé la mutinerie parmi ses troupes. Nous l'avons dit, et Jackson l'avait prouvé lui-même dans une bien grave circonstance, la liberté individuelle est une chose sacrée en Amérique, même dans les moments comme ceux où l'on se trouvait. Coupable ou non, le prévenu en appela à la justice, et demanda son élargissement sous caution ; ce qu'il obtint. Aussitôt Jackson fit arrêter et conduire hors de la ville le juge qui avait prononcé l'*habeas corpus*.

Au retour de la paix, dont la nouvelle arriva de Washington-City deux jours après, le juge reprit possession de son siège et fit citer le général Jackson à la barre pour avoir désobéi à un ordre de la justice, et avoir fait porter la main sur un magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Le général comparut, et fut condamné par le tribunal à une amende de mille dollars (5,000 fr.) qu'il paya. On ouvrit immédiatement à la Nouvelle-Orléans une souscription dont le produit, égal au chiffre de l'amende, fut offert à Jackson qui le refusa.

En 1844, le Congrès vota le remboursement au général de cette somme avec les intérêts accumulés.

Après sa campagne de la Nouvelle-Orléans, Jackson se retira à l'*Ermitage* qu'il avait quitté depuis huit mois; et c'est là qu'il reçut sa nomination de commandant en chef de la division militaire du sud. Il avait bien manifesté le désir de jouir enfin d'un repos qu'il avait cherché toute sa vie, mais qu'il n'avait jamais pu goûter complètement, soit par sa propre faute, soit par la faute des événements. Cette fois encore, malgré sa résolution, il ne fit qu'une halte à l'*Ermitage*, et partit pour Washington.

L'ambition militaire l'avait longtemps tourmenté; mais l'ambition politique commençait de l'agiter. Jackson, qui savait bien quelle réception l'attendait tout le long de la route, n'était pas fâché de constater par là le degré d'influence et de popularité dont il jouissait. L'administration de Madison tirait à sa fin; on se préparait déjà à la lutte présidentielle, et, certes, on aurait pu croire que personne alors, en apparence du moins, ne réunissait devant l'opinion publique autant de titres que Jackson à enlever les suffrages populaires. Il le croyait lui-même, ses amis le pensaient, et l'on trouve, dans une lettre d'Aaron Burr cette phrase : « Jackson est sur le chemin de Washington. » Et il recommandait à son gendre, ex-gouverneur de la Caroline du sud, d'user de son influence sur tous ses amis pour faire triompher la candidature du général : « Il est trop tard, » répondit le gendre du colonel Burr; il aurait pu ajouter : Il y a un homme qui a acquis des titres moins brillants que Jackson à la reconnaissance publique, mais qui a toutes les sympathies pour lui, sympathies bien méritées, et de qui l'élection est justement assurée. Cet homme était Monroe, dont j'ai indiqué tous les droits à cette grande manifestation du peuple américain.

Il ne faut pas se le dissimuler, malgré les services rendus, malgré ses couronnes de fraîche date, Jackson à cette époque-là moins qu'à toute autre, n'inspirait pas par son caractère assez de confiance pour qu'on lui sacrifiât des hommes, inférieurs à lui en talent à coup sûr, mais plus propres à l'exercice de la magistrature. Enfin, ce général tout couvert de ses lauriers et du prestige de ses victoires, effrayait les Américains. On aurait pu objecter l'exemple de Washington ; mais Washington était dans une position exceptionnelle. Il avait été le libérateur du pays, il en était resté le dieu.

La carrière militaire de Jackson n'était point close ; de nouvelles occasions de se distinguer comme soldat, et de montrer aussi le peu de cas qu'il faisait des traités internationaux, allaient lui être offertes.

En 1818, en effet, il fut chargé d'entreprendre une nouvelle campagne contre les Indiens Seminoles, qui avaient commis des actes de déprédation dans le sud. Jackson les poursuivit jusque sur le territoire de la Floride, et s'empara tout d'abord d'un fort appartenant aux Espagnols. Y ayant fait prisonnier deux Anglais qu'il soupçonnait d'exciter les Indiens à la révolte, il les fit traduire devant un conseil de guerre. L'un d'eux fut acquitté, et l'autre condamné à mort. Jackson les fit exécuter l'un et l'autre.

Jackson se retrouvait dans cette même Floride, près de cette même ville de Pensacola qu'il avait déjà conquise une première fois ; la tentation était encore trop grande pour qu'il y résistât. Il marcha donc sur Pensacola où on lui avait dit qu'étaient enfermés quelques indiens, s'empara de la ville, et fit pendre deux chefs qu'il y trouva. Cette exécution fut vivement reprochée à Jackson, comme un acte de cruauté complètement inutile. On oublia qu'il devait au moins justifier le prétexte qu'il avait pris de

s'emparer d'une ville abritée sous le pavillon d'une nation amie.

Jackson se sentait moins disposé que la première fois à abandonner la Floride et Pensacola. Il donna pour prétexte à son occupation, la guerre avec les Seminoles, et écrivit au gouvernement que tant que cette guerre ne serait pas définitivement achevée, il était prudent, au point de vue de la sécurité des États-Unis, de laisser une garnison américaine à Pensacola.

Ses raisons ne furent pas aussi bien appréciées qu'en 1814. Sa conduite souleva une discussion assez vive au sein du Congrès. On proposa d'infliger au général une forte réprimande ; cette proposition fut repoussée à une grande majorité. Monroe, qui, au fond, avait bien calculé de quel secours le coup de tête de Jackson lui était pour ses projets à venir sur la Floride, défendit le général, se basant sur ce que les forts espagnols avaient été évacués. Jackson fut sensible à la rigueur avec laquelle on le traita, et il conserva de vives rancunes contre les promoteurs de cet acte de censure, notamment contre MM. Calhoun et Clay, dont le sage patriotisme n'admettait pas l'indulgence qu'on montrait pour les coups de tête du général.

Enfin, en 1821, la Floride fut acquise par les États-Unis. Jackson, qui s'était définitivement retiré du service, fut nommé gouverneur de ce territoire dont il avait incontestablement préparé l'absorption par les États-Unis. Son premier acte administratif fut d'ordonner l'arrestation et l'emprisonnement du commandant espagnol qui lui avait refusé la communication de certains papiers. Il ne resta que peu de mois dans la Floride, se démit de ses fonctions de gouverneur, et rentra au Tennessee. Le président lui offrit alors le poste de ministre plénipotentiaire en France, puis au Mexique (1823) ; mais Jackson refusa l'une et l'autre mission.

Le choix d'un tel homme de la part d'un président comme Monroe, était extrêmement habile pour seconder des vues de conquête sur le Mexique que les Américains ont toujours envié, qu'ils envient encore, et dont, en attendant mieux, ils s'emparent morceau par morceau.

Jackson ne comprit-il pas la signification de la mission qu'on lui donnait? ou bien, trop vivement préoccupé de ses aspirations au pouvoir, a-t-il senti qu'il ne devait pas s'exposer à cette nouvelle occasion d'un coup de tête qui lui était offerte?

§ 4.

Jackson rentre dans la vie politique. — Il se porte candidat à la présidence. — Il échoue contre Quincy Adams. — Caractère de celui-ci. — Jackson lui succède. — Jackson paraît apporter au pouvoir des habitudes militaires. — Les nombreuses destitutions qu'il opère. — Le Congrès lui fait de l'opposition. — Ses dissentiments avec son cabinet.

Jackson rentra alors dans cette vie politique où il n'avait fait qu'une si courte apparition et à contre-cœur, en acceptant un siège de sénateur au Congrès (1823). C'était préparer sa candidature à la présidence. Elle fut effectivement posée en 1824 pour la succession de Monroe, qui allait s'ouvrir l'année suivante. Trois concurrents lui furent opposés : John Quincy Adams, Crawford et Clay.

Il était permis de croire que Jackson enlèverait l'élection ; mais deux de ses concurrents, MM. Crawford et Clay, avaient été portés précisément en vue de diviser le parti démocrate, et de ne laisser qu'une chance secondaire à Jackson en face de son concurrent réel, Quincy Adams, que beaucoup de démocrates même lui préféraient.

Cette tactique réussit ; ainsi répartis, les votes ne donnèrent pas la majorité nécessaire (1), et l'élection, conformément aux prévisions de la Constitution, fut transportée au sein de la Chambre des représentants qui, dans ce cas, vote par État, chaque État ayant une voix. Quincy Adams fut élu à une grande majorité, prévue à l'avance (2).

(1) Jackson avait obtenu 99 voix des électeurs ; Adams, 84 ; Crawford, 41, et Henry Clay, 37.

(2) Adams obtint les voix de treize États, Jackson de sept seulement, Crawford de quatre.

Un des griefs de Jefferson contre la Constitution américaine, avait été, on se le rappelle, qu'elle donnait à l'exécutif une sorte d'apparence de monarchie élective, ce qui pouvait établir la perpétuité du pouvoir entre les mains de l'élu ou le continuer dans sa famille. Il avait même défini le président : « Un faux roi de Pologne. »

Il est bien de rappeler qu'aucun fait n'a justifié les appréhensions de Jefferson. L'exemple du désintéressement de Washington, et le sien propre, introduisirent dans la pratique, comme règle scrupuleusement respectée par leurs successeurs, ce qui n'était point écrit dans la Constitution.

Cinq présidents, remplissant une période de vingt-huit années de pouvoir, se sont trouvés étrangers les uns aux autres ; aucun lien de parenté ne les unissait. Quincy Adams, fils de John Adams, le successeur de Washington, fut le premier exemple, et l'unique jusqu'à présent, du pouvoir présidentiel renouvelé dans une famille. De plus, trois présidences, de huit années chacune, séparèrent cette double élection ; et le subtil *non parce que, mais quoique*, de 1830, ne fut qu'une contrefaçon de ce qui se passa aux États-Unis en 1825. En effet, on avait élu Quincy Adams *non parce que, mais quoique* ADAMS. Le mot ou l'équivalent fut même dit à cette époque-là.

Quincy Adams qui, nous venons de le voir, l'avait emporté par un vote de cas extrême sur Jackson, n'était pas un homme nul à coup sûr ; mais il n'avait aucune des qualités de ses prédécesseurs, ni de son concurrent. Son grand avantage sur ce dernier fut de n'avoir point ses défauts. Né en 1767, il avait cinquante-huit ans, quand il prit le pouvoir. Quincy Adams avait été élevé à l'école patriotique de son père, un des grands avocats de la cause de l'indépendance. Il avait hérité en même temps de sa placidité, de sa prudence excessive, bonne et utile au temps où John Adams les appli-

qua, un peu surannées pour l'époque où vécut ce fils. Quincy avait surtout une grande connaissance et une expérience pratique des questions de politique étrangère. Tout jeune enfant sous l'aile paternelle, et plus tard dans des postes diplomatiques, il avait visité ou habité tour à tour la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie; il avait donc étudié toute l'Europe de très près. Il était dans les meilleures conditions pour faire un excellent ministre des affaires étrangères. Monroe avait pensé ainsi; car il l'avait choisi comme secrétaire d'État. Le Sénat ratifia ce choix avec empressement, et le général Jackson, à qui le président avait parlé de l'introduction de Quincy Adams dans le cabinet, lui répondit : « Je n'hésite point à dire que vous avez fait le meilleur des choix pour occuper le département d'État. M. Adams, dans un moment difficile, sera un habile diplomate; et je suis convaincu que sa nomination sera accueillie avec une satisfaction générale. »

Quincy Adams occupait alors le poste de ministre plénipotentiaire à Londres; il fut rappelé en Amérique.

Mais ni Monroe, qui en faisait un grand cas pour la direction où il le plaçait, ni Jackson qui avait, comme on vient de le voir, une grande confiance dans l'aptitude de Quincy Adams, n'eussent songé alors à lui pour une présidence future.

Ardent à l'étude, il était incontestablement un des hommes les plus instruits et les plus lettrés de l'Amérique; il avait même occupé avec distinction une chaire d'éloquence au collège d'Harvard. Mais il n'avait, je le répète, aucun titre saillant qui le recommandât au rang suprême où il fut appelé. Ce fut la candidature de Jackson qui évidemment lui en fraya la route.

Sa qualité de fils de John Adams aurait été plutôt, et fut même pour quelques-uns, un obstacle au lieu d'un avantage.

Quant à son attitude au Congrès, elle lui était défavorable; envoyé au Sénat comme fédéraliste, c'est à dire en opposition avec l'administration de Madison, il avait voté en faveur d'un grand nombre de mesures prises ou proposées par ce président, ce qui lui valut de la part de la législature de son État (Massachusetts), divers votes de blâme. Enfin il avait été employé avec faveur par deux présidents antifédéralistes.

D'une part une capacité politique médiocre, de l'autre des précédents peu sympathiques aux masses, firent que la présidence de Quincy Adams s'écoula sans éclat, honnêtement comme on devait l'attendre d'un homme d'une probité irréprochable; mais elle rencontra dans le Congrès et dans le pays même une forte opposition dont Jackson était le chef hautement avoué.

Vaincu dans le scrutin de 1828 par son compétiteur qui avait pris une position formidable, Quincy Adams, en se retirant du Pouvoir, méritait qu'on n'oubliât pas ses services honorables; on ne les oublia pas non plus; il continua à faire partie du Congrès où ses concitoyens l'envoyèrent constamment. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 23 février 1848, à l'âge de 81 ans, à son poste, et sur son siège de la Chambre des représentants.

On espérait mieux de la présidence de Jackson que de celle de son prédécesseur. Je l'ai dit en commençant, il semblait que le peuple américain eût besoin d'émotions à ce moment-là.

Les scrupules qu'avait soulevés le général Jackson, lors de sa première candidature, s'étaient beaucoup calmés. Le souvenir de ses coups de tête étaient un peu éloigné, et il ne restait plus de lui que son attitude ferme et puissante comme chef d'opposition, sa gloire militaire, ses services et sa popularité immense.

C'est avec ces titres imposants que son nom reparut au scrutin de 1828; il en sortit avec 178 voix contre 83 qu'obtint Adams, son concurrent. M. Calhoun, comme vice-président, obtint 171 voix. Jackson prit possession du fauteuil présidentiel le 4 mars 1829. Le cortège qui l'accompagna de son hôtel particulier au Capitole où, devant le Congrès assemblé, il fut *inauguré* et lut son message d'entrée en fonctions, était composé, outre la population ordinaire, d'un nombre assez considérable de vieux soldats de la Révolution.

La présence de ces glorieux débris d'une époque toujours vénérée en Amérique, dans l'escorte ordinairement plus civile des présidents, fut matière à réflexions et à commentaires. On en conclut que Jackson avait des dispositions à militariser le pouvoir et que c'était là l'indice des habitudes nouvelles qu'il allait y introduire. Ce qui frappa tout autant, ce fut le soin avec lequel Jackson, dans son discours d'inauguration, parla de l'étendue de ses pouvoirs, dont il était résolu à ne rien sacrifier. Pour beaucoup de gens, l'impression fut mauvaise dès le premier jour, et faisait présager cette lutte ardente qui signala les huit années de la présidence du général Jackson. L'attention fut bien plus vivement et bien plus péniblement éveillée, quand on assista à l'espèce de massacre qu'il fit de tous les fonctionnaires publics, et qu'on vit la profusion de places qu'il distribua à ses amis et aux membres du Congrès qu'il dégarnit, ce qui fut inhabile, d'hommes tout dévoués, pour ouvrir les rangs à de nouveaux élus que l'opposition y envoya pour contre-carrer ce qu'on appelait tout bas déjà « la dictature de Jackson. »

Les fonctions publiques n'ont jamais été, à vrai dire, une carrière aux États-Unis. Les emplois y sont trop peu rétribués, pour que des hommes véritablement intelligents et

actifs consentent à perdre leur temps, leurs forces, les ressources de leur esprit à grignoter un coin de budget, quand partout s'offrent tant de chances de fortune rapide.

Jefferson avait introduit dans le pouvoir d'excellentes et honorables habitudes au sujet du droit de destitution des fonctionnaires publics.

« J'ai nettement refusé, disait-il, de suivre le conseil qui
« m'était donné d'accorder, comme moyen de rapproche-
« ment, des places à quelques-uns des meneurs. Je n'en ai
« donné et n'en donnerai qu'à des républicains, dans les
« circonstances actuelles..... Je sais que quelques destitu-
« tions seront nécessaires ; mais il faut qu'elles soient aussi
« rares que possible, opérées graduellement et fondées sur
« quelque malversation ou incapacité personnelle..... J'ai
« si souvent exprimé les principes qui me dirigent à cet
« égard, en désirant qu'ils fussent bien compris de ceux des
« fédéralistes qui occupent des emplois. Je n'ai jamais des-
« titué un homme par le seul motif qu'il était fédéraliste ;
« je n'ai jamais demandé à un homme de voter dans les
« élections contrairement à son opinion ; mais comme il
« serait impossible à un gouvernement de remplir ses fonc-
« tions, pour le plus grand avantage des citoyens, si les
« agents avaient pour système de contrarier les mesures au
« lieu de les exécuter et s'ils employaient contre le gouver-
« nement et contre ses mesures l'influence qu'ils doivent à
« leur emploi, j'ai exigé d'eux de ne pas prendre parti, et c'est
« à ce prix qu'est leur conservation. Que si leur conscience
« les pousse à jouer un rôle actif et énergique dans l'oppo-
« sition, elle doit en même temps leur faire sentir la néces-
« sité de se retirer d'un emploi dont ils seraient incapables
« de remplir fidèlement les fonctions. Lorsqu'ils ne l'ont pas
« senti d'eux-mêmes, j'ai été forcé de les destituer ; mais
« cette nécessité n'a été appliquée qu'à ceux qui manifes-

« taient contre le gouvernement une opposition active et
« prononcée. »

Dans une autre lettre Jefferson disait :

« Je n'empiéterai jamais sur la liberté des opinions. Ceux
« qui se seront bien conduits n'ont rien à craindre, quel-
« qu'opposées que leurs idées soient aux miennes. Mais
« ceux qui ont mal agi n'ont rien à espérer; et la crainte
« qu'on attribue ma sévérité à des motifs d'opinion, ne
« me fera pas manquer à la justice. »

Jefferson se fondait pour l'exclusion des emplois ou pour le choix des fonctionnaires sur un principe élevé qui est la base du gouvernement américain : « La nature de notre gou-
« vernement, dit-il, est par elle-même une leçon suffisante;
« comme sa force dépend surtout de la confiance du peuple
« dans son premier magistrat, c'est un devoir pour celui-ci
« de ne rien épargner de ce qui peut fortifier cette con-
« fiance. »

Jackson fut moins scrupuleux; il raisonnait moins que son illustre prédécesseur à cet égard, et ne tenait pas compte de l'abstention des fonctionnaires. Ce n'était pas leur abstention, mais leur dévouement qu'il demandait. Cette règle établie par Jackson des destitutions en masse a fait des progrès, en raison surtout de l'ardeur de certaines classes de citoyens à rechercher les fonctions publiques. C'est même là une pression un peu trop énergiquement exercée par les électeurs. Le gouvernement la subit comme une nécessité bien plus qu'il n'entre toujours dans ses intentions de mettre en pratique de telles idées élevées à l'état de système. Ce système, puisque c'en est un aujourd'hui, a de déplorables conséquences.

Les fonctions publiques (nous ne parlons pas de celles que l'on doit à l'élection, mais que l'on obtient directement du pouvoir), les fonctions publiques, disons-nous, sont un

accident plus ou moins heureux dans la vie de certains hommes; elles sont éphémères, durent ce que dure la faveur de celui qui en dispose, et ne sont ni la preuve du mérite, ni la constatation de l'aptitude. Où il faut un mathématicien, on met volontiers un danseur, selon le vieux dicton. Aussi est-ce un cri général d'un bout de l'Union à l'autre bout, que le pays est déplorablement administré; que les emplois publics sont mal distribués, sans discernement, et surtout qu'ils sont soumis à des changements périodiques.

La moralité, la capacité et la respectabilité également absentes de presque toutes les fonctions publiques aux États-Unis, sont le résultat du court passage des fonctionnaires dans leurs emplois.

Nulle loi ne commande ces changements et ces déplacements continuels et préjudiciables. L'usage, un usage condamnable puisqu'il consacre des actes immoraux et qu'il sert des passions corruptrices, a seul fait admettre ce système dit de *rotation*, et qui loin d'être une sauvegarde pour les institutions politiques et pour la société, sont leur ver rongeur.

Les choses sont arrivées sous ce rapport à un tel point que récemment, un meeting du parti démocrate en Virginie a pris une résolution qui condamne d'une manière absolue le système de *rotation* dans les emplois. Il est incontestable que les États-Unis devront renoncer à un pareil usage que Jackson a introduit sans y mettre la mesure qu'y apportaient ses prédécesseurs.

Pendant toute la durée de son administration, Washington n'avait prononcé que neuf destitutions, John Adams dix, Jefferson trente-neuf, Madison cinq, Monroe neuf, Quincy Adams deux.

Ces chiffres furent rappelés vivement en présence des 176 mutations que, du premier coup, Jackson opéra dans

l'administration, en choisissant surtout les titulaires d'emplois parmi les membres du Congrès, ce qui contrastait singulièrement avec la déclaration qu'il avait faite dans sa profession de foi devant les électeurs, si peu de temps auparavant. Il y disait que l'esprit de parti ne devait jamais animer le magistrat suprême de la République, et qu'il y avait même lieu de proposer à la Constitution un amendement dans le but d'interdire aux membres du Congrès d'accepter aucune fonction pendant toute la durée de leur mandat (1). Ces belles résolutions avaient été bien vite oubliées, comme on voit. Plus tard il proposa au Congrès un amendement qui avait pour objet de défendre la réélection du Président après le terme de quatre ans; ce qui ne l'empêcha pas de se représenter aux électeurs, et d'accepter une nouvelle présidence de quatre années.

L'attitude un peu sabreuse du général Jackson souleva contre lui une assez forte opposition dans le Sénat et dans la Chambre des représentants. Cette opposition n'alla pas jusqu'à rejeter toutes les mesures qu'il proposa; mais un grand nombre d'entre elles furent peu favorablement accueillies, même par ses amis. Et le Sénat appelé, aux termes de la Constitution, à ratifier les choix que fait le Président, des fonctionnaires publics dans sa dépendance, refusa de sanctionner plusieurs nominations, entre autres celle de M. Van Buren qui, nommé ministre à Londres dans l'intervalle d'une session, fut obligé devant la non-ratification du Sénat, de quitter son poste et de revenir à Washington.

Il en fut de même de M. Stevenson qui, proposé par le Président pour remplacer M. Van Buren à Londres, ne fut pas agréé par le Sénat. Jackson dépité, laissa pendant près de deux ans, vacant le poste de ministre à Londres, puis y

(1) Toute fonction rétribuée est, en tout cas, incompatible aux Etats-Unis avec le mandat de représentant ou de sénateur.

désigna une seconde fois M. Stevenson, dont le choix fut alors approuvé par le Sénat.

On ne tarda pas non plus à s'apercevoir d'un désaccord complet entre le président, le vice-président (M. Calhoun) et le cabinet. Ces dissidences entre M. Calhoun et le général Jackson prirent bientôt le caractère d'une rupture ouverte. Les questions politiques n'en furent pas la seule cause. Jackson avait été blessé, ai-je dit, de la proposition de censure faite contre lui après la campagne de 1818 dans la Floride. Il apprit, par une lettre qui fut mise sous ses yeux, que M. Calhoun avait été un des instigateurs de cette mesure, et il en conçut pour cet homme d'État éminent une haine implacable.

Jackson en était arrivé au point de ne plus tenir de conseils de cabinet, tant était devenue profonde la division entre les membres qui le composaient. Il était entouré alors d'une douzaine d'individus de réputation un peu suspecte, mais dévoués à l'excès à sa politique, et qui formaient une sorte de conciliabule qu'on avait appelé aux États-Unis le *Kitchen-cabinet* (conseil de cuisine). C'était avec cette *camarilla*, comme nous dirions en Europe, qu'il réglait et discutait les affaires du pays.

Le cabinet officiel souffrit d'abord ces rivaux sans souffler mot; mais un jour le public apprit avec stupeur que les ministres se retiraient en masse. On se doutait bien qu'au fond il devait y avoir quelque violente résolution à la Jackson dans cette retraite du cabinet tout entier; et en même temps on espérait y pouvoir trouver matière à récriminer contre le Président que la presse commençait à tancer verbalement. Ce que l'on savait de l'affaire donnait d'ailleurs un assez vaste champ aux commentaires et aux suppositions.

Voici comment les choses s'étaient passées à la connaissance du public : le secrétaire de la guerre et le secrétaire d'État avaient remis leur démission au Président qui avait

immédiatement écrit aux secrétaires de la marine et du Trésor pour leur annoncer qu'ils eussent à se retirer aussi. Mais à quoi devait-on attribuer réellement ce mouvement? On se perdait en conjectures, lorsque le procureur général (membre aussi du cabinet) dévoila le secret dans une lettre rendue publique. L'origine de ses dissidences profondes venait, le croirait-on? d'une querelle entre femmes. En effet, les familles des ministres avaient refusé de voir et de recevoir la femme du ministre de la guerre! *Indè iræ*. Jackson chargea un de ses amis d'entreprendre une réconciliation, mais elle fut impossible.

Rien ne devait manquer à Jackson pour que son administration donnât le spectacle d'une agitation inusitée dans ce gouvernement d'ordinaire si pacifique. Querelles politiques, dissidences d'opinions et haines particulières entre les membres du pouvoir, opposition de la part des corps délibérants, disputes entre femmes, tout se combinait. Mais on n'était pas au bout.

Deux occasions solennelles allaient se présenter pour Jackson de déployer à la fois de grands talents, une force peu commune, et de montrer de nouveau le mince cas qu'il faisait de tous obstacles à ses idées et à sa volonté.

Exagérant le système de la responsabilité et des droits individuels des États, Jackson avait adopté, en principe, que le gouvernement fédéral ne devait subvenir à aucune dépense ayant pour objet l'encouragement de travaux publics en dehors de ceux où la fédération était directement engagée; en conséquence de quoi il refusa de sanctionner divers actes votés par le Congrès dans un sens contraire à ces vues. L'opposition des corps délibérants n'alla pas aussi loin qu'on aurait pu le craindre; ils finirent par se rallier sur beaucoup de points aux vœux du Président, en obtenant, de leur côté, quelques concessions.

§ V.

Lutte de Jackson contre la Banque.— Grands talents dont il fait preuve.
— Sa présidence a failli être un danger pour les États-Unis.— Résultats de son passage au pouvoir. — Dernières années de Jackson.

La question la plus sérieuse et la plus compliquée contre laquelle Jackson eut à se débattre, fut celle de la banque des États-Unis, dont le privilège arrivait à expiration, et au renouvellement duquel le général Jackson était formellement opposé. Il avait déjà touché ce sujet dans son premier message; au moment décisif, il se posa carrément en adversaire de la banque. Selon lui, une Banque générale portait atteinte aux banques des États et exerçait, dans un pays où le crédit est tout, une influence qui devait tôt ou tard changer la face sociale et politique des États-Unis. Cette institution devenait un centre d'action puissant, et, par l'extension ou la limite du crédit dont elle disposait, elle se faisait positivement maîtresse de la nation et absorbait un pouvoir et une autorité que la Constitution n'avait point voulu accorder au gouvernement fédéral, dans l'intérêt de l'indépendance des États.

A ces deux griefs se joignaient une foule d'accusations secondaires qui chaque jour naissaient de la question elle-même, et l'envenimaient à un point extrême. C'est alors que Jackson, poussé à bout dans son opposition à la Banque, prit le parti de lui créer des embarras inextricables en retirant de son autorité privée, les fonds du gouvernement qui s'y trouvaient déposés; le chiffre s'en élevait à une somme

considérable. Il donna cet ordre au secrétaire du Trésor, qui refusa d'exécuter une mesure inconstitutionnelle et tout à fait en dehors des droits du président. Jackson, n'y regardant pas de si près, envoya au secrétaire du Trésor sa démission, et nomma à sa place un ministre plus dévoué et plus obéissant qui se plia à cet acte de dictature.

Cette façon de procéder jeta l'alarme dans le pays et une perturbation profonde dans les affaires. Jugeant la question au point de vue politique, il n'était douteux pour personne que l'homme qui enfreignait ainsi les lois en matière de finances, point sur lequel les Américains sont très chatouilleux, pouvait tout oser, tout entreprendre, tout vouloir. L'émotion était si grande sur toutes les parties du territoire des États-Unis, que l'on s'attendait chaque jour à de sanglantes collisions dans les rues.

Le Sénat, très irrité déjà, prit une attitude agressive. Henry Clay définit la situation dans un discours célèbre qui produisit une immense impression. Ce discours, commençant par ces mots que les oreilles américaines n'étaient pas habituées à entendre : « Nous sommes au milieu d'une révolution, » fut comme la dernière goutte qui fit déborder le vase des colères et des indignations.

Le Sénat usa du droit que lui donnait la Constitution; et pour la première fois, depuis 1789, il se trouva dans l'obligation de censurer le président. Cette mesure extrême et rigoureuse irrita davantage les passions; les uns couvrirent le Sénat d'anathèmes, les autres ne trouvèrent pas assez d'injures et d'insultes à prodiguer au vieux général.

Jackson bondit de rage quand il reçut le vote de censure, et y répondit aussitôt d'une façon si violente et en termes si peu mesurés, que le Sénat, par respect pour lui-même, et dans l'intérêt de la dignité du président, refusa de consigner cette réponse au procès-verbal de ses séances. Jackson,

blâmé dans l'intimité par ses meilleurs amis, qui lui firent comprendre la gravité de la position où il se plaçait, rétracta dans un second message les principaux passages du premier.

Après cette rude épreuve, Jackson qui venait, pendant une tournée dans les grandes villes du Nord, de s'apercevoir combien il avait perdu de sympathies dans l'opinion publique, avait résolu de se retirer du pouvoir et de laisser la présidence à M. Van Buren, son vice-président (1). Mais il renonça à ce projet. Pour en finir avec cette crise que la Banque provoqua, le Sénat rejeta d'abord la proposition de Jackson, c'est à dire vota pour le renouvellement du privilège, mais le président y mit son *veto* constitutionnel, et renvoya le projet à discuter de nouveau.

La majorité nécessaire dans cette seconde épreuve (les deux tiers des voix) n'ayant pas été obtenue, le Sénat fut vaincu dans son opposition.

Maintenant, il faut bien reconnaître que dans ces luttes très sérieuses et très compromettantes pour la politique intérieure des États-Unis, Jackson déploya un grand talent de discussion et de logique. Son message relatif au bill sur les travaux publics, par exemple, est remarquable de précision, de netteté de vues; c'est de l'éloquence pratique admirablement écrite; d'un style clair, nerveux, avec quelque chose de la sûreté de l'avocat qui défend, sans emphase et sans phraséologie, une cause qu'il a longtemps et profondément étudiée. On en peut dire autant de son message sur l'affaire de la Banque, sauf que celui-ci est un peu amer, provocateur et plein de passion, ce qui lui donne d'ailleurs une certaine vivacité et une couleur très accentuée.

(1) Jackson en était alors au second terme de sa présidence. A sa réélection (1832) il avait réuni 219 voix contre Henry Clay, son concurrent, qui n'avait obtenu que 49 suffrages. M. Van Buren, comme vice-président, avait réuni 489 voix.

A la façon dont sont rédigés ces deux documents, on voit que Jackson savait manier la plume aussi bien que l'épée.

Les luttes de Jackson avec le Sénat avaient tellement éveillé les passions, qu'à propos de certaines mesures de douanes, votées par le Congrès, la Caroline du Sud avait nettement déclaré ne vouloir point y obéir, comme étant entachées d'inconstitutionnalité. On était allé même jusqu'à parler d'une rupture entre cet État et l'Union. En même temps qu'il décrétrait des mesures coercitives pour assurer dans la Caroline l'exécution de la loi, Jackson rédigeait et publiait (16 décembre 1832) une proclamation où, à côté des meilleurs conseils dictés avec une simplicité réellement touchante, il faisait, pour rappeler la Caroline à l'Union, un savant et judicieux commentaire de la Constitution; c'est un vrai chef-d'œuvre. Mais, après avoir lu cet éloquent et saisissant travail, on est en droit de se demander pourquoi l'homme qui connaissait et appréciait si bien la Constitution, qui en constatait tous les bienfaits, se mettait constamment au dessus d'elle, et la violait même, avec une si incroyable audace?

Étrange contradiction, très commune aux États-Unis! Le parti démocrate, peu sympathique à la Constitution, tend sans cesse à se mettre en opposition avec elle; mais du moment où il s'aperçoit qu'on va trop loin, qu'on ébranle cette assise de la société américaine, il opère un retour soudain sur lui-même, et c'est le texte et l'esprit de cette Constitution à la main qu'il répudie tout à coup l'œuvre destructive de la veille.

Tout ce que nous avons rapporté de la vie de Jackson confirme bien ce que nous disions de lui en commençant, qu'il était réellement un homme hors ligne. Les principaux actes de son administration que nous avons essayé de grouper, démontrent jusqu'à l'évidence que la présence d'un

pareil homme sur la scène politique d'un pays tel que les États-Unis, a été une anomalie; peu s'en est fallu qu'elle n'eût été un danger.

Les jugements portés sur l'administration de Jackson en Amérique sont très contradictoires; on y sent encore aujourd'hui la passion et les émotions de la lutte. A entendre ses adversaires politiques, aucune des mesures financières adoptées par lui (en dehors bien entendu de l'affaire de la Banque), mesures très sages et d'un excellent effet, ne serait son ouvrage. Son attitude très ferme et toute nationale dans les démêlés qu'il eut avec les puissances étrangères, notamment avec la France, aurait eu plutôt les caractères d'une bravade que ceux de l'habileté. Enfin, un à un, tous ses actes ont été rabaissés, dépréciés, réduits à néant.

Tout au contraire, ses partisans, les *Jackson-men* comme on appelait ceux de son parti, exaltent au suprême degré, et avec un enthousiasme qui les aveugle sur les côtés dangereux de sa conduite, l'administration du général Jackson.

Pour les uns, cette administration a été la gloire des États-Unis; pour les autres, sa honte et son remords. — Il y a donc un milieu à prendre. — « En tout cas, » dit avec raison un de ses juges, Edwin Williams, « la période qu'occupe « cette administration dans l'histoire de notre pays sera « toujours considérée comme une époque pleine d'événe- « ments, caractérisée par des scènes d'agitation et d'excita- « tion continuelles de l'esprit public. A aucune époque, » ajoute-t-il, « depuis la formation de notre gouvernement, « les principes des institutions libres, et particulièrement « ceux de notre Constitution, aussi bien que les mesures « relatives aux intérêts de la nation, n'ont été discutés avec « plus d'ardeur et de talent. »

Tout ce que dit l'écrivain que je viens de citer est exactement vrai; et c'est ainsi que se peut apprécier l'administra-

tion de Jackson. J'ajouterai que ces luttes dont la Constitution et les institutions américaines sont heureusement sorties intactes, les ont fortifiées, en prouvant combien il est difficile de les entamer. Mais cette épreuve serait-elle bonne à recommencer? Je ne le crois pas; et je suis complètement de l'opinion de M. Bradford, dans son *Histoire du gouvernement fédéral*, lorsqu'il dit, en parlant de Jackson : que si plusieurs présidents de l'Union venaient successivement administrer le gouvernement avec les idées arbitraires du général, en perdant de vue la Constitution, il ne se passerait pas beaucoup d'années avant que la liberté fût perdue sans retour et que le peuple tombât sous le despotisme.

Je ne pense donc pas que de longtemps encore les États-Unis renouvellent, même avec un aussi glorieux chef, cette redoutable épreuve.

Jackson quitta le pouvoir en 1837, cédant le fauteuil présidentiel à M. Van Buren, dont il avait patroné avec chaleur la candidature. M. Van Buren était un des amis les plus dévoués du général. Ambitieux d'arriver où il parvint, il comprit qu'en s'attachant à Jackson il profiterait de sa popularité et de son influence. M. Van Buren, esprit passionné, inflexible, irritable sous les dehors les plus affables et les plus conciliants, fut à Jackson ce que John Adams avait été à Washington, l'écho prolongé d'une politique affaiblie, mais qu'on avait intérêt à ne pas laisser mourir subitement.

Jackson se retira sur sa propriété de l'Ermitage pour y jouir définitivement de ce repos auquel il avait tant aspiré, sans y pouvoir arriver.

Affaibli moins par l'âge que par les fatigues et les agitations de sa jeunesse, et devenu même infirme pendant les deux dernières années de sa vie, il mourut le 8 juin 1845.

Le nom du général Jackson est un de ceux qui occuperont le plus de place dans l'histoire des États-Unis.

CHAPITRE IX.

WEBSTER ET L'ÉPOQUE ACTUELLE.

§ 1^{er}.

Webster. — Calhoun. — Clay. — Ils n'ont pas pu être présidents, malgré leur illustration. — Ils représentent trois partis et trois races d'hommes : le Yankee, le Virginien, le Westman.

Le 24 octobre 1852, le peuple américain tout entier prenait le deuil d'un des hommes les plus éminents et les plus complets qui aient paru sur la scène politique des États-Unis.

Daniel Webster, qui avait partagé dans ces derniers temps, avec Henry Clay et Calhoun le prestige d'une influence et d'une autorité incontestables, venait de succomber au moment où, placé déjà au second rang du pouvoir, il se préparait à demander au suffrage de ses concitoyens de l'élever enfin à cette suprême magistrature, modeste et puissante à la fois, qui s'appelle la présidence de l'Union. Daniel Webster comptait, pour conquérir les sympathies de ses amis politiques, sur une renommée éclatante, sur un talent hors ligne et alors dans toute sa force, sur des services éminents qui avaient marqué sa longue et glorieuse carrière, sur un patrio-

tisme éclairé auquel ses adversaires eux-mêmes rendaient une justice à coup sûr désintéressée.

C'était plus de titres qu'il ne fallait pour légitimer l'ambition de Webster. Eût-il réussi cette fois dans la tentative que la mort ne lui a pas laissé le temps de mener à fin? J'en doute. Webster n'en était pas à son premier échec; il avait partagé ce sort avec ses deux illustres émules, Clay et Calhoun.

Ces trois hommes éminents, dont j'ai marié avec intention les noms dans cette étude, comme leur gloire a été associée, sont les exemples les plus frappants que j'ai pu rencontrer pour démontrer l'étrange résignation du peuple américain à sacrifier, au moment décisif de la lutte électorale, ses hommes d'État les plus illustres à des compétiteurs d'un ordre inférieur quand il s'agit d'assurer le triomphe d'un parti.

Clay, Calhoun et Webster n'ont eu d'autre tort, aux yeux de leurs concitoyens, que de représenter d'une manière trop éclatante, trop complète, trop absolue, certaines idées et certains principes. Tous trois, placés dans trois camps différents : Calhoun, dans le camp démocrate; Webster, dans le camp whig; Clay, dans le camp toujours difficile et ingrat de la conciliation, avec charge en même temps d'intérêts spéciaux; tous trois, dis-je, après avoir pris une large part aux affaires du pays dans le poste de vice-président ou comme membres du cabinet, ont, toute leur vie, ambitionné la présidence sans y parvenir. Tantôt ils ont été vaincus dans la lutte par leurs adversaires, tantôt ils ont été abandonnés par leurs amis, tantôt la prudence, le patriotisme ou le dévouement leur ont conseillé de faire retraite.

Outre qu'ils représentaient trois partis, ces trois illustres hommes d'État appartenaient à chacune des trois races blanches qui divisent la société américaine d'une façon très tran-

chée. Dans l'ordre des faits politiques et moraux, dans la balance des intérêts, cette distinction a une très grande importance, et agit nécessairement sur la situation des hommes qui se carrent dans leur personnalité ou dans la représentation de la race à laquelle ils appartiennent, avec tous ses préjugés, ses entêtements, ses traditions d'origine.

Pour bien faire comprendre l'influence dont je parle, il me paraît utile de faire connaître ces trois races. Par là se trouveront expliqués tout naturellement bien des faits, obscurs souvent pour le lecteur, dans l'étude de l'histoire des États-Unis ; en même temps qu'on y trouvera la clef de bien des préjugés populaires en France sur ce pays.

Ces trois types sont : le *Yankee*, qui a fait souche dans les provinces composant jadis la Nouvelle-Angleterre ; le *Virginien*, c'est à dire l'indigène des latitudes du Sud ; le *Westman*, ce hardi défricheur des États de l'Ouest, et dont le *Kentuckien* a été, pendant longtemps, l'expression la plus complète.

Chacun d'eux a exercé une influence particulière et a laissé son empreinte originelle sur la portion du pays qu'il habite. Il en résulte que trois jugements également vrais, également faux, peuvent être portés sur les Américains par ceux qui n'auront vu, étudié ou rencontré qu'un seul de ces trois types isolément.

Quelqu'un vous dira : « Les Américains sont le peuple le plus ennuyeux et le plus guindé qui se puisse imaginer. »

Un autre vous répondra, au contraire : « C'est une nation civilisée, éclairée, élégante, fastueuse. »

Un troisième pourra ajouter : « Je n'ai jamais rencontré de sauvages pareils à ces gens-là ; grossiers, violents, mal élevés, fiers jusqu'à l'insolence, etc., » selon qu'il s'agira d'un *Yankee*, d'un *Virginien*, d'un homme de l'Ouest.

Le *Yankee* (l'étymologie de ce mot est dans l'appellation

que les Indiens avaient donnée aux premiers émigrants, — *ya-no-kees*, — hommes taciturnes), le *Yankee*, dis-je, a conservé tous les caractères de son origine et de l'éducation de ses pères, du moule dans lequel a été fondu le pays où abordèrent les *Pèlerins*, ces austères colonisateurs qui ne cherchaient dans le Nouveau-Monde qu'une terre où ils pussent exercer en paix leurs pratiques religieuses. Ils appartenaient, on le sait, à la secte des puritains chassés de la Grande-Bretagne par Jacques I^{er}.

Les *Pèlerins*, en s'établissant dans la Nouvelle-Angleterre, s'inquiétèrent, tout d'abord, de fonder une Société conforme à leur pensée religieuse, indépendante et libre, mais en même temps sévèrement soumise à toute loi qui devait garantir son indépendance et sa liberté. Ils posèrent le travail comme le but de leur entreprise, et firent de l'instruction la base de leurs institutions. Ils avaient en vue deux résultats : prouver qu'ils n'étaient point, comme on disait dans leur patrie, « des brigands, » et donner à leurs colonies assez de développement pour y attirer le plus grand nombre possible d'émigrants et de prosélytes. Mais, redoutant en même temps que la présence des nouveaux venus ne portât quelque atteinte ou quelque trouble à leur Société, ils y soumirent la vie privée comme la vie publique aux règles les plus dures, en exagérant l'austérité de tous les principes. La Nouvelle-Angleterre devint une sorte de monastère.

Les colons de cette contrée prirent dès lors et conservèrent ce caractère réservé qui distingue encore aujourd'hui le *Yankee*. Le *Yankee* est donc essentiellement l'Américain froid, défiant, guindé d'esprit et d'allure, peu communicatif, réfléchi, *taciturne*, calculateur à l'excès. Il a peu d'élan sympathiques ; rarement il laisse dominer sa tête par son cœur, pas plus en politique qu'en affaires, non plus que dans les actes de la vie privée.

Toute sa conduite d'aujourd'hui est la conséquence du point de départ de son installation en Amérique, où il s'est considéré comme une sorte de missionnaire religieux, politique, industriel, commercial. Dès que la population de la Nouvelle-Angleterre se fut un peu accrue, le sol peu riche de cette contrée n'offrant d'ailleurs que des ressources bornées, les fils des pèlerins se mirent en campagne à la recherche de terres plus fécondes. Partout ils apportèrent avec eux la même austérité de mœurs, qu'ils firent déteindre sur toute l'Amérique pendant longtemps, mais dont les populations nouvelles s'affranchirent toutes les fois qu'elles ne furent plus sous la domination directe des hommes du Nord.

Par cela même qu'il devait se trouver réduit à ses propres forces, le *Yankee* devint merveilleusement industriel. Robinson dans son île, ne s'est jamais mieux tiré d'affaire que le *Yankee* dans les occasions difficiles où il s'est vu aux prises avec la nature, perdu ou enfoncé au milieu de forêts sans bornes, en face de fleuves aux rives invisibles, en présence d'ennemis redoutables. Son mérite était d'autant plus grand, qu'il se créait ces combats. C'était un Robinson volontaire.

Il a ouvert, sur toutes les parties de l'Amérique, les grandes écluses de l'émigration; il a donné l'élan aux colonisations lointaines sur ce vaste territoire où l'on peut entreprendre de véritables voyages de longs cours. Le *Yankee*, ai-je dit, s'est considéré comme un missionnaire en Amérique; il a ajouté à ce titre celui de *père* de ce monde gigantesque. C'a été une double raison pour qu'il crût de son devoir de payer d'exemple en tout. Ce qu'il fit donc par calcul, d'abord, devint peu à peu une pente naturelle de son caractère; il est resté souverainement supérieur aux autres populations dans toutes les choses pratiques. M. Michel

Chevalier a très exactement défini le *Yankee* « la fourmi travailleuse » de l'Amérique.

L'extérieur du *Yankee* se ressent de son moral rigide et austère; il est négligé dans sa toilette, ou du moins il y apporte une simplicité qui implique le mépris pour tout ce qui est luxe, apparat, étalage. Jamais un bijou ne brille sur lui. Je ne saurais dire à quelle époque de sa vie un *Yankee* se fait faire des vêtements neufs; mais je n'en ai jamais rencontré un seul autrement qu'en habit râpé ou de mode antédiluviennne. Son caractère froid et sérieux n'admet pas les plaisirs les plus inoffensifs. Il condamne tous les jeux d'une manière absolue, ne faisant d'exception qu'en faveur du jeu de quilles.

On peut voir jusqu'à quel point il pousse ce rigorisme quand on saura qu'un blâme officiel fut infligé, par une des législatures des États du Nord, au président Quincy-Adams pour avoir fait installer un billard dans l'hôtel de la présidence.

Le *Yankee* est mesuré en tout. Au moment de l'opposition des colonies anglaises aux prétentions de la mère-patrie, les *Yankees* donnèrent, les premiers, l'exemple de la résistance et de l'abnégation; mais, quand les *Virginiens*, plus chaleureux et plus enthousiastes, poussèrent les choses plus loin, les *Yankees* reculèrent. Ils avaient marqué une limite à leur opposition, ils se souciaient peu de la dépasser. Les sentiments politiques du *Yankee* sont restés un peu suspects en Amérique; j'en trouve la preuve peut-être la plus incontestable dans ce fait, que la liste déjà assez longue des présidents de l'Union, ne compte que deux présidents *yankees*, n'ayant rempli qu'un seul terme de quatre ans, chacun (John Adams et son fils Quincy-Adams), tandis que tous les autres présidents ont été des *Virginiens* ou des *Westmen*, qui presque tous ont été réélus.

C'est à cette race d'Américains qu'appartenait Daniel Webster, né en 1782, à Salisbury, dans le New-Hampshire.

Le *Virginien* est l'antipode du *Yankee* : il a, d'abord, toutes les qualités extérieures qui manquent à ce dernier. Il est expansif, causeur, et ne manque pas de laisser percer de petites velléités d'aristocratie, quoique la démocratie ait son foyer le plus ardent dans les États du Sud. Ce n'est pas celui-là qui prohibe le jeu ! Il cherche les plaisirs bruyants, le monde, les bals, les fêtes. Le *Virginien* est sympathique, chaud de cœur, enthousiaste, serviable, hospitalier jusqu'à la vanité. Il n'aime les demi-mesures en quoi que ce soit. Au moment de la révolution de l'indépendance, il pressa le dénouement en s'associant chaleureusement d'abord aux démonstrations pacifiques du Massachusetts, puis en poussant à prendre les armes. Pendant que dans le Nord, on s'en tenait encore à une opposition légale, les *Virginiens* voyaient déjà plus loin, et posaient les jalons d'une opposition moins tempérée et moins modeste.

Pendant longtemps, on entendit particulièrement par *Virginien* le citoyen de l'État de Virginie. Ce ne fut que par l'annexion successive des territoires et des États voisins que ce type, bien autrement fait que celui du *Yankee*, pour séduire les populations du Sud et s'adapter à leur caractère, gagna du terrain ; et, trouvant des affinités très marquées avec les natures créoles, par exemple, il s'y fortifia et s'étendit considérablement. Le *Virginien* eut affaire souvent à des populations aventurières, et le chaud enthousiasme qui était son essence se gâta par certains côtés en prenant flamme aux aventures. Quoi qu'il en soit, le type virginien est resté en grande majorité aux États-Unis.

Calhoun relève de ce type. Il est né en 1782, à Abeville, dans la Caroline du Sud.

La Virginie proprement dite a fourni un grand nombre

d'hommes d'État célèbres à l'Amérique. Il suffit de citer Washington, Jefferson, Monroe, Madison, Patrick-Henry, Lee, etc., etc.

Quoique l'Ouest ait été peuplé d'abord par les *Yankees*, les populations qui sont venues se joindre aux premiers défricheurs ont pris celui des types qui convenait le mieux à leur existence tourmentée, active, guerroyante, libre. Elles ont choisi le type virginien, dont le *Westman* est l'exagération. Il en a tous les bons côtés, moins l'urbanité, moins le raffinement, moins le luxe et l'attrait sympathique de la première rencontre. Les grandes et excellentes qualités de l'homme de l'Ouest sont cachées sous une enveloppe rude et grossière même. Cela s'explique de soi.

L'Ouest s'est formé de l'agglomération d'individus partis isolément de tous les coins de l'Union, qui se sont rencontrés, par hasard, en groupes de dix, puis de vingt, puis de cent, puis de mille, au fur et à mesure qu'ils s'ouvraient des routes à travers d'immenses forêts ; se racontant leurs travaux surhumains, leurs luttes contre la nature, leurs combats contre les Indiens ; se communiquant les difficultés qu'il restait à vaincre, les espérances à fonder sur l'avenir, et, finalement, s'associant pour bâtir, défricher et constituer ce monde inculte qu'ils venaient de conquérir. Tous ces hommes avaient passé par des épreuves cruelles ; ayant vécu de la vie des sauvages, ils avaient comme perdu le souvenir de la civilisation. Leur corps était brisé aux fatigues de toutes sortes, leur esprit s'était dépoli à ce genre d'existence, il ne leur restait plus assez de temps à vivre pour refaire leur éducation oubliée. Tous ceux qu'ils appelèrent au partage des richesses de ces nouvelles contrées furent bien obligés de se plier à ces mœurs étranges ; car eux furent condamnés à passer par les mêmes épreuves, par les mêmes travaux, par les mêmes luttes.

Il s'ensuivit une agglomération d'êtres à part, toujours armés pour leur défense personnelle, allant à l'église le mousquet sur l'épaule, le pistolet et le poignard à la ceinture. On eût dit une colonie militaire, moins la discipline. Là chacun se faisait justice à coups de fusil, de pistolet ou de poignard. Il se passa longtemps avant que ces habitudes excentriques, nées de la nécessité, perdissent de leur exagération, sans pour cela disparaître entièrement. En attendant, les États de l'Ouest se constituaient : des villes splendides se bâtissaient ; les populations augmentaient avec une rapidité extraordinaire. Mais, encore aujourd'hui, l'homme de l'Ouest est resté, sous bien des rapports, ce qu'il a été jadis. Il est sans gêne, rude, grossier, indépendant, fier de son individualité, et pourtant familier à l'excès. On a défini le *Kentuckien*, qui a été longtemps le type de ce sauvage mi-civilisé : *half-horse, half-alligator* (moitié cheval, moitié crocodile), quelque chose de monstrueux enfin, un être presque surnaturel.

Le sentiment de l'égalité, chez l'homme de l'Ouest, est poussé aux dernières limites. Les plus policés d'entre les *Westmen*, ceux que l'éducation, et une éducation très élevée quelquefois, semblerait devoir garantir de ces exagérations, sont les premiers à s'en glorifier et à mettre en pratique ce principe excessif.

Le général Jackson, qui est resté pendant toute sa vie le véritable *Westman*, alors même qu'il était revêtu des plus hautes fonctions, ne se faisait aucun scrupule d'aller trinquer dans les cabarets avec les gens de la plus basse classe. Henry Clay passait volontiers ses heures de loisir dans les cafés, buvant, causant, politiquant avec le premier venu. Il disait un jour en plein sénat, dans un discours d'ailleurs fort éloquent, comme tous ceux qui tombaient de ses puissantes lèvres : « Moi, je vis de porc salé et de choux ! »

C'était la vérité; mais cette vérité ainsi proclamée avait un but, celui de flatter ses concitoyens et de faire de la popularité par l'égalité, même devant le chou et le porc salé.

Tels sont les trois types très tranchés qui divisent la société américaine.

Certes je n'ai pas prétendu, en faisant entrer dans son cadre chacun des trois hommes d'État dont j'ai parlé, que ce fût une cause de défaite pour eux d'appartenir à l'une de ces trois races; mais ce qui a pu, ce qui a dû nécessairement influencer sur la mauvaise fortune de leur ambition, ç'a été, à certains moments, de ne savoir pas ou de ne pouvoir pas faire abnégation de leur individualité, au point de vue même des exigences de leur parti respectif. En un mot, à l'occasion, Webster a été trop *Yankee* avant d'être whig; Calhoun trop *virginien*, oubliant parfois qu'il était démocrate. Quant à Henry Clay, outre qu'il a toujours été trop *westman*, il avait le malheur d'avoir placé son grand talent et sa haute personnalité entre l'enclume et le marteau des deux partis opposés. On le consolait, on pansait les blessures de son ambition, en lui répétant à satiété que son rôle de conciliateur et sa tactique des *compromis* étaient trop utiles dans les moments de crises pour qu'on se privât de ses services à la Chambre des représentants ou au Sénat. Qu'il le crût ou qu'il ne se berçât pas d'illusions à cet égard, Clay se résignait aisément en continuant, comme Calhoun et comme Webster, à mettre son éloquence, son patriotisme, sa haute raison, au service des grands intérêts du pays.

J'ai expliqué, dans le chapitre consacré à Jefferson, le peu d'éclat que la présidence des États-Unis ajoute à un nom déjà illustre. Sous ce rapport, Clay, Calhoun et Webster n'ont rien perdu en gloire pour avoir échoué constamment au port de leur ambition. Ils avaient vieilli sous le harnais politique; ils avaient tous trois occupé, sous diverses

administrations, des postes éminents (1); ils avaient traversé des moments de crise, de splendeurs et de luttes pour le pays, combattant ou soutenant dans les deux chambres les actes des divers gouvernements; ils n'avaient donc plus à donner la mesure de leurs idées, de leurs systèmes. Quels événements auraient pu surgir, qui eussent permis à l'un d'eux de manifester des tendances politiques nouvelles, des doctrines neuves?

On savait trop, au contraire, que penser d'eux; on pouvait redouter dans ce poste glorieux, mais éteint, qu'ils ambitionnaient, des sentiments qu'ils avaient trop énergiquement manifestés durant leur longue carrière. C'est ainsi que leur furent préférés des hommes obscurs ou secondaires, moins compromettants, moins exclusifs, plus aisément domptables.

(1) J. Calhoun a été deux fois vice-président, sous Quincy-Adams et Jackson; secrétaire (ministre) de la guerre sous l'administration de Monroe; secrétaire d'État sous l'administration du général Harrison. — Clay, après avoir été trois fois candidat à la présidence, en 1825, en 1833 et en 1845, a occupé le poste de secrétaire d'État sous l'administration de Quincy-Adams. — Enfin Webster a été deux fois secrétaire d'État sous l'administration du général Harrison et sous la présidence de Fillmore.

§ 2.

Naissance de Webster. — Origine de sa famille. — Son attachement à la Constitution. — Ses discours en l'honneur des *Pèlerins*. — Il est antipathique à la guerre; son patriotisme. — Ses connaissances en économie politique. — Éducation des avocats en Amérique.

Daniel Webster est né, comme je l'ai dit, en 1782, à Salisbury dans le New-Hampshire. Son père, après avoir servi comme officier dans l'armée pendant la guerre contre la France et au temps de la Révolution, était agriculteur. Il n'avait jamais voulu abandonner la vie des champs, malgré les fonctions civiles auxquelles il fut souvent élu. Ses ancêtres, originaires d'Écosse, étaient venus s'établir dans la Nouvelle-Angleterre où ils avaient reçu les traditions de ces fiers et austères émigrants dont j'ai décrit plus haut le caractère.

L'enfance de Daniel Webster n'offre rien de remarquable et de saillant. Il commença son éducation d'une manière incomplète dans les écoles publiques (*common schools*), puis entra au collège de Dartmouth, d'où il sortit à l'âge de vingt ans avec tous ses grades universitaires. Il se destina d'abord à l'étude des lois; mais les rigueurs d'une fortune précaire l'en détournèrent bientôt, et il vint rejoindre son père aux champs.

La même circonstance se présenta dans la vie de Calhoun. Élevé au collège de Yale, où il avait commencé des études classiques extrêmement remarquables, Calhoun fut obligé

également de les interrompre au moment de la mort de son père, pour exercer pendant cinq ans le métier de planteur. Ce fut à l'instigation d'un de ses frères que, à l'âge de dix-neuf ans, il retourna aux langues classiques. Il subit alors un si brillant examen sur cette thèse : *Des qualités nécessaires à un véritable homme d'État*, que le docteur Dwigt déclara que « ce jeune homme avait l'étoffe nécessaire pour être un jour président de l'Union, et qu'il arriverait à ce poste. » Si la prédiction ne s'est pas réalisée, ce n'est pas la faute de l'écolier ; à coup sûr, l'étoffe ne manquait pas.

Ce rapprochement est assez curieux entre deux hommes qui, nés dans la même année, destinés à suivre une même carrière, à se rencontrer rivaux en politique, ont été obligés l'un et l'autre, d'interrompre leur première éducation pour aller vivre aux champs pendant un certain temps.

Webster revint à l'étude d'une profession qu'il devait illustrer, et s'y prépara sous la direction d'un savant jurisconsulte, Christophe Gore, qui devina tout de suite l'avenir de son jeune disciple. Le jour où Daniel Webster fut reçu avocat au barreau de Boston, en 1805, Gore, son maître, fit une prédiction publique sur le rôle brillant qui lui était réservé. Peu de temps après, Daniel Webster ouvrit un cabinet d'affaires à Roscowen, petite ville voisine du lieu de sa naissance ; puis, en 1807, il alla s'établir à Portsmouth, qui, par son importance, lui offrait un plus vaste horizon. Bientôt il se plaçait au premier rang parmi les avocats du New-Hampshire.

Le sentiment des vieilles institutions qui ont été pour ainsi dire l'œuf de la constitution actuelle des États-Unis, est plus prononcé chez les citoyens du Nord que chez les autres populations de l'Union. L'origine de la famille de Webster explique donc l'ardent attachement que celui-ci a toujours montré pour la lettre aussi bien que pour l'esprit

du pacte fondamental de son pays; ce qui lui a valu le titre de « conservateur de la constitution. » Il a, en effet, consacré sa vie entière à cette œuvre de préservation.

Cette religion pour les fondateurs de l'Amérique et ce dévouement à la constitution se retrouvent, en dehors de sa conduite politique, dans deux discours qu'il a prononcés en deux occasions solennelles. Webster avait été chargé en 1806 (il avait alors vingt-quatre ans) de parler devant un meeting assemblé pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance (4 juillet). Il prit pour texte de cette manifestation d'un caractère quasi officiel, « le respect à la constitution. » Ce fut là, on peut dire, sa profession de foi et son premier pas dans la vie publique. Ce discours eut un grand retentissement et attira l'attention sur le jeune avocat de Portsmouth.

En 1820, au jour commémoratif de l'arrivée des *Pèlerins* en Amérique (22 décembre), il fut encore choisi pour célébrer cet anniversaire en public. Les souvenirs de famille, le sentiment patriotique qui a toujours échauffé le cœur de Webster, le pieux respect que, comme enfant de la Nouvelle-Angleterre, il conservait pour les fondateurs de sa patrie, ajoutèrent un prestige éblouissant à l'éloquence de l'orateur, déjà familiarisé depuis quelques années avec les luttes et les ressources de la parole. Ce discours est réputé en Amérique le plus beau titre oratoire de Webster. — A la lecture de ce morceau où respire, avec un peu de cette emphase qui est le défaut des orateurs américains, un grand souffle d'enthousiasme, on s'explique facilement l'impression profonde qu'il a dû produire sur des auditeurs pénétrés de la solennité du sujet. Toutes les grandes qualités de Webster s'y révèlent : la chaleur du style, le coloris de la pensée, la hauteur des vues, un sentiment moral très accentué. Voilà pour le côté héroïque, si j'osais dire, de ce discours où l'on

rencontre, en outre, une émotion très vive, une simplicité vraiment grandiose, notamment dans le passage qui raconte l'arrivée des *Pèlerins* :

« Nos pères ont abordé une terre d'où ils ne devaient plus repartir. Ils apportèrent ici, pour les y fixer, leurs espérances, leurs attachements, le but de leur vie. Naturellement, ils versèrent quelques larmes en abandonnant les demeures de leurs ancêtres, et ressentirent une grande émotion quand les blanches côtes de leur pays natal, aperçues alors pour la dernière fois, se perdirent à leurs yeux dans la brume. Cependant ils avaient pris une résolution sur laquelle il n'y avait plus à revenir. Quelque poignants que fussent leurs regrets, quelque naturelle que fût leur hésitation, quelque terribles que fussent les appréhensions qui se dressaient quelquefois avec une force capable de dompter leur première résolution, ils se confièrent néanmoins au ciel et aux éléments, et mille lieues de mer vinrent bientôt les séparer à jamais du pays où ils avaient reçu le jour. »

Après avoir rappelé que les *Pèlerins* avaient tout apporté avec eux, institutions civiles et politiques, lois morales et religieuses, règles de famille, Webster s'écrie en parlant du sol sur lequel ces héros modestes posèrent le pied : « Tout était civilisé ici excepté le monde physique. Des institutions contenant en substance tout ce que le temps a enfanté pour le gouvernement des hommes furent établies dans une forêt. L'esprit cultivé allait agir sur une nature inculte, mieux encore, un gouvernement et une patrie allaient se fonder, ayant pour base première la divine lumière de la religion chrétienne ! »

Ce grave et solennel sujet avait véritablement inspiré Webster. Après ce récit d'une simplicité véritablement grandiose dans le texte, l'orateur entre dans de larges et profondes considérations morales :

« Tout mortels que nous sommes, dit-il, nous ne sommes

point cependant des êtres tout à faits isolés, sans relation avec le passé ou avec l'avenir. Ni les limites du temps, ni les limites du globe où nous vivons physiquement, ne bornent nos sentiments, notre raison, notre intelligence. En nous associant à nos ancêtres, en contemplant leurs actes et en étudiant leur caractère, en partageant leurs sensations, en nous pénétrant de leur esprit, en les suivant dans leurs travaux, en sympathisant avec leurs souffrances et en prenant part à leurs succès comme à leurs triomphes, nous mêlons notre existence à la leur, et il nous semble que nous appartenons à leur époque. Nous devenons leurs contemporains, nous vivons de la vie qu'ils ont vécu, nous souffrons de ce qu'ils ont souffert, nous entrons dans le partage des récompenses qu'ils ont recueillies. C'est ainsi qu'en nous plongeant dans l'avenir, en considérant les fortunes probables de ceux qui viendront après nous, en tentant d'accomplir tout ce qui peut augmenter leur bonheur, sans leur laisser de nous aucun souvenir déshonorant, alors que nous reposerons avec nos pères, nous augmentons la somme de notre vie terrestre, et il semble que nous élargissons l'avenir aussi bien que le passé, par rapport au cercle étroit de notre existence ici-bas. »

Insistant sur cette doctrine d'un accord moral entre le passé, le présent et l'avenir, Webster conclut nettement à un système d'unité humaine :

« Il n'est ni vain ni faux, dit-il, de nous tenir pour intéressés et liés à toute notre race, à travers tous les temps, liés à nos ancêtres, liés à notre postérité, enchaînés de tous côtés les uns aux autres, nous considérant comme les anneaux d'une grande suite d'êtres, qui commence à l'origine de notre race, traverse les générations successives, touchant à la fois au passé, au présent, à l'avenir, et finissant avec la consommation de toutes les choses terrestres, au trône de Dieu! »

A part un peu d'obscurité mystique peut-être, il y a dans ce passage du discours de Webster tout un système de philosophie développé sous l'inspiration d'un grand souffle ; plus encore, il y a là toute une doctrine politique dont le fonds est en grande faveur aux États-Unis : la solidarité des générations entre elles. Ce système a servi de point de départ à l'organisation sociale des Américains, où une large place a été réservée à l'avenir. Les Américains des premiers temps ont eu ceci de remarquable, qu'ils n'ont point absorbé au profit de leur époque et de leur génération l'esprit des institutions sociales. Ils ont laissé, au livre de ces institutions, une vaste marge où les générations suivantes ont pu annoter des commentaires. L'ombre des *Pèlerins* se projette encore sur cette société, quoiqu'elle ait son cachet et son caractère particuliers.

Je ne sais si je me trompe, mais ces passages de ce mémorable discours de Webster donnent grandement, ce me semble, la mesure de son esprit, et justifient la réputation considérable dont cet homme d'État a joui comme philosophe et comme moraliste, en outre de sa renommée comme orateur.

J'ai dit que le discours de 1806 avait appelé l'attention publique sur le jeune avocat ; il lui ouvrit, six ans après, les portes de la vie politique, à peu peu près en même temps que son illustre adversaire Calhoun y entra. Ils prirent place, à un an de distance, à la Chambre des représentants où Webster siégea pendant quatre années consécutives. C'était sous la présidence de Madison, au moment de la déclaration de la guerre contre l'Angleterre.

Le passé des hommes d'État lie toute leur existence ; les faits conspirent quelquefois pour les contraindre à mettre en pratique leurs théories. Webster, dans le manifeste du 22 décembre 1806, dont j'ai signalé plus haut l'éclatant

succès, s'est montré peu sympathique aux idées belliqueuses. Il avait développé à ce sujet tout un système où il démontrait la vanité de la gloire et des conquêtes militaires. « Des
 « dix mille batailles qui ont été livrées, disait-il; de tous
 « les champs qui ont été fertilisés par le carnage; de tous
 « les drapeaux qui se sont trempés dans le sang; de tous les
 « guerriers qui ont espéré s'être élevés du champ de bataille
 « pour voler à une gloire aussi éclatante et aussi durable
 « que celle des étoiles, combien peu continuent à intéresser
 « le genre humain! La victoire de la veille est détruite par
 « la défaite du lendemain; l'étoile de la gloire militaire, se
 « levant comme un météore, disparaît comme un météore. »
 Webster ne pouvait donc se ranger du côté de la politique de la guerre; il s'y opposa avec une éloquence entraînante; mais il fut battu dans cette lutte. Ce qu'il redoutait, c'était moins une guerre où la force des événements entraînait son pays, que de voir l'esprit de la guerre s'introduire dans les habitudes et dans les goûts de la nation.

En démontrant, dans le passage de son discours dont je viens de citer quelques lignes, la vanité de la gloire militaire, il avait fait une réserve cependant : « Il y a, avait-il ajouté comme correctif, il y a certaines entreprises militaires, aussi bien que civiles, qui maîtrisent quelquefois le cours des événements, donnent une nouvelle face aux affaires humaines et font sentir leur influence à travers les âges. Nous jugeons de leur importance par leurs résultats, et nous les qualifions de grandes, parce qu'il s'ensuit de grandes choses. Telles sont les batailles qui ont décidé du sort des peuples. »

Comme pendant à ce correctif de sa doctrine philosophique, Webster trouva dans la pratique des faits une porte de sortie. Dans sa campagne contre la politique de la guerre, il se rangea sous le drapeau du patriotisme, et mit au service

des idées qui venaient de triompher tout ce qu'il avait de talent, de connaissances, d'aptitude. Il proposa des mesures si grandes et si nationales pour sauvegarder l'honneur et l'indépendance de son pays, qu'il conquist, de ce moment, une place considérable dans les affaires. Ce qui ne laissa pas que d'étonner les hommes de tous les partis, ce fut la netteté et la profondeur avec lesquelles il développa un système financier dont l'adoption exerça une grande influence sur les destinées des États-Unis. Les connaissances historiques et économiques dont il fit preuve en cette circonstance devaient évidemment surprendre de la part d'un homme étranger jusqu'alors aux affaires, de la part d'un avocat de *province*, comme nous dirions en France, et qui débutait par un coup de maître. On eût dit que, pour concilier sa doctrine avec les faits, il avait entrevu dans cette guerre quelques-uns de ces événements qui « donnent une face nouvelle aux affaires humaines, quelques-unes de ces batailles qui décident du sort d'un peuple. » Cette guerre de 1812 fut, en effet, décisive pour les États-Unis ; elle avait tourné au mieux de ses intérêts.

Ce n'était ni au hasard, ni à l'inspiration des événements sous l'empire desquels était alors son esprit si impressionnable et si accessible aux grandes émotions, que Webster devait d'avoir développé, avec une si parfaite netteté de vues, le système économique dont l'empreinte resta sur son pays. A quelques années de là, des questions d'un même ordre s'étant présentées devant le Congrès, Webster y trouva l'occasion de se montrer un économiste éminent par la façon dont il traita les matières d'impôt, de finance et de banque.

On a beaucoup glosé, en France, non pas sans quelque raison parfois, de la prétention des avocats à vouloir tout connaître, tout embrasser, tout pratiquer, et on a souvent

blâmé leur intervention dans les affaires politiques et dans tout ce qui s'ensuit. En Amérique, il n'en saurait être de même ; c'est pourquoi l'on voit toujours à la tête du gouvernement, dans les cabinets, sur les sièges des deux chambres, dans presque toutes les fonctions publiques, civiles et autres, tant d'avocats tenant toujours avec distinction et éclat les charges qui leur sont confiées, même celles qui paraissent en dehors de leurs aptitudes. Cela, qui pourrait paraître étrange de ce côté-ci, est tout simple en Amérique où l'étude des lois est confondue avec l'étude des affaires publiques, où le droit civil et même le droit criminel ont pour base, pour point de départ en même temps que pour but, la constitution américaine.

Qu'il s'agisse des lois générales ou des lois spéciales aux États, c'est la constitution fédérale ou les constitutions d'États qui sont toujours en jeu ; conséquemment, un avocat est en même temps et nécessairement de prime saut un homme politique. En second lieu, la profession d'avocat embrassant tous les métiers qui relèvent de la procédure, l'avocat est conduit, par état, à étudier, à connaître toutes les questions où il est exposé à apporter le concours de sa parole ; il est obligé tout au moins de familiariser son esprit avec ces questions, sinon de les approfondir. Mais on s'explique qu'une intelligence vaste et sagace, placée sur la pente, pénètre plus avant dans des études dont les éléments font partie du bagage dont il est contraint de se charger. Du moment donc qu'il est, par le talent et par la science du droit, un avocat éminent, il est forcément un homme politique, un financier, un économiste, un administrateur consommé.

L'avocat aux États-Unis n'usurpe aucunement sa place dans le maniement des affaires publiques ; il y est tout naturellement porté.

Voilà comment Webster et bien d'autres avocats ont pu être à la fois des financiers, des économistes de premier ordre, voire des ministres de la guerre. Voilà pourquoi tant de généraux, et notamment Cass et Jackson, ont pu être aux États-Unis, des orateurs et des hommes d'État distingués ; parce que, dans les loisirs de la paix, ils ont mis l'épée de côté pour prendre la toge de l'avocat, l'étude des lois étant en Amérique la clef et le secret de toute la science politique.

Je reviens à Webster.

§ 3.

Son insouciance pour ses affaires privées. — Il est obligé de quitter le Congrès pour se livrer à sa profession d'avocat. — Webster au Congrès. — Ses luttes contre Calhoun et contre Clay. — Son attachement à l'Union.

Le grand malheur de toute la vie de Webster, et jusqu'à l'heure de sa mort, a été une insouciance extrême pour ses propres affaires ; si bien que, malgré les sommes immenses qu'il a retirées de son talent d'avocat, il a été presque toujours dans un très grand état de gêne, au milieu même d'une très large existence. Sous ce rapport il a menti au sang *Yankee*, et s'est plutôt montré *Virginien* dans toute l'acception du mot. Sa vie a été une lutte perpétuelle contre des embarras financiers. On m'a raconté, à ce propos, un trait qui honore ses auteurs et qui prouve toute la sympathie que Webster inspirait. Il était à la veille d'une de ces échéances avec lesquelles il était souvent aux prises, inquiet, préoccupé de l'impuissance où il se trouvait d'y faire face. Au jour dit, Webster se rend chez son créancier pour solliciter un délai ; celui-ci lui rend sa créance acquittée, annonçant avoir reçu le matin, sous pli, un bon sur une banque de New-York représentant la valeur de la dette. Il s'agissait d'une somme de plusieurs milliers de dollars que les amis de l'illustre avocat, connaissant son embarras, avaient secrètement souscrite entre eux pour lui épargner le souci d'une de ces crises toujours fatales au talent.

Webster avait été obligé en 1817 de quitter le Congrès et de renoncer, pendant cinq ou six ans, à la politique et de se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession afin de réparer les désastres de sa fortune.

Il ne négligea le barreau, pendant ces années de retraite, qu'en deux ou trois circonstances : d'abord pour s'occuper de la révision de la constitution du Massachusetts, puis pour prononcer en public deux de ces discours qui étaient comme le programme émouvant de quelques-uns de ces anniversaires que les Américains célèbrent toujours avec une gravité pieuse.

L'un de ces discours fut prononcé le jour de l'inauguration solennelle du monument de Bunker-Hill, élevé en l'honneur de la première victoire remportée par l'armée révolutionnaire sur les Anglais. Webster excellait dans les œuvres de ce genre, où son imagination ardente et vive, son sens moral et philosophique, sa pratique de l'histoire, servaient merveilleusement son patriotisme et son enthousiasme pour les souvenirs glorieux de son pays. Nous avons eu un échantillon de sa manière de les comprendre et de les exposer, dans le discours sur l'anniversaire de l'arrivée des *Pèlerins*. En même temps qu'il en faisait un thème d'intérêt et d'orgueil national, il y trouvait le plus souvent l'occasion de manifestes politiques et philosophiques. C'était plus que de simples discours, c'était des cours d'histoire et de morale. L'année suivante, il prononça un éloge de Jefferson et d'Adams morts tous les deux le jour anniversaire de la proclamation de l'indépendance, comme s'ils avaient dû s'en sevelir dans leur propre œuvre. Dans ce discours, Webster joignit aux entraînements de l'orateur la sagacité d'un lettré et le jugement d'un critique de premier ordre, en abordant les travaux littéraires de ces deux hommes illustres.

Tous ces triomphes en dehors de la politique faisaient

regretter que Webster persistât à demeurer étranger au mouvement des affaires où chacun savait qu'il devait apporter le concours de tant de qualités éminentes. Lui-même se sentait entraîné à rentrer dans l'action et à prendre sa part des grandes luttes oratoires qui agitaient de temps en temps le *Capitole*. En 1823, il accepta le mandat de représentant à la Chambre, mandat qu'il conserva jusqu'en 1827 ; cette année là, il fut élu sénateur au Congrès par le Massachusetts ; en 1841, le général Harrison, appelé à la présidence, lui confia la direction du cabinet avec le titre de secrétaire d'État.

Le Sénat a été le théâtre sur lequel Webster a déployé le plus de talent comme orateur et comme homme politique. Sa réputation était déjà solidement établie avant son entrée dans ce corps ; mais c'est là qu'il s'est taillé ce piédestal splendide du haut duquel il jettera un si glorieux reflet sur son pays. Je ne crois pas pouvoir faire un plus complet éloge de cet homme d'État, que de citer le mot suivant d'un journal démocrate (du parti opposé à Webster), et qui est l'hommage le plus vif qu'on ait pu rendre à sa dignité personnelle et à la grandeur du rôle qu'il a joué dans la politique :

« Son exemple, dit le journal que je cite, a exercé sur le Sénat une influence qu'il est difficile d'apprécier aujourd'hui, mais qui a singulièrement contribué à y relever le caractère des discussions et le décorum parlementaire. »

En effet, même dans ses plus chaleureuses improvisations, dans ses moments d'emportement les plus fougueux, quand, blessé quelquefois dans ses plus chères croyances politiques, il se dressait comme un lion pour répliquer à son adversaire et le foudroyer de sa parole, jamais il n'a failli aux plus rigoureuses lois de la convenance, ni par le ton, ni par le geste. Il n'est pas si puéril qu'on croit d'insister sur

ce point, car l'attitude de Webster a contrasté avec les habitudes, le ton et les gestes de beaucoup des orateurs parlementaires des États-Unis, et le Sénat de Washington a dû s'apercevoir, dans ces derniers temps notamment, combien il avait perdu, sous ce rapport, en perdant Webster.

Le rôle de Webster s'est élargi au Sénat, surtout parce qu'il a eu à y lutter contre des adversaires redoutables et dignes de lui, au temps de la pleine maturité de son talent ; c'est là qu'il s'est trouvé en présence de Calhoun défendant des principes opposés aux siens, ardent promoteur de l'action isolée des États, partisan déclaré de la liberté du commerce que Webster, d'accord avec Henry Clay, combattait alors, comme il avait jadis combattu le système protectionniste dont Calhoun, au contraire, fut un moment le plus valeureux champion. Singulier revirement en partie double qu'il faut moins attribuer à la mobilité d'esprit et de jugement qu'aux exigences des partis, et, — pourquoi ne pas le supposer? — à la conscience qu'ils avaient tous les deux, suivant la politique qui triomphait, que l'un ou l'autre des systèmes était bon à telle époque et mauvais à telle autre. Cependant, en parlant des exigences des partis, très rigoureuses aux États-Unis, je sens que j'accuse peut-être Webster et Calhoun, et que je rétrécis l'horizon de leur intelligence. Je me hâte donc d'ajouter que jamais leurs actes et leur langage n'ont trahi le partisan politique; quels que pussent être leurs mobiles secrets et leurs secrètes espérances, ils ont toujours appuyé leurs arguments sur des considérations sincères d'intérêt public, et discuté les questions les plus brûlantes toujours à un point de vue national, jamais à un point de vue personnel.

Une des séances du Sénat les plus mémorables dans la carrière politique de Webster est celle où le général Hayne, à propos d'une question de terres publiques, accusa les

États du Nord de vouloir sacrifier à leur avantage les États de l'Ouest et du Sud. Webster n'assistait pas à la séance, il entra dans la chambre du Sénat vers la fin du discours du général Hayne. Tous les yeux se tournèrent vers lui ; on attendait sa réplique, on la lui demandait. Le président remit la séance au lendemain. Le lendemain donc Webster prononça un des plus magnifiques discours qui soient jamais tombés des lèvres d'un orateur. Tous les grands principes politiques sur lesquels s'appuie l'Union américaine furent défendus, expliqués, développés avec une hauteur de vues, une éloquence, une ampleur dont on n'avait pas encore eu d'exemple.

Le succès qu'obtint Webster en cette occasion fut si éclatant, que, quelques jours après, on lui offrit à New-York un banquet public, où on le proclama le sauveur de l'Union. Une lutte identique s'engagea neuf ans après, en 1838, sur le même sujet, entre lui et Calhoun, lutte formidable où les deux champions épuisèrent tout ce qu'ils avaient d'éloquence et de courage. Cette fois encore la victoire resta à Webster.

Webster visita l'Angleterre en 1839. Il y fut sympathiquement accueilli. Dans ce voyage, il se lia avec lord Ashburton qui, plus tard, et à cause même de ses relations d'intimité avec Webster devenu secrétaire d'État du président Harrison, fut envoyé en Amérique pour régler la question de délimitation des frontières du Canada. L'habileté, l'esprit de conciliation que Webster déploya dans cette délicate négociation, comptent au nombre des services éminents qu'il rendit à son pays. Il quitta bientôt après ses fonctions de ministre pour rentrer au Sénat où il s'opposa avec énergie à l'annexion du Texas. Webster prévoyait que les États-Unis entraient dans une voie contraire à leurs antécédents, et qui les conduisait sur la pente de la guerre. Il avait prévu juste : la guerre contre le Mexique fut résolue. Comme, en 1812,

où il avait voulu empêcher la guerre avec l'Angleterre, il repoussa énergiquement celle avec le Mexique.

Il appuya cependant plus tard la candidature à la présidence du général Scott, le héros de cette guerre qui donna la Californie aux États-Unis. Le général Taylor mourut avant l'expiration de son mandat; le vice-président M. Fillmore, appelé à lui succéder, confia la direction du cabinet à Webster qui tenait ce poste avec éclat au moment où la mort est venu le surprendre.

Après avoir occupé pendant près de quarante ans et presque consécutivement la scène politique, comme ministre, comme sénateur ou comme représentant, Daniel Webster avait su attirer sur lui, avec l'admiration de toute l'Amérique, l'estime, l'affection de ses adversaires.

Ce n'est pas seulement sur le théâtre des affaires que ce grand et honorable citoyen a joué un rôle important. Comme avocat, il était au premier rang parmi les légistes et parmi les orateurs dont la parole émeut et entraîne. Orateur dans les chambres, orateur au barreau, savant, laborieux, homme pratique, écrivain distingué et précis, il a su mériter toutes les renommées auxquelles ont droit de prétendre un esprit vaste, une intelligence complète, un cœur élevé. Quand Webster parlait devant les cours de justice, quand on savait qu'il devait prononcer devant le Congrès un de ces discours qui avaient quelque chose de la fougue et de l'ampleur de Mirabeau, on conduisait les jeunes gens des écoles au Congrès ou à la cour pour l'écouter. Sublime et naïf hommage rendu à l'éloquence; belle, grande et profonde leçon offerte à la jeunesse!

Son courage et sa présence d'esprit ne l'ont pas abandonné à ses dernières heures. L'avant-veille de sa mort, saisissant tout à coup la main d'un de ses amis qui l'assistait à son chevet :

« Hervey, lui dit-il, je ne suis pas encore si mal que je ne puisse vous reconnaître; oui, je suis même assez bien pour vous reconnaître, pour vous assurer de mon amitié, et pour appeler sur vous et sur les vôtres les plus riches bénédictions du ciel. Hervey, ne me quittez pas que je ne sois mort; ne quittez Marshfield que quand je serai un homme mort. Le 24 octobre, ce qu'il y a de mortel dans Daniel Webster n'existera plus. Père céleste, pardonnez-moi mes péchés, et recevez-moi dans votre sein par l'intervention de Jésus-Christ! »

Daniel Webster est mort le 24 octobre 1852, comme il l'avait dit et pressenti.

Webster portait sur sa physionomie le caractère énergique et passionné de son éloquence. Son cou était puissant, son front large, proéminent, contracté à l'arcade sourcilière; ses yeux, enfoncés dans l'orbite, lançaient des éclairs; sa bouche était grande, aux lèvres épaisses; cette bouche portait aux coins un pli où se cachait le sarcasme que Webster maniait avec une habileté merveilleuse. L'ensemble de sa tête avait quelque chose d'imposant et de sympathique, malgré une absence complète de grâce. A le voir, on devinait un athlète de la pensée.

Webster était un des rares orateurs dont les discours eurent le mérite de se faire applaudir à la lecture, et de renaître, une fois la voix éteinte, aussi grandioses et aussi imposants sur le papier (1). On peut dire de lui que c'était un écrivain qui parlait dans le style le meilleur et le plus saisissant par sa forme tour à tour solennelle, poétique, sentencieuse, spirituelle. Nul effort ne se laissait sentir dans ses discours, et il justifiait ce qu'il avait dit un jour en parlant de John Adams : « La véritable éloquence ne consiste pas dans un discours. Le travail et l'étude peuvent se fati-

(1) Ses discours ont été publiés en 3 volumes.

guer à la chercher, mais ils se fatigueront en vain. Elle existe dans l'homme, dans le sujet, dans l'occasion. Elle arrive, si elle arrive, comme une source qui jaillit de terre, ou comme les flammes d'un volcan qui éclatent spontanément, sous l'impulsion d'une force naturelle. »

L'éloquence jaillissait des lèvres de Webster, mais plutôt en flammes volcaniques qu'en eau de source.

Son grand titre de gloire en Amérique est de s'être préoccupé surtout des questions de l'intérieur, où il s'efforçait toujours de ramener la politique de l'Union. Il a mérité, à cause de cela, le titre de « véritable Américain. »

Les trois hommes d'État dont je viens d'esquisser les principaux traits de la vie ont été trop complètement mêlés au mouvement de la politique contemporaine aux États-Unis pour que toutes les questions qui agitent la société américaine n'aient pas été abordées par eux depuis celle de la désunion des États, jusqu'à la question de l'esclavage qui est, aujourd'hui le côté périlleux de la République américaine. Les partis politiques ont disparu ; les démocrates ont perdu leur dénomination primitive pour représenter le maintien de l'esclavage, et le nom de républicains est donné à leurs adversaires.

Un rapide aperçu sur l'histoire des partis aux États-Unis n'est donc pas un hors-d'œuvre ici.

Dans un pays où l'universalité des citoyens est d'accord sur la forme du gouvernement et sur le respect des deux principes qui en sont la base : la Liberté et la Démocratie, il semble anormal qu'il puisse exister des partis, une minorité et une majorité, une opposition et un groupe de conservateurs. Rien n'est plus naturel, cependant, rien n'est plus logique. Les divergences d'opinions viennent aujourd'hui en Amérique, plus particulièrement des questions d'intérêts et de latitudes qui s'élèvent, à des moments donnés, et selon

le terrain sur lequel elles se développent, jusqu'à la hauteur de questions vitales pour le pays. Voilà déjà de quoi justifier parfaitement l'existence des partis. Autrefois ces partis avaient des fondements plus sérieux encore s'il est possible.

Au temps de Washington et de Jefferson qui fut le chef et le fondateur heureux de l'opposition en Amérique, le problème posé était celui-ci : Les États-Unis seront-ils une monarchie, seront-ils une république? Washington n'était point un monarchiste. Jefferson le défend énergiquement contre cette accusation. On doit le croire. Mais Washington était un fédéraliste, c'est à dire qu'il entendait donner le plus de pouvoir possible au gouvernement fédéral. Dans l'opinion de Jefferson, cette puissance centralisée populariserait les idées monarchiques, en hâterait peut-être la réalisation, et, en tout cas, devait donner à la société américaine un semblant de similitude avec cette forme de gouvernement. Il y voyait un danger. C'est alors qu'il constitua, avec l'enthousiasme et l'énergie de la foi politique, le parti de la division des pouvoirs presque nuls au centre, et se fortifiant à mesure qu'ils se rapprochaient de la commune. Ces idées ont triomphé. Nous avons cité précédemment l'opinion de Jefferson à cet égard. C'est lui encore qui, du haut du fauteuil présidentiel où il avait été appelé pour sauver la démocratie américaine, disait « que l'opposition était nécessaire pour fortifier les gouvernements. » Organisateur et chef d'opposition, contrairement à ceux qui d'ordinaire suppriment l'opposition après qu'ils en ont profité pour s'élever, Jefferson la toléra, la conseilla, l'encouragea sans cesse. Il a été sans doute assez heureux pour que, en Amérique, l'opposition eût toujours la liberté pour point d'appui.

Les États-Unis furent donc divisés d'abord en fédéralistes et en républicains. La division continua sous des dénominations

tions différentes. On appela whigs les hommes d'action, tories les hommes de réaction. Voici ce que Jefferson écrivait, le 4 novembre 1823, à son ami le général Lafayette, au sujet des partis et de l'opposition aux États-Unis :

« Nous sommes fortement agités au sein de notre paci-
« fique contrée, car, dans la paix comme pendant la guerre,
« il faut que l'esprit public soit tenu en éveil... Le dernier
« coup a été porté au fédéralisme. Ses sectateurs l'ont aban-
« donné de honte et de découragement, — et maintenant
« ils se disent républicains. Mais le nom seul est changé, et
« les principes restent les mêmes; car à vrai dire, les partis
« de whigs et de tories sont dans la nature elle-même. Ils
« existent dans tous les pays, soit sous cette dénomination,
« soit sous celle d'aristocrates et de démocrates, de côté
« droit et de côté gauche, d'ultras et de radicaux, de libéraux
« et de serviles. L'homme valétudinaire, faible et timide,
« craint le peuple et se trouve tout naturellement tory;
« l'homme bien portant, fort et courageux, l'aime et s'y
« confie : la nature en a fait un whig. Lorsque le fédéra-
« lisme fut éclipsé, mais non éteint chez nous, les chefs
« s'emparèrent de la question du Missouri, sous le faux
« semblant de réduire la mesure de l'esclavage, mais dans
« le but réel de faire naître une division de partis toute
« géographique... On met actuellement en jeu un principe
« de division également répandu dans la population de tous
« les États, comme celle de républicains et de fédéralistes,
« de whigs et de tories, et qui par conséquent nous menace
« de plus d'un schisme géographique. La lutte est à présent
« entre ceux qui veulent conserver aux États les droits qui
« leur sont réservés par la constitution, et ceux qui, par des
« interprétations forcées de cet acte, ramènent à un gou-
« vernement consolidé. Les tories travaillent à fortifier le
« gouvernement général et le pouvoir exécutif, les whigs

« accordent plus de confiance à la branche législative, et
« regardent les droits accordés aux États comme notre seule
« défense contre la concentration des pouvoirs qui engen-
« drerait immédiatement la monarchie. »

Les questions de principes proprement dits, après avoir divisé les États-Unis et inspiré de sérieuses inquiétudes, comme on vient de le voir, furent, un jour, entièrement vidées. Les fédéralistes et leurs successeurs, éclipsés d'abord, s'éteignirent tout à fait, pour nous servir des expressions de Jefferson lui-même. Il ne resta plus que les whigs, qui, maîtres de la situation, représentèrent la victoire « des droits des États, » mais entendirent leur donner des limites, en absorbant à leur profit la solution de certaines questions générales d'intérêt, comme, par exemple : l'établissement d'un tarif protecteur et l'obligation pour le gouvernement central de prendre entre ses mains la création, la direction et l'entretien des travaux intérieurs, routes, etc., etc.

L'opposition se forma sur ces points. Il se trouva un parti qui ne voulut pas de tarif protecteur, lequel pouvait favoriser les intérêts d'un État ou d'un certain nombre d'États au détriment des autres, et qui estimait que la garantie « des droits des États » serait violée du moment que le gouvernement fédéral se mêlerait de décréter et de régler les améliorations intérieures de chacun d'eux. Ce parti nouveau d'opposition prit le nom de *loco fuoco*, puis de *démocrate*, qu'il a conservé jusqu'à ce moment.

Le parti whig, jadis puissant aux États-Unis, a disparu complètement.

Le parti démocrate, maître de l'opinion publique, en ce sens qu'il résume en lui la solution de la question vitale des « droits des États, » s'est divisé à propos de l'application de ces mêmes droits touchant la question de l'esclavage.

Cette question, aujourd'hui, prime toutes les autres, après avoir provoqué la formation d'un parti spécial désigné sous le nom de « républicains noirs, » parti incontestablement puissant quand il agit dans les latitudes où il est obligé de se contenir, mais affaibli dès qu'il est conduit à étendre et à généraliser son action. C'est le parti de l'abolition de l'esclavage, de l'admission des gens de couleur libres à la vie politique des États-Unis; d'où lui vient l'épithète de « noir (1). »

Aujourd'hui, il n'y a plus d'autres partis que ceux-là. Clay, l'homme des compromis, Clay si fécond en ingénieuses combinaisons pour trouver des points où les partis pouvaient se relier, échouerait peut-être à conjurer les dangers de cette grave question.

Un orateur du parti républicain définissait très nettement la situation, dans un discours récent :

« Deux partis, » disait-il, « se partagent le monde politique aux États-Unis : le parti républicain ou parti de la liberté, et le parti démocrate, ou parti de l'esclavage. »

Le parti républicain se compose exclusivement d'hommes habitant les États du Nord ou États libres. Il est défendu d'être républicain dans le Sud, sous peine d'exil, de ruine ou de mort. Le parti républicain regarde l'esclavage comme un grand mal politique et moral, — comme une tache honteuse pour les pays où il existe, — comme un danger pour leurs institutions libres, — comme un obstacle aux progrès de la nation. — Le parti républicain ne veut point que cette peste s'étende dans les territoires de la république; il soutient que le Congrès a le pouvoir de l'exclure de ces territoires, et que c'est son devoir de le faire. Enfin, tous les efforts du parti républicain sont pour arrêter les développe-

(1) Et non point, comme l'a affirmé avec un sérieux imperturbable un journal de Paris, parce qu'il était composé des « nègres des États-Unis. »

ments de l'esclavage et pour le concentrer dans les États où il existe.

Il ne sera pas aussi facile d'exposer les doctrines du parti démocrate que celles du parti républicain, parce que les démocrates sont divisés en deux fractions et que ces deux fractions ne s'entendent pas entre elles sur la politique à suivre par rapport à l'esclavage. La grande majorité des démocrates reconnaissent Buchanan pour chef, les autres suivent Douglas.

Les partisans de Buchanan, ou démocrates nationaux, admettent la décision rendue par la Cour Suprême des États-Unis qui soutient que la constitution américaine reconnaît les esclaves comme une propriété; que les territoires sont ouverts aux habitants de tous les États; que ni le Congrès ni aucun autre tribunal agissant sous l'autorité des États-Unis n'a le droit de nier aux propriétaires d'esclaves la protection qui leur est due dans les territoires aussi bien qu'à tout autre propriétaire; qu'en conséquence toute législation territoriale gênant la libre jouissance de ce droit de propriété sur les esclaves, serait en conflit avec la constitution des États-Unis. Pour les démocrates, l'esclavage est, comme on voit, une institution nationale, que la constitution protège comme toute autre institution sociale, comme toute autre industrie, tout autre commerce; pour les démocrates, aussi loin que s'étendent et pourront s'étendre les frontières des États-Unis, aussi loin s'étendent et pourront s'étendre les droits de l'esclavage.

Les démocrates qui reconnaissent Douglas pour chef, soutiennent, avec les démocrates nationaux de Buchanan, que la constitution protège l'esclavage dans les territoires, et que ni le congrès ni les législatures territoriales n'ont le pouvoir de l'en exclure. Mais ils soutiennent en même temps que le peuple des territoires a le droit de se donner telles

institutions qu'il lui plaît, et de régler ses affaires locales comme il l'entend, parce qu'il est souverain chez lui.

Les républicains soutiennent que la constitution des États-Unis ne reconnaît point l'esclavage comme une institution nationale, qu'elle ne consacre point les droits des propriétaires d'esclaves, et que par conséquent le congrès peut constitutionnellement empêcher l'esclavage de s'établir dans les territoires.

« Pour décider entre les deux partis, dit l'orateur que nous citons, si nous consultons la constitution, nous trouverons que la constitution est avec les républicains. »

Voici le point sur lequel s'est divisé le parti démocrate, et d'où est née la rivalité entre les partisans de M. Buchanan, le représentant à coup sûr très distingué de ce parti, et ceux de M. Stephen Douglas, un homme politique éminent.

La constitution fédérale, édictée en 1787, a reconnu la possession de l'esclave comme une propriété pure et simple; c'est un droit préexistant qu'elle a validé. Mais en même temps elle a interdit l'établissement de l'esclavage là où il n'existait pas au moment de l'adoption du pacte fédéral. D'une autre part, les territoires, tant qu'ils n'ont pas réuni les conditions qui leur sont imposées pour devenir des États s'administrant eux-mêmes, sont placés sous la tutelle et sous la protection du pouvoir fédéral. Or, un propriétaire d'esclaves, en vertu de l'article de la constitution qui reconnaît et valide la possession du nègre par le blanc, introduit des esclaves dans un territoire. Ce propriétaire est-il admis à réclamer la protection des lois fédérales contre les tentatives faites pour lui enlever ses esclaves, et le gouvernement lui doit-il aide et protection? En second lieu, lorsque ce territoire devient État, doit-il être considéré, constitutionnellement, comme État à esclaves, par le fait de la présence d'un certain nombre de ceux-ci sur son sol?

Ces questions, qui n'étaient plus du domaine de la théorie, mais qui étaient entrées sur le terrain de la pratique, ont soulevé aux États-Unis de très vives et de très violentes discussions, à propos desquelles on a, de nouveau, parlé d'une scission définitive entre les États à esclaves et les États libres. M. Buchanan se déclara pour la protection par le gouvernement de la propriété esclave introduite sur un Territoire, et pour la reconnaissance implicite de l'esclavage dans l'État au moment de son admission dans la fédération, par le fait de l'existence d'esclaves sur son sol. La cour suprême des États-Unis, interprète née de la constitution, et juge en dernier ressort, confirma cette doctrine dans un arrêt solennel. M. Buchanan s'aliéna du coup tous les démocrates partisans de la non-extension de l'esclavage, et que le parti républicain noir travailla à rallier sous sa bannière; mais il consolida son influence dans le Sud, qui ne redoute rien tant, naturellement, que la propagande des idées abolitionnistes.

L'arrêt de la cour suprême des États-Unis, si conforme qu'il pût être à l'esprit et à la lettre de la constitution, et bien qu'il coupât court aux prétentions des républicains noirs, dont les efforts tendaient à la suppression absolue des esclaves dans les Territoires, cet arrêt, disons-nous, parut en même temps subversif « aux droits des États. » Il rencontra donc, dans la portion du parti démocrate dégagée de tout lien envers l'administration, une opposition formidable à la tête de laquelle se plaça hardiment M. Douglas, sénateur de l'Illinois au Congrès.

M. Douglas chercha et trouva une formule qui, sans porter atteinte au respect dû à la constitution, servit de mot d'ordre au parti qu'il entendait constituer. Il confessa publiquement que l'interprétation de la constitution par la cour suprême était exacte; mais il lui opposa ce qu'il appela la « souverai-

neté populaire, » c'est à dire, le droit, pour un État nouveau, au moment où il établit sa propre constitution soumise au vote des citoyens, d'admettre ou d'interdire l'esclavage sur son sol. De cette manière, M. Douglas n'attaquait pas l'esclavage, mais il n'en favorisait pas l'extension ; il reconnaissait les droits de la constitution fédérale, mais il fortifiait le principe « des droits des États. »

C'est, armé de cette doctrine que M. Douglas entreprit la grande tournée politique qu'il fit aux États-Unis l'an passé. On se peut faire une idée des luttes qu'il eut à soutenir, des obstacles qu'il rencontra, des succès qu'il obtint et des haines qu'il souleva, quand on saura qu'il a prononcé dans son propre État, cent trente discours environ, plus ou moins longs, devant des meetings formidables tenus en plein air, bravant toutes les intempéries des saisons ; qu'il a parcouru en chemins de fer, sans compter les trajets de voitures et de *steamboats*, plus de 5,500 milles. « Candidature n'est pas sinécure, » disait avec raison à ce propos un journal américain. C'est là un des côtés pittoresques de la vie politique aux États-Unis.

La doctrine de M. Douglas lui suscita, d'abord, une forte opposition. Il eut contre lui tous les démocrates du Sud, partisans de l'esclavage et tous les républicains noirs. Ce fut à force de talent, de courage, de patience et d'efforts, comme on peut s'en convaincre par les faits que nous venons de citer, qu'il rallia à lui les hommes sincères du parti démocrate qui allait se disséminer à tous les vents, et une fraction des républicains noirs modérés qui y gagnaient toujours quelque chose. M. Douglas, « l'espoir de la démocratie » comme disait de lui, récemment, un important organe de la presse américaine, aura eu l'honneur, et on doit lui en tenir compte, d'avoir sauvé le parti démocrate aux États-Unis, qui est le vrai parti national, et d'avoir ajourné encore une fois

cette incessante question de la scission, en trouvant, comme on dit là-bas, « une plateforme » sur laquelle il réunissait les dissidents en grande majorité.

Nous disons que le parti démocrate est le parti vraiment national aux États-Unis, parce que c'est le seul qui soit général, qui compte des adhérents dans toutes les latitudes, indistinctement, de cet immense pays, et qui ait pour base le principe auquel l'Union doit l'existence d'abord et ensuite la force de ses institutions : « les droits des États. » Si, en se plaçant au point de vue européen ou même au point de vue de certains États de l'Union, on peut reprocher au parti démocrate de protéger et de vouloir maintenir l'esclavage, on ne saurait non plus s'empêcher de reprocher au parti républicain noir, qui représente l'abolition de l'esclavage, de n'être que sectionnel, de ne résumer les idées et les intérêts que d'une portion des États-Unis, et d'attenter au principe sacré « des droits des États, » puisqu'il entend imposer ses vues aux États à esclaves, et violenter leurs constitutions.

M. Douglas aura fait faire, même aux yeux des abolitionnistes, un pas immense à la question de l'esclavage, en le contenant dans les États où il existe présentement, et en l'excluant de fait de tous les États nouveaux à constituer. Le programme du parti républicain noir, sur ce point de la question, se trouvera presque complètement résolu. En effet, un des hommes les plus avancés de ce parti, M. Trumbuld, un moment candidat à la présidence, formulait ainsi ses idées : « Le parti républicain veut que la question de l'esclavage soit laissée exactement où l'ont laissée ceux qui ont dressé la constitution des États-Unis. Dans les États où l'esclavage est établi, nous voulons que cette question soit réglée par ces États eux-mêmes comme ils le jugeront à propos ; nous voulons aussi que les Territoires, tant qu'ils

« sont Territoires, soient préservés de l'invasion de l'esclavage, leur laissant la faculté, lorsqu'ils seront États, de traiter leur population nègre comme ils l'entendront, et de régler eux-mêmes cette question, qui alors ne regardera en rien le gouvernement des États-Unis. »

Le résultat de cette politique conforme, moins l'interdiction préalable d'esclaves dans les Territoires, ce qui serait anticonstitutionnel, à la doctrine de M. Douglas, n'est pas douteux. Lorsqu'il n'y aura pas d'esclaves dans le Territoire, il n'y en aura point dans l'État que le peuple organisera. Or, avec la chance d'une constitution qui pourra s'opposer à l'établissement de l'esclavage, nul n'osera introduire d'esclaves sur le sol d'un Territoire. Voilà donc incontestablement la propagande de l'esclavage arrêtée, sans qu'aucune atteinte directe soit portée à l'institution elle-même; et ce sera à M. Douglas qu'on le devra, en même temps que le salut du grand principe conservateur de la liberté et de la démocratie aux États-Unis et des institutions de ce pays.

Le spectacle qu'offrent en ce moment comme en tant d'autres occasions, les États-Unis est digne, nous le répétons, des méditations de ceux qui veulent étudier ce pays sans le calomnier. Ils verront combien les questions d'intérêt les plus brûlantes et les questions de principes les plus vitales peuvent y être élaborées, discutées, élucidées par l'opinion publique et par la presse de tous les partis et de toutes les nuances de partis, sans compromettre l'existence d'un gouvernement qui repose sur la liberté la plus complète et sur la démocratie la plus large. On a vite fait d'un trait de plume, et sur la foi des récits de quelques-uns de ces abus inhérents à une liberté excessive, de décrier les États-Unis et de les vouloir mettre au ban des nations. Quand on a vu de près et les abus qu'il ne faut pas craindre de signaler, et la grandeur de ces institutions dont le jeu étonne et émer-

veille, on excuse même les abus de la liberté incapables d'en arrêter l'élan et les bienfaits, et on admire les sources prodigieuses de force et de puissance où s'alimentent de telles institutions que ni les passions des partis politiques, ni les intérêts de latitudes ne peuvent ébranler sur leurs bases, et que tous les partis, quels que soient les intérêts qui les guident, s'étudient, au contraire, à raffermir.

C'est là un grand enseignement, quoi qu'en disent certains contempteurs ignorants ou de mauvaise foi (1).

(1) Voir à la fin du volume l'appendice relatif à la dernière élection présidentielle.

§ 4.

Quelle serait l'attitude en ce moment, de Webster, de Clay et de Calhoun. — Épreuves que traversent les États-Unis. — Démoralisation dans le pouvoir et dans la société. — Accusations contre Buchanan. — Immoralité des fonctionnaires.

Nous nous sommes demandé parfois ce que feraient au milieu des circonstances actuelles Webster, Calhoun et Clay? A notre avis, en se tenant, chacun d'eux dans la sphère où il était placé, ils défendraient l'Union, le droit des États et leurs efforts éloquents sauvegarderaient la liberté à coup sûr.

Il faut bien reconnaître que la disparition de ces trois hommes de la scène politique qu'ils ont illustrée et honorée par leur caractère, fait défaut aujourd'hui, et qu'ils manquent, si je puis me servir de cette expression, pour maintenir la police politique dans les deux chambres, dans le pouvoir, dans le peuple.

Les États-Unis traversent avec l'administration de M. Buchanan une période d'épreuves. A mesure que le pays grandit, le pouvoir menace de se rapetisser, les mœurs publiques s'écartent de leur ancien niveau; partout se manifestent une tendance à la décadence. Tantôt on y saisit de vagues aspirations vers le despotisme de la part des partis triomphants; tantôt le plus coupable relâchement se montre partout, dans les régions de l'administration, et dans le milieu populaire.

En aucun temps, on n'aurait pu écrire cette lugubre page

d'histoire que nous allons rapporter, non pas avec la passion qu'y mettraient les détracteurs et les contempteurs d'une forme de gouvernement qui a toutes nos sympathies, malgré ses fautes et ses écarts, mais avec le regret et, ne marchandons pas les mots, avec l'indignation que tout homme sensé et raisonnable doit éprouver en présence de faits d'une gravité incontestable.

Ces faits ont un caractère déplorable. Sans doute si nous les avons appris, sous la foi d'une confiance, nous les tairions pour l'honneur des États-Unis; mais ces faits ont reçu une publicité officielle dans le Congrès; ils ont été l'objet d'investigations sérieuses; la presse s'en est emparée; quelques-uns y ont trouvé l'occasion de satisfaire leurs rancunes de parti, d'autres les ont flétris au nom de la morale, au nom du droit, au nom de l'intérêt public. Nous nous comptons dans les rangs de ces derniers, et nous ajouterons, à ce sujet, un seul mot : c'est que nous faisons les vœux les plus ardents pour que l'accusation qui a pesé un moment sur la tête de M. Buchanan et sur son gouvernement, soit reconnue et déclarée fausse.

En 1859, l'administration de Washington a été accusée d'avoir dilapidé au profit des élections, les fonds du trésor public, d'un trésor qui se déclarait en déficit. Si quelque chose devait ajouter à l'immoralité et à l'odieux d'un pareil acte, ce serait d'avoir pris dans ses poches l'argent d'un pauvre; qualification que l'on peut appliquer, à l'heure qu'il est, au trésor des États-Unis.

Le comité des investigations au Congrès, a mis au jour par l'organe de M. Sherman, un grand nombre d'actes et de manœuvres de corruption qui ont été commis dans les arsenaux. Ce qui a été fait à Brooklyn avec une audace est une effronterie inqualifiables, s'est reproduit, avec les mêmes circonstances aggravantes, à Philadelphie, à Pensacola, à

Norfolk. Quant à présent le fait le plus énorme qui ait été révélé à Brooklyn, est la découverte qu'un nombre considérable d'ouvriers dont les services étaient inutiles et qui, en réalité, n'en ont rendu aucun, a reçu des salaires dans un but de corruption. M. Sherman s'est engagé à prouver que, un peu avant la dernière élection, 2,300 individus touchaient à l'arsenal de Brooklyn une solde régulière sur les fonds fédéraux, et que leurs voix ont décidé l'élection de M. Maclay contre son concurrent le colonel Hamilton. Ce n'est pas tout encore, des chefs d'ateliers ont empoché des sommes qui figurent sur les rôles comme ayant été payées à des gens qui n'ont même jamais été employés à l'arsenal de Brooklyn. Ceux qui étaient réellement employés ont été obligés, au dire du rapporteur, d'abandonner la moitié de leur solde, dont le produit était évidemment destiné aux manœuvres électorales dénoncées.

Les détournements de fonds ne se sont pas bornés aux faits que nous venons de citer. Il paraît que des contrats ont été consentis à des prix doubles de ceux qu'offraient des entrepreneurs dont la responsabilité était inattaquable. Enfin on a fait figurer sur les rôles de dépenses le prix de matières qui n'ont jamais été livrées.

On est assez porté à amoindrir les faits en ce qui concerne l'arsenal de Philadelphie; mais il n'est pas douteux, nous parlons d'après les affirmations du comité des investigations, qu'à Norfolk et à Pensacola tous les travaux sont rémunérés à des prix bien plus élevés que dans les autres arsenaux, ce qui laisserait croire, naturellement, que dans ces deux localités, le désordre moral et matériel est au comble et bien plus grand que partout ailleurs. Enfin, M. Sherman s'est fait fort de démontrer jusqu'à l'évidence que sur les 14 millions de dollars affectés annuellement au service du département de la marine, 3 millions tout au

moins sont dilapidés de la même manière et pour servir les intérêts que nous venons de dire.

« Il faut avoir le courage, disait à ce propos un journal américain, de flétrir hautement de tels actes. Il ne faut plus chercher, par une fausse pudeur, à les dissimuler, sous peine de s'en rendre complice, et de paraître les approuver. Assez de calomnies, assez d'accusations, assez de haines, assez de prétextes s'accablent dans le cerveau et sous la plume des ennemis du gouvernement républicain des États-Unis; assez d'écrivains prennent texte de quelques-uns des écarts de la démocratie, et de quelques-unes des fautes du gouvernement actuel, pour que l'opinion publique hésite à se montrer inflexible devant des actes comme ceux que le Congrès vient de dénoncer. C'est en ne s'y associant pas par un silence coupable, c'est en osant flétrir les criminels, quand leur crime sera prouvé, que la presse, l'opinion publique et la justice aux États-Unis, imposeront silence aux calomnies que les adversaires de la démocratie et de la liberté ne manqueront pas de publier à sons de clairons.

« C'est au peuple américain à se garer lui-même à l'avance; c'est à la presse à faire son devoir, en attendant que la justice fasse le sien, s'il y a lieu. — Nous le répétons : tous nos vœux sont pour que les faits articulés par le comité des investigations soient déclarés inexacts, et preuves en mains. »

De tels faits sont au moins étranges sous l'administration de M. Buchanan quand il est possible de les rapprocher des critiques acerbes que M. Buchanan adressait à l'administration précédente :

« Les dépenses, écrivait-il au mois de février 1852, « atteignent aujourd'hui la somme « énorme de CINQUANTE « MILLIONS DE PIASTRES et, à moins que le flot ne soit arrêté

« par le bras puissant de la démocratie, elles seront, dans
« quelques années, de CENT MILLIONS (1).

« Les allocations doivent correspondre à notre
« puissance et à nos ressources comme nation. Une écono-
« mie bien entendue et une stricte responsabilité doivent
« présider à nos dépenses. *Je suis convaincu que nos dépenses*
« *devraient être considérablement réduites.*

« Le gaspillage des deniers publics, bien que très perni-
« cieux, n'est rien quand on le compare à la *désastreuse*
« *influence* qu'il pourrait avoir *sur nos libres institutions.*
« Une tendance *marquée aux folles dépenses est le grand mal*
« *politique du jour.* »

« On demande constamment à la *caisse nationale de*
« *l'argent pour enrichir des contracteurs, des spéculateurs et*
« *des agents.* »

M. Buchanan avait véritablement mis le doigt sur la plaie; malheureusement il a prêché en paroles, et nullement d'exemple. Et malheureusement encore, l'immoralité a rejailli d'en haut et a gagné les masses; c'est la règle habituelle. Les pouvoirs en général n'ont pas assez le souci de l'influence que leur conduite et leur exemple exercent sur le peuple. Celui-ci tout en conservant, d'abord, la conscience du mal, fait taire les scrupules peu à peu, et bientôt n'en ressent plus aucun. C'est de la sorte que le niveau moral des nations s'abaisse, quand elles n'ont pas, au milieu et au dessus d'elles, des voix et des caractères dont l'autorité et les sévères vertus les rappellent et les ramènent dans le sentier de la dignité.

Ce que l'on semble oublier, aujourd'hui, aux États-Unis, c'est que les nations ont comme les particuliers une opinion publique dont elles relèvent, et vis-à-vis de laquelle elles

(1) Elles ont dépassé ce chiffre sous l'administration de M. Buchanan.

sont tenues de se montrer circonspectes, soigneuses de leur dignité et de leur honneur. Comme les particuliers entre eux, les nations ont besoin entre elles, de respect et de considération.

Si la société est, tout naturellement, disposée à payer aux hommes qui se maintiennent dans la ligne stricte et rigoureuse de leurs devoirs, l'hommage qu'ils méritent; l'ensemble des nations qui forment par le fait un corps restreint, une sorte de société condensée par la synthèse, exercent également un contrôle sérieux et peut-être jaloux, les unes sur les autres, une surveillance active dont le résultat est de flétrir celles qui manquent à leurs devoirs et d'exalter très haut celles qui les accomplissent.

Il y a des nations, que l'on nous pardonne la vulgarité de l'expression, qui se moquent, comme certains particuliers, du « qu'en dira-t-on, » et qui bravent l'opinion publique avec aussi peu de bon sens que d'autres s'en font les esclaves trop soumis. Entre ces deux abîmes, il y a un milieu où un homme, comme une nation, conserve sa véritable dignité, la dignité de sa force, de sa valeur personnelle, de sa conscience. Mépriser trop ouvertement l'opinion publique, c'est sous l'apparence d'en méconnaître la loi, constater sa toute-puissance tyrannique; s'y soumettre aveuglément, ne pas savoir s'affranchir opportunément de son despotisme, c'est faire acte de sa faiblesse, c'est se montrer accessible jusqu'à l'abnégation aux préjugés de convention. Ni celui qui fait fi de l'opinion publique, ni celui qui se livre à elle poings et pieds liés ne suit le vrai chemin de l'indépendance d'esprit, de la raison, du libre arbitre humain. L'un marche en droite ligne au mépris de soi-même, après avoir recueilli le mépris de la société, parce qu'il s'habitue de jour en jour, de minute en minute, à fouler aux pieds la loi du devoir et qu'il tombe dans une sorte de barbarie de

cœur et d'intelligence, si nous osions nous exprimer ainsi, dans le cynisme moral, dans la dégradation, par une pente irrésistible. L'autre arrive graduellement à l'impuissance, à la timidité, à l'abnégation de soi-même, à l'absence de toute initiative, de toute volonté. La soumission inintelligente au devoir fait perdre à celui-ci la notion du droit; et là où tout sentiment d'orgueil s'éteint, tout sentiment de dignité disparaît également. L'homme trop esclave de l'opinion publique, touche par une voie différente, au même point d'abjection, de mépris de soi-même et de mépris des autres, que celui qui l'a trop bravée.

Ce que nous venons de dire des particuliers est exactement vrai des nations. Elles ont les mêmes périls à éviter et à courir, les mêmes obstacles à surmonter, les mêmes sentiments à éprouver, le même milieu à tenir pour se sauvegarder de ces deux extrêmes qui mènent à un but également fatal, pour conserver leur dignité, et pour s'estimer très haut à leurs propres yeux, comme elles sont estimées par les autres nations.

Les hommes comme les peuples qui arrivent à afficher un trop grand dédain pour l'opinion publique, sont ceux qui confondent la violence avec la force, la vanité avec l'orgueil, la licence avec la liberté, le préjugé avec la raison, le despotisme avec la loi; qui prenant enfin le semblant et souvent le contraire de toutes choses pour la vérité même, se révoltent à l'idée de subir ce qu'ils ne comprennent pas, et qui, troublés encore et jusqu'au bout par de fausses notions, considèrent comme un acte glorieux d'indépendance de s'affranchir de toutes les règles qui constatent, au contraire, le triomphe de l'intelligence sur la barbarie, de la raison sur le préjugé, de la loi sur le despotisme, de la liberté sur la licence, de la force sur la brutalité, du vrai sur le faux.

L'éducation sociale des hommes, comme l'éducation poli-

tique des peuples, les conduit à ces distinctions indispensables pour que les uns et les autres s'élèvent jusqu'à ce niveau où l'on rencontre la dignité de soi, qui est la suprême force des hommes comme elle est celle des peuples.

L'éducation sociale et l'éducation politique est, disons-nous, le garde-fou des abîmes où peuples et particuliers sont exposés à tomber ; elle est en même temps le phare qui leur montre l'entrée du port, parce qu'elle donne les justes notions du droit et du devoir, et qu'elle dégage l'esprit et la raison des préjugés qui leur sont le plus fatals.

Ce sont, en effet, les plus jeunes nations, en général, comme ce sont les plus jeunes hommes qui affectent ce mépris pour l'opinion publique, et chez qui l'expérience n'a pu encore modérer cette excessive confiance en soi, laquelle les pousse à tout braver, et à ne tenir pour vrai que ce qu'ils ont déclaré tel.

Que si nous voulions, pour rendre nos observations plus palpables, prendre un exemple (aussi bien est-ce là que nous cherchons à venir), nous citerions les États-Unis comme étant de toutes les nations, celle qui, depuis quelque temps, abuse ou affecte d'abuser le plus, d'un mépris quelquefois cynique pour ce « qu'en dira-t-on » des peuples. Nous n'hésitons pas à l'avouer bien franchement, parce que nous croyons rendre service à ce pays, en lui montrant que depuis quelques années, il affiche vis-à-vis de l'opinion publique une indépendance des règles et des devoirs qui sort de la limite où les peuples n'exposent pas leur dignité.

Certes ce pays est assez grand comme nation, assez fort, il a assez de motifs de fierté pour ne pas compromettre, par le caprice de quelques ambitieux, sa dignité nationale dans des conflits d'opinion, et pour jouer son influence à venir sur des candidatures plus ou moins vaniteuses.

La pente où le gouvernement de Washington entraîne, chaque jour, la nation américaine est une pente fatale; c'est celle où un peuple perd de son prestige, lambeau par lambeau; où entretenu d'illusions d'abord, il se trouve tout à coup isolé, et où, enfin, en acceptant par défi ce rôle, il rompt soudainement les derniers liens qui le rattachent encore au respect de l'opinion publique, et lui font jeter sa dignité par dessus les moulins.

Non! le peuple américain n'a ni des allures, ni des sentiments, ni des institutions qui puissent jamais faire craindre qu'il se mette à la remorque des autres nations, et qu'il abdique sa chère indépendance et son précieux libre arbitre; nous ne redoutons pas pour lui l'abîme contraire à celui où on voudrait l'entraîner; mais nous souhaiterions de le voir s'arrêter sur la pente où on s'efforce de le placer.

Les États-Unis sont en train, non pas encore, il s'en faut même de beaucoup, de perdre leur dignité en politique, mais de fournir à l'opinion des nations jalouses, matière à de vives accusations qui pourraient à la longue les discréditer.

Il est arrivé, le plus souvent, qu'on a tranché plus de questions politiques et sociales avec le simple bon sens, qu'on n'en a résolu avec les arguments des doctrines les plus claires en apparence. Cela vient de ce que les masses jugent toujours d'instinct et avec leur bon sens, et que le sentiment de la justice est inné et profondément enraciné chez elles. Leur jugement s'égarera, au contraire, toutes les fois qu'on déplacera de ce milieu les questions les plus faciles et les plus pratiques, pour les transporter dans des sphères où les passions ont beau jeu à les déguiser et à les présenter sous un faux jour. Soit donc que les masses les aperçoivent d'elles-mêmes, soit qu'on les leur indique dans des conditions de vérité absolue et dépouillée de tout sub-

terfuge, elles parviendront toujours à dénouer les plus grandes difficultés au point exact qu'il convient.

Les docteurs en politique nuisent à la politique en la fourvoyant dans des ténèbres où ils l'habillent à leur façon, et où les yeux des masses ne peuvent point pénétrer. C'est à la fois du calcul et de l'égoïsme.

Peut-être croyons-nous pouvoir dire que, en général, ceux qui avaient mission de conduire et d'éclairer l'opinion publique ont été coupables envers le peuple américain, en le laissant pousser par des spéculateurs d'ambition dans les routes où il s'est égaré. Il y a eu indifférence de leur part; l'indifférence est aussi blâmable, en ce cas, que les théories dépravées qu'elle laisse passer.

On se plaint, sur tous les points de l'Union, de la mauvaise administration qui pèse sur le pays. C'est un cri général; et malheureusement il n'est pas besoin d'un verre grossissant pour voir le mal et constater sa marche pareille à celle de la tache d'huile qui grandit chaque jour, envahit l'espace qu'elle a devant elle, et devient ineffaçable. Les mêmes qui s'indignent contre ce mal corrosif, les mêmes qui en sont les victimes se peuvent accuser d'avoir contribué à le faire naître, et de contribuer encore à l'entretenir.

Sur quoi fondons-nous cette accusation générale? Sur des faits bien faciles à observer. En quelques lignes nous exposerons toute notre pensée.

Le défaut capital que développent outre mesure chez les citoyens américains les admirables institutions de ce pays, est — qu'on nous pardonne une expression où nous ne voulons rien mettre de blessant — une morgue d'indépendance personnelle qui n'a rien de commun ni avec l'indépendance de la conscience ni avec la liberté. Ce sentiment est exagéré et part d'un principe vrai, mais mal interprété. On a conclu que l'organisation politique de ce pays en permettant à une

citée que de ne relever que d'elle-même, autorisaient les citoyens à se montrer indépendants, individuellement, vis-à-vis de la cité, comme celle-ci est indépendante de l'État, et l'État détaché de l'Union.

Ce sentiment excessif d'indépendance personnelle qui se retrouve dans toutes les classes, ou pour nous servir d'une expression plus juste ici, sur tous les degrés de l'échelle sociale, a faussé, et faussera bien plus à la longue, les institutions politiques de l'Union.

La logique de ce sentiment est que de peur d'être gouverné, le peuple américain ne veut même pas être administré. La différence entre les deux mots et les deux conditions est immense. Dans notre opinion elle est si grande, en effet, cette différence, que nous n'hésitons pas à ajouter que le peuple américain n'a pas besoin d'être gouverné. Ses institutions, sa constitution politique, l'étendue territoriale de l'Union s'y opposent; et d'ailleurs nous sommes tout à fait de l'avis du marquis d'Argenson disant un jour à Louis XV en veine d'autorité: « Sire, il ne faut pas vouloir trop gouverner. » Le mot est applicable à tous les peuples; mais il est en outre vrai, matériellement parlant pour ainsi dire, en ce qui concerne le peuple américain lequel a besoin, par exemple, d'être administré.

Eh bien! malheureusement le peuple américain qui ne doit pas être gouverné, n'est pas administré et ne veut pas être administré.

C'est le contre-coup de cet excès d'indépendance individuelle qui, par la crainte d'un mal, pousse les hommes dans un autre mal.

De peur, en effet, d'être gouvernés, et ne voulant pas sentir le joug même d'une administration, ne voit-on pas les citoyens s'éloigner avec un certain dédain — écrivons le mot franchement parce qu'il est exact — des autorités qu'ils

se sont données, et affecter de les traiter avec une rigueur qui n'est souvent ni fraternelle ni républicaine. Celles-ci, à leur tour, rendent dédain pour dédain, et se soucient peu d'administrer bien ou mal des gens qui ne veulent pas être administrés.

De là tous les malheurs qui ont signalé tant d'administrations sur lesquelles on faisait grand fond. De là, tant de négligences dont on accumule les griefs au moment du renouvellement des mandats. De là aussi l'absence de tant de mesures dont chacun reconnaît l'utilité, mais que nul ne formule; les uns par crainte de paraître faire acte d'administration, les autres de paraître vouloir se laisser administrer.

Il y a une réciprocité si bien marquée dans ce sentiment d'éloignement entre l'administration et l'administré que l'on se demande pourquoi même il y a une administration si effacée, si inactive, si illusoire qu'elle soit.

Nous espérons bien que nos lecteurs ne s'y trompent pas et qu'il ne croient pas que nous demandions qu'aucune autorité se fasse sentir, si tempérée qu'elle puisse être; mais nous demandons, et nous y insistons, que l'administration se puisse montrer, afin qu'elle soit au moins responsable à bon titre des maux et du bien qu'on lui impute.

Le privilège de la liberté individuelle est très précieux à coup sûr et nous l'apprécions très haut; mais de ce que chaque citoyen est libre isolément, il ne s'ensuit pas que l'ensemble des citoyens doive être indépendant jusqu'au point de répugner qu'on l'administre, qu'on lui garantisse sa sécurité, et celle de sa famille, qu'on assure toutes les conditions de sa grandeur et de sa prospérité.

Si nous parvenions à démontrer que l'administration aux États-Unis a véritablement une mission à remplir, et qu'elle y doit tâcher par tous les moyens possibles, dans le cercle

de ses attributions et de son initiative, nous ne douterions pas qu'un rapprochement nécessaire se fit entre les administrés. L'ambition d'arriver au pouvoir, se justifierait, alors, davantage et par l'importance des services rendus et par l'aptitude des candidats.

Les brigues et les tripotages d'élection n'auraient plus lieu sur une si vaste échelle.

L'œuvre des votes ne serait plus une œuvre de ténèbres et même de sang, mais une œuvre de lumière et de loyale concurrence.

Les partis en se montrant dans l'arène, le feraient à la condition d'enchérir sur le bien, et non plus sur le mal.

Il n'y aurait plus de place dans les luttes électorales pour l'indifférence où tant de basses intrigues ont conduit les honnêtes gens.

Quelle administration aura le courage et l'intelligence d'entreprendre, la première, cette œuvre de réforme qui est à la fois une œuvre de patience et un travail d'Hercule?

C'est une affaire que le bon sens peut régler.

§ 6.

Il manque aux États-Unis un parti national. — Faut-il craindre une scission? — Dangers d'une désunion; elle n'est pas probable. — Les principes dissolvants existent en raison de l'accroissement de la population. — La forme républicaine n'est pas la cause des maux qu'on observe aux États-Unis.

Ce qu'il manque aux États-Unis, aujourd'hui, c'est un parti national qui domine tous les autres partis, qui ait ses racines dans le Nord et dans le Sud, comme les avait l'ancien parti démocrate présentement divisé en démocrates du Nord et en démocrates du Sud, ceux qui veulent non seulement le maintien, mais l'extension de l'esclavage et ceux qui entendent le limiter; ceux qui le soutiennent au nom de la Constitution et ceux qui absolvent la Constitution de ce crime. Il manque un parti, enfin, ayant à sa tête des hommes comme Webster, Calhoun, et Clay pour qui la patrie s'étendait du Maine au golfe du Mexique, et qui tout en combattant pour le triomphe de leurs idées personnelles, combattaient en même temps pour le maintien de l'Union.

Ce n'est pas que nous craignons que cette scission tant de fois annoncée, tant de fois menaçante, arrive jamais, même à propos de la brûlante question de l'esclavage compliquée, aujourd'hui, de coups de fusil et d'échafaud, mais c'est trop d'en parler. Au lendemain de la fondation de l'Union on redoutait déjà une scission prochaine même. Jefferson, car il faut toujours avoir recours à lui, Jefferson a résolu la question avec son bon sens pratique

habituel. Après avoir considéré comme un bien l'existence et les querelles des partis, il dit : « Si pendant cette domination temporaire d'un parti, l'autre se portait à une scission, le gouvernement fédéral serait impossible. Si pour nous débarrasser de la suprématie actuelle du Massachusetts et du Connecticut, nous allions rompre l'Union, le mal s'arrêterait-il là? Supposons qu'il n'y ait de séparés que les États de la Nouvelle-Angleterre, notre nature serait-elle changée pour cela? Ne sommes-nous pas encore *hommes* dans les États du Midi, et n'avons-nous pas toutes les passions des hommes? Nous verrions immédiatement un parti pennsylvanien et un parti virginien se former dans ce qui resterait de la Confédération, et le même esprit de parti agiterait l'opinion publique. De quelle arme nouvelle ces partis ne seraient-ils pas saisis s'ils pouvaient se menacer continuellement les uns les autres de se joindre à leurs voisins du Nord, dans les cas où les choses n'iraient pas de telle ou telle façon. Si nous réduisions notre Union à la Caroline du Nord et à la Virginie, le conflit s'établirait immédiatement entre les représentants de ces deux États, et nous finirions par nous réduire à de simples unités. Si donc il est démontré qu'il n'a jamais existé d'association d'hommes sans querelles intimes, depuis la grande confédération des nations jusqu'aux assemblées de villes et aux conseils de paroisse, il vaut mieux garder nos associés de la Nouvelle-Angleterre que de voir les hostilités s'établir entre d'autres États. »

Ce qui était vrai au temps de Jefferson l'est encore aujourd'hui. Le bon sens de Jefferson et l'éloquence de Webster ont éclairé la nation sur les dangers d'une scission. Qui remplacera, aujourd'hui, Jefferson et Webster dans cette noble tâche?

Les principes dissolvants ont plus de prise et plus d'influence que jamais aux États-Unis, et leur action s'étendra avec d'autant plus de rapidité qu'il y aura moins d'homogénéité dans le peuple américain. Ce mal, loin que le peuple américain s'en puisse guérir, semble devoir au contraire, s'accroître avec les causes mêmes qui assureront son développement et son importance.

La source du mal est dans la constitution même de ce peuple qui se recrute chaque année d'éléments nouveaux. J'ai dit autrefois que c'était merveille de voir comme les populations bigarrées qui couvrent le vaste sol de l'Union s'identifiaient aisément à ces institutions si admirables et s'américanisaient. Je ne me dédis point, mais à mesure que l'émigration a été plus pressée d'année en année ; à mesure que les éléments ont été recrutés dans des conditions moins bonnes, elle a pris plus facilement et a exagéré sur une plus vaste échelle par conséquent, les vices de la démocratie. Et cette émigration, par contre, a rendu avec usure ce qu'elle puisait de mauvais dans ce peuple primitif auquel il s'associait.

Ce n'est pas, comme l'ont prétendu des adversaires qui jugent de trop loin et trop sous l'influence d'idées préconçues pour qu'ils soient dans le vrai, ni la forme républicaine des États-Unis, ni la constitution fédérale des États, ni l'étendue du territoire qu'il faut accuser du spectacle quelquefois affligeant auquel on assiste. La démoralisation actuelle et passagère, il faut l'espérer, est dans l'excès de la démocratie, excès qui provient de l'extrême mélange de la population.

On apporte d'Europe peu de vertu aux États-Unis ; on y apporte beaucoup d'ambition, beaucoup de convoitise, l'esprit de révolte contre tout ce qui pourrait entraver des désirs prémédités.

La démocratie, loin donc de se recruter d'éléments conservateurs, se recrute, au contraire, d'éléments dissolvants, et l'immoralité gagne de proche en proche le pays tout entier, et toutes les sortes de populations qui y sont établies les nouvelles et les indigènes. Celles-ci ont tenté de constituer une aggrégation, quelque chose qui eut été une barrière morale à opposer au débordement ; elles n'ont réussi qu'à former un parti passionné, injuste, agressif, persécuteur, sous le nom de Know-Nothing. Au lieu de donner l'exemple du bien, ce parti a enchéri sur les convoitises et les cupidités.

Les plus fervents apôtres de la démocratie commencent à se fatiguer de la sorte de démocratie à laquelle ils assistent. Il a été impossible de conserver les grandes et nobles traditions de l'époque des vrais patriotes et des vrais démocrates. La race américaine, celle qui avait le dépôt de cette religion du passé, s'est disséminée sur un sol immense et la majorité de la population actuelle est étrangère à ce passé. Peu lui importe les vertus de Washington, le patriotisme de Jefferson et des autres. Rien ne le rattache à eux, pas même l'ascendance des familles. C'est là le vice, c'est là le malheur.

L'égoïsme qui était déjà le sentiment dominant dans le caractère des Américains, s'est accru dans des proportions considérables, sous l'influence même des institutions. Le principe officiel en Amérique est : « chacun pour soi ; — tout par soi-même. » C'est un principe de force au fond. Mais mal compris il a dégénéré, et on l'a remplacé par celui-ci : « chacun à soi, — tout *pour* soi-même. »

C'est le résultat, ai-je dit, de la forme gouvernementale des États-Unis ; tant il est vrai que les meilleures choses ont leurs inconvénients. En effet, la patrie de l'Américain, ce n'est pas l'Union, c'est à peine l'État ; cette patrie c'est la

commune; moins encore, c'est la propriété. La doctrine de Jefferson a été exagérée dans ce sens que l'Américain nouveau a cru qu'aucun lien ne l'unit au delà de sa commune, qu'au delà il n'y a non plus aucune obligation pour lui. L'égoïsme a donc passé du cœur américain dans la société américaine. Certes, il existe encore du patriotisme aujourd'hui aux États-Unis; mais si l'on n'y prend pas garde, à mesure que ce pays s'agrandira, à mesure que se multiplieront les communes, le patriotisme s'affaiblira, parce que l'égoïsme s'étendra. Il s'agit donc de réveiller dans le peuple américain le sentiment de l'unité, la conscience du devoir général. Pour cela, il faut que la moralité s'établisse au sein du pouvoir.

Le peuple américain ne s'inquiète pas de savoir qui administre à Washington; il prend à peine souci de savoir qui administre sa commune pourvu qu'on n'attente pas à sa liberté personnelle, à son indépendance dont il abuse si largement. Le peuple américain est en ce moment malade de liberté, et il y a chez lui des fous qui seraient disposés à demander l'intervention d'un despote. Qu'il réfléchisse seulement à ceci : quand on est libre on a le droit de se donner un despote; quand on est sous le sabre d'un despote, on n'a plus même le droit de regretter de n'être plus libre!

CHAPITRE X.

DE L'ÉTAT INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉTATS-UNIS.

§ 1^{er}.

Les États-Unis doivent leur développement politique à la diffusion de l'enseignement et des lumières. — Opinion de Jefferson à cet égard. — Nécessité d'une éducation publique conforme aux besoins d'une époque. — Les gouvernements absolus sont ennemis de l'éducation.

Il est juste autant qu'exact d'attribuer une grande part du développement politique des États-Unis à l'immense répartition de l'instruction dans ce pays.

Ce n'est pas seulement au point de vue de la situation actuelle de l'Union américaine que les bienfaits de l'instruction doivent être considérés comme une des causes les plus sérieuses de la prospérité exceptionnelle de cette nation. L'enseignement y a été répandu de tout temps à flots, et a exercé une influence considérable sur le caractère des premiers colons : influence dont le passé de ces pays est en droit de se glorifier.

Je ne saurais résister au plaisir instructif pour mes lecteurs, de transcrire ici les principaux passages de la remar-

quable lettre adressée par Jefferson à M. Wythe et datée de Paris le 13 août 1786 :

« Les journaux européens, » écrit-il, « ont annoncé que
« l'assemblée de Virginie s'occupait de la révision du code
« de ses lois. Cette nouvelle, et quelques autres du même
« genre, ont contribué à convaincre les peuples de ce conti-
« nent de la fausseté de tout ce que les journaux anglais
« publiaient journellement de l'anarchie qui nous travaille;
« on a généralement compris que pour entreprendre un
« semblable travail, il faut qu'une nation jouisse d'une
« tranquillité parfaite. Notre acte en faveur de la liberté
« religieuse a été accueilli avec les plus vifs applaudisse-
« ments. Les ambassadeurs et ministres des diverses nations
« de l'Europe, accrédités près de cette cour, m'en ont
« demandé des copies, pour les envoyer à leurs souverains,
« et on l'imprime tout au long dans plusieurs ouvrages
« actuellement sous presse; entr'autres dans la nouvelle
« Encyclopédie. Je pense que cet exemple produira un très
« grand bien, même dans ces contrées où l'ignorance, la
« superstition, la pauvreté, l'oppression du corps et de
« l'esprit, sous toutes les formes dont elle est susceptible,
« pèsent si fortement sur la masse du peuple qu'il n'est
« guère permis d'espérer de l'en voir délivrée. Si tous les
« souverains de l'Europe entreprenaient d'émanciper leurs
« sujets de l'ignorance et des préjugés qui les dominent
« aujourd'hui, et s'ils y apportaient le même zèle qu'ils en
« montrent actuellement dans un but contraire, un millier
« d'années ne suffiraient pas, pour les élever au degré où
« sont actuellement parvenus tous ceux d'entre nos conci-
« toyens qui ne sortent pas de la classe commune. Nos
« gouvernements ne seraient pas si franchement soumis au
« contrôle du sens commun du peuple, s'ils n'avaient pas
« été séparés de la tige maternelle, et préservés de la

« contagion, soit du peuple dont nous sommes issus, soit
« des autres peuples de l'Europe, par l'interposition d'un
« aussi vaste océan.

« Pour comprendre ce que vaut cet avantage, il faut savoir
« ce qu'il en coûte ici pour en être privé; je crois que dans
« notre nouveau code, le bill le plus important est sans
« comparaison, celui qui a pour objet de répandre l'instruc-
« tion dans le peuple; on ne peut imaginer de base plus
« sûre pour fonder le bonheur et la liberté.

« Si quelqu'un regardait les rois, les nobles ou les pré-
« tres comme de fidèles gardiens de la félicité publique,
« envoyez-le ici (Paris), c'est la meilleure école de l'univers
« pour le guérir de cette folie. Il verra de ses propres yeux
« que ces classes d'hommes forment une ligue odieuse
« contre le bonheur de la masse de la nation. La toute puis-
« sance de cette alliance ne peut être démontrée nulle part
« mieux que dans cette contrée, où, en dépit du meilleur
« sol qui existe sur la terre, du plus beau climat qui soit
« sous le ciel, le peuple du caractère le plus bienveillant, le
« plus doux et le plus aimable dont la forme humaine soit
« susceptible, entouré, comme je le disais, de tant de bien-
« faits de la nature, se voit chargé de misère de toute espèce
« par les rois, les prêtres et les nobles, et par eux seuls.

« Prêchez, mon cher ami, une croisade contre l'ignorance;
« établissez et améliorez la loi qui a pour objet l'éducation
« des classes les moins fortunées. Montrez à nos conci-
« toyens que le peuple seul peut nous protéger contre de
« pareils fléaux, et que la taxe qu'ils paieront pour cette
« défense ne sera pas la millième partie de ce qu'il faudra
« payer aux rois, aux prêtres et aux nobles, si nous laissons
« le peuple dans l'ignorance.

« Je crois que l'oppression est moins grande en Angle-
« terre qu'ici. Mais il ne faut pas une grande perspicacité

« pour s'apercevoir, quand on y séjourne, combien il y a
 « dans les dispositions nationales de fondements préparés
 « pour l'établissement du despotisme. La noblesse, la
 « richesse et la pompe sont pour les Anglais des objets
 « d'admiration. Ils sont loin d'avoir cette liberté d'esprit
 « que nous leur supposons en Amérique. Leurs savants
 « sont en moindre nombre, moins instruits et infiniment
 « moins dégagés de préjugés que ceux de ce pays. »

Nous ne citerons le dernier paragraphe de cette lettre de Jefferson qu'à titre de rapprochement historique curieux.

« Un événement se prépare, » dit-il, « qui, dans l'ordre
 « des choses, décidera probablement du destin de l'Angle-
 « terre. Il n'est plus douteux que le port de Cherbourg
 « s'achèvera; qu'il sera on ne peut plus sûr et capable de
 « contenir toute la marine de France. Or, la seule chose
 « qui ait manqué jusqu'ici à la nation française pour envahir
 « la Grande-Bretagne, c'est une force navale convenable-
 « ment stationnée pour protéger les transports. Ce change-
 « ment de situation doit obliger les Anglais à entretenir
 « une grande armée permanente, et il n'y a pas de roi qui,
 « avec une force suffisante, ne soit toujours disposé à se
 « rendre absolu. »

La lettre de Jefferson que je viens de citer a pour texte :
*L'instruction du peuple est la seule base solide d'un gouverne-
 ment libre.* Jefferson avait raison de le dire.

Les États voués à la forme démocratique, y aspirant ou persistant à y demeurer, doivent donc avant tout se demander si les générations passées, présentes et futures ont été préparées au rôle difficile qui leur est réservé; si elles ont été façonnées moralement à l'accomplissement de devoirs pénibles quelquefois, et dont l'exacte intelligence échappe aux hommes, quand les passions primitives et les entraînements grossiers n'ont pas été préalablement domptés.

La nécessité d'une éducation spéciale et analogue aux besoins d'un siècle et au tempérament d'une société, est chose tellement évidente que l'assemblée législative de France en 1792, songea à rendre une loi qui prescrivit de donner une éducation constitutionnelle au jeune dauphin.

Au 10 août, Vergniaux proposa de nommer un gouverneur au dauphin, et plus tard lorsqu'il eut à réfuter les insidieuses calomnies de Robespierre, il dit « que dans le cas où la royauté eût été maintenue, une bonne éducation donnée au jeune prince eût sauvé l'avenir de la France. »

L'enseignement dans un État a besoin d'être un, au moins quant à la base; et si, comme dit Voltaire, « il faut que chacun apprenne de bonne heure tout ce qui peut le faire réussir dans la profession à laquelle il est destiné, » il n'est pas moins exact de dire qu'il est certains points sur lesquels tous les individus ont besoin d'être également instruits. Une société doit avant tout voir, dans la jeunesse, des citoyens dont elle est en droit de réclamer un jour une part de service.

Un fait atteste l'importance que les anciens attachaient à l'éducation des peuples; c'est celui-ci: Lacédémone sommée de livrer à ses ennemis trois cents enfants en otage, répondit qu'elle préférerait remettre entre leurs mains trois cents hommes faits, par la raison que l'éducation de Sparte ne manquerait pas à ceux-ci, et que les autres en seraient dépourvus.

Aujourd'hui les gouvernements ne se montreraient pas aussi scrupuleux sur ce point. Disons pour leur excuse que nous n'avons pas autant à craindre que nos enfants soient exposés à sucer chez les nations étrangères la haine de la patrie.

L'éducation moderne est moins exclusive et moins préservatrice qu'à Lacédémone. Quoi qu'il en soit il est bien que, dans l'intérêt d'un pays, l'éducation soit publique et uni-

forme. L'éducation domestique renferme un danger incontestable : les enfants y peuvent apprendre la haine des libertés.

Un écrivain français qui s'est beaucoup occupé des questions d'enseignement en France à un point de vue philosophique, M. de Kératry, a dit ingénieusement « que les « peuples se survivent par l'éducation ; que s'étant avisé de « faire l'application aux sociétés modernes des principes « qui régissaient Athènes et Rome, on s'est demandé pour- « quoi libres à certaines époques dans la Lacédémonie , « dans l'Attique, dans le Latium, l'espèce humaine resterait « esclave dans les Gaules, dans la Germanie et dans la « Grande-Bretagne. La liberté s'est ensuite élancée de son « antique berceau. Tel a été l'effet lent mais certain d'une « éducation dans laquelle l'étude de l'antiquité avait une si « grande part. »

Dans ce même travail, M. de Kératry redoute pour la masse des citoyens une éducation trop approfondie quant aux professions qu'il est réservé à la plupart de suivre. Le mal gît moins dans l'éducation elle-même, que dans le préjugé qui pèse en France sur tout travail manuel ; de là vient qu'en France on ne sait pas honorer le travail pour ce qu'il vaut, à ce point qu'on respecte plus l'argent chez un homme oisif que chez un homme occupé, quelle que soit la profession qu'il exerce. On verra que le contraire existe aux États-Unis.

Le plus grand danger que coure la diffusion des lumières dans les masses est le préjugé mis en avant par Jean-Jacques Rousseau que l'état sauvage est l'état de nature ; « l'état de nature pour l'homme, dit Chateaubriand, est la « civilisation, parce que nous sommes des êtres sociables ; « pensants, perfectibles. »

Lorsque l'antiquité se corrompt et qu'elle passa de la

liberté à la servitude, l'éducation des peuples fut suspendue. On peut dire des gouvernements despotiques ce que disait Duclos des puissants qui n'aiment pas les gens de lettres : « ils nous craignent comme les voleurs craignent les réverbères. » La liberté demeure ou revient avec les lumières. Le monde se régénère par la science, les lettres, les arts.

Ce qui assura le triomphe des classes bourgeoises sur la noblesse fut l'éducation et les lumières que les premières possédaient tandis que l'autre était uniquement adonnée aux exercices du corps. Les écoliers qui ne savaient que lire et écrire au moyen âge, devaient plus tard l'emporter sur les gentilshommes qui ne savaient que monter à cheval et se battre.

Il faut que l'instruction primaire devienne générale, que les enfants du pauvre, comme ceux du riche sachent lire, écrire et compter.—L'instruction primaire effraie les esprits enclins au passé ou antipathiques à l'avenir, qui ne se représentent pas tout un peuple instruit ; selon eux l'ouvrier a besoin d'ignorance pour accepter son sort et rester attaché à son labour. L'expérience a démontré cette erreur dans les pays où l'homme de peine sait lire et écrire comme en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis ; il n'en résulte aucun inconvénient. L'instruction élémentaire répartie à l'individu, améliore l'esprit.

Scus les gouvernements absolus, lorsque les écoles reçoivent l'impulsion de ces gouvernements, il est certain que l'éducation domestique forme, plus que l'éducation publique, des caractères indépendants et originaux ; mais sous un gouvernement libre et sérieusement ouvert aux idées de progrès, c'est le contraire qui a lieu. Si dans les gouvernements absolus, l'indépendance se réfugie dans les familles, sous les gouvernements libres, ce sont les vieux préjugés qui y trouvent asile.

Dans les sociétés libres et démocratiques l'éducation publique est donc le premier parmi les bienfaits qu'elle est appelée à répandre.

Nous allons voir comment le peuple américain a pratiqué l'enseignement à l'égard des masses, quelles applications il en a faites, et les avantages qu'il en a retirés.

§ 2.

Tous les peuples ne sont pas aptes à recevoir le même genre d'éducation. — La démocratie et l'instruction populaire sont nées le même jour en Amérique. — L'enseignement obligatoire aux États-Unis. — L'acceptation des fonctions publiques obligatoire dans le Massachusetts. — Législation concernant l'enseignement aux États-Unis. — Enseignement gratuit.

Les besoins intellectuels des peuples peuvent très bien différer entre eux, malgré la similitude sympathique ou contrainte, des besoins politiques. Il n'est donc pas dit que partout les mêmes causes doivent produire les mêmes effets, et que les mêmes résultats s'obtiennent de la pratique des mêmes principes, — surtout en matière d'enseignement.

En France, par exemple, nous avons de plus qu'aux États-Unis, un héritage littéraire glorieux à continuer; nous avons, de plus qu'eux, des loisirs qui demandent à être intelligents et cultivés, des traditions nationales qui obligent.

Si donc la pensée nous venait d'établir un rapprochement entre la France et les États-Unis, sous ce rapport, nous devrions tout d'abord tenir compte des conditions morales des deux pays, — en dehors des conditions politiques; — et cela seul suffirait pour écarter toute idée d'application absolue d'un même système. Je n'outrepasserai donc pas la limite de mon sujet.

On sait que les colonies du nord de l'Amérique, connues

sous le nom de Nouvelle-Angleterre, furent le berceau des institutions et de la société américaines telles qu'elles existent aujourd'hui, et telles qu'elles étaient déjà réglées et comme arrêtées dans la pensée des émigrants qui vinrent peupler ces contrées. En mettant le pied sur le rocher de Plymouth, ils y avaient pour ainsi dire, déposé le germe de l'avenir de l'Amérique. Ces hommes, qui appartenaient presque tous à la secte des puritains que les persécutions de l'Angleterre envoyaient au désert, représentaient des doctrines religieuses qui se confondaient en plusieurs points avec les théories républicaines et démocratiques les plus absolues.

Les principes qu'ils réchauffaient au fond de leurs cœurs étaient connexes à ceux d'une austère morale. Ils sentaient que l'instruction seule pouvait les conserver intacts et purs. Forts, au milieu de l'exil, de leur foi dans le présent et dans l'avenir, ils se constituèrent immédiatement en société; et, faisant reposer le triomphe de leurs idées sur la diffusion des lumières, ils proclamèrent, les premiers, cette maxime, qui devint peu à peu un axiôme en Amérique : que « tous les enfants d'un État devaient être gratuitement instruits par l'État. » Et ils firent, par la pratique, que cette croyance s'introduisit dans les mœurs. Or, toute pensée qui, en s'infiltrant dans l'esprit et dans le cœur d'une nation, inspire en quelque sorte la loi avant que la loi impose ses obligations, est évidemment une pensée vitale, inhérente aux besoins de ce peuple, comme le sang est nécessaire au corps.

Si bien que la démocratie et l'instruction populaire qui est son premier, son plus ferme et son plus efficace appui, étant nées, pour ainsi dire, le même jour en Amérique, elles se soutinrent l'une par l'autre, et s'entr'aidèrent à se développer au fur et à mesure que la République des États-Unis prit de l'extension.

Cet axiome, proclamé jadis par une poignée d'hommes ardents et sincèrement convaincus, a porté ses fruits en devenant une loi commune et acceptée aujourd'hui par tous les États de l'Union, dans des limites plus ou moins étendues, que je ferai ressortir plus loin.

Il est évident que c'est quelque chose de plus qu'un sentiment de pure générosité qui a poussé les États-Unis à adopter et à pratiquer sur une large échelle l'axiome que j'ai cité plus haut.

Il faut en attribuer l'honneur à des préoccupations politiques très élevées, inspirées par l'intelligence exacte des besoins et des conséquences de la démocratie.

Sous une forme de gouvernement où chacun est habitué, positivement et de fait, à prendre une part plus ou moins directe, plus ou moins active aux affaires, l'intérêt de tous exige que chaque citoyen soit capable de remplir sûrement et avec garantie le mandat qui lui est confié. — De même qu'il y a pour chacun un intérêt individuel très évident à se montrer digne de ce mandat, soit qu'il l'accomplisse par le vote, qui est un des actes les plus importants dans cette sorte de société, soit qu'il se traduise par l'élection à quelque fonction publique. Or, le vote est une chose de tous les jours, pour ainsi dire, aux États-Unis, et les fonctions publiques y sont très nombreuses et très recherchées, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, quoique la plupart soient peu ou pas rétribuées. Mais on attache une véritable importance à en être revêtu, parce que, données à l'élection presque toutes, elles ont la valeur d'une sanction accordée au caractère et à la personne de l'élu. Il est même certains États, comme celui du Massachusetts où, dans les communes, les citoyens *sont obligés, sous peine d'amende*, d'accepter les fonctions auxquelles les élisent leurs concitoyens.

Ce double intérêt que ressentent à la fois la communauté et l'individu, chacun de son côté, a aidé prodigieusement au développement de l'instruction aux États-Unis.

Par contre, les institutions sociales ont acquis d'autant plus de force et de stabilité, qu'un plus grand nombre d'intelligences en pénètrent bien et profondément le sens et l'esprit.

Il faut constater, en outre, que la question de l'enseignement, aux États-Unis, est une question toute résolue dans l'esprit et le cœur des habitants; que les causes que nous avons développées, nées, les unes de l'état social même de l'Amérique, les autres d'une sage prévoyance, et toutes se rattachant à des idées d'un ordre très supérieur, font que l'instruction y est un objet de constante sollicitude de la part des gouvernements et des citoyens eux-mêmes.

Les taxes que l'entretien des écoles nécessite sont les moins impopulaires de tous les impôts (et souvent elles sont fort élevées), car toutes les classes comprennent également l'importance et l'urgence de ces sacrifices considérables. Y coopérer, c'est, pour tout le monde, accomplir le premier et le plus saint des devoirs (1).

Mais, disons-le, on n'a rien négligé non plus en Amérique pour répandre dans les masses ce juste sentiment. C'est le but perpétuel des efforts de ceux à qui il est donné de gouverner et d'influencer l'opinion publique. Le zèle et l'activité de certains hommes sont infatigables à cet égard.

(1) Les ressources des écoles sont considérables, outre les taxes particulières prélevées sur les habitants. Ainsi, dans la répartition des terres qui a été faite entre les États par le Congrès, une certaine portion de ces terres a été spécialement affectée aux besoins des écoles, et sont désignées sous le nom de *school's lands*. L'État en paye l'intérêt à raison de 6 pour cent par an. Les encans, les jeux, les loteries (dans les États où ils sont tolérés) sont taxés au profit des écoles; toutes les amendes judiciaires dont la loi n'a pas prévu l'emploi, les successions vacantes, etc., sont pour elles autant de bénéfices auxquels viennent se joindre des impôts immobiliers.

Enfin, on peut le dire, en Amérique, on est parvenu à créer le fanatisme de l'enseignement, non moins ardent et non moins intolérant que le fanatisme religieux. Il semble même que ce ne soit pas assez d'avoir soufflé au sein des masses intéressées cette forte conviction du devoir, il a fallu encore l'imposer à ceux qui en sont l'objet.

Aux yeux mêmes des enfants, on relève, si je puis m'exprimer ainsi, la condition de l'écolier en élargissant le cercle de ses obligations. Dans toutes les fêtes publiques, dans toutes les solennités nationales, les écoles ont un droit de préséance, une place réservée qu'elles occupent avec leurs bannières. A Washington, par exemple, à l'époque des sessions du Congrès, on conduit les écoles au Capitole, aux jours où quelque grande voix, comme celle des Webster, des Clay, des Calhoun, des Cass, doit retentir dans son enceinte; ou bien à la cour suprême, lorsqu'un avocat célèbre doit y prendre la parole pour débattre quelque'une de ces larges questions où les intérêts de l'Union sont en jeu.

On fait ainsi comprendre aux enfants, par les leçons et par la pratique, pour ainsi dire, tout ce que le pays a le droit d'attendre d'eux un jour; en les mêlant, dès les premiers pas qu'ils tentent dans la vie, aux choses publiques; en les initiant de bonne heure aux intérêts les plus sérieux de la communauté.

Des trois degrés formant l'ensemble de l'enseignement, celui qu'il est le plus véritablement opportun d'étudier c'est l'instruction primaire, qui est le pain moral du peuple, en même temps qu'il est le fondement essentiel de la démocratie.

Des six colonies de la Nouvelle-Angleterre, si bien favorisées à leur naissance, et désignées par la Providence pour imprimer leur physionomie et leur caractère au reste de

l'Union, le Massachusetts eut le privilège glorieux de marquer entre tous, par la splendeur et par la prospérité de ses écoles et de son système d'enseignement. Aussi les écoles du Massachusetts ont-elles servi et servent-elles encore aujourd'hui de modèles à tous les autres États. Je prendrai donc le plus souvent le Massachusetts pour sujet de cette étude.

A mesure que la société s'organisait sous les efforts intelligents des premiers colonisateurs, la population croissait également ; mais, dans son rapide essor, elle s'était grossie d'éléments moins purs, propres à compromettre l'œuvre dont leur foi poursuivait le triomphe. Un tel état de choses dut nécessairement leur inspirer d'assez sérieuses inquiétudes pour qu'ils songeassent à écrire dans la loi ce que l'austérité seule des mœurs avait jusque-là suffi à garantir, à protéger.

Ils s'attaquèrent d'abord aux personnes, cela était logique, et ils introduisirent dans leur législation des peines très dures *contre ceux qui, en refusant d'envoyer leurs enfants aux écoles, contribueraient à entretenir l'ignorance et l'irréligion* (1).

L'intervention de la société dans cette grave question alla même si loin que, se substituant à la famille rebelle aux injonctions de la loi, elle enlevait aux pères les droits que la nature leur avait donnés, mais dont ils usaient si mal, et s'emparait de la direction des enfants. Et, comme s'ils avaient en même temps pressenti l'influence, qu'un jour, leur système d'enseignement devait exercer sur toute l'Amérique, les colons du Massachusetts voulurent en asseoir les bases dans un code écrit. Ils établirent donc une double législation pénale et organisatrice, très volumi-

(1) Lois des provinces, lois des colonies.

neuse aujourd'hui, mais dont l'esprit, sauf les modifications imposées par le temps et par la marche des idées, est resté le même.

Ne perdons pas de vue, et ceci est important, que les colons du Massachusets, en décrétant des lois pénales en matière d'instruction, agissaient dans un intérêt de conservation; qu'ils voulaient sauvegarder et protéger une chose existante, et qu'ils donnaient en quelque sorte un tuteur à un arbuste déjà en fleurs. Ils défendaient tout simplement la civilisation contre l'invasion imminente de la barbarie.

C'est le sort de toutes les idées vraiment grandes et exploitées, dès leur début, habilement et avec intelligence, d'entraîner le progrès avec elles, au lieu de le suivre dans sa marche rapide, et de le modifier si bien avec le temps, qu'à peine on s'aperçoit, à des époques données, si, à leur origine, elles se sont imposées par la terreur. Aussi n'est-ce plus, aujourd'hui, à la sévérité de la loi qu'il faut attribuer le magnifique spectacle qu'offre en Amérique l'état de l'enseignement populaire.

Si, dans le Massachusets, la loi s'est montrée inflexible envers les personnes, en tant qu'elle était préventive, à mesure que le sentiment du devoir a pénétré, sous son influence, dans les familles, elle a su se relâcher peu à peu de ses rigueurs excessives à l'égard des particuliers pour les appliquer aux communes, sur lesquelles elle pèse actuellement d'un poids lourd, mais intelligent.

Cependant, tout en élargissant le cercle de son action, la législation du Massachusets s'est réservé encore un recours, faible et indirect en apparence quoique toujours sûr, contre les individus. Ainsi, par exemple, aucun enfant au dessous de quinze ans ne peut être employé dans une manufacture ou fabrique quelconque, s'il n'a suivi, pen-

dant trois mois au moins, avant l'année où il est admis dans l'établissement, soit une école privée, soit une école publique (1).

Tout propriétaire, agent ou administrateur d'une manufacture ou fabrique qui emploie un enfant sans s'être assuré, au moyen d'un certificat en règle, que celui-ci a rempli les conditions voulues par la loi, est condamné à une amende dont le chiffre est fixé à 270 francs (2).

La loi, plus douce aujourd'hui pour les individus, ai-je dit, est précise et rigoureuse à l'égard des communes. En effet, la création et l'entretien d'écoles gratuites (3) pour l'éducation des enfants résidant dans leur circonscription respective, sont pour elles une des obligations municipales les plus importantes inscrites dans leur acte d'incorporation, et elles sont tenues d'y satisfaire, sous peine d'une amende dont le chiffre est très élevé.

Le nombre des écoles à établir, le nombre de mois pendant lesquels elles doivent rester ouvertes, durant l'année, sont subordonnés à l'importance de la corporation. Ainsi :

Toute ville, quelle que soit, dit la loi, l'étendue de son territoire, quel que soit le chiffre de sa population, est obligée d'entretenir au moins une école pendant six mois, chaque année.

L'existence de cent feux dans une commune nécessite l'entretien d'une école, ouverte pendant les douze mois de l'année, ou de deux écoles pendant six mois.

Pour cent cinquante familles, la loi ordonne l'entretien de deux écoles pendant neuf mois, ou de trois pendant six mois.

(1) *Statutes of 1836*, chap. 245.

(2) Aux États-Unis on a un moyen toujours sûr, quoique peu digne, d'assurer l'exécution de ces sortes d'arrêts. Le produit de l'amende, en beaucoup de cas, comme dans celui-ci, par exemple, est toujours au profit de celui qui dénonce la contravention.

(3) *Revised statutes*, chap. 23.

Du moment où le chiffre de la population atteint cinq cents familles, outre deux écoles primaires ouvertes pendant toute l'année, la corporation doit entretenir une troisième école spéciale, où les enfants reçoivent une instruction primaire d'un degré supérieur.

Dans les villes d'au moins quatre mille âmes, l'instituteur doit être en état d'enseigner le grec, le latin et toutes les branches de l'enseignement secondaire.

Tel est, en résumé, l'esprit de la législation du Massachusetts en cette matière.

C'est sous l'empire de cette législation, sous l'influence du sentiment droit, juste et profond qu'a de ses intérêt la société américaine que furent fondées les écoles publiques ou communes dont les résultats sont brefs à énumérer, car ils se résument en ces quelques lignes : qu'on ne rencontre pas, pour ainsi dire, dans tous les États du Nord un seul individu qui ne sache lire et écrire, et qui ne possède, en outre, certaines connaissances essentielles et indispensables sous un gouvernement démocratique.

§ 3.

Tout l'enseignement est dans les écoles publiques aux États-Unis. — Écoles du dimanche. — Utilité de l'enseignement dans les sociétés démocratiques. — Rôle des femmes dans l'éducation. — Les instituteurs. — Importance de leur mission. — L'enseignement secondaire plus négligé.

Un système qui produit de tels résultats devait agir fortement sur le reste des États-Unis, qui se sont empressés de l'adopter.

Ces écoles publiques, ouvertes gratuitement, pour l'instruction primaire, à toutes les classes de la société indistinctement, sont l'œuvre de tous, de l'État comme des communes qui y coopèrent simultanément, et dans les limites de leurs obligations respectives, comme nous le verrons plus loin. Elles ont toutes les sympathies, toutes les affections, toute la faveur des masses. Les efforts de chacun tendent constamment à en assurer le succès et la prépondérance sur tous les autres établissements de ce genre, parce qu'elles représentent véritablement l'opinion publique, parce qu'on les considère, avec raison, comme la création la plus complète née du souffle démocratique, comme le moyen le plus puissant et le plus efficace d'entretenir entre toutes les classes de la population les sentiments d'égalité politique et de fraternité qui, dans tous les pays, sont la base des institutions républicaines.

Aussi, est-ce bien dans ces écoles, aux deux degrés où

elles existent, qu'il faut chercher et qu'on trouve véritablement l'instruction publique aux États-Unis; car c'est là seulement qu'elle a pris ces développements prodigieux qui frappent d'étonnement, d'admiration et d'envie. La liberté entière qui existe en ce pays, en matière d'enseignement, a donné naissance à une multitude innombrable d'écoles et d'établissements de toutes sortes, laïques ou religieux, dont la plupart même sont *gratuits* aussi.

Mais il ne faut pas croire qu'il y ait lutte ouverte entre les écoles publiques et ces dernières. Ce serait faire supposer qu'en Amérique il règne deux esprits. Il n'y en existe qu'un seul en fait d'instruction, et il y est général : répandre les lumières par toutes les voies possibles.

A coup sûr, les écoles publiques y satisferaient amplement, si, à côté des besoins intellectuels, ne s'élevaient pas les nécessités religieuses qui divisent, mais sur ce seul point, les États-Unis en une multitude de fractions difficiles à énumérer.

Le fanatisme des sectes est l'unique adversaire que rencontrent les écoles communes. Ce sont donc les sectes religieuses qui élèvent, uniquement dans l'intérêt de leurs controverses, des écoles privées. En effet, la constitution des États-Unis ne reconnaissant aucune religion et s'interdisant d'en prohiber aucune, l'enseignement religieux est nul dans les écoles publiques. Il en est même proscrit, et défense est faite à tout instituteur de porter atteinte, d'une manière quelconque, à cette absolue liberté de religion. L'enseignement religieux étant considéré comme un droit du foyer qu'on respecte scrupuleusement, les sectes ont, dès lors, beau jeu de spéculer sur leur influence respective pour appeler à leurs écoles tous ceux qui sont en communion d'idées avec elles. La société n'en retire pas moins le bénéfice qu'elle recherche.

Si grandes sont les préoccupations qui dominent les masses en Amérique, au sujet de l'instruction, qu'il s'y est formé une vaste association, sous le nom d'*Union américaine pour les écoles du dimanche*, et dont la mission est de répandre les lumières et les premiers principes de moralité parmi les classes de la population qui ne peuvent assister aux écoles pendant la semaine : ainsi les ouvriers, les domestiques, les esclaves même, etc., etc. Cette société compte parmi ses membres des femmes riches, des hommes influents, qui consacrent librement et gratuitement leur journée du dimanche à l'accomplissement de cette œuvre. Elle a des ramifications sur toute la surface de l'Amérique, et exerce une grande influence par ses missionnaires, par ses publications, par ses journaux, par ses livres excellents, se vendant à des prix d'une modicité qui nous semblerait fabuleuse.

De cet état de choses découlent naturellement deux importantes questions : celle de la liberté absolue de l'enseignement et celle du système d'organisation des écoles publiques.

Il importe d'abord de faire ressortir ici ce point capital que dans toutes les écoles, privées ou publiques, laïques ou religieuses, un même esprit anime les instituteurs à l'endroit du double résultat que la société se propose d'atteindre. Par exemple : que l'instruction primaire, réduite aux simples notions de l'écriture, du calcul, de la morale, ne suffisait pas, au point de vue de l'intérêt de tous, et qu'il était nécessaire d'y ajouter, — et c'est un acte de prudence, — l'explication précise et nette des droits que chacun a à faire valoir dans la société, et des devoirs auxquels chacun est tenu envers elle. Il est donc à remarquer que dans toutes les écoles, quel que soit le degré d'enseignement qu'on y reçoit, l'une des branches de cette

instruction est d'abord l'étude de la constitution de l'État, puis, plus tard, celle de la constitution fédérative. Il en résulte, et le fait est constant, que tout citoyen, dans quelque classe qu'on le prenne au hasard, connaît les institutions à l'abri desquelles il vit, et en possède non pas seulement la connaissance superficielle, mais encore le sentiment exact et juste, car on le lui inculque dès le bas âge.

Un tel fait a des conséquences qu'il serait superflu d'essayer de démontrer, elles frappent assez. L'enseignement primaire, réduit aux simples proportions où nous avons l'habitude de le réduire, quoique étant un immense bienfait au point de vue de la morale, manque encore cependant aux obligations que lui impose l'avenir de l'État, si on ne sait pas ajouter aux connaissances qui font de la brute un homme, celles qui font d'un homme un citoyen. Ce n'est pas assez d'ouvrir l'esprit d'un enfant à la perception, il faut prendre garde encore qu'on ne profite de ce rayon de lumière que vous aurez allumé dans son intelligence pour y jeter plus facilement des germes de désordre et de perturbation, et pour détruire une œuvre achetée* au prix de grands sacrifices. L'instruction primaire ne sera et ne peut donc être complète qu'autant que l'enseignement politique lui fera cortège. Cela a été jugé nécessaire en Amérique. Rien ne dit qu'il n'en puisse pas être de même dans toutes les sociétés.

Tant libérales que soient les institutions d'un pays, elles ne paraîtront jamais répondre aux besoins de tous, et vacilleront sans cesse sur leurs bases, si la plus grande masse de ceux qu'elles abritent, protègent et appellent à se mouvoir dans leur centre, ne les comprennent pas exactement et ne s'élèvent pas jusqu'à leur niveau. Il est rare que ceux à qui manquent les lumières croient que l'obscurité soit en

eux, ils l'accusent plus volontiers d'être au foyer qu'ils regardent sans que ses rayons leur frappent la vue. A ceux-là, le sens précis de leurs droits échappe toujours, et alors, ou ils en abdiquent l'exercice, ou ils en exagèrent la portée réelle.

En deçà et au delà de la vérité, on rencontre donc des indifférents ou des factieux.

Les institutions, dans les deux cas, sont exposées à subir de graves atteintes, et la société peut être mise en péril. Ce sont surtout les États démocratiques qui se trouvent ainsi le plus menacés et courent le plus vite à la décomposition, à la déconsidération, à leur perte.

Il faut en outre observer, ceci s'applique spécialement aux États-Unis, que la population s'accroît, chaque année, autant et peut-être plus, par l'immigration que par la reproduction naturelle. Il arriverait donc inévitablement que, dans un temps donné, l'esprit national, l'esprit même des institutions, disparaîtrait, si l'instruction ne se répandait pas à profusion parmi ces nouveaux venus sortis de tous les centres européens, et dont pas un n'a le sentiment juste des libertés américaines.

Pour peu donc que l'enseignement fût difficile ou coûteux à acquérir, les lumières ne pénétreraient pas jusqu'à ces dernières couches. L'ignorance et les préjugés dont ces populations portent le germe en elles, sortiraient bientôt de leur sein pour jeter de profondes racines dans le Nouveau-Monde.

C'est à New-York surtout qu'on se rend bien compte des pièges innombrables qui sont ainsi tendus aux institutions américaines. Ce port est le réceptacle de toutes les émigrations; 20,000, et quelquefois même 30,000 individus y débarquent chaque mois. Ils se dispersent, il est vrai, sur la surface de l'Union, mais ce grand courant dépose tou-

jours un limon en passant. Que de zèle, que d'efforts, que de sacrifices ne faut-il pas pour tromper le mal, qui trouve pourtant encore à surprendre la vigilance et à s'infiltrer par quelques fissures inévitables !

Ce qui ne laisse pas de donner une féconde impulsion en Amérique au développement de l'instruction dans les masses, c'est que, à côté des soins de la communauté pour la répandre à profusion, cette instruction est répartie sur les femmes à un égal degré que sur les hommes. Elle est pour ces dernières tout aussi grave et tout aussi sérieuse, et elle concourt à exercer une influence salubre sur les premières impressions que les enfants reçoivent de leurs mères.

L'éducation du foyer est donc grave et austère aux États-Unis, comme l'enseignement public qui doit la suivre, et c'est bien à cela qu'est due cette maturité précoce qui distingue les Américains.

Les mœurs, les habitudes de la vie exigent d'ailleurs cette gravité dans l'instruction des femmes, et la rendent plus nécessaire en Amérique qu'elle ne le serait partout ailleurs. On sait d'abord que, dès leur plus tendre jeunesse, les filles sont libres, absolument livrées à elles-mêmes, maîtresses de leurs instincts, de leurs penchants, de leur personne. Il est donc indispensable qu'on élève leur esprit autant que leur cœur, et que la force du premier serve de défense aux faiblesses du second. En outre, l'éducation du foyer est tout entière dévolue aux mères, les hommes étant absorbés par des occupations qui ne leur permettent guère de jouir de la vie de famille que pendant de très courts instants de la journée. Cela est absolument général aux États-Unis. Il est donc urgent que la femme applique son intelligence à des études dont plus tard elle aura mission d'inculquer les éléments et les principes à

ses enfants, non seulement dans leur bas âge, mais aussi pendant le temps de leur jeunesse, attendu que, dans les écoles publiques, l'enfant revient toujours, chaque soir, sous le toit paternel. Là, pour le guider, pour l'aider dans ses travaux, il n'a que sa mère!...

En Amérique, la décentralisation administrative est poussée aux dernières limites. Les écoles publiques en ont profité.

Dans les détails de la vie politique des Américains, rien ne vous fait pressentir l'Union. Il semble que la nation mente à son propre nom. Au contraire des systèmes européens, plus vous remontez au point que l'on désigne pour le centre du pouvoir, moins vous l'y rencontrez.

Mais vous le retrouvez à la base, dans la commune. C'est là que gisent la force, la stabilité, l'ordre. La commune, je l'ai déjà dit, est la véritable patrie de l'Américain. Dans le mouvement habituel des affaires, le gouvernement de Washington-City, le grand milieu de l'Union est un mythe pour la commune. Il touche par un point imperceptible à l'État, l'État pèse à peine sur le comté, le comté n'est jamais gênant pour la commune. Celle-ci est réellement le cœur de ce grand corps.

Eh bien, là est la cause la plus réelle de l'immense développement qu'a pris l'instruction aux États-Unis. Maîtresse en quelque sorte de ses propres destinées, livrée à ses propres forces, chargée de la défense, de l'administration, du poids de ses intérêts et de sa fortune, contrainte de prendre dans son sein ses nombreux fonctionnaires, la commune, en Amérique, se trouve obligée, ne fût-ce que par un sentiment d'égoïsme, de s'élever à la hauteur du rôle qui lui est assigné, sous peine de déchoir à ses propres yeux. Le sort de tous exige donc que la plus grande masse possible de lumières, d'instruction, d'intelligence

et de moralité pénètre dans l'esprit et dans le cœur des habitants.

C'est là, dans cette agglomération de quelques maisons, au sein de quelques familles unies dans un même but, que le sentiment de l'éducation de tous prend naissance pour se répandre sur la surface entière du pays et devenir une loi générale. Il en est ainsi de tous les intérêts politiques et sociaux aux États-Unis ; ils s'élaborent et se résolvent, pour ainsi dire, au foyer domestique.

L'État, n'exerçant qu'un contrôle très secondaire sur toutes les affaires des communes, se trouve, dans la question de l'instruction publique, comme dans toutes les autres, à peu près complètement effacé. Son action directe est nulle.

Laissant aux communes la charge de la presque totalité des dépenses afférentes aux écoles, celles-ci s'en réservent exclusivement, en vertu de leurs droits de constitution, l'entretien, l'administration, la direction. Elles jugent souverainement toutes les matières qui s'y rapportent, et sont seules responsables.

Les fonds votés pour les écoles forment même une branche d'administration financière en dehors du maniement ordinaire des revenus de l'État et de la commune. Elles constituent une fortune particulière, sauvegardée par la loi et gérée par des comités directeurs (incorporés), qui ont droit de posséder, d'acheter, de vendre des capitaux, des immeubles, etc., au nom et pour le mieux des intérêts des écoles.

Tout tend donc à garantir aux communes cette souveraineté.

Le concours moral de l'État, son autorité, sont bornés à la part d'influence que son faible concours pécuniaire peut lui donner. Il ne s'exerce que dans la limite de la loi qu'il a décrétée.

Par exemple, les communes sont tenues d'entretenir un certain nombre d'écoles. L'État constate qu'elles se conforment à cette obligation; il s'assure que les subsides qu'il accorde sont équitablement répartis entre toutes les localités, selon leurs besoins respectifs; que les fonds sont bien employés à l'usage qui leur est destiné. Le plus loin que son contrôle s'étende, c'est d'exiger des comités directeurs institués dans chaque centre, qu'ils fassent connaître annuellement à la législature la situation des écoles, les résultats obtenus, les actes accomplis, enfin tous les faits qui peuvent intéresser ou éclairer l'opinion publique sur un sujet aussi important. L'État est représenté dans l'exercice de ce droit par un fonctionnaire désigné sous le titre de surintendant général de l'enseignement. Toute l'intervention de l'administration centrale se borne à cet unique fonctionnaire.

L'État du Massachusetts est le seul, je crois, qui, ayant senti fortement le vice d'une telle décentralisation en une matière aussi délicate, ait créé, depuis quelques années, un bureau central d'éducation, lequel sans empiéter sur les pouvoirs des comités locaux, s'est réservé d'exercer une haute influence sur la direction des écoles, en leur donnant une impulsion unique et homogène.

Ce qui frappe aux États-Unis, non moins que l'admirable organisation des écoles, au point de vue matériel comme au point de vue moral, non moins que les résultats produits par le système qui y est mis en pratique, c'est le corps des instituteurs, véritables gardiens de la morale publique, responsables devant Dieu et devant la Société des jeunes cœurs et des jeunes intelligences que l'on confie à leurs soins.

La sollicitude dont l'enseignement est l'objet en Amérique devait nécessairement se refléter sur les personnes chargées

de la donner; et l'œuvre si largement entreprise par les États-Unis ne pouvait manquer d'offrir encore, sous ce rapport, un caractère tout particulier.

On s'est attaché à faire aux instituteurs des deux sexes une position honorable, considérée; et pour cela on n'appelle généralement à remplir cette belle mission du professorat que des gens présentant des garanties réelles de considération et de moralité.

Pour avoir à coup sûr de tels hommes, il fallait leur faire des traitements dignes et convenables. C'est ainsi qu'on trouve à la Nouvelle-Orléans, par exemple, de simples instituteurs primaires dont le traitement s'élève jusqu'à près de 2,400 fr. par an (1).

Il faut le dire, le concours qu'on attend d'eux ne se borne pas seulement au strict accomplissement des charges de leur profession. Leur rôle est plus large et plus élevé. Ce ne sont pas seulement des preuves de savoir qu'on exige d'eux, ce sont encore des garanties de moralité qu'on place sur la même ligne que les premières. On ne les prend jamais à tout hasard; on les choisit toujours, et les comités exercent sur eux une surveillance et une autorité actives et incessantes.

Tous les instituteurs sont appelés à prendre une part réelle à l'amélioration et au progrès des écoles et des méthodes d'enseignement. Ils se réunissent fréquemment, et à des époques fixes, en présence des comités directeurs, dans le but d'apporter dans ces assemblées les fruits d'une expérience et d'une pratique quotidiennes, qui jettent de vives lumières dans les questions débattues. Cela est une mesure généralement adoptée.

(1) Les traitements des instituteurs varient dans toutes les parties de l'Union. Ils ne sont pas également élevés partout, mais partout ils sont convenables et en rapport avec les besoins de la vie. Dans le Massachusets ils sont, en moyenne, de 1,500 fr. à 4,800 fr. pour les instituteurs mâles, et de 720 à 4,300 fr. pour les femmes qui se livrent à l'enseignement public.

Outre ces réunions éparses, il se tient tous les ans, dans une des villes du Massachusets, un congrès de tous les instituteurs, auxquels s'adjoignent les personnes qui s'intéressent véritablement à la question de l'enseignement et à sa prospérité. Ces conférences ont une grande portée ; et il en est sorti des résultats très importants, des améliorations très sérieuses, des progrès très réels, tels qu'on pouvait en attendre d'hommes aussi compétents, et apportant, de toutes les parties de l'Union, une expérience qui manque évidemment aux comités directeurs complètement étrangers à la pratique des choses rudimentaires.

Les instituteurs sont généralement recrutés dans les écoles normales dont l'organisation procède directement du principe et du système des écoles communes. Comme dans ces dernières, l'instruction y est gratuite, mais en un cas, savoir : lorsque les élèves sont nés sur le territoire de l'État, ou lorsque, étrangers à cet État, ils déclarent avoir l'intention de se livrer à l'enseignement dans les écoles publiques communes établies sur son territoire. Alors ils sont exempts de toute rétribution ; ce qui est une preuve nouvelle des sympathies exclusives dont jouissent les écoles communes.

Il est un dernier point, enfin, sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention. En Amérique on a créé, dans presque toutes les communes, et en tous cas, dans les plus importantes, des bibliothèques uniquement destinées aux écoles. Quelques-unes d'entre elles sont très remarquables par le nombre et par le choix des ouvrages.

Les comités directeurs y consacrent des sommes assez considérables ; et les États de leur côté, facilitent ces bonnes dispositions en coopérant, par des secours pécuniaires, à la prospérité de ces établissements. Ainsi, la législature du Massachusets, par exemple, accorde à chaque école, pour cet objet, une somme égale à celle qu'elle y consacre elle-

même. La création des bibliothèques est la conséquence inévitable, la conclusion du système populaire de l'enseignement. Après avoir donné l'instruction aux enfants, il est logique, il est prudent de leur assurer les moyens d'en faire un bon et sain usage. Après avoir ouvert leur intelligence à la science, on sauve leur cœur.

De même que les bons engrais améliorent les terres et les fécondent, de même les bons livres font éclore de bonnes et honnêtes pensées dans les âmes.

Sous le rapport de la généralité de l'enseignement public, les États-Unis, non seulement n'ont rien à envier à aucun pays, mais il en est peu, qui ne puisse et ne doive prendre exemple sur eux.

Nous avons mis dans le cours de nos études et de nos travaux, un grand soin à rapprocher l'état et les développements de l'instruction publique chez les plus grandes nations du globe, et nous n'avons vu nulle part, chez aucune d'elles, un ensemble de sacrifices pécuniaires, d'appui populaire, de soins officiels, et surtout de résultats acquis aussi remarquable et aussi frappant qu'aux États-Unis.

On ne peut contester que l'enseignement, dans ce pays, a atteint un niveau où les masses peuvent prétendre, et à bon droit, à une égalité intellectuelle tout à l'avantage des institutions qui les régissent; et la somme de lumières répandues dans la très grande majorité des populations est une garantie pour la pratique et pour l'application de ces institutions.

Ce n'est pas, Dieu nous garde de le dire, que cette somme d'instruction, que ce rayonnement général de lumières, soient une muraille qui arrête les débordements des passions, et que le flot contenu derrière ces écluses ne soit pas souvent agité par les orages et par les mauvais vents. L'exercice de la liberté et de la démocratie, aussi large et aussi

immodéré, disons le mot, qu'il l'est en Amérique ne peut pas être absolument affranchi des travers, des égarements, des passions qui sont le lot de l'humanité. Mais ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que sans la diffusion des lumières, sans l'instruction distribuée à si forte dose au peuple américain, les institutions des États-Unis eussent couru des risques qu'elles ont évités ; que cette société si puissante, si vivace, sur laquelle les tempêtes politiques ont à peine exercé une influence passagère, fut devenue, à la longue et avec des épreuves réitérées, une société vouée à tous les débordements, livrée à toutes les mauvaises passions, fatalement condamnée à l'invasion progressive de la Barbarie, au lieu de grandir, de s'améliorer, de se perfectionner, quoique lentement, sous le souffle bienfaisant de la civilisation.

Aucune société ne s'est trouvée, en aucun temps, dans des conditions qui l'exposassent à plus de mécomptes et à rencontrer plus d'obstacles susceptibles de l'arrêter dans sa marche ascendante. Le flot toujours croissant d'une émigration recrutée dans toutes les nationalités, dans toutes les classes, apportant sur ce sol des passions diverses, des préjugés de race, de religion, un certain parti pris de lutte, des espérances contradictoires, des sentiments à la fois d'orgueil et d'humilité, des illusions sans frein, — une pareille population sans cesse renouvelée, disons-nous, était un germe fatalement destructeur pour des institutions dont elle n'avait, en général, ni la pratique, ni l'expérience, ni souvent les instincts. Ce qui a dominé, ce qui a réduit ces recrues, c'est l'esprit universellement répandu là bas, esprit profondément conservateur, quoiqu'on ait pu dire, et qui en gagnant les masses au fur et à mesure qu'elles grossissaient en nombre, s'est infusé en elles et les a conduites à la pratique des institutions.

C'est l'enseignement généralisé, popularisé comme il l'est, qui a produit ce que nous pouvons appeler, sans exagération, ce miracle social. Or, il faut bien le reconnaître, cet esprit à la fois de conservation et de propagation que nous signalions tout à l'heure, a sa source et son origine dans la fondation de cette société américaine dont le premier groupe a donné naissance à ce peuple qui se multiplie par la reproduction naturelle et par le recrutement étranger. L'œuvre des « Pères de l'Amérique, » la Constitution actuelle, a constaté ce degré d'avancement moral des populations, elle l'a consigné dans un acte que le temps dans sa course n'a pu altérer, et qui repose sur des bases que les années n'ont fait que consolider et que l'avenir immortalisera.

A quelque degré, cependant, que l'enseignement public soit parvenu en Amérique, ce niveau bienfaisant où nous nous félicitons que l'intelligence ait atteint, ne suffit pas à tous les besoins, à toutes les exigences d'une instruction qui, en sortant d'un milieu général, tend à s'élever vers des régions plus raffinées, plus délicates, plus perfectionnées.

L'instruction secondaire, en un mot, celle à laquelle la civilisation confie la part morale de son œuvre, n'est pas arrivée, ne craignons pas de le dire franchement, à un point qui permette d'espérer tout ce que l'on a le droit d'espérer d'une nation telle que celle-ci. Certes, on compte aux États-Unis des savants et des lettrés d'une valeur imposante; certes les collèges et les institutions pour l'éducation de la jeunesse abondent en professeurs éminents, nous en pourrions citer; mais nous ne croyons pas que l'organisation de l'enseignement secondaire, et encore moins de l'enseignement supérieur, présente, notamment dans quelques États de l'Union, les garanties qu'y offre l'enseignement primaire poussé au point où il est parvenu.

Ce dernier a eu, pour les causes plutôt pressenties

qu'avouées exposées plus haut par nous, toutes les prédictions des communautés et des administrations. Une sorte d'unité en a présidé l'organisation et le développement. Sous l'influence de ce contrôle pour ainsi dire mi-public, mi-administratif, l'enseignement primaire s'est assis sur des bases solides; il a progressé d'année en année; il a atteint, comme résultat moral et comme résultat matériel, des proportions gigantesques et des limites qui dépassent tout ce à quoi un peuple peut prétendre.

C'est bien, c'est on ne peut mieux, au point de vue des masses; ce n'est pas encore assez, il s'en faut de beaucoup, au point de vue de certains besoins intellectuels qui peuvent agiter des couches entières de citoyens.

L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sont aussi essentiels à une nation libre et indépendante, que l'enseignement primaire. Ils élèvent les âmes à un niveau de vertu et d'intelligence qui s'étend d'autant plus que cette nation a des institutions politiques et sociales plus libérales. Loin d'être, comme on l'a prétendu, un obstacle à l'égalité qui est la base de la démocratie, loin d'être le germe d'une aristocratie future, ils en sont les plus redoutables ennemis: plus le niveau de son intelligence s'élève, plus l'homme s'affranchit des passions et des préjugés. Enfin les résultats acquis par la généralisation de l'enseignement primaire, s'obtiendront par la popularisation et la diffusion de l'enseignement secondaire.

Et ce qui n'est, relativement, encore que l'exception aux États-Unis, peut et doit devenir la généralité; c'est à dire que ces savants et ces lettrés éminents dont nous parlions et dont le nombre est circonscrit, se multiplieront pour ajouter une gloire de plus à tous les titres dont jouissent déjà les États-Unis aux yeux des peuples civilisés.

Que manque-t-il donc pour arriver à ce but? Un contrôle

pour l'enseignement secondaire, égal à celui qui est exercé à l'égard de l'enseignement primaire ; un CENTRE D'UNITÉ dans l'État ou plutôt dans la communauté, qui surveille, dirige l'enseignement secondaire, et signale ses retards ou ses progrès, ses besoins ou ses écarts.

§ 4.

La littérature américaine. — Causes de retard. — Les premiers émigrants. — Querelles religieuses. — Les poètes. — Les romanciers. — Les historiens. — La presse.

Cette répartition généreuse de l'instruction aux États-Unis sur un pied complet d'égalité, n'a pas été aussi profitable au développement de la littérature et des arts, qu'aux institutions politiques.

Pendant longtemps même on a eu en Europe des préjugés très arrêtés sur les États-Unis en matière intellectuelle ; ce pays portait ainsi la peine de son rapide développement en politique et de l'excès de sa puissance commerciale. Encore aujourd'hui sait-on, en dehors du cercle des hommes d'étude, peu de chose et n'a-t-on qu'une médiocre idée du mouvement intellectuel des États-Unis. Des artistes de ce pays, à peine un nom est-il parvenu jusqu'à nous ; la renommée d'aucune œuvre saillante n'a traversé l'Atlantique, et bien que des travaux considérables en matière politique ou d'économie sociale, en philosophie, en controverse religieuse aient souvent joué un grand rôle et souvent agité les esprits en Amérique, on peut affirmer qu'ils sont restés, pour la plupart, presque inconnus en Europe, et surtout en France. Quelques livres de littérature, et notamment des romans, puis des ouvrages historiques ont triomphé, grâce à leur éclat, de l'indifférence, et projeté chez nous leurs vives lueurs ; mais cette heureuse exception n'en laisse pas moins la littérature américaine dans l'ombre.

A cela il y a des causes inhérentes au pays lui-même, et nous croyons devoir les résumer ici : la première de toutes est que les Américains n'ont pas, à proprement dire, une littérature à eux. Ce n'est, pourtant, ni l'intelligence des masses, ni l'absence d'instruction, ni le goût et le respect pour les arts qui leur ont manqué. Ce fait tient à des causes sérieuses, d'un ordre élevé, et qui remontent à la fondation même des colonies anglaises dans cette partie du Nouveau-Monde.

Tout pays porte l'empreinte de ses premières origines ; or il faut bien savoir ce qu'étaient les premiers colons qui vinrent s'établir sur les bords de l'Atlantique, puritains que l'intolérance religieuse de la mère-patrie envoyait au désert, croyant les envoyer à la mort. Voici quels étaient ces hommes ; je les trouve si bien jugés par M. de Tocqueville, que je détache une page à son livre :

« Les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la
« Nouvelle-Angleterre appartenaient tous aux classes aisées
« de la mère-patrie. Leur réunion sur le sol américain pré-
« senta, dès l'origine, le singulier phénomène d'une société
« où il ne se trouvait ni grands seigneurs, ni peuple, et,
« pour ainsi dire, ni pauvres, ni riches. Il y avait, à propor-
« tion gardée, une plus grande masse de lumières répandue
« parmi ces hommes que dans le sein d'aucune nation euro-
« péenne de nos jours. Tous, sans en excepter peut-être un
« seul, avaient reçu une éducation assez avancée, et plu-
« sieurs d'entre eux s'étaient fait connaître en Europe par
« leurs talents et leur science... Ils se rendaient au désert
« accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais ce
« qui les distinguait surtout des autres, c'était le but
« même de leur entreprise. Ce n'était point la nécessité qui
« les forçait d'abandonner leur pays ; ils y laissaient une
« position sociale regrettable, et les moyens de vivre assurés ;

« ils ne passaient pas non plus dans le Nouveau-Monde afin
 « d'y améliorer leur situation ou d'y accroître leurs richesses;
 « ils s'arrachaient aux douceurs de la patrie pour obéir à un
 « besoin purement intellectuel. En s'exposant aux misères
 « inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher une
 « idée (1). »

Cette idée était tout entière renfermée dans ces deux principes dont ils recherchaient les bienfaits et le triomphe : la liberté religieuse et la démocratie.

Si éclairés donc que fussent ces hommes, toute leur pensée, toute leur ardeur, toutes leurs luttes tournèrent au profit de leur religion. Ils ne se servaient des lumières et de l'éducation que, par tous les moyens, ils répandaient à profusion parmi les nouveaux venus qui accouraient sur leurs traces, que pour faire triompher cette *idée*, toute leur gloire dans le présent, toute leur foi dans l'avenir.

Mais, victimes de l'intolérance religieuse dans la mère-patrie, à leur tour ils s'en firent une arme cruelle dans ce nouveau monde qui était devenu leur conquête. Ils frappèrent sans pitié tous ceux qui voulaient adorer Dieu sous une autre forme que celle qu'ils avaient adoptée. De là des luttes religieuses, de là des dissidences, de là des théories nouvelles.

Il en résulta que toute l'intelligence de ce petit peuple s'écoula par cette voie; et, dès l'origine, les livres de religion et de philosophie batailleuse furent les seuls que produisit l'Amérique.

Des luttes analogues ont fait éclore, dans nos plus beaux siècles littéraires, de magnifiques titres à l'admiration et de très grands écrivains.

Il en fut de même en Amérique, mais dans une sphère

(1) M. de Tocqueville. *De la Démocratie en Amérique*, t. I^{er}.

rétrécie et avec cette différence qui existe entre une bataille rangée et un combat de tirailleurs.

La bataille fait grand bruit dans le monde, et les noms des braves qui y ont assisté fatiguent les trompettes de la renommée, tandis que des héros qui se sont couverts de gloire dans de petits combats, il n'est presque pas question.

Le Christianisme a été la grande bataille, les luttes entre les sectes religieuses sont les escarmouches.

Le mouvement intellectuel de l'Amérique s'est donc concentré dans ces controverses; elles ont produit alors des écrivains très remarquables, pleins de science et d'érudition, et qui ont mérité une gloire vite oubliée.

Encore aujourd'hui, on peut dire que ce terrain est le rendez-vous où des hommes doués d'éminentes facultés viennent consommer, dans de stériles luttes, une vigueur et un enthousiasme qui, dirigés dans un autre sens, eussent, à coup sûr, contribué à jeter le plus grand éclat sur le pays. Mais on verra comment il était impossible qu'il en fût autrement.

Parmi ces brillants écrivains dont quelques-uns passent pour des esprits de premier ordre, on peut citer Jonatham Edwards, Newmann, Eliot, Cotton Mather, Jonatham Mayhew, Samuel Johnson, le Dr Hopkins, dont le nom s'est identifié avec la théologie du dernier siècle, Styles, Bellamy, Dwight, le Dr Chalmers, qui, s'il avait eu, dit un de ses critiques, l'ambition d'être un écrivain purement littéraire, aurait atteint aux plus hautes destinées.

Parmi les philosophes et les controversistes modernes ou contemporains, on place en première ligne Alexanders, Albert Barnes, Georges Bush, Samuel Farmer Jarvis, Andrews Norton, Henri Tappan, James Marsh, etc.

Deux autres causes importantes ont empêché, dès l'origine, en Amérique le développement du goût et des instincts

littéraires qui toujours naissent d'un sentiment de fanatisme et d'admiration, soit pour les choses présentes, soit pour les choses passées.

Outre que pour le présent, ce fanatisme avait été détourné au profit d'une idée religieuse, non plus théorique (ce qui aurait pu créer la poésie), mais essentiellement pratique et militante, les hommes qui luttèrent alors n'avaient rien à regretter de leur passé dont ils se vengeaient par le triomphe du moment et par les espérances dans l'avenir; et ces espérances n'étaient pas de nature à inspirer la poésie ou les arts, car elles avaient, avant tout, un but matériel.

Quant à ceux qui auraient eu le loisir d'étudier, d'apprendre les lettres, d'y trouver des consolations, ils n'avaient qu'à tourner les yeux et à tendre les mains vers la mère-patrie. Ils parlaient la même langue qu'elle, ils avaient appris à avoir le même enthousiasme pour les grands génies qui l'avaient illustrée; ils en étaient naturellement tributaires pour les produits de l'esprit.

La similitude des langues a donc été, et est encore aujourd'hui, l'obstacle le plus grave contre l'établissement d'une littérature originale aux États-Unis.

Les premiers écrivains qui y sont nés ont eu pour modèles des écrivains anglais, et ils n'avaient pas la ressource, comme en Europe on l'a fait pour l'antiquité, d'innover dans leurs imitations, au moyen de la forme, de la langue et même des mœurs.

Les États-Unis ont eu et pourront encore avoir des poètes de génie, des écrivains de premier ordre; mais ces hommes qui appartiendront au sol de l'Amérique par la naissance, par le nom, par l'enthousiasme même, seront toujours Anglais par le côté littéraire. Et plus ils s'élèveront par l'élégance, par le style, par le choix des sujets, par toutes les qualités enfin de l'écrivain, plus ils se rapprocheront de

la littérature anglaise et moins ils parviendront à fonder une littérature originale.

Trois grands peuples ont particulièrement occupé le sol du Nouveau-Monde, les Espagnols, les Anglais, les Français. Dans divers États de l'Union, on a parlé les idiomes de ces trois peuples. Deux de ces idiomes ont à peu près disparu, et ne subsistent plus qu'à l'état de souvenir; le troisième s'est un peu corrompu, mais domine toujours.

On comprend donc que le poète, et l'homme de plume tendant à la perfection du langage, aspirent à se rapprocher de l'idiome mère. En se séparant par conséquent de la langue vulgairement parlée, vulgairement écrite, ils condamnent eux-mêmes l'œuvre qu'ils voudraient créer. La meilleure preuve en est dans cette préoccupation qui les domine tous, du jugement que porteront sur eux les critiques de l'Angleterre.

Ils écrivent plus pour leur ancienne métropole que pour leur propre pays.

La même remarque, d'ailleurs, est à faire pour toutes les nations du Nouveau-Monde. Elles parlent toutes une langue dont la source est de ce côté-ci de l'Atlantique.

Par le choix des sujets, ce qui est bien plus grave encore, la littérature d'imagination est impossible aux États-Unis. La constitution de la société américaine, société froide, austère, uniforme, où les élans dramatiques manquent, où tout est simple, où rien n'est extérieur, arrête l'écrivain et ne peut pas inspirer le poète. L'amour, — cet éternel élément de tous les drames, — l'amour même fait défaut; l'égalité des castes permettant à l'homme, dans quelque condition qu'il se trouve, d'épouser toute femme de son choix. Ces luttes si fécondes en péripéties échappent donc au romancier, au dramaturge.

Un seul homme a absorbé dans son génie tous les élé-

ments qui pouvaient servir cette cause sans espoir; cet homme, c'est Cooper, qui a été l'Homère et le Thucydide de l'Amérique. Rien, ou presque rien, ne restait plus à glaner, après lui, des sujets nationaux. Il n'a créé que des imitateurs.

Washington Irving, esprit fin et délicat, écrivain élégant, plein de brillant et de fantaisie, a été sobre d'inspirations locales, et presque toutes lui viennent du dehors, sauf quelques chroniques mêlées de fantastique, entre autres son histoire de New-York.

Ces deux écrivains qui tiennent à coup sûr la tête de la littérature américaine, se rapprochent, en tout cas, par la forme, par le style, de la littérature purement anglaise. Ils ne sont qu'un écho, tout en étant un son, si je puis m'exprimer ainsi.

Depuis vingt-cinq ans la littérature a cependant produit des écrivains distingués en Amérique. Je pourrais citer Brockden Brown, le premier qui ait ouvert le champ des fictions, esprit morose et chagrin qui vivait dans un monde idéal et tout à fait à lui. A cause de cela peut-être, ses œuvres ont un certain cachet d'originalité. Le plus fécond des romanciers après Cooper est M. Simms, écrivain vraiment distingué. Kennedy, dont le talent a une grande analogie avec celui de Washington Irving, est aussi charmant conteur que lui; Dana a écrit plus particulièrement des voyages; Paulding est un écrivain humoriste et original, Edgard Poe, esprit éminent. Parmi les femmes auteurs deux ou trois ont acquis une célébrité assez bien méritée : Miss Sedgwick entre autres, dont les principaux ouvrages, *Vie de la nouvelle Angleterre*, *Redwood*, *Clarence*, *Hope Leslie*, sont très lus et très goûtés; madame Chili, qui a composé quelques ouvrages où la grâce s'allie à l'imagination; et enfin madame Beecher Stowe dont le nom a acquis une popularité européenne.

Les travaux historiques ont été le trait littéraire saillant

des États-Unis, et dans cette voie les Américains ont trouvé une veine glorieuse. Les historiens américains sont aujourd'hui illustres et populaires en Europe; c'est justice, car l'Europe a sans doute des rivaux, mais non pas des supérieurs à opposer aux Prescott, aux Bancroft, aux Motley, aux Sparks, aux Ticknor, aux Everett, aux Marshall (1). Toutes les formes élevées que la science, l'esprit de critique et d'analyse, la philosophie, peuvent revêtir pour se produire au monde, ces éminents historiens les ont prises. L'histoire reste donc, quant à présent, le titre glorieux des Américains dans les spéculations intellectuelles et littéraires.

Tous les canaux par où l'homme peut écouler les produits de son intelligence, de son imagination et de son cœur ont donc été ouverts par les Américains. La poésie et le drame ont été tentés comme le roman; mais il faut dire que ces deux branches de la littérature d'où sortent d'ordinaire les œuvres qui caractérisent une époque n'ont même pas fourni d'essais assez heureux pour qu'on puisse en marquer les traces. Du drame jaillit la passion, de la poésie s'envolent, comme d'un nid parfumé, les rêveries, toutes les aspirations de l'âme. — Eh bien! comme je l'ai dit plus haut, la constitution de la société ne permet pas la passion; les rêves et toutes les molles langueurs de l'âme y sont comme interdites. Je ferai une exception en faveur de M. Longfellow qui dans tous les pays eut été un grand poète.

Là où la poésie est étouffée, la peinture, la sculpture et la musique ne trouvent pas la vie. La poésie peut dans un siècle s'amoindrir chez les écrivains, elle se réfugie alors dans les

(1) Nous nous réservons de consacrer un livre spécial, à l'examen des titres de ces divers historiens à l'admiration publique. Nous croyons devoir dire cependant, et dès à présent, que leurs travaux ont été traduits dans toutes les langues; et que grâce à l'initiative de MM. A. Lacroix, Van Meenen et C^{ie}, de Bruxelles, la littérature française s'est enrichie d'excellentes traductions de Prescott, de Bancroft, de Motley. Les œuvres de ces illustres représentants de la science historique sont des monuments que tout homme d'étude doit posséder.

arts ; mais là où elle est impossible, les arts ne peuvent non plus la découvrir.

Il y a cependant en Amérique des peintres, il y a des sculpteurs qui ont produit des œuvres non pas sans valeur ; mais dans aucune d'elles on ne rencontre ce souffle créateur, cette inspiration puissante qui imprègnent la toile et le marbre du signe de la force.

Dans la Capitole, ce gigantesque corps sans âme, œuvre d'une architecture bâtarde, on trouve une grande quantité de tableaux, une profusion de statues. A coup sûr, on ne peut dire que ce soit l'enfance de l'art, on ne saurait même contester un certain mérite à quelques-uns de ces travaux ; mais ce ne sont pas les fruits que produirait une nation vraiment artiste. Ce sont des tentatives, des essais sans résultat, incapables d'éveiller aucun écho pour l'avenir. Je ne crois pas que jamais en Amérique naisse une école de peinture ou de sculpture qui marque dans l'histoire des arts. Je dois cependant, pour ne laisser incomplète aucune partie de ce rapide aperçu, citer les noms de Greenough, l'auteur d'une statue de Georges Washington, de West, de Leslie, comme étant les artistes qui ont le plus marqué.

Quant à la musique nous serions fort embarrassé de fournir dix lignes sur ce sujet. La stérilité est complète.

Et, puisqu'il nous faut enfin parler de l'architecture, nous résumerons en peu de mots notre pensée sur cet art, perdu d'ailleurs aujourd'hui dans le monde entier. Les Américains ne connaissent en fait d'architecture que deux imitations d'un genre bien opposé, le grec et le gothique. Ce dernier est généralement adopté pour les églises catholiques, qui d'un bout à l'autre de l'Union se ressemblent ; elles ont seulement ce caractère distinctif et assez laid d'être construites en briques rouges de la base au sommet. Quelques-unes cependant ne manquent pas d'une certaine harmonie. Quant

au style grec, il est appliqué indistinctement à toute autre espèce de monuments, religieux ou non. Qui en a vu un les a vus tous; ils ne diffèrent entre eux que par les proportions qui sont généralement colossales. On retrouve cependant dans quelques villes d'anciens édifices qui ont une valeur historique : à New-York, par exemple, le *City-house*, qui est un monument élégant et gracieux; à Philadelphie la *State-house*, où fut signée la fameuse déclaration de l'indépendance; à la Nouvelle-Orléans une vieille cathédrale et l'ancien hôtel de ville.

Ces constructions, qui datent d'avant l'indépendance, ont un caractère tout à fait particulier, et sont bien supérieures à toutes les pâles imitations du Parthénon et autres temples grecs dont l'ère de la liberté a doté les États-Unis.

Maintenant disons-le, et avec conviction, ce n'est point la forme du gouvernement américain, ce n'est point le caractère des populations qui sont antipathiques au progrès des lettres et à la culture des arts.

Aux obstacles que nous avons déjà cités, nous pouvons en ajouter d'autres.

Le premier et le plus sérieux de tout est l'œuvre même que le peuple américain a reçu mission d'accomplir, œuvre de conquête pacifique mais sans haleine. Or les arts sont un besoin pour les nations arrivées à l'apogée de la civilisation, et qui peuvent, même au milieu des troubles et des désordres passagers, les voir fleurir et prospérer encore; mais ils seraient une entrave pour celles qui doivent chaque jour travailler à répandre cette civilisation; qui ont devant elles et tout autour d'elles, des déserts à peupler, des nations nouvelles à initier aux bienfaits d'une liberté régulière.

La moindre halte dans ce travail incessant pourrait ramener la barbarie sur ce sol dont la destinée est si grande dans l'avenir; mais à la condition que le peuple américain, calme

devant les populations déjà aguerries et initiées aux mystères de la démocratie, se tiendra toujours sur le qui-vive vis-à-vis des populations neuves et dont la turbulence a besoin d'être surveillée.

La presse si populaire en Amérique n'a aucune influence sur l'état moral des populations. Dans un pays où ce puissant instrument de propagande jouit d'une liberté illimitée, on aurait pu s'attendre à rencontrer une presse élevée et dominant l'opinion publique. Il n'en est rien. A peu d'exceptions près, les journaux américains ne sont que des organes de publicité et d'excellents centres de renseignements; mais l'action que l'on croit et que l'on est autorisé à penser qu'ils exercent sur les masses, est nulle. La presse, à vrai dire, ne s'en préoccupe pas; elle n'est comme en Europe, ni littéraire, ni exclusivement politique.

Cela tient à l'organisation même du pays. Tout journal est un représentant d'intérêts locaux, et non des intérêts généraux; son influence est limitée à la commune, à la cité; il est rare qu'elle l'exerce même sur un État tout entier. Ce n'est donc pas de ce côté que l'intelligence reçoit ces grands élans qui entraînent et fécondent. On supposerait le contraire à compter l'immense quantité de journaux qui pullulent sur le sol américain; ils sont utiles, indispensables même, parce qu'ils répondent à des besoins; mais ils ne secondent en rien le mouvement intellectuel de la société américaine.

CHAPITRE XI.

GÉNIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS.

§ 1^{er}.

Mouvement industriel. — Les États-Unis à l'Exposition de Londres. —
Go ahead et Never mind. — Audace des entreprises en chemins de fer.

Si le système d'instruction, généralisé comme il l'est aux États-Unis, n'a pas en lui les forces nécessaires pour favoriser un grand développement des lettres et des arts, du moins a-t-il l'avantage d'initier toutes les classes aux besoins matériels du pays. C'est une sorte de niveau qui s'établit entre elles, assez élevé, cependant, pour que les plus forts esprits n'aient pas à descendre et que les plus humbles au contraire se fassent un point de dignité d'y pouvoir atteindre.

C'est le résultat de cette influence de l'enseignement sur le peuple américain que je me propose d'étudier dans ce chapitre.

Au moment de l'exposition universelle de Londres, je publiai les réflexions suivantes au sujet de la part que les Américains étaient appelés à prendre, comme tous les peuples du monde, à ce vaste concours.

Ces réflexions ont leur à propos aujourd'hui encore ; elles

sont une introduction toute naturelle au chapitre que je consacre à l'étude des forces industrielles et commerciales des États-Unis, au caractère entreprenant et hardi de ce peuple exceptionnel, et à son génie étonnant.

« L'exposition de Londres, disais-je alors, en agglomérant dans son palais de cristal les échantillons de l'industrie du globe entier, aura, entre autres avantages, celui de forcer, après qu'on aura constaté la valeur des œuvres de chaque pays, à étudier le caractère, les habitudes et les mœurs industrielles de toutes les nations, pour rechercher les causes des effets qu'on aura eus sous les yeux.

« C'est à ce titre que je demande la permission de parler aujourd'hui du peuple américain au point de vue de l'immense mouvement qui s'opère chez lui.

« En rappelant quelques traits de son caractère, j'essaierai de bien faire comprendre à quelles causes physiques et morales est dû le spectacle émouvant auquel on assiste aux États-Unis, comme aussi de justifier le rang considérable qui ne manquera pas de lui être accordé dans le classement que l'opinion publique établira en sa faveur entre toutes les nations du globe.

« Je me hâte de dire cependant que le véritable génie américain n'est pas à Londres en ce moment. Il est tout en Amérique, dans ce travail incessant, dans ces conceptions quotidiennes, dans ces enfantements merveilleux qui marquent chaque heure, chaque minute de la vie de ce peuple. Je fais les chances larges, et je dis : si remarquables que puissent être les produits américains envoyés à l'exposition de Londres, fussent-ils même supérieurs à tous les chefs-d'œuvre que les autres nations y auront entassés, ils ne représenteront jamais dans sa vérité le génie industriel des États-Unis ; — fussent-ils reconnus

« inférieurs aux plus faibles productions des peuplades les
« plus arriérées, que cette infériorité ne serait pas une
« défaite.—Car, il faut le confesser hautement, si la victoire
« échappait dans le présent aux Américains, elle leur serait
« assurée dans l'avenir; et cette victoire, je le garantis, sera
« complète un jour.

« Je le répète donc, le génie industriel des Américains
« est moins dans les résultats que dans les causes et dans
« le caractère même de cette nation. Il n'est pas à Londres,
« mais aux États-Unis. »

Ce préambule admis, et quiconque a parcouru le vaste territoire de l'Union ne saurait me contredire, si peu enthousiaste qu'il soit de l'énergique expansion des Américains, ce préambule admis, dis-je, je peux, librement, exprimer ma pensée :

Le peuple américain est incontestablement le plus audacieux et le plus entreprenant de tous les peuples de la terre. Sous quelque point de vue qu'on l'examine et qu'on l'étudie, on le trouve toujours en avant et courant après les rêves les plus étranges, qu'il a le don secret, une fois qu'il les tient, et ils lui échappent rarement, de matérialiser et de rendre les plus palpables du monde.

Il n'y a pas de danger que ces gens-là laissent aucune idée à la traîne, car ils ramassent tout, ni qu'ils abandonnent rien à l'état de problème ou de chose inachevée. De prime abord, ils ont l'air de chasseurs de chimères et de chercheurs de je ne sais quelle pierre philosophale qu'ils ont le talent de finir toujours par rencontrer. Mais l'impression première se modifie bientôt, et il en reste ceci : que ce sont des hommes insatiables de progrès, de perfectionnements et de découvertes, qui n'ont jamais cru que le mieux fût ennemi du bien, et qui n'entreprennent, au contraire, une chose qu'à la condition de la pousser jusqu'au superlatif.

Sur toute l'échelle industrielle, du plus grand au moindre des métiers, de la plus simple à la plus importante des exploitations, dans l'utile comme dans l'agréable, si on peut le dire, c'est toujours la même activité, la même persévérance, la même préoccupation de faire mieux, d'élargir l'idée, de gagner de l'espace.

Aux États-Unis, l'infériorité pèse, l'égalité stimule, la supériorité oblige. Il en résulte une perpétuelle agitation, un mouvement incessant des bras et de l'intelligence. Ajoutez à cela que les besoins des masses, qui comptent bien là-dessus, deviennent de plus en plus exigeants à chaque progrès. Il n'est plus permis, dès lors, de s'arrêter. Il faut toujours marcher, toujours courir.

La concurrence qui s'y fait n'est plus une concurrence ordinaire, patiente, lente, méticuleuse, allongeant le pied avec prudence pour s'assurer de la solidité du terrain sur lequel on s'aventure. C'est quelque chose dont nous n'avons pas l'exemple; un saut de mouton entre voisins, entre industries rivales; un parti pris enfin de ne souffrir personne devant soi, de tolérer à peine quelqu'un coude à coude.

Il y a entre nos rivalités et celles des Américains, cette différence, que, n'aimant pas plus qu'eux à souffrir quelqu'un devant nous, nous sommes assez disposés à faire descendre nos rivaux jusqu'au dessous de nous; tandis qu'aux États-Unis, on s'efforce de s'élever jusqu'à eux et de les dépasser en convoitant la place au delà.

On peut dire que tout l'esprit, tout le cœur, toute l'âme des Américains sont voués à l'industrie et au commerce, dont leurs institutions politiques favorisent admirablement le développement. En échange, les institutions se sont mises à l'abri des commotions en détournant d'elles toutes les ambitions et toutes les convoitises qui, attirées par cet

immense courant industriel, s'y jettent de préférence, sachant bien que c'est par là qu'on va à la fortune.

Ce n'est pas dans ce pays-là qu'un homme sacrifie l'intelligence que Dieu a mise dans son cerveau et la force dont il a doué ses bras, au facile droit de mourir de faim dans quelque obscur emploi mendié dans les antichambres des gouvernements. Aussi ne sont-ce pas les avenues des ministères qu'on voit encombrées par les solliciteurs, mais les portes des manufactures, des fabriques, des ateliers, mais les chemins qui conduisent en Californie, au fond des déserts, partout où il y a une mine à exploiter, une forêt à défricher, un coin de terre à cultiver, une usine à monter. Les emplois publics ne sont, à vrai dire, qu'un accident dans la vie des hommes, même les plus illustres, de l'Union. Ainsi que nous le montrerons, la véritable carrière est celle du travail actif et productif.

Rappelons que les Américains ont élevé le travail, même manuel, à une grande hauteur dans l'estime publique. Le premier titre d'honneur d'un homme, c'est le travail; c'est là sa noblesse et son orgueil. On ne rougit et on ne fait rougir aucun homme d'une profession, quelle qu'elle soit; on ne rougit, en Amérique, que de l'oisiveté.

On comprendra aisément que cette place au travail, que chacun réclame et se crée, donne une impulsion immense à l'industrie et au commerce. De là est née cette activité prodigieuse qui caractérise les Américains du Nord et a pu faire dire d'eux :

« Qu'en industrie, ils ont dépassé les bornes du possible; »
« qu'en fait de navigation, ils en peuvent remonter aux »
« plus audacieux; que, commercialement parlant, ils n'ont »
« pas de rivaux pour la hardiesse des entreprises. »

Voyons-les à l'œuvre.

Je me trouvais aux États-Unis en 1847 lorsqu'on y conçut

le projet de la première ligne de vapeurs destinés à disputer le sceptre commercial transatlantique aux Anglais, maîtres déjà des communications entre Liverpool et Boston, c'est à dire entre toute l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

Non seulement les Américains ont l'ardeur de l'initiative pour les grandes opérations, mais ils sont doués d'une bravoure qui les empêche de reculer même devant les concurrences les mieux assises.

Or, les Anglais, dans ce moment-là, tenaient le haut, non pas du pavé, mais de l'Océan. Du jour donc où deux ou trois de ces bonnes têtes hardies et entreprenantes, comme on n'en rencontre que dans ce pays-là, eurent conçu l'idée de faire noise à l'Angleterre, l'esprit national avait pris parti pour elles. En moins de temps qu'il n'en faut, en France, pour réunir une dizaine de mille francs entre deux cents souscripteurs, on avait ramassé assez de millions de dollars pour établir une ligne de vapeurs partant de New-York, touchant à Southampton et à Brême, pour revenir se reposer à Southampson, où était dressé son lit de relâche.

C'était en 1847. Le 1^{er} janvier de cette année-là, la compagnie, à peine et si rapidement constituée, mettait sur chantier son premier vapeur, son *pionnier*, comme disent les Américains. En déposant sur le sol ce germe d'un bâtiment, qu'on nomme la fausse quille et qui est comme la première pierre de l'édifice, ces gens-là, qui ne doutent de rien, allaient criant partout que le *Washington* (c'était le nom du vapeur) serait lancé le 1^{er} juillet suivant.

En tout, six mois pour bâtir un géant de bois et de fer, pour allumer dans ses flancs ces fournaies colossales qui devaient le faire voler sur l'Océan. Cela passa, aux yeux et aux oreilles de bien des gens, même à New-York, pour une forfanterie et une gasconnade. Mais le génie industriel

des Américains fut exact au rendez-vous; et jour pour jour, six mois après sa mise en chantier, le *Washington* creusait sa large couche dans les flots de la baie de New-York, étonnés eux-mêmes de la rapide croissance de cet enfant qu'ils avaient vu naître, la veille pour ainsi dire. Quinze jours plus tard, à l'heure dite, le *Washington* battait la mer de ses roues et prenait le chemin de l'Europe.

Ce fait confirma tout ce qui m'avait été dit et tout ce que j'avais vu déjà de l'esprit d'entreprise des Américains. Et le GO AHEAD (en avant!), qui est leur devise industrielle et commerciale, la règle perpétuelle de leur conduite, se révélait à moi dans toute sa splendeur, dans toute l'énergie de son orgueil, de son dédain des obstacles et des dangers.

Avec ces deux mots magiques, il n'y a plus en effet pour les Américains du Nord ni temps ni espace. Le GO AHEAD défie tout, hommes et choses. Comme le bélier antique, il bat en brèche les plus épaisses murailles, ne manquant jamais de les renverser ou au moins de s'ouvrir un passage au travers.

Il arrive parfois que, trop confiant dans le GO AHEAD, le géant heurte une montagne qui le fait trébucher. Qu'importe! pour ce courage vaincu, pour cette hardiesse déçue, il n'y a ni larmes ni regrets. Mais un grand ressort invisible remet sur ses pieds le géant, qui se frotte les parties endolories en murmurant NEVER MIND! (cela ne fait rien!) Et le voilà qui, retroussant ses manches et relevant fièrement la tête, recommence la lutte de plus belle.

Avec le GO AHEAD, qui personnifie en lui l'audace dans l'entreprise, et le NEVER MIND, qui représente le courage dans l'adversité et l'insouciance du péril, l'Américain du Nord accomplit des prodiges.

Ces deux locutions, qui courent les rues aux États-Unis, résument le génie du peuple américain.

Elles lui ont aidé à conquérir son indépendance, à défricher des forêts aussi vastes que toute la France pour y bâtir des villes splendides, à vaincre la nature, à porter l'industrie aux dernières limites de l'imprévu, à tenter tout ce que d'autres eussent appelé l'impossible, et à gagner des batailles de un contre six.

En effet, le général Taylor écrivait à un de ses amis après la bataille de Buena-Vista, où cinq mille Américains mirent en déroute près de vingt mille Mexicains :

« J'ai vu dix fois dans la journée, disait-il, l'affaire perdue sans que l'ennemi sût en profiter, sans que nos troupes s'en aperçussent. Heureusement j'avais devant moi des soldats indisciplinés, et sous mes ordres des *insoucians* qui ne se doutaient seulement pas du danger qui les menaçait. »

Une voix mystérieuse, à coup sûr, leur criait à l'oreille : *Go ahead! Never mind!* et ils se jetaient dans la mêlée comme des étourneaux.

Les Américains sont gens surtout à persister quand même dans leur entreprise. Car un des côtés saillants du génie industriel de ce peuple, c'est, ayant tout osé, d'avoir ensuite le courage de son opinion, si je puis m'exprimer ainsi. Il est rare, en effet, que les Américains renoncent à une entreprise avant d'avoir usé jusqu'à la dernière corde de l'expérience. Et si mauvaise que soit une exploitation, on peut se tromper parfois à vouloir tout faire, il se trouve toujours chez eux un certain nombre d'individus prêts à lui donner raison pendant un assez long temps encore.

C'est ainsi que voulant réaliser un vaste projet de jonction à Nashville (dans l'État de Tennessee), de toutes les voies de fer de l'Union, on avait construit un long embranchement de chemin sur une de ces fameuses plaines ondulantes qui, cédant sous le poids des voitures, les faisait

ressembler à des vaisseaux s'enfonçant dans les vagues et remontant à leurs crêtes. Les voitures, évidemment, échappaient à l'engloutissement par la rapidité de la course ; elles n'eussent pas séjourné une demi-seconde à la même place sans disparaître aussitôt dans un gouffre sans fond.

C'était bien hardi, bien téméraire ; il se rencontra pourtant pendant près d'un an des voyageurs assez intrépides, assez fous ou assez enthousiastes pour braver ce danger de tous les instants et donner raison à l'entreprise.

On sait que la Nouvelle-Orléans est située à quarante-cinq lieues de l'embouchure du Mississipi ; quarante-cinq lieues qui jadis étaient considérées comme un voyage au long cours, obligés qu'étaient les navires de lutter, pour remonter jusqu'à la ville, contre un courant formidable, et de subir tous les caprices du vent. Dire que les Américains ont établi des remorqueurs sur le Mississipi, ce n'est rien ; mais ces remorqueurs sont de véritables colosses dont nous ne pouvons guère nous faire une idée, et qui traînent après eux une queue de cinq ou six navires.

Mais il ne suffisait pas d'avoir dompté le Mississipi. Une fois qu'on eut vaincu ce géant au moyen d'une armée de géants à vapeur, on rusa avec lui. — On se mit donc en tête de relier la Nouvelle-Orléans avec le golfe, par un chemin plus court, que le fleuve. Vite, un beau matin, l'idée vient d'entamer les vastes forêts de pins et de magnoliers qui abritent les derrières de la ville. On abat ces arbres dont les cimes sont invisibles à l'œil nu, on les couche sur le sol en long et en travers, sans autre forme de procès ; on cloue des rails dessus, sans se donner la peine de dessécher les marais nombreux qu'on rencontre sur la route. Et aussitôt voilà un chemin de fer bâti et livré à la circulation ! On arrive ainsi au lac Borgne qui est large comme un petit océan. Il eût été trop long de le contourner pour continuer

la route : on y plante tout bonnement une sorte de pilotis, sur lequel on construit une voie ferrée et qui traverse ainsi le lac dans toute sa diagonale, jusqu'à l'embouchure du golfe.

Croit-on qu'un peuple qui va toujours ainsi devant lui, sautant par dessus les obstacles, et bravant tout, ne doit pas, quant il applique ces ressources d'activité et d'intelligence à des choses réfléchies, arriver à créer des prodiges et à prendre la tête de toutes les nations en fait d'industrie ?

Faut-il relier deux crêtes de montagnes et jeter sur le gouffre béant qui s'ouvre entre elles un pont pour le passage des chemins de fer ? On établit tout simplement des potences gigantesques en bois, du fond de l'abîme au niveau qu'on a marqué pour la route, et, sur cette voie fragile, longue parfois d'un mille ou deux, courent les chemins de fer.

Le tonnerre, dans ses plus violents accès de colère, n'a pas de rugissements pareils à ceux que produisent ces ponts tremblants et sonores. On les traverse en frissonnant d'abord, puis on s'y habitue ; et, dès la troisième fois, il semble qu'on se soit si bien inoculé les procédés américains, que toutes ces choses monstrueusement hardies vous paraissent très simples et très naturelles.

L'obligation de simplifier et de hâter l'entrée en jouissance de leurs entreprises, force les Américains à concevoir ces audacieuses constructions qui ont, à la rigueur, ou peu s'en faut, l'aspect de merveilleux travaux d'art.

Ce peuple a l'heureuse monomanie de n'entreprendre que des choses d'une utilité constatée. Il gaspille peu son argent en joujoux industriels. Du moment qu'il commence une chose utile, il lui faut arriver promptement au but visé, en économisant le temps, en se contentant des moyens les plus simples. Pour peu qu'on puisse traverser une

rivière ou une falaise à l'aide d'un pont en bois aussi bien que d'un pont en pierres, les Américains se décident pour le pont en bois, qui est plus vite fait, et qui leur livre, par conséquent, bien plus tôt la route; sauf plus tard à s'occuper du pont en pierres.

C'est ce qui fait que chez eux tout a d'abord un aspect grossier et primitif. Ils ont autant horreur de l'argent qui dort que du temps qu'on ne gagne pas. Les embellissements leur importent peu; d'abord l'utile, le solide et le pressé; dussent-ils n'y parvenir qu'à des prix énormes, et en entreprenant des travaux herculéens, fantasques, pleins de dangers, comme ceux que j'ai signalés.

En matière commerciale, ils bravent souvent les plus mauvaises chances des plus lourdes entreprises. Mais c'est dans leur goût de faire acte de possession et de planter le drapeau de la conquête sur une industrie ou sur une exploitation. Du moment qu'ils sont les maîtres, ils savent qu'ils feront bien vite le surplus.

Le magique GO AHEAD est toujours là!

§ 2.

Le temps et l'argent. — Bas tarifs des transports. — Accueil facile aux inventions. — La vapeur et la télégraphie.

Le temps c'est de l'argent. Les Anglais ont transmis ce précepte en héritage aux Américains ; et les Américains, en fils économes et ménagers, ont fait fructifier l'héritage de leurs pères.

Le précepte est donc devenu comme la règle de conduite des Américains en matière d'industrie et de commerce.

Ce peuple de marchands, comme on dit, préoccupé de gagner beaucoup d'argent, a dû songer tout de suite à en appeler à l'industrie et à la science pratique pour multiplier le temps, cette source féconde de la richesse.

Tel est le germe qui, en grandissant, a produit de si beaux, de si puissants, de si étonnants effets.

Succès oblige autant que noblesse. Or, la noblesse des Américains, c'est le succès obtenu en toutes choses tentées. Il s'en est suivi qu'à chaque triomphe nouveau ils contractaient envers leur propre honneur une dette que l'orgueil national endossait. Peu à peu ils se sont trouvés lancés dans une voie où ils ne pouvaient plus reculer, sous peine de faillir à leur renommée d'audace déjà universelle.

La Providence, heureusement pour eux, heureusement pour le monde entier, les avait doués de ce caractère, de cette énergie de volonté, de cette persévérance dans

l'activité que j'ai déjà signalés, et qui se résument dans ces deux locutions :

Go AHEAD *and* NEVER MIND!

Le commerce, impatient et pressé de gagner de l'argent, avait donc créé l'industrie en l'appelant à son aide. L'industrie, à son tour, paye au commerce une dette de reconnaissance qui s'estime à deux cents pour cent.

Le temps étant de l'argent, l'industrie a été chargée de doubler, de tripler, de décupler la somme de temps que Dieu a répartie aux hommes comme aux nations, c'est à dire de doubler, de tripler, de décupler la vie, en annulant les distances, en rapprochant les villes et les pays, en multipliant les communications, en quintuplant les forces humaines, en enfantant des machines, en augmentant le nombre des bras par la puissance des instruments, en suppléant les populations insuffisantes par des hommes de fer à qui l'on donnait du feu pour âme et pour intelligence la vapeur.

L'industrie et le commerce, en Amérique, s'appuyèrent donc, pour arriver à leurs fins, sur deux grands leviers : la VAPEUR, appliquée à la navigation, aux routes et aux ateliers, et la TÉLÉGRAPHIE ; c'est à dire sur deux puissants moyens pour les hommes de se réunir, d'échanger leurs pensées, soit par la parole, soit par la plume, soit par l'imprimerie, soit par des signes de convention ; de multiplier enfin leurs forces au delà de la répartition faite par la nature.

Toute l'activité, toute l'intelligence des Américains s'est appliquée à développer et à perfectionner les services de la vapeur et de la télégraphie, comme base de leur grandeur industrielle, commerciale et maritime.

Une condition à laquelle ils n'ont pas manqué, c'est de joindre le bon marché à la célérité dans les moyens de trans-

port ; chose que l'on ne peut pas ou ne veut pas comprendre en France , et qui est pratiquée en Amérique sur une large échelle. Tout le succès est là. Commercialement parlant, il faut, pour qu'il y ait avantage réel et immédiat, que le rapprochement des distances se combine avec la modicité des prix dans le transport, sinon le bénéfice qu'on recueille d'une main s'en va de l'autre.

Nous avons fait tout le contraire des Américains. Chez eux, les besoins et les intérêts se prêtent une mutuelle assistance. Les chemins de fer, avec des tarifs très bas, ont appelé à eux les marchandises, et ils ont stimulé ainsi l'industrie en mettant à sa disposition de nombreuses voies de communication ; ce qui est, en effet, l'âme et la vie de l'industrie. La production s'est montrée reconnaissante en se servant largement des chemins de fer.

Les Américains, en outre, se déplacent très volontiers et voyagent aisément. Les chemins de fer ont entretenu et développé ce goût, par la modicité de leurs prix et par la facilité des moyens de transport.

Au lieu de procéder à la façon américaine, par économie et par simplicité, pour la construction première des chemins de fer, on a agi à un point de vue de luxe et de magnificence; et pour couvrir de grosses dépenses, on a cru faire une belle affaire en recourant à de gros tarifs; seconde faute, car on trouvera plus aisément cinq voyageurs payant 3 francs chacun qu'un seul payant 10 francs,

En résumé, les Américains créent leurs voies ferrées dans l'intérêt du commerce et du pays tout entier; nous avons édifié les nôtres pour la commodité des gens qui auraient le temps de voyager par des moyens moins rapides. Et, chez nous, ce que le commerce peut gagner sur le temps avec ce mode de transport, il le rend d'un autre côté, par l'élévation des tarifs. Le consommateur paye la différence; mais les

chemins de fer ne bénéficient pas, attendu qu'ils transportent à peine le dixième des marchandises qui leur reviendraient de droit. C'est une industrie, à proprement dire, en enfance, chez nous, et qui ploie sous le fardeau des habits couverts d'or dont nous l'avons chargée.

Il faut tout dire : si les bas tarifs produisent des recettes médiocres aux États-Unis, ces recettes constituent cependant des bénéfices assez élevés, par cette raison que les dépenses d'installation sont infimes.

Le ciel, sous ce rapport, a favorisé singulièrement les Américains, et l'économie leur est plus facile qu'à nous autres. Aux portes de chacune de leurs villes, ils rencontrent le désert, d'immenses forêts ou des terres vagues. Personne à léser, aucun droit de propriété à racheter, et la facilité, presque toujours, de se tailler des routes en pleine nature.

Loin de nuire à qui que ce soit, ces chemins, en s'enfonçant dans le désert, y apportent la civilisation, marquent la place des villes, posent, pour ainsi dire, les premières pierres d'une foule d'usines qui profitent de leur voisinage pour se développer rapidement, et pour ajouter des fleurons à la couronne industrielle déjà si riche de l'Amérique.

On s'explique donc l'intérêt que les Américains ont à multiplier leurs chemins de fer et le soin qu'ils apportent à perfectionner leurs agents de locomotion. Là, le travail est incessant; les découvertes, les améliorations sont perpétuelles. Il ne se passe pas de jour sans que des expériences nouvelles constatent un progrès dans ce but infatigable de diminuer le temps et d'annuler les distances.

Le plus grave obstacle que l'industrie des voies de fer devait rencontrer aux États Unis était l'immensité des fleuves. Nul travail humain ne pouvait assez sûrement franchir ces

largeurs *océaniques*, et il allait se trouver une solution de continuité et une halte qui retarderaient la rapidité des communications et l'échange de la pensée.

Mais le GO AHEAD veillait sur l'industrie américaine.

Là donc où les efforts du chemin de fer expirent, la vapeur, transportée dans un autre corps, vient à son secours; et les *steamboats* sont les ponts qui servent à relier d'une rive à l'autre les tronçons coupés par le courant d'un fleuve.

A l'arrivée de chaque convoi, un bateau à vapeur recueille instantanément marchandises et voyageurs, et va déposer le tout sur la rive opposée, où les locomotives tout allumées sont prêtes à se mettre en route. Il n'y a pas d'interruption dans la course, pas une minute de perdue. On roule les wagons chargés, du chemin de fer sur le bateau, du bateau sur le rail. Viendra un jour sans doute où l'on chargera sur les bateaux la locomotive et les wagons. Je n'en désespère pas, tant j'ai foi dans le GO AHEAD. Ce sera bien au prix de quelques accidents; mais bast! NEVER MIND! Et on recommencera jusqu'à ce que l'on réussisse.

Les Américains ont épuisé, dans toute la rigueur du possible et du praticable, cette question vitale pour le commerce et pour l'industrie d'un pays; la célérité des échanges et des communications. La vapeur a donc revêtu toutes les formes et toutes les enveloppes.

Le mouvement maritime à vapeur des Américains dépasse à lui seul le mouvement analogue de tous les pays du continent ensemble.

Il suffit, en tout cas, de suivre le travail des chantiers pour avoir une idée de cette fécondité maritime des États-Unis. Il ne se passe pas de semaine, en effet, qu'on ne mette à l'eau deux ou trois vapeurs, sans compter les bâtiments à voiles. Et, ce qui n'est pas moins étonnant, c'est la hardiesse, je dirai l'audace de ces constructions.

Un des côtés saillants encore du caractère industriel des Américains, c'est la facilité avec laquelle ils acceptent toute espèce d'invention, de progrès, même à l'état d'ombre ou de problème. Pour peu qu'ils y entrevoient une possibilité d'application, une apparence de nécessité, ils s'en emparent immédiatement et commencent l'épreuve. A la moindre lueur de succès, l'idée gagne toutes les têtes avec la rapidité de l'éclair; le feu mis à la trainée de poudre court par tout le sol.

On ne doute jamais dans ce pays-là et on se décourage rarement; on ne repousse rien, on tente tout; et ce qui par hasard réussit un jour dans un espace de trois pieds carrés, dès le lendemain est généralisé par toute l'Amérique. Sur-tout on ne perd point de temps en expériences infécondes et stériles.

Ainsi ils ont fait pour la télégraphie électrique; et les mêmes faits qui se sont produits à propos de l'application de la vapeur aux chemins de fer et à la navigation se reproduisent ici. C'est à dire que l'exploitation de la télégraphie électrique s'est popularisée immédiatement et s'est mise, d'un jour à l'autre, au service de tous les intérêts et de tous les besoins. C'est là d'ailleurs, en Amérique, la condition *sine quâ non* de l'adoption de toute idée utile: il faut qu'elle serve au bien-être, à la prospérité de tous.

L'électricité, appliquée à la télégraphie, a joué et joue un tel rôle en ce moment aux États-Unis, qu'elle est en vérité l'expression la plus haute et la plus avancée de la puissance des Américains en matière d'initiative. Jamais, chez aucun peuple, une branche quelconque d'industrie n'a d'un bond touché si loin aux limites du possible; et de ce possible à l'impossible, de cette audace à la folie, de cette application pratique à la théorie en délire, il n'y a qu'un pas. Jamais ce magique GO AHEAD, qui a tant osé, n'était encore arrivé à de

si merveilleux rêves, que de songer, par exemple, et sérieusement, à faire traverser l'Atlantique par le télégraphe. Un journal anglais, en parlant des résultats obtenus par la télégraphie électrique aux États-Unis, y a joint l'épithète de phénoménal ! L'expression est juste et méritée.

Ayant pour armes la vapeur appliquée à la navigation et aux chemins de fer, et la télégraphie établie sur des bases aussi larges, on conçoit aisément à quels sommets le commerce et l'industrie peuvent atteindre aux États-Unis.

Pour arriver à de tels résultats, les Américains ont eu entre les mains un levier puissant, le crédit dont le système est organisé dans des conditions spéciales.

§ 3.

Du système de crédit. Ce qu'il a produit. — Les banques. — Les escomptes. — Le papier-monnaie. — Rapport entre le numéraire et la circulation. — Ce système est-il le meilleur? — Les États-Unis doivent-ils y renoncer?

Suivant que l'on se place au point de vue de nos habitudes européennes, des habitudes françaises surtout, ou des exigences commerciales et des besoins de toutes sortes, aux États-Unis, ou des principes d'une sage économie financière, on peut blâmer radicalement le système de crédit pratiqué en Amérique, se féliciter des résultats obtenus ou le critiquer dans les écarts et les exagérations auxquels il donne lieu.

Mais la question principale dans notre opinion, est de savoir, d'abord, si ce système de crédit est favorable aux intérêts du pays où il s'est développé avec une rapidité et une ampleur extraordinaires?

N'hésitons pas à répondre affirmativement; à constater que ce système est à la hauteur des intérêts qu'il sert, en insistant particulièrement sur ce point : que tout autre système eut pu être pratiqué dans l'Amérique du Nord; mais que celui-là seul était susceptible d'y produire les résultats qu'on a obtenus. Son absoluton est dans cette dernière considération.

En quelques lignes, il est possible d'exposer les bases de ce système si cher aux Américains et tant critiqué en Europe :

Circulation abondante des signes représentatifs, sous quelque forme que ce soit;

Abaissement jusqu'à l'exagération de la valeur de ces signes;

Multiplicité des institutions de crédit;

Comptes à longs termes;

Facilités des escomptes;

Avances très larges sur objets de toute nature.

Tels sont les traits principaux du système de crédit commercial et industriel aux États-Unis. Les détails, nous les signalerons au fur et à mesure, de même que les inconvénients et aussi les avantages qui ont dû ressortir de cette pratique commode du levier chargé de remuer la fortune publique d'un pays.

Pour apprécier sainement et le point de départ et les résultats, il importe grandement de tenir compte des conditions sociales du peuple américain, de ses engagements envers lui-même, de la responsabilité qu'il encourait, ce défi pour ainsi dire jeté par lui au Vieux Monde en entreprenant de défricher, de cultiver, de peupler un territoire de 2,620,000 milles carrés, et de devenir, sous l'égide d'une liberté conquise au prix du sang, une nation puissamment commerçante et la rivale de cette mère-patrie dont les colonies se séparaient.

Pour atteindre un tel but, dans un court espace d'années, il fallait de grands efforts; et, en empruntant pour les dépasser quelquefois en audace, les habitudes commerciales du pays que l'on prétendait à écraser, il fallait ouvrir de larges voies au travail, multiplier les chances de fortune en simplifiant le crédit. Les États-Unis par la condition qui leur était faite et par la situation où ils s'étaient placés, ne pouvaient pas adopter, dans l'origine, un système de crédit par trop régulier, sous peine de manquer le but que leur ambition avait visé. En disciplinant le crédit, ils l'eussent réduit à des proportions trop étroites pour la lutte grandiose qu'ils

entreprenaient. Il leur était nécessaire de courir un peu les aventures sur le champ économique et financier, comme ils les avaient courus sur les champs de bataille, sauf à régulariser, plus tard, cette ardeur. Mais ce qui n'était sans doute qu'un expédient au début, devint par la force des choses un système, et le système a pris racine dans le pays, tout en profitant, mais pas autant peut-être, qu'on l'aurait pu souhaiter, des leçons de l'expérience.

Tel qu'il est avec ses inconvénients et ses dangers malheureusement incontestables, le système de crédit pratiqué aux États-Unis a produit de trop grands résultats, pour qu'on songe à le blâmer de parti pris.

Sans ce système, l'Union américaine n'aurait pas vu, en moins de trois quarts d'un siècle, sa population s'élever de sept millions à trente trois millions d'habitants ;

Le nombre des États progresser de treize à trente-quatre.

Tant de villes de premier ordre surgir non seulement dans le voisinage des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, mais sur les lacs, mais sur les rives de ses fleuves gigantesques, et dans l'intérieur des territoires les plus éloignés ;

Tant de canaux et tant de chemins de fer sillonner son sol ;

Tant de navires à voiles et à vapeur allant promener sous les points du globe le drapeau étoilé ; ni une flotte de steamboats se croisant comme des fourmis au travail, sur ses lacs, ses fleuves, ses moindres rivières et ses bayous.

Sans ce système de crédit fécond et dangereux à la fois, les États-Unis n'auraient pas une richesse nationale évaluée à cent dix milliards de francs ; ils n'auraient pas, non plus, une industrie nationale chaque jour s'élargissant ; une agriculture florissante et qui subvient en matières premières et en denrées alimentaires aux besoins de l'Europe et du monde entier ; ni des débouchés de consommation qui

absorbent les deux tiers au moins, en moyenne, des produits manufacturés des plus grands nations commerçantes; un commerce, enfin, qui se résume en un chiffre de 3 milliards 619,253,725 francs (1) dont 1 milliard 804,450,315 francs d'importations et 1 milliard 814,803,410 francs d'exportations!

En 1858, année succédant à une crise financière dont le monde entier fut ébranlé, le mouvement commercial des États-Unis a été de 3 milliards 036,287,865 francs dont 1 milliard 413,065,760 francs d'importations et 1 milliard 623,222,105 francs d'exportations.

Ces chiffres impliquent l'idée d'un vaste commerce sur des bases très larges; d'une production puissante, telle qu'on peut se la figurer de la part d'une population de 33 millions d'habitants, tous attelés à l'œuvre, du plus riche au plus humble; d'une industrie qui a pris un essor d'autant plus rapide qu'elle a été enfantée à la fois par l'orgueil national et par la nécessité et qu'elle était entre les mains de ses créateurs une machine de guerre dans l'acception exacte du mot, et non pas seulement un instrument ordinaire de rivalité.

Deux autres des phénomènes habituels dans le mouvement économique quotidien de tous les peuples se sont manifestés naturellement en Amérique dans des conditions également hors de proportion avec ce que l'on peut observer d'analogue dans les autres pays : la spéculation et le travail régulier et patient. La première a suivi la voie large et sans frein d'un commerce et d'une industrie n'ayant aucun des caractères d'étroitesse et de lésinerie qui constituent chez nous ce que l'on appelle en style financier, l'agiotage, et en style plus vulgaire et plus énergique, le *tripotage*.

La spéculation aux États-Unis même la spéculation indivi-

(1) Ces chiffres sont ceux de 1857.

duelle, a porté sur des villes entières, sur des territoires, sur des forêts dont on ignorait souvent l'étendue. Le travail de son côté, celui que j'ai défini patient, régulier, se ressent nécessairement de ces entreprises et de ces combinaisons gigantesques.

Nous avons dit le chiffre du mouvement commercial annuel des États-Unis. Le développement acquis par les autres branches de la fortune publique et par les agents de l'industrie sous toutes ses formes, attestent cette énergie dont le privilège semble appartenir exclusivement aux Américains ou s'inoculer aux races diverses qui abordent aux États-Unis.

En 1831, le chiffre des escomptes s'élevait à une moyenne annuelle de six milliards de francs, il est, aujourd'hui de quinze milliards environ.

Sur 2,620,000 milles carrés dont se compose la surface de l'Union, 87,300 sont en culture à cette heure, soit un trentième, proportion énorme si l'on tient compte de l'immensité de ce territoire (1). On évalue à environ un million et demi le nombre de plantations et de fermes réparties sur la surface des États-Unis. La Louisiane et la Caroline du Sud sont les deux États qui renferment les plus vastes plantations; les exploitations agricoles proprement dites, celles du moins qui se rapprochent le plus de nos exploitations européennes, sont le lot de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord-Est, où la moyenne des fermes ont une étendue de 200 acres représentant une valeur de 12,000 francs

La production agricole des États-Unis est estimée, d'après les plus récentes statistiques à 5,822,288,915 francs. L'exportation en absorbe pour une valeur de 590,790,500 francs. Le surplus est consommé à l'intérieur.

(1) Les terres cultivées sont inégalement réparties entre les diverses latitudes. Dans la Nouvelle-Angleterre vingt-six acres sur cent sont en culture; dans le Sud seize sur cent; dans le Nord douze sur cent, et dans le Sud-Ouest cinq sur cent.

Les États-Unis possèdent aujourd'hui, 6,000 kilomètres de canaux (1) et un réseau de 41,775 kilomètres de chemins de fer dont le capital est de 2 milliards 964 millions (2).

Le réseau des lignes télégraphiques est de 27,000 kilomètres, et sur la ligne de New-York à Washington on évalue à plus de 700 les dépêches expédiées journellement.

Le nombre d'établissements industriels fonctionnant aux États-Unis est de 121,993, absorbant un capital total de 2 milliards 575,745,540 francs. Les produits fabriqués représentent une valeur de 1 milliard 164,787,200 francs. La quantité de matières premières consommées dans ces fabriques où sont employés 938,645 ouvriers s'élève à une valeur de 2 milliards 773,919,585 francs. Le salaire moyen des ouvriers est de 1,240 francs. Tous frais faits, le bénéfice net des fabriques est de 24 1/2 p. c. par an.

En presque totalité, ces établissements sont situés dans le Nord. Ce n'est que depuis quelques années que le Sud est entré dans la même voie. De grands efforts, couronnés de succès, surtout en Georgie, ont été tentés dans ce but. On évalue à cinquante millions le chiffre des capitaux déjà engagés dans l'industrie au Sud, et les revenus ont été de 26 p. c. L'opinion publique y pousse; mais le Sud divisé en très vastes propriétés territoriales a une tendance à demeurer une contrée agricole plutôt qu'à devenir industrielle.

Les résultats que je viens d'indiquer sont immenses par la comparaison. En 1835, les fabriques américaines n'occupaient que 117,626 ouvriers dans la fabrication du coton, et produisaient 211,000 millions de yards. A la même époque, le nombre d'ouvriers employés en Angleterre dans les

(1) En 1835 les canaux comptaient 4,800 kilomètres de parcours et le réseau des chemins de fer ne dépassait pas 3,000 kilomètres. Le capital engagé dans la construction de ces voies de communication était de 600 millions.

(2) La première locomotive a roulé aux États-Unis en 1834.

manufactures était de 724,000 et la fabrication s'élevait à 800 millions de francs. En France le nombre d'ouvriers était de 600,000 et la valeur des fabrications de 600 millions. On voit la marche du progrès.

Sous le rapport maritime les résultats ne sont pas moins considérables : le tonnage total de la marine de commerce aux États-Unis est évalué à trois millions de tonneaux dont la moitié à peu près appartient aux États de l'Est et du Nord-Est. Le seul port de New-York reçoit annuellement 4,000 navires et le nombre de steamers arrivant d'Europe ou partant pour l'Europe est de vingt-deux environ chaque mois ; presque un steamer par jour, dans les ports de New-York, Boston et Portland. La navigation intérieure sur les fleuves et sur les lacs a pris des proportions telles que l'imagination se refuserait à y croire si les chiffres n'étaient pas là pour les attester.

Le premier steamboat qui ouvrit les communications entre l'Ouest et le Sud sur l'Ohio et le Mississipi date de 1811 ; le trajet de la Nouvelle-Orléans à Pittsburg durait vingt-cinq jours. Six ans après, ces fleuves étaient sillonnés de vingt et un bateaux ; en 1819 on en comptait quarante ; en 1821 soixante et douze. En 1827 un bateau accomplit le voyage d'ascension de la Nouvelle-Orléans à Louisville en huit jours (1). En 1829, le nombre s'élève déjà à deux cents il est de deux cent vingt en 1832, de deux cent quarante en 1834.

Quel progrès depuis lors ! Aujourd'hui, on estime à quinze cents environ le nombre des steamboats qui se croisent en tous sens sur ces mêmes fleuves. Quelques-uns sont d'un tonnage considérable. J'ai vu l'un d'eux débarquer de ses flancs sur la levée de la Nouvelle-Orléans, 4,419 balles de

(1) La distance est de 4,378 milles.

coton; par dix bateaux il en était arrivé, dans l'espace de vingt-quatre heures : 12,791 balles et dans une semaine 66,205 balles.

De tels résultats acquis en moins d'un quart de siècle, à quoi les doit-on? Au système de crédit, tel qu'on l'a accepté et appliqué dans ce pays avec ses vices et ses dangers.

Ce système de crédit se résume dans le fonctionnement des banques dont nous allons exposer la pratique.

Le signe représentatif aux États-Unis est le papier-monnaie.

Dès l'origine le papier-monnaie a été accepté sans hésitation et sans arrière-pensée, malgré les inconvénients apparents et l'abus réel qu'on en fit. L'abus était flagrant. Nous ne dirons pas que le papier-monnaie des banques américaines équivalait à l'assignat; mais bien souvent il a reposé, et repose quelquefois encore sur des gages si peu solides qu'il a fallu la foi robuste qu'y montra le peuple américain, pour en légitimer en quelque sorte l'adoption dans le courant des affaires. Une fois les écluses ouvertes, rien n'a pu arrêter le débordement; il semblait, au contraire, que la multiplicité du papier, loin d'attester la rareté du numéraire révélait des sources nouvelles de richesse. Les banques sortaient pour ainsi dire de dessous terre, et chacune d'elles, il faut bien le constater, ajoutait quelque chose à la prospérité publique, au développement commercial, agricole et industriel du pays.

On a eu beau prédire les catastrophes qui n'ont pas manqué d'arriver presque à l'heure prévue, on a eu beau narguer cette passion du peuple pour les banques et traiter le système tout entier de *bancomanie*, selon l'expression de Jefferson, rien n'a pu arrêter l'élan non plus que la confiance aveugle. C'est donc à l'aide d'un papier-monnaie bafoué, sans valeur souvent, circonscrit généralement dans les limites territo-

riales de la banque d'émission, où il était parfois même suspect, refusé dans la ville voisine, conspué dans l'État limitrophe, inconnu à deux cents milles plus loin, que le peuple américain a défriché ses forêts, fondé son industrie, élevé son commerce maritime jusqu'aux proportions colossales qu'il a atteintes, créé des voies de communication extraordinaires et attiré une population considérable sur le sol des États-Unis.

Nous répétons que de tels efforts n'ont pas été faits, que de tels résultats n'ont pas été acquis sans catastrophes qui eussent dû, il semble, arrêter l'essor général, tandis qu'elles l'ont tout au plus retardé pendant un laps de temps toujours très court. L'abus dans l'émission du papier-monnaie a porté son remède avec lui en quelque sorte. On peut croire qu'en généralisant le papier au moyen de coupures aussi minimes que possible (1), les banques ont atténué leur responsabilité; elles ont éparpillé la dette, si j'osais me servir de cette expression, sur un nombre si considérable de créanciers qu'aucun de ceux-ci ne se trouve atteint de façon à se trouver gravement lésé. C'est un des avantages dans la pratique du système.

Tant que les faillites de banques se présentent à l'état de fait isolé, le crédit public n'en peut souffrir, et par crédit public, dans ce cas, j'entends, d'abord, celui de la localité où le fait se produit; aucune perturbation ne s'ensuit, conséquemment, dans le mouvement général des affaires. Mais il n'en est pas de même lorsque les faillites de banques se succèdent et que ces faillites sont, non pas la cause mais le résultat de crises commerciales. Leur chute est, alors,

(1) Les coupures de 25 francs et 5 francs sont très communes; il y en a eu de 1 fr. 25 et de 67 centimes et demi. Ces petites coupures étaient devenues si nombreuses, que les receveurs des deniers publics avaient reçu l'ordre de ne point accepter en paiement d'impôts ou taxes des coupures au dessous de 25 francs.

d'autant plus prompte que la mission des banques n'étant pas de maîtriser les entraînements du commerce et de la spéculation, en restreignant le crédit aux premiers symptômes d'embarras, mais de l'étendre davantage en allant au devant des besoins et en favorisant, au contraire, ces entraînements, il s'ensuit que les banques sont précipitées avec le commerce et la spéculation et que les crises comme celle de 1857, prennent en même temps que le caractère de crise commerciale, le caractère plus alarmant de crise monétaire qui sévit sur toutes les banques à la fois, d'un bout à l'autre de l'Union.

Non solidaires dans la bonne fortune, les banques deviennent, en temps de crise, solidaires par le fait seul du système de crédit dont les périls apparaissent dans tout leur jour. Les banques supportent, alors, la peine du bien qu'elles ont voulu faire, qu'elles ont fait en réalité et dont on ne leur tient plus aucun compte; sauf à recommencer le lendemain, avec la même aveugle confiance, les mêmes fautes.

Une chose étonne et est bien faite pour étonner : c'est que les catastrophes ne soient pas plus fréquentes et ne produisent pas de plus profondes et de plus durables perturbations en Amérique, à voir la facilité avec laquelle se fondent les banques, la masse de papiers en circulation, et la confiance qu'y marqué le public. On cite, en effet des banques qui constituées avec 2 millions de dollars de capital, ont eu 12 millions de papier en circulation.

En temps ordinaire les demandes de remboursement des billets contre espèces sont rares; mais le cas peut se présenter. On s'attache à rendre ces cas plus rares encore, nous dirons impossibles, en plaçant, comme je puis affirmer le fait pour une banque de l'État de l'Illinois, le siège de l'établissement dans un village perdu au milieu de

marais fangeux où il ne saurait venir à l'idée de personne d'aller présenter un billet au remboursement. Cependant, à tout événement, la banque a dans sa caisse un millier de dollars en numéraire, tandis qu'elle a en circulation dans tout l'État pour un million de papier très bien accepté.

De pareils faits donnent la mesure exagérée du système ; mais ils n'entrent pas moins dans le système ; ils ne sont nullement répudiés, ni poursuivis, ni taxés d'illégalité. Bien plus, des émissions de papier faites dans les conditions exceptionnelles que nous venons de dire, trouvent comme les émissions les plus régulières, un appui naturel dans l'opinion publique. Tout le monde est matériellement engagé à ne point troubler la paisible circulation de ce million de dollars de papier d'une banque que l'on soupçonne, ou que l'on sait peut-être, n'avoir pas un millier de dollars espèces en caisse.

« Les Américains, dit M. Michel Chevalier (*Lettres sur l'Amérique du Nord*), ont une foi intrépide dans le papier-monnaie ; ce n'est pas une foi aveugle, c'est une foi raisonnée, c'est un courage réfléchi. L'hiver passé (celui de 1834), l'on savait que telle banque de la campagne, dans l'État de New-York, n'avait que cinq dollars écus, pour cent dollars de papier en circulation, et même moins encore. En pareil cas, nous, Français, nous eussions crié sauve qui peut ! et nous nous fussions précipités sur la banque pour avoir de l'or en échange de nos billets. La banque ainsi assaillie eût suspendu ses paiements. — Les Américains, dans cette passe difficile, avec la banqueroute suspendue par un fil au dessus de leur tête, n'ont pas bronché. »

C'est cette foi « intrépide » (l'expression est on ne peut mieux trouvée) des Américains dans le papier-monnaie qui a enfanté le système actuel de crédit aux États-Unis et qui l'a perpétué.

Ce système est-il le meilleur? Doit-on, peut-on le proposer comme modèle? Nous nous garderons bien de conclure à l'affirmative. Mais dans notre opinion, il est fait au tempérament du peuple américain, et autant il serait impraticable partout ailleurs qu'aux États-Unis, autant il y a été utile, indispensable. Et malgré les critiques dont il est, souvent, l'objet en Amérique même, nous penchons à croire que le moment n'est pas venu d'y renoncer, à moins que d'assigner le degré de développement matériel où est parvenu le peuple américain comme terme de son avancement. Avec tout autre système de crédit, le peuple américain est condamné à subir un temps d'arrêt dans sa marche.

Les allures et l'indiscipline en quelque sorte nécessaires du crédit en Amérique ont été, au lendemain de chaque crise, l'objet de critiques amères. On n'a vu alors que les périls et les inconvénients du système, c'est tout naturel, et on en a pris acte pour proposer et pour tenter des réformes. Quelques-unes ont été appliquées; elles ont produit de bons résultats passagers, en arrêtant sans aucun doute les effets désastreux d'une crise trop prolongée. Nous citerons entre autres, comme la tentative la plus sérieuse qui ait été faite dans cette voie, la création de la Banque des États-Unis en 1816. On ne saurait contester qu'on lui doit la résurrection du crédit aux États-Unis; mais il faut tenir compte des circonstances véritablement périlleuses dans lesquelles ce grand établissement avait été fondé, au lendemain d'une guerre désastreuse pour l'Amérique du Nord, malgré les succès qu'elle y rencontra. Les banques d'État étaient épuisées et en désarroi; le crédit public était à vau l'eau et ne reposait que sur une masse énorme de bons particuliers en circulation. Il fallait à tout prix rétablir ce crédit, et le reconstituer non seulement pour les besoins intérieurs du pays, mais vis à vis des autres nations commerçantes. Il n'y

avait qu'une mesure radicale qui pût permettre d'atteindre à ce but; il fallait donc discipliner le crédit, et afin de donner des sécurités nouvelles et complètes à l'Europe défiante, la prudence commandait d'implanter en Amérique le système européen, approprié aux besoins et aux habitudes du pays. La Banque des États-Unis satisfit à ces conditions du moment; mais l'influence salubre qu'on attendait d'elle se localisa si nous osions dire, en profitant largement aux États de la Nouvelle Angleterre, surtout qui y puisèrent le crédit solide dont ils avaient besoin pour constituer l'industrie dont ils venaient de tenter l'établissement. Des considérations d'ordre politique que nous ne rappellerons pas ici, tout le monde connaissant la guerre que le président Jackson fit à la Banque des États-Unis, achevèrent sa ruine. Mais déjà l'opinion publique était contre elle, surtout l'opinion publique des États nouveaux, qui se fondant et se multipliant dans l'Ouest, sentaient le besoin d'un crédit plus large et peut-être plus aventureux. A leurs yeux le tort, le crime de la Banque des États-Unis était d'absorber le crédit, au profit des États les plus rapprochés du centre de ses opérations et définitivement organisés. Il y avait du vrai dans ces plaintes. La Banque succomba, malgré les services réels qu'elle avait rendus; mais son existence eut cela de salubre qu'elle démontra l'avantage qu'il pouvait y avoir, sans adopter des règles un peu trop rigides et un peu trop absorbantes pour le pays, de mettre un frein à l'expansion du crédit. C'est à quoi l'on doit les bonnes mesures financières qui régissent, aujourd'hui, les banques de certains États, notamment celles de la Louisiane, ressortissant au contrôle du gouvernement intéressé dans la formation de leur capital. Cette intervention officielle de la législature de la Louisiane dans la fondation des institutions de crédit de cet État, n'en a pas arrêté

l'essor ni gêné la bonne administration, et les a sauvées pendant la crise de 1857.

Les banques de la Nouvelle-Orléans qui sont, présentement, au nombre de 11 reconnues par l'État, nullement solidaires l'une de l'autre, ont, en moyenne, une circulation hebdomadaire de 34 millions de francs, reçoivent 75 millions de dépôt, représentent en numéraire 56 millions de francs et escomptent pour 87 millions de papiers à 90 jours. A côté de ces 11 banques *incorporées*, c'est à dire ayant des chartes octroyées par l'État, 10 autres établissements de crédit opèrent librement sur des proportions à peu près aussi larges. Vingt et une grandes sources de crédit sont donc ouvertes à la Nouvelle-Orléans aux besoins commerciaux d'une ville de 150,000 âmes et d'une population qui, pour l'État entier, atteint à peine 1 million d'habitants.

En 1851 il y avait à New-York quarante banques capitalisant ensemble 173,015,000 fr. Aujourd'hui on en compte 54 dont le capital s'élève à 338,670,000 fr. La balance réunie des opérations de ces 54 banques a présenté les chiffres suivants : en 1851, 477,630,885 ; en 1852, 617,486,185 ; en 1853, 720,901,545 ; en 1854, 706,474,375 ; en 1855, 846,105,510 ; en 1856, 932,604,000 fr.

Après la crise de 1857, les mêmes critiques contre le système de crédit aux États-Unis se sont renouvelées. L'exemple de la veille fournissait les mêmes arguments invoqués précédemment et qui seront encore invoqués dans des cas analogues, à savoir : qu'un crédit trop facile et trop large conduit inévitablement aux catastrophes ; que le crédit pour être utile et fécond a besoin d'être contenu dans de sages limites ; enfin quelques organes de l'opinion publique en sont venus à demander, comme moyen propre à conjurer le retour du mal et à rendre confiance à l'étranger, la solidarité des banques dans chaque grand centre com-

mercial, premier résultat qui conduisait à la solidarité de toutes les banques de l'Union.

On a eu beau vouloir s'en défendre et repousser l'idée de la résurrection de la Banque des États-Unis, ce système n'était autre chose au fond que le renouvellement de la centralisation du crédit ; la première et logique conséquence de ce système serait une restriction très grande apportée au crédit. Le seul avantage réel que nous avons relevé parmi tous ceux que les promoteurs et les partisans de cette proposition mettaient en avant, était d'assurer au papier une valeur égale et normale dans toute l'Union ; mais c'est là un avantage plus apparent que très sérieux. Qu'importe aux banques de l'Illinois, par exemple, que leur papier subisse une dépréciation de 25 p. c. dans l'Ohio, si ce papier circule dans l'État, sans difficulté et y satisfait aux besoins du crédit local ? Les Américains ne veulent pas voir au delà ; ils préfèrent risquer de mourir d'une abondance de papier-monnaie, sachant ce papier démonétisé hors de l'État, plutôt que de barrer les larges voies de crédit qui lui sont indispensables.

L'avantage d'assurer au papier circulant une valeur uniforme, au moyen d'une Banque unique est donc balancé aux yeux des Américains par le désavantage d'une réforme radicale dans le système actuel de crédit, restreint par la force des choses, dans des limites qui deviendraient des entraves au développement des besoins, toujours nouveaux, de ce pays en plein enfantement de l'avenir, et qui doit surtout, à ce système de crédit qu'on veut lui arracher, le développement rapide qu'il a atteint. Nous ajouterons, au surplus, que le papier de certaines banques a un cours très régulier et très normal sur toute la surface de l'Union.

La multiplicité des banques aux États-Unis est donc conforme aux besoins spéculateurs du peuple américain. Outre

que ce système satisfait à une idée politique en ajoutant de nouvelles garanties à l'indépendance individuelle des États, il est la sauvegarde financière de ceux des États qui, arrivés à un degré de prospérité régulière, ont tout à gagner à n'accepter aucune solidarité avec des États naissants, à peine d'en arrêter l'essor. Cette multiplicité des banques a encore l'avantage de favoriser le goût des grandes spéculations qui, jusqu'au delà même des limites de la témérité, sont dans le caractère de l'Américain. « Pour chatouiller sa fibre robuste, » dit M. Michel Chevalier, « il lui faut des sensations violentes. L'opinion publique et la chair interdisent à son organisation vigoureuse les satisfactions sensuelles ; le vin, les femmes, le déploiement d'un luxe princier, les cartes et les dés lui sont défendus. L'Américain demande aux affaires les émotions fortes dont il a besoin pour se sentir vivre. Il s'aventure donc avec délices sur la mer mouvante des spéculations. » Cette ressource même lui serait interdite avec un système qui en ramenant le crédit dans des limites régulières et étroites, restreindrait nécessairement les spéculations et leur enlèverait ce caractère fiévreux qui les distingue.

A côté des catastrophes générales qui, à certains moments, arrêtent le mouvement des affaires ; il y a les catastrophes individuelles, c'est à dire les faillites qui sont la conséquence de cet entraînement sans frein vers les spéculations (1). Elles sont très nombreuses et très fréquentes aux États-Unis ; le nombre en est proportionné aux facilités du crédit, et comme si l'opinion publique voulait prendre une part de complicité dans ces accidents de la vie commerciale (c'est

(1) La crise de 1857 a provoqué aux États-Unis 4,932 faillites donnant un passif de 1 milliard 458,750,000 fr. En 1858 le contre coup de cette grande crise se fait encore sentir ; le nombre des faillites, quoique moindre, s'élève à 4,225 qui ne représente plus qu'un passif de 468,748,310 fr. Pour les deux années c'a été une perte de 1 milliard 937,498,310 fr.

ainsi que l'on nomme les faillites aux États-Unis), en raison des encouragements qu'elle donne aux spéculations, l'opinion publique se montre à l'égard des faillites d'une tolérance sans exemple nulle autre part. Le failli inspire de l'intérêt et non du mépris; le crédit loin de le fuir, va au devant lui. Les Américains avouent hautement ce principe : que réprover la faillite serait décourager l'esprit d'entreprise. Peut-être l'application de ce principe indulgent est-elle poussée trop loin et produit-elle l'abus; mais nous nous tenons ici dans l'examen du fait général. Cette tolérance de l'opinion publique à l'endroit de la faillite est la conséquence et la consécration du système de crédit. On ne peut condamner l'une sans modifier l'autre; il faut donc bien les laisser vivre, comme elles vivent, en bonne harmonie.

Le système de crédit actuel a pris naissance dans le Nord, dans cette Nouvelle Angleterre qui a, pourtant, une tendance à le critiquer et à le vouloir restreindre, aujourd'hui qu'elle en a profité largement. C'est, par conséquent, dans le Nord que les banques ont pris ce développement rapide qui a aidé à leur multiplication sur le sol de l'Union. En 1811, sur 88 banques que l'on comptait aux États-Unis, les six États de la Nouvelle Angleterre en possédaient 55, beaucoup plus que la moitié, tandis que le chiffre de sa population (2,700,000 habitants), n'excédait pas le tiers de la population alors de 7,300,000 âmes. Les banques du Sud se sont développées avec moins de rapidité et sont restées généralement inférieures en capital, et en importance aussi, à celles du Nord, par cette raison que les États du Nord ont été essentiellement commerçants et manufacturiers, tandis que les États du Sud ont été longtemps exclusivement agricoles. Ce n'est que progressivement que le commerce a pris, à la Nouvelle-Orléans, le développement colossal qui a fait de cette ville la rivale de New-York, dès que les communications avec

l'intérieur et surtout avec le Sud-Ouest en ont fait le marché de toutes les matières et denrées destinées à l'exportation. C'est alors que les banques du Sud et notamment celles de la Nouvelle-Orléans, se sont assises sur des bases plus larges et plus solides.

Le mouvement d'accroissement des banques est facile à saisir ; il montre la puissance d'expansion des États-Unis, en même temps qu'il atteste les besoins nouveaux du pays. En 1811, avons-nous dit plus haut, les banques étaient au nombre de 88, avec un capital s'élevant à 227 millions de francs et ayant pour 121 millions de papier en circulation. En 1820, on compte déjà 307 banques avec un capital de 545 millions et 230 millions de billets circulants. De 1820 à 1830 le progrès est moins sensible qu'on aurait pu le croire ; le nombre des banques ne s'accroît que de 13 ; en 1820, il y avait donc 320 banques avec un capital de 559 millions et 243 millions en circulation. Cette période correspond à celle où la Banque des États-Unis a exercé son influence sur le crédit en restreignant les développements des banques locales. Le capital de la Banque des États-Unis qui avait été, au moment de sa création, de 50 millions de francs, s'était élevé à partir de 1816 à 175 millions, et la Banque avait établi 25 succursales dont les opérations avaient paralysé le développement des banques d'État. Ce ne fut donc pas sans raison qu'on l'accusa d'absorber le crédit en le restreignant.

Mais aussitôt que la guerre contre la Banque des États-Unis eut pris des proportions qui annonçaient sa ruine, laquelle arriva en 1836, les banques d'États reprirent leur mouvement d'accroissement, et en 1835 déjà, leur nombre s'était élevé de 320 à 557 représentant un capital de 925 millions de francs avec une circulation de papier de 440 millions. Beaucoup d'entre elles n'avaient pas un capital numé-

raire dépassant un million de dollars (5 millions de francs). Une fois dégagés des entraves que l'existence de la Banque des États-Unis apportait à la création des établissements partiels, ceux-ci prirent un essor considérable qui répondaient à la prédilection innée des Américains pour le système de crédit dont nous avons exposé les principaux caractères et aux besoins des États nouveaux en plein développement. On peut se faire une idée de la facilité et de la rapidité avec lesquelles se créent ces institutions de crédit, quand nous dirons que dans le seul État du Wisconsin, il s'est fondé, en 1858, *vingt-six* banques capitalisant ensemble 9,325,000 francs. Leur capital respectif varie de 125,000 fr. à 1,250,000 fr. Au 1^{er} janvier 1859, le nombre des banques répandues sur le sol de l'Union s'élevait à 1,560; leur numéraire encaisse représentait un chiffre de 514,870,635 francs, la circulation, 780,569,485 fr., et les dépôts, 1 milliard 392,058,485 francs. En comparant ces résultats avec ceux des époques antérieures, 1854 et 1855 par exemple, on constate une amélioration sensible dans la réserve métallique, en faveur de l'année 1859, une diminution importante dans le chiffre de la circulation, et un accroissement considérable dans le chiffre des dépôts. Ces faits sont d'autant plus notables que le nombre des banques était moindre en 1854 et 1855 qu'en 1859, où nous l'avons fixé à 1,560. En 1854, on comptait aux États-Unis, 1,208 banques ayant en espèces 297,051,290 francs contre une circulation de 1 milliard, 023,446,545 fr. et 940 millions 943,720 fr. en dépôts. En 1855, où le nombre des banques est de 1,307, le numéraire s'abaisse au contraire à 294,572,725 fr. et le papier en circulation est de 934,761,165 fr. et les dépôts atteignent 952,001,650 fr. Cette statistique comparative se résume donc par une augmentation du nombre des banques, un accroissement dans le numéraire, et une diminution dans la circu-

lation. C'est un progrès très grand dans la voie d'une plus sage administration des banques, sans porter la moindre atteinte au système de crédit si cher aux Américains. Il y a loin de cette situation à celle de 1834, pour remonter au delà des années que nous avons prises pour point de comparaison. En effet, à cette époque, le bilan des banques de l'Union se résumait ainsi : numéraire 825 millions de francs, papier monnaie, 2 milliards 345,000,000 fr.

Ces résultats d'ensemble qui donnent une idée du mouvement général du crédit aux États-Unis, ne sauraient faire apprécier exactement les différences particulières à chaque groupe d'États, différences qui résultent de la situation morale, des habitudes commerciales propres à chaque latitude. Par exemple, en comparant les opérations des banques de deux États du Sud, et de deux États du Nord, on trouve les rapports suivants :

Pendant que dans la Caroline du Sud, on relève sur un même bilan hebdomadaire un encaisse métallique de 12 millions 806,465 fr. contre une circulation de 44,858,915 fr. dans la Louisiane on constate un encaisse métallique de 81,240,535 fr. contre une circulation de 47,905,570 fr.

Tandis que dans le Massachusetts, sur le bilan correspondant aux précédents on constate un encaisse métallique de 51,967,385 fr. contre une circulation de 99,965,515 fr. à New-York, le numéraire est de 149,526,475 fr. et la circulation seulement de 133,027,035. C'est à dire que dans le Sud comme dans le Nord, les banques d'un État ont un excédant de circulation sur le chiffre du numéraire ; phénomène frappant dans deux latitudes aussi extrêmes. Que si maintenant on agglomère les opérations des banques des principales grandes villes de l'Union, du Nord, de l'Est, du Sud et de l'Ouest, par exemple : Boston, New-York, Philadelphie, Providence, Pittsburg et la Nouvelle-Orléans, on trouve dans un bilan

hebdomadaire commun un chiffre de circulation de 50 p. % supérieur à celui de l'encaisse métallique : ainsi 285,900,000 francs de papier contre 140,120,000 fr. de numéraire et un chiffre de dépôts s'élevant à 746,050,000 fr.

Ce résultat est frappant lorsque l'on constate, ainsi que nous l'avons fait plus haut, que les banques de la Louisiane et de New-York ont soin d'avoir un numéraire supérieur à leur circulation.

L'absence d'uniformité est donc le caractère dominant du système de crédit aux États-Unis et c'est en même temps la plus évidente preuve pour nous qu'il y aurait inconvénient, péril peut-être à le modifier (ce qui n'exclut pas l'idée de le discipliner), puisque dans des latitudes différentes où les effets à en attendre semblent complètement opposés, des phénomènes identiques se produisent, dans les deux conditions extrêmes.

En fin de compte, au Nord comme au Sud, comme à l'Ouest, en dépit des épreuves et des catastrophes même, la prospérité des États-Unis, loin de souffrir de ce système de crédit, se développe chaque jour avec un entraînement fiévreux. Et tel qu'il est encore, malgré les critiques dont on les assaille, ce système et l'abus même qu'on en fait, n'arrête pas la confiance de l'Europe, confiance qui s'éteint au lendemain d'une catastrophe, pour renaître, ensuite, tout aussi vive qu'auparavant. L'importance toujours croissante des affaires commerciales des États-Unis le prouve surabondamment.

APPENDICE

APPENDICE.

I

Les États-Unis d'Amérique donnent, en ce moment, au monde un spectacle affligeant pour ceux qui aiment les libres institutions à l'ombre desquelles le peuple américain a accompli de si hautes destinées. Dans la conviction profonde où nous sommes, que le pacte fédéral ne sera point rompu, même après la secousse qu'il vient de recevoir, nous tirons de ces épreuves désolantes un double enseignement et une double consolation, à savoir : que les institutions démocratiques de l'Union se fortifieront dans ces épreuves, et que le sujet de ces discordes regrettables, c'est à dire l'esclavage, entrera dans sa phase d'agonie, sinon d'extinction immédiate.

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis ont à subir, à propos de l'esclavage, des désordres qui ont mis l'Union à deux doigts de sa fin ; ce n'est pas, malheureusement, la dernière commotion de ce genre qu'elle traversera. Entre le Nord et le Sud l'antagonisme existera, non pas tant que l'esclavage subsistera, mais tant que les partisans de cette institution ne voudront point convenir qu'il lui faut imposer une barrière. Ce que le Nord demande, et l'élection

de M. Lincoln est avant tout la consécration de cette idée, c'est que l'esclavage « ne souille pas les territoires nouveaux qui seront admis dans l'Union. » Ce que le Sud réclame, au contraire, c'est l'extension de l'esclavage partout où il sera possible de l'implanter.

Le rôle raisonnable appartient incontestablement au Nord dans ce conflit.

Avant tout, il importe de bien caractériser l'élection de M. Lincoln. Dans les États libres, les partisans de M. Lincoln ont invoqué nécessairement, comme un argument en sa faveur, ses convictions abolitionnistes qui, dans les États à esclaves, lui ont été naturellement imputées à crime.

Des deux côtés cependant on était également convaincu que l'élection de M. Lincoln ne serait pas le triomphe matériel de l'abolitionisme. Il suffit, pour être édifié sur ce point, de se rappeler comment fonctionnent les rouages du gouvernement américain, et de connaître la limite où s'arrête l'influence du président dans la conduite des affaires, pour bien apprécier les garanties que les États à esclaves trouvent encore dans un président abolitionniste. Si ces garanties sont regrettables parce qu'elles font les propriétaires d'esclaves juges et parties dans leur propre cause, elles ont ce grand honneur d'avoir, sur tous les autres points de la politique sociale, assuré l'existence, le développement et l'indépendance des États-Unis. Il ne faut pas s'aveugler sur ses désirs, et ne chercher dans l'histoire que le point où les passions trouvent à se satisfaire. Les États abolitionnistes eux-mêmes, qui déplorent le droit constitutionnel des États esclavagistes à décider une question que nul ne peut trancher qu'eux-mêmes, les États abolitionnistes, disons-nous, ne peuvent oublier qu'ils doivent leur prospérité à ce principe de l'indépendance individuelle à l'abri duquel chacun d'eux a fait sa fortune politique et matérielle.

La constitution fédérale n'a pas autorisé le Congrès à décréter l'abolition de l'esclavage dans les États où l'esclavage existe, pas plus que de s'immiscer dans les autres affaires intérieures d'aucun État. C'est la base essentielle du pacte de l'Union. C'est fâcheux, sans doute, pourra-t-on dire, en limitant l'horizon au point de vue de la question qui agite, aujourd'hui, si profondément les esprits en Amérique; mais c'est heureux en tout ce qui concerne bien d'autres conquêtes morales et matérielles qu'ont faites les États-Unis.

M. Lincoln ne saurait donc pas plus abolir l'esclavage dans le Sud, que M. Buchanan, partisan de l'esclavage, n'a pu songer à le rétablir dans le Nord. Que la politique d'un président des États-Unis soit mauvaise, antinationale, peu favorable ou sympathique à telle ou telle institution, ce président n'est en position de commettre aucun acte ayant apparence d'abus de pouvoir ou de violation de droits, car il est impuissant sans le concours du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire qui est le défenseur né de la constitution et des droits des citoyens. Or, ainsi que nous venons de le dire, la constitution fédérale, si démocratique, si libérale qu'elle soit, n'ouvre aucune porte aux aspirations abolitionnistes.

L'élection de M. Lincoln n'est donc pas une menace; il faut la considérer comme un avertissement. Les manifestations séparatistes du Sud, au moment où la candidature de M. Lincoln s'est produite, n'ont été qu'une manœuvre électorale; une fois l'élection accomplie, elles sont devenues un danger, parce que le feu avait été mis aux passions, et ce qui n'était qu'un prétexte devint un argument.

Aussi les gens raisonnables du Sud, effrayés à juste titre de cette campagne séparatiste, ont-ils mis tous leurs efforts à ramener le calme dans les esprits. Il était trop tard. Un

journal de la Louisiane, partisan par conséquent de l'esclavage, a résumé la situation en quelques mots très exacts. Selon lui, le parti de la séparation quand même, basée sur le seul fait de l'élection d'un républicain noir, n'a dans le Sud, « qu'une minorité excessivement faible. » Il faudrait attendre, dit ce journal, « un acte d'agression ouverte. » Or, M. Lincoln est dans l'impossibilité de commettre, le voulût-il, cet acte d'agression, redouté par les uns, désiré peut-être par les autres, et M. Buchanan, dans son message du 3 décembre dernier, s'est attaché à enlever à l'élection de son successeur le caractère d'agression que les passions et l'irréflexion ont voulu lui donner.

En résumé, l'élection de M. Lincoln était un avertissement, et le sens de cet avertissement est que l'esclavage, concentré dans les régions où il existe, ne ferait pas un pas de plus en Amérique. C'est déjà une grande victoire. Cette victoire est-elle suffisante? Les abolitionnistes s'en contenteront-ils? Il y a paru, puisque l'État abolitionniste par excellence, le Massachusetts a aussitôt fourni une preuve d'attachement au maintien du pacte fédéral, en donnant la préférence dans les élections qui ont eu lieu peu après dans plusieurs villes, à des candidats unionistes sur des candidats républicains. Ce fait prouve le désir et le besoin de conciliation qui domine aux États-Unis.

En outre, un comité de trente-trois membres nommés dans le sein du congrès à Washington, a adopté, à une majorité de vingt-deux voix, une résolution tendant à donner aux États du Sud, « que leurs griefs soient justifiables ou non, » des preuves de bienveillance et d'intérêt, et des « garanties effectives, » et cela « promptement et de bon cœur. »

Le plus grand défaut des discussions qui ont été soulevées dans la presse parisienne, au sujet de la question de l'esclavage aux États-Unis, est que ces discussions y ont

été inspirées par les passions bien plus que par le raisonnement.

Les passions ont été poussées si loin qu'elles ont aveuglé les défenseurs aussi bien que les contempteurs de l'esclavage, au point de leur enlever l'intelligence même des textes qu'ils ont eus sous les yeux.

Les uns ont trouvé dans la Constitution fédérale et dans tous les actes qui font la base du gouvernement américain, les preuves flagrantes que l'esclavage était inscrit en toutes lettres dans ces actes, comme une institution nationale « à conserver. »

Les autres ont nié absolument que les fondateurs de la république américaine aient eu même l'intention de reconnaître l'existence de l'esclavage, en déclarant que nulle part, dans le pacte constitutionnel, il n'est question de l'esclavage.

Nous le répétons, les uns et les autres, ou n'ont pas voulu, ou n'ont pas su lire le texte de la Constitution ; nous ne parlons pas de l'esprit de la Constitution.

Oui, c'est vrai, le mot *esclave* ou *esclavage* ne se rencontre pas une seule fois dans la Constitution ; mais l'institution de l'esclavage s'y trouve parfaitement et complètement reconnue.

Voici, en effet, comment s'exprime la Constitution :

Art. I^{er}, section 3. « Les représentants et les taxes directes
« seront répartis entre les divers États qui pourront être
« compris dans cette union, d'après leur population respec-
« tive, qui sera déterminée en ajoutant au nombre total des
« personnes libres (y compris celles engagées à terme pour
« un service et excepté les Indiens non taxés), les *trois cin-*
« *quièmes des autres personnes.* »

Il n'est pas besoin de supposer une interprétation à ce passage de la Constitution ; les mots que nous avons souli-

gnés ne désignent que les *esclaves*. La preuve est dans la façon dont se pratique le recensement dans les États où la population noire ou de couleur entre en ligne de compte pour trois cinquièmes de la population, au point de vue politique.

Si les auteurs de la Constitution ont eu la pudeur de n'y point écrire le mot « esclavage, » les commentateurs du pacte fédéral n'ont pas eu tant de réserve; et les *autres personnes*, en opposition aux *personnes libres*, sont tout au long appelées des « esclaves » par les commentateurs.

Veut-on une autre preuve puisée à la même source? La Constitution, article IV, section 2, s'exprime ainsi, mais toujours avec la même réserve : « Nulle personne obligée à un service ou travail dans un État et d'après ses lois, ne pourra, en se réfugiant dans un autre, et en conséquence d'aucun règlement ou loi qui y seraient établis, être affranchie de ce service ou travail; mais elle sera livrée sur la réclamation de la partie à qui ledit service ou travail peut être dû. »

Il ne nous paraît pas possible d'exposer en termes plus clairs le droit réservé aux propriétaires d'esclaves de réclamer leurs esclaves fugitifs. N'est-ce pas là une reconnaissance implicite de l'institution de l'esclavage? Sur ce point encore les commentateurs de la Constitution sont moins prudents que la Constitution, et l'un d'eux, James Bayard, dit nettement que sans ces réserves, le pacte de l'Union n'eût pas été accepté.

On a donc eu tort de dire que les auteurs de la Constitution n'avaient pas reconnu l'esclavage. Bien plus ils ont admis la traite des noirs pour un temps déterminé. On lit dans la section 9 de l'article I^{er} de la Constitution :

« La migration ou l'importation de *telle personne* que « croira devoir admettre quelqu'un des États maintenant

« existants, ne sera par le Congrès soumise à aucune *prohi-*
« *bition avant l'année mil huit cent huit*; mais cette importa-
« tion peut être frappée d'une taxe ou d'un droit qui ne
« pourra s'élever à plus de dix dollars par personne. » C'est
bien encore de noirs esclaves qu'il s'agit.

En ce moment, nous ne discutons pas la question de l'esclavage, nous cherchons à introduire la lumière là où des écrivains, également passionnés pour ou contre, n'ont amoncelé que ténèbres.

Les partisans de l'esclavage, qu'ils aient ou non lu la Constitution des États-Unis, lui ont fait dire beaucoup plus que ne dit son texte; les adversaires de l'esclavage ont nié non pas seulement l'esprit, mais la lettre à coup sûr très transparente de la Constitution. Voilà ce que nous tenions tout d'abord à établir.

Ces mêmes écrivains, engagés dans une polémique que nous croyons parfaitement stérile et inopportunément soulevée, dans la presse française, ces mêmes écrivains se sont mépris également sur les idées et sur les convictions des fondateurs de la République américaine, en matière d'esclavage.

Washington, de qui on a invoqué l'autorité du nom et de la mémoire, a fait plus que d'émettre des opinions sur l'esclavage; il a agi, ce qui vaut toujours mieux.

Voici un passage du testament de ce grand homme :
« Ma volonté et mon désir sont qu'au décès de ma femme,
« tous les esclaves qui m'appartiennent en propre recou-
« vrent leur liberté. Si elle voulait la leur accorder durant
« sa vie, elle réaliserait un de mes vœux les plus ardents ;
« mais prévoyant des difficultés insurmontables par suite
« des mariages qui existent entre mes nègres et ceux qui
« dépendent du douaire de ma femme, je craindrais que
« l'affranchissement des uns n'éveillât chez les autres les

« impressions les plus tristes, et n'entraînât même de
 « fâcheuses conséquences pour ceux qui continuent à être
 « esclaves, attendu que je n'ai pas le pouvoir d'affranchir
 « ceux que ma femme m'a apportés en dot... Je défends
 « expressément qu'on vende ou transporte hors dudit État
 « (la Virginie), sous quelque prétexte que ce soit, aucun des
 « esclaves que je laisserai à ma mort. »

Que prouve cette disposition testamentaire de Washington, sinon tout à la fois, une répugnance réelle pour l'esclavage, et la reconnaissance positive du droit de posséder des esclaves? Lui vivant, il a la conscience d'exercer paternellement son autorité; il ne répond pas de ses héritiers, sauf M^{me} Washington, et il blâme assez nettement le trafic des nègres, en interdisant, « sous quelque prétexte que ce soit, » la vente ou l'expatriation des siens. Il reconnaît le droit de possession, puisqu'il déclare ne pouvoir pas disposer des esclaves appartenant à sa femme. Washington n'a donc pas dû manifester d'opposition à laisser insérer dans la Constitution les paragraphes que nous avons cités plus haut.

Jefferson, dont la personnalité illustre est assez grande aux États-Unis, a été un ennemi de l'esclavage, quoique possesseur d'esclaves. Il était absent, lors de la rédaction de la Constitution à laquelle il ne prit point part. Dans l'acte d'indépendance, qui fut son œuvre, Jefferson tenta d'introduire un article relatif à l'abolition de l'esclavage, mais qui fut rejeté. Il fit en outre d'énergiques efforts pour abolir le trafic des nègres dans la Virginie.

L'esclavage est donc une plante naturelle aux États-Unis. Il est reconnu, admis par la constitution fédérale; les auteurs de cette constitution le pratiquent, tout en constatant par leurs actes qu'il doit disparaître avec le temps. On a beau dire, on a beau faire, on a beau vouloir arranger les textes

et les déranger, s'ingénier à leur trouver des interprétations, le fait est précis, exact, irréfutable; la constitution a reconnu l'esclavage sans se réserver aucun moyen de le supprimer.

Est-ce à dire que la constitution soit parfaite, et qu'on ne doive pas la modifier?

Nous ne serons pas assez osé pour être d'un avis contraire à celui de Washington lui-même et des autres auteurs de la Constitution. « La Constitution, telle qu'elle sortit des mains de ses auteurs, dit l'historien Jared Sparks, ne fut regardée par personne comme parfaite en théorie... La Constitution était un compromis fait à l'amiable, résultat des diverses concessions et d'une déférence mutuelle. »

Franklin avait dit : « Je consens à cette constitution, parce que je n'en espère point de meilleure et parce que je ne suis pas sûr qu'elle ne soit pas la meilleure. Je sacrifie au bien public les opinions que j'ai exprimées sur ses erreurs. » Franklin passa donc, comme les autres, sur l'esclavage, et lui sacrifia ses opinions personnelles. Washington écrivait de son côté : « Je reconnais volontiers qu'il y a, dans le nouveau système, certaines choses qui n'ont jamais obtenu ma cordiale approbation, et qui, j'en suis convaincu, ne l'obtiendront jamais; mais je pensais alors, et je crois maintenant très fermement, que c'est la meilleure constitution que l'on puisse obtenir à cette époque, et nous n'avons pu choisir qu'entre ce parti ou une dissolution. »

L'historien que nous citons plus haut, Jared Sparks dit à ce sujet : « Quelque défectueuse qu'elle (la Constitution) fût, ils la regardaient comme la meilleure que l'on put faire dans l'état actuel des choses, et comme telle, ils désiraient que l'on en fit une épreuve consciencieuse.

« Il était encore assez remarquable que ce que l'un appelait

« un défaut, un autre le considérait comme l'article le plus
« précieux de la constitution, de telle sorte qu'en détail tout
« était approuvé et condamné. » C'est là ce qui fit le succès
de cette constitution.

Depuis l'année 1787, elle n'a été modifiée qu'une fois.
Pendant 73 ans elle a donc abrité le peuple américain et les
institutions américaines, l'esclavage compris. Or, c'est à
propos de l'esclavage que l'on demande la révision de la
constitution.

Cette révision est-elle praticable au seul point de vue de
l'esclavage, et dans quelles limites est-elle possible?

Les auteurs de la Constitution ont prévu le cas où leur
œuvre pourrait subir des amendements, et ce qui le prouve,
c'est qu'elle a déjà une fois passé par cette épreuve. Néan-
moins, ils n'ont pas voulu livrer au caprice le droit de
révision. Voici le passage de la Constitution relatif à cet
objet :

Art. V. « Le Congrès, chaque fois que les deux cham-
« bres le jugeront nécessaire, proposera des amendements
« à cette Constitution, ou, sur la demande des législatures
« des deux tiers des divers États, convoquera une Conven-
« tion pour proposer des amendements, qui, dans chacun
« de ces cas, seront valides pour tous effets et objets,
« comme partie de cette constitution, quand ils seront rati-
« fiés par les législatures des trois quarts des divers États,
« ou par des conventions dans les trois quarts desdits
« États, selon que l'un ou l'autre mode de ratification
« pourra être proposé par le Congrès, pourvu qu'aucun
« amendement qui pourra être fait avant l'année 1808 ne
« puisse affecter en aucune manière la première et la qua-
« trième clauses de la 9^e section de l'article I^{er}; et qu'aucun
« État, sans son consentement, ne soit privé de son suffrage
« égal dans le Sénat. »

On voit que ce n'est pas chose si facile qu'on paraît se l'imaginer de ce côté de l'Atlantique. A notre avis, aucun amendement ne sera admis ni même demandé dans le dessein de fournir au Congrès des armes contre l'esclavage. Le Nord, nous le répétons, n'a nul désir de se séparer du Sud, et il sait très bien que du moment où il aurait entre les mains un moyen si puissant de nuire au Sud, que les menaces de celui-ci se convertiraient en fait accompli.

Dans l'état actuel des choses, après que sera calmée l'effervescence de ce moment, et elle se calmera comme se calment toutes les tempêtes, on arrivera à un compromis désirable. Les abolitionnistes garderont la part de conquête que leur aura donnée l'élection de M. Lincoln, et les esclavagistes conserveront ce qu'il leur restera de cette lutte, c'est à dire le maintien de l'esclavage là où il existe, et le droit qu'on ne peut leur contester, de disposer de leurs esclaves comme bon leur semble; droit constitutionnel à tout prendre.

Nous venons de prononcer le mot de compromis. Ce sera, en effet, par un compromis entre le Nord et le Sud que l'Union sera encore une fois sauvée. On n'est pas si loin de s'entendre à ce sujet. Nous en voulons pour preuve le passage suivant d'un article emprunté à l'un des journaux les plus influents du Sud, l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, nécessairement esclavagiste :

« L'importance des mouvements désunionistes au Sud,
 « les embarras financiers qui se font durement sentir dans
 « les villes commerçantes et manufacturières du Nord, dit
 « l'*Abeille*, la crainte d'une guerre civile ont donné à réflé-
 « chir aux républicains noirs, et une réaction salutaire
 « commence à s'opérer dans plusieurs États. Nous ne ferons
 « pas aux chefs républicains qui parlent aujourd'hui de
 « transactions, l'honneur d'attribuer ce revirement à leur

« patriotisme et à leur raison. Ces gens-là n'ont pas excité
« les passions des masses pour obéir simplement à des con-
« victions sincères. Pour la plupart d'entre eux le préjugé
« antiesclavagiste n'a été qu'un marchepied qu'ils ont habi-
« lement exploité pour monter au pouvoir.

« Aujourd'hui il ne s'agit plus pour eux que de partager
« le butin, et leur seule préoccupation est de rétablir la
« paix entre les deux sections pour jouir tranquillement du
« fruit de leur victoire. Il faut donc nous attendre à les voir
« faire bon marché de leurs prétendus principes et se
« déclarer prêts à jeter au vent leurs oripeaux négrophiles
« s'ils peuvent, par ces concessions, apaiser l'indigna-
« tion du Sud. Cette palinodie aura pour effet de pro-
« duire une réaction favorable dans les masses aveuglées,
« et elle portera un coup funeste à la propagande aboli-
« tioniste.

« Si le Sud parvient à se mettre d'accord, il peut profiter
« avec avantage de cette disposition pour peser ses condi-
« tions, et obtenir du Nord des garanties satisfaisantes pour
« sa sûreté et parfaitement compatibles avec son honneur.
« Un ultimatum présenté au nom de quinze États à esclaves
« offre deux alternatives préférables, sans aucun doute,
« à des séparations isolées qui nous engageraient dans une
« voie inconnue et à coup sûr pleine d'écueils. S'il est
« accepté, c'est une réparation de la défaite du 6 novem-
« bre, c'est une reconnaissance éclatante de nos droits,
« c'est enfin la mort du parti républicain au lendemain du
« triomphe. S'il est repoussé, il n'y aura plus alors de ter-
« giversation possible, le Sud tout entier, uni comme un
« seul homme, faisant appel aux États libres qui voudront
« se joindre à lui, déclarera brisés les liens qui l'unissent
« aux États républicains, et il n'aura à craindre ni tentative
« de coercition ni conflit. En cas de lutte il aurait choisi

« son terrain, et n'aurait pour adversaires que les abolitionnistes qu'il aurait contraints à se démasquer. »

Cela est sagement pensé, part faite au milieu où l'*Abeille* se publie, et on ne saurait mieux ouvrir les portes à la conciliation, tout en défendant ses droits.

Nous attachons une grande importance à l'opinion des organes de la Louisiane dans cette lutte si grave, parce que la Louisiane joue dans le Sud un rôle de premier ordre comme État politique et comme État commerçant; sa voix doit être écoutée. Aussi les idées émises par le principal de ses organes de publicité sont-elles partagées, nous le savons, par la grande majorité des citoyens de cet État.

Ce n'est donc pas la Louisiane qui suivra aveuglément le mouvement désordonné des séparatistes quand même; elle a posé les conditions dans lesquelles elle entendait que cette mesure extrême se réalisât, si elle doit se réaliser.

Dans ce mouvement séparatiste, il y a encore désaccord. Puisqu'il s'agit de la Louisiane, citons un fait qui rend plus difficile et moins légale qu'on ne croit, le droit de séparation. Et, d'abord, il ne faut pas s'imaginer que le principe de l'Union ait été traité si légèrement. La Constitution de la Louisiane, par exemple, est loin de donner à la Législature de cet État, le pouvoir absolu de rompre ou maintenir à son gré les lois de l'Union; cette Constitution dit formellement en son article 90, que « les membres de l'assemblée générale et tous les fonctionnaires, avant d'entrer en fonctions, prêteront serment de défendre la Constitution des États-Unis et celle de cet État, et de remplir leurs devoirs conformément à la Constitution et aux lois des États-Unis. »

La séparation de la Louisiane des États-Unis, serait donc en même temps le renversement de la Constitution de cet

État, et les membres de sa Législature ne peuvent accomplir un pareil acte sans violer leur serment.

Ceci nous conduit naturellement à examiner dans quelle mesure la Constitution des États-Unis a prévu le cas de rupture et jusqu'à quel point elle tolère les manifestations de ce genre. On verra par les textes que nous allons citer comment la Caroline du Sud s'est mise hors la loi, en sortant la première de l'Union, et comment le gouvernement fédéral est en droit de sévir contre la Caroline du Sud.

La Constitution dit (article I^{er}) : « Aucun État ne pourra, « SANS LE CONSENTEMENT DU CONGRÈS, entretenir des troupes « ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, traiter ou « s'unir avec UN AUTRE État ou avec une puissance étrangère. »

C'est bien le cas où s'est mise la Caroline du Sud.

La Constitution dit encore (article III, section 2) : « il n'y « aura trahison contre les États-Unis qu'au cas de soulèvement en armes contre eux, ou d'adhésion donnée, etc. »

La Caroline du Sud en achetant, comme on l'a dit, des steamers pour la défense de l'État, commet précisément l'acte de rébellion et de trahison prévu par la constitution. C'est, alors, une franche déclaration de guerre civile, et la Constitution arme le gouvernement fédéral du droit de sévir; elle dit en effet (article I^{er}, section 8) : « Le Congrès « a le pouvoir de pourvoir à la convocation de la milice « pour exécuter les lois de l'Union, RÉPRIMER les INSURRECTIONS, et repousser les invasions. »

Que si la Caroline du Sud n'a pas hésité à se fourvoyer dans l'impasse légale où elle s'est jetée, les autres États de sa latitude ne la suivront pas dans cette voie funeste. Ils ont mieux que cela à faire; leur ligne de conduite a été sagement tracée par l'*Abeille*. Nous espérons encore que c'est cette ligne qu'on adoptera.

Il y a loin aujourd'hui du temps où Washington, dans son admirable adresse d'adieu, au moment où il quitta le pouvoir, disait : « L'unité du gouvernement qui fait de vous un « seul peuple vous est chère aussi, et c'est à juste titre, car « c'est la base de notre indépendance, c'est le gage de « notre tranquillité au dehors et au dedans... Il est d'une « importance extrême que vous connaissiez combien votre « bonheur individuel dépend de l'Union qui vous constitue « en corps de nation ; il faut que vous la chérissiez constamment, invariablement ; que vous vous accoutumiez à la « considérer comme le palladium de votre bonheur et de « votre sûreté ; que vous veilliez sur elle d'un œil jaloux ; « que vous imposiez silence à quiconque oserait jamais « vous conseiller d'y renoncer ; que vous fassiez éclater « toute votre indignation au premier effort qu'on tenterait « pour détacher de l'ensemble quelque partie de la Confédération. »

L'âme de Washington plane encore sur les États-Unis, et nous croyons qu'on se rappellera et ces nobles conseils et cet appel à la coercition contre ceux qui « tenteront de détacher quelque partie de la confédération. »

Quant à la question qui a soulevé de si grands débats, l'esclavage, nous nous résumerons sur ce point en peu de mots : personne, en Amérique, à part quelques énergumènes, ne se croit autorisé, au nom du Dieu puissant, à maintenir l'esclavage. Le Sud ne s'est point élevé contre le droit du Nord à émanciper ses esclaves ; l'esclavage est aux États-Unis une question de latitude, ou, pour nous exprimer mieux, il est conservé au nom d'un principe économique, et il est défendu énergiquement par les hommes du Sud, au nom du principe de salut général.

Nous constatons le fait pratique, dégagé de toutes considérations philosophiques et morales.

L'esclavage n'est donc pas pour la plupart des États où il est en vigueur, une institution plus ou moins avantageuse à conserver. Je puis même affirmer, qu'en principe, l'esclavage est réprouvé par ceux qui le pratiquent avec le plus de sévérité apparente, mais il a pris les proportions de deux questions d'un ordre très élevé : c'est en effet une question d'économie politique d'une part, d'autre part une question de salut social pour huit ou dix millions de citoyens américains.

Qu'il me soit permis de rappeler ici, à ce propos, quelques lignes que j'écrivais en 1857 en tête d'un ouvrage où j'ai essayé d'esquisser les mœurs de l'esclavage (1).

« Il (l'esclavage) n'existe plus dans les colonies anglaises, « ni dans les colonies françaises; ébranlé dans les possessions espagnoles où il est à la veille peut-être de disparaître (2), il a été aboli par une moitié des républiques de « l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Quant « aux États qui le maintiennent encore, ils le défendent

(1) *Les Peaux noires*. Scènes et mœurs de l'esclavage.

(2) Malgré la persistance avec laquelle la traite des noirs se perpétue au profit exclusif des colonies espagnoles et du Brésil.

« en désespérés, derrière des remparts battus en brèche
 « par l'opinion publique, par les accidents des révolu-
 « tions qui, à des époques quasi périodiques, secouent
 « quelques-uns de ces pays, comme on secoue un arbre
 « pour en faire tomber les feuilles mortes et les fruits trop
 « mûrs. Ces derniers défenseurs de l'esclavage semblent
 « résolus, par exemple, à brûler jusqu'à leur suprême car-
 « touche avant que de se rendre. Ce n'est point par méta-
 « phore que je m'exprime ainsi, car il est certain, aujour-
 « d'hui, que c'est plutôt une affaire de coups de fusil que de
 « raisonnement.

« Sur ce sujet on a écrit des livres de toutes sortes :
 « romans, brochures, pamphlets, réquisitoires où la pas-
 « sion, les sophismes, le sacrilège, la calomnie, l'ignorance
 « ont toujours tenu la plus large place ; où la vérité, pour
 « ou contre a été reléguée en de si petits coins, qu'on l'aper-
 « çoit à peine.

« La bonne foi a manqué aux défenseurs entêtés comme
 « aux antagonistes de l'esclavage.

« Ces mensonges en partie double, ont été incontestable-
 « ment la principale cause à laquelle il faut attribuer la
 « lente dissolution de l'esclavage. Et, en ce moment même
 « encore, les croisades qui se prêchent dans l'Amérique du
 « Nord contre cette institution, les assauts énergiques que
 « lui donne l'armée des pamphétaires, des romanciers, des
 « polémistes, des législateurs, des journalistes, des sectes
 « religieuses et des associations négrophiles, sont autant de
 « maladresses, de calomnies, d'injustices, d'hypocrisies, qui
 « enveniment la question, prolongent la lutte, la rendent
 « plus redoutable et, finalement, ajournent la solution du
 « problème.

« On aura beau vouloir résister à l'entraînement, l'escla-
 « vage est une institution condamnée par la civilisation et

« par l'humanité. C'est un mot à rayer du dictionnaire de
« la langue des sociétés modernes. Malheureusement ce
« qui reste de l'esclavage ne disparaîtra que devant les coups
« de fusil de la révolte, de la guerre civile ou des révolu-
« tions. C'est une affaire de temps et d'accident ; la plume
« et la pensée n'ont plus rien à y voir, plus rien à y
« faire. »

Les événements qui se sont produits depuis cette époque ont prouvé que j'avais prévu juste en 1857.

J'ai dit que le maintien de l'esclavage avait pris dans les États du Sud les proportions d'une double question d'économie politique et de salut. La première de ces questions est résumée en ce mot de M. Michel Chevalier « que l'esclavage est la base de la constitution sociale des États du Sud, à cause de l'immense étendue des propriétés territoriales, étendue qu'exige la nature des cultures adoptées dans ces États. » Le morcellement des terres y étant inconnu et impossible, et le système des fermes ou du colonage impraticable, et l'ouvrier agricole proprement dit, n'existant pas aux États-Unis où le sentiment de l'indépendance se double d'un amour effréné de la propriété, l'esclave seul peut se plier à être un serviteur dans toute l'acception du mot, comme sa nature seule peut résister aux épreuves du rude climat sous lequel il accomplit son labeur.

Le problème de l'abolition de l'esclavage dans le Sud, est donc comprimé dans un cercle vicieux : l'esclavage condamné en principe, est indispensable à la culture et partant à la prospérité du Sud, prospérité et richesse agricole dont profite le Nord.

En second lieu, du moment que l'on admet le maintien de l'esclavage, il y va, en effet de la stabilité des États et de la sécurité des citoyens, que nul souffle révolutionnaire ne détruise cette soumission où l'esclave est tenu. S'il relève la

tête, s'il secoue ses chaînes, ce n'est que pour frapper les maîtres, faire couler le sang et éclairer le pays des sinistres lueurs de l'incendie.

S'il est une atténuation possible au maintien de l'esclavage, c'est l'obligation où se trouveront tous les hommes qui ont vu fonctionner sous leurs yeux cette formidable institution de confesser, comme M. Michel Chevalier, aussi abolitionniste que quiconque, « que si aux États-Unis les esclaves sont dégradés moralement et intellectuellement, ils sont traités avec humanité sous le rapport matériel. Les esclaves ici, » ajoute le même écrivain, « sont moins surchargés de travail, mieux nourris et mieux soignés que la plupart des paysans d'Europe (1). »

M. Michel Chevalier dit encore : « On s'étonne de ce que l'esclave et l'homme de couleur libre soient, dans le Sud de l'Union, soumis à une législation beaucoup plus rigoureuse que dans les colonies qui dépendent d'une monarchie absolue, comme l'île de Cuba (2), et de ce qu'il soit, par exemple, défendu, sous peine d'amende et de réclusion, d'apprendre à lire et à écrire à l'un ou à l'autre (3). Le contraire serait bien plus surprenant. Si dans un pays où la liberté est illimitée pour les blancs, vous avez une fois reconnu l'esclavage, vous ne parviendrez à le tenir que par une législation de fer; vous serez obligé de mettre le noir dans l'impossibilité de lire, car s'il pouvait lire vos constitutions et vos déclarations des droits qui commencent par ces mots : « *Tous les hommes sont de droit*

(1) Lettres sur l'Amérique du Nord.

(2) A Cuba les esclaves sont traités au contraire avec une dureté qu'on ne connaît pas aux États-Unis. Cette observation ne détruit pas la portée du raisonnement de l'auteur que je cite.

(3) Ces pénalités n'existent plus. Il y a aux États-Unis, dans le Sud, des établissements très nombreux d'instruction pour les hommes de couleur *libres*; mais dans beaucoup de familles on donne l'instruction élémentaire aux jeunes esclaves.

(Notes de l'auteur.)

« naturel libres et indépendants, » comment ne serait-il pas
« en conspiration permanente contre vous? »

M. Michel Chevalier qui a des inspirations de philosophe pratique, à côté de ses profondes connaissances d'économiste, a expliqué dans un autre passage du même ouvrage, cette pensée d'asservissement obligé où l'esclave doit être maintenu.

« L'affranchissement du noir, dit-il, comprend ici deux
« mesures : l'une matérielle, c'est à dire la manumission
« du maître, celle-ci serait facile si l'on offrait aux proprié-
« taires une indemnité suffisante (1), et le pays serait assez
« riche pour y subvenir; l'autre, toute morale, consistant
« dans la reconnaissance réelle des droits du noir, dans son
« admission graduée aux privilèges personnels du blanc,
« rencontrera d'insurmontables obstacles au Nord comme
« au Sud, et soulèvera peut-être plus de répugnances au
« Nord qu'au Sud.

« Le principal obstacle à l'affranchissement des noirs est
« aussi de l'ordre moral en ce qui concerne l'esclave. Pour
« qu'il puisse être admis à la liberté, il faut qu'il soit initié à
« la dignité et aux devoirs de l'homme, qu'il travaille pour
« payer son tribut à la société et pour maintenir honorable-
« ment son existence et celle des siens, qu'il se plie à obéir
« autrement que sous la menace du fouet. Il faut qu'il porte
« en lui les sentiments constitutifs de la personnalité, et
« avant tout, celui de la famille; il faut qu'il veuille et sache
« être fils, époux et père. Il n'y a de droits imprescriptibles
« à la liberté que pour qui est en mesure d'en jouir avec
« profit pour la société et pour lui-même. L'esclavage, si
« odieux qu'il puisse être, est cependant une forme d'ordre

(1) C'est là une erreur, les conditions d'exploitation que j'ai expliquées plus haut et qui ne rendent l'industrie agricole possible qu'avec des bras noirs, dans certains États du Sud, ne permettraient même pas aux maîtres d'accepter cette indemnité.

« social ; il doit être conservé là où toute autre forme meilleure serait impossible ; il doit disparaître là où l'inférieur est mûr pour une plus favorable condition. »

Tel n'est pas le cas en Amérique pour la race noire qui n'a pas, comme dit plus loin M. Michel Chevalier, « le désir d'être non seulement plus heureuse, mais meilleure. » Elle n'a pas ce désir, parce qu'on ne le lui a pas inculqué, on ne le lui a pas inculqué, parce que l'esclavage, dans les latitudes du Sud ne représente pas uniquement l'idée de propriété, mais aussi l'idée du développement industriel de tout un pays, et qu'il importe, dans ce cas de perpétuer son abaissement. On ne possède pas un esclave pour le plaisir de posséder un homme sur qui on a, sinon le droit absolu de vie ou de mort, du moins le droit de douceur et de cruauté, mais parce que dans cet homme on possède un agent des forces générales, un instrument de travail et de fortune. Telle est l'idée qui domine, je me crois autorisé à l'affirmer, dans l'esprit des propriétaires d'esclaves.

Est-ce juste, est-ce injuste, moral ou irrégulier, honnête ou répugnant ? Je n'hésiterais pas à me prononcer, à coup sûr ; mais j'ajoute : tel que cela est, c'est logique.

Un écrivain français qui a étudié également avec fruit et honneur les institutions et les mœurs américaines, M. Tocqueville, n'a pas manqué d'examiner de près ce terrible problème de l'esclavage ; son esprit si lucide et si net, quand il s'agissait de toucher le côté philosophique et pratique en même temps des questions, s'est dégagé de tous préjugés européens pour aborder l'étude des faits qui se rattachent à cette position antinaturelle, d'apparence, entre l'homme blanc et l'homme noir, entre le maître et l'esclave.

« Il faut discerner, » dit-il (1), « deux choses avec soin :

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. II.

« l'esclavage en lui-même et ses suites. Les maux immédiats
« produits par l'esclavage étaient à peu près les mêmes chez
« les anciens qu'ils le sont chez les modernes, mais les
« suites de ces maux étaient différents. Chez les anciens,
« l'esclave appartenait à la même race que son maître, et
« souvent il lui était supérieur en éducation et en lumières.
« La liberté seule les séparait; la liberté étant donnée, ils
« se confondaient aisément..... L'affranchi ressemblait si
« fort aux hommes d'origine libre, qu'il devenait bientôt
« impossible de le distinguer au milieu d'eux.

« Ce qu'il y avait de plus difficile chez les anciens était de
« modifier la loi; chez les modernes c'est de changer les
« mœurs, et, pour nous, la difficulté réelle commence où
« l'antiquité la voyait finir. Ceci vient de ce que chez les
« modernes le fait immatériel et fugitif de l'esclavage se
« combine de la manière la plus funeste avec le fait maté-
« riel et permanent de la différence de race. Le souvenir de
« l'esclavage déshonore la race, et la race perpétue le sou-
« venir de l'esclavage..... L'esclave moderne ne diffère pas
« seulement du maître par la liberté, mais encore par l'ori-
« gine. Vous pouvez rendre le nègre libre, mais vous ne
« sauriez faire qu'il ne soit pas vis à vis de l'Européen dans
« la position d'un étranger...

« Les modernes après avoir aboli l'esclavage, ont donc
« encore à détruire trois préjugés bien plus insaisissables
« et plus tenaces que lui : le préjugé du maître, le préjugé
« de race, et enfin le préjugé du blanc.

« Jusqu'ici partout où les blancs ont été les plus puissants,
« ils ont tenu les nègres dans l'avilissement ou dans l'escla-
« vage. Partout où les nègres ont été les plus forts, ils ont
« détruit les blancs; c'est le seul compte qui se soit jamais
« ouvert entre les deux races. »

Enfin, pour rentrer dans un ordre de faits plus matériel-

lement en rapport avec le point spécial du sujet que nous traitons en ce moment, empruntons à M. de Tocqueville cette dernière et brève citation :

« Si je considère les États-Unis de nos jours, je vois bien
 « que dans certaine partie du pays, la barrière légale qui
 « sépare les deux races tend à s'abaisser, non celle des
 « mœurs ; j'aperçois l'esclavage qui recule ; le préjugé qu'il
 « a fait naître est immobile... Le préjugé de race me paraît
 « plus fort dans les États qui ont aboli l'esclavage que dans
 « ceux où l'esclavage existe encore, et nulle part il ne se
 « montre aussi intolérant que dans les États où la servitude
 « a toujours été inconnue. »

Au moment de la déclaration de l'indépendance, tous les États, au nombre de treize, possédaient, moins un, des esclaves sur leur territoire. La Pennsylvanie fut le premier État qui songea à abolir l'esclavage et prit des mesures pour arriver progressivement à ce résultat. Le Massachusetts suivit bientôt cet exemple, qu'imitèrent tous les États situés au nord de Potomac, sauf le Delaware et le Maryland.

Il n'est pas sans intérêt pour expliquer la nature des récriminations du Sud contre le Nord dans la guerre de de propagande et de résistance en matière d'esclavage, il n'est pas sans intérêt, dis-je, de rappeler que les mesures adoptées par les États du Nord pour l'abolition de l'esclavage se bornèrent à déclarer que tout nègre à naître serait libre à l'âge de vingt-cinq ans. Il n'est pas moins curieux peut-être d'ajouter encore que la plupart des États qui ont aboli l'esclavage sur leur sol ne l'ont fait qu'après avoir vendu leurs esclaves aux États voisins le plus Sud, et c'est ainsi que, aujourd'hui, l'esclavage est particulièrement florissant dans cette région de l'Union (1).

(1) En 1790 on comptait aux États-Unis 660,000 esclaves, aujourd'hui le nombre des noirs s'élève à près de 4 millions.

Quel est l'avenir de l'esclavage aux États-Unis, et le nombre des États où il est en possession du sol, s'augmentera-t-il? Telle est la question à laquelle je répondrais bien, en la résumant dans les interprétations constitutionnelles de la loi, et les résolutions congressionnelles les plus récentes si les faits actuels ne se chargeaient de résoudre ce problème formidable.

Néanmoins, je vais mettre sous les yeux des lecteurs à titre de renseignement et d'étude de mœurs transatlantiques en cette question, le raisonnement d'une revue américaine sur le maintien et le progrès de l'esclavage dans certains États du Sud. Je prévois facilement que le langage que je vais rapporter ici soulèvera bien des indignations; mais en ce qui me concerne, je ne suis responsable que du crime, si crime il y a, de traduire.

Après avoir nettement déclaré que « il en sera de la question de l'esclavage comme de toutes les autres questions qui, après avoir fourni une ample pâture aux théories creuses, se résolvent tout à coup et pratiquement par la seule force des événements, » l'organe que nous avons sous les yeux ajoute : « l'esclavage continuera à exister là où il est nécessaire, et s'éteindra, naturellement, là où il n'est pas indispensable. » Or, la revue dont il s'agit le trouve indispensable plus particulièrement dans certaines parties du Sud où on prévoit qu'il se concentrera dans un temps rapproché, et c'est encore le coton, ce suprême agent politique et social des États-Unis, qui tranchera la question. Voici en quels termes cette solution est formulée :

« Il ne dépend pas de nous d'élargir ou de rétrécir la
 « sphère du travail forcé, parce que, dans un pays essen-
 « tiellement commercial, les esclaves considérés comme
 « bien négociable, comme marchandise, si l'on veut, sont
 « soumis aux règles ordinaires des échanges. Ils afflueront

« sur le marché où ils commandent le prix le plus élevé et
« où ils sont le plus en demande, et se retireront des autres.
« Or, si la demande se maintient sur ce marché, par suite de
« circonstances générales, il est évident que le travail libre
« finira par remplacer définitivement celui des esclaves
« dans la région abandonnée par les Africains.

« Voyons ce qui se passe en ce moment parmi nous. Le
« prix des esclaves a doublé depuis quelques années à la
« Nouvelle-Orléans, qui est le grand marché du Sud. Un
« jeune et robuste nègre de champ vaut plus de deux mille
« piastres (plus de 10,000 fr.). Il rapporte à l'encan de deux
« cents à deux mille cinq cents piastres : c'est là aujourd'hui
« la moyenne de sa valeur. Il y a douze ans, cette moyenne
« était de mille piastres.

« Avec un peu de réflexion il est facile de se rendre
« compte de cette augmentation dans le prix des esclaves.
« Elle est, en effet, proportionnelle à l'accroissement de
« production de cette denrée agricole que nous n'obtenons
« que par le travail des Africains. Si, à mesure que la pro-
« duction du coton augmente nous pouvions multiplier le
« nombre des travailleurs par l'importation, leur valeur ne
« varierait pas beaucoup. Mais la traite est abolie, tandis
« que les fabriques d'Europe et d'Amérique consomment
« une quantité de coton sans cesse croissante.

« Il en résulte deux choses : d'abord que le prix des
« esclaves, dont le nombre ne répond plus aux besoins de
« l'agriculture, monte rapidement, et en second lieu que le
« coton, dont la production coûte ainsi plus cher au plan-
« teur, se maintient en hausse malgré l'accroissement con-
« tinuel de la production. Une autre conséquence, découlant
« des deux premières, c'est que les esclaves que renferme
« l'Union sont conduits par leurs maîtres au marché où
« ils en trouvent un prix élevé, ce qui tend à l'extinction

« graduelle de l'élément africain dans certains États du
« Sud.

« Venons aux chiffres. En 1840, les États-Unis exportèrent
« à l'étranger 743,900,000 livres de coton pour lesquelles
« ils reçurent 63,870,307 dollars (335 millions, 319,111 fr.),
« c'est à dire moins de 9 sous à la livre (1). Dix ans plus tard,
« en 1850, l'exportation fut de 635,380,000 livres qui rap-
« portèrent la somme de 74,984,606 dollars (393 millions,
« 669,181 fr.), soit une moyenne de 11 sous la livre. En 1859,
« la partie de la récolte vendue à l'étranger a produit
« 161,434,933 dollars (847 millions 533,398 fr.), c'est à dire
« plus du double de ce qu'avait rapporté la récolte de 1850.
« On calcule que cette année nos planteurs feront plus de
« 180,000,000 dollars (945 millions fr.), c'est à dire qu'ils
« auront récolté trois fois plus de coton qu'il y a dix ans.

« La consommation a également augmenté aux États-Unis.
« En 1848 les fabriques américaines achetèrent 606,000
« balles de coton ; elles mirent en œuvre, en 1852, 680,000
« balles, et 770,000 en 1856. Cette année (1860) notre con-
« sommation excédera probablement un million de balles.
« Et en dépit de cet accroissement de consommation, les
« prix, comme nous le disons plus haut, se sont maintenus
« en hausse, le middling uplands, par exemple, s'étant élevé
« de 8 à 9 cents, en moyenne, à 11 et 12 cents la livre. Aussi
« de nouvelles plantations ont-elles été créées sur tous les
« points, dans la région où croît le coton, et les esclaves,
« indispensables à l'exploitation des terrains, ont-ils été
« en grande demande. C'est ce qui explique que de mille
« piastres ils soient montés à deux mille et deux mille cinq
« cents.

« Si l'accroissement dans la production du coton était le

(1) Le sou ou cent américain vaut un peu plus de 5 centimes.

« résultat de certaines circonstances passagères, il n'aurait
« aucune influence permanente sur la question de l'escla-
« vage. Mais il en est autrement, car la demande de coton
« ne peut qu'augmenter. Or, les cinq sixièmes de ce pré-
« cieux produit proviennent d'une zone territoriale de l'Amé-
« rique du Nord, resserrée entre le trentième et le trente-
« cinquième degré de latitude. L'autre sixième est fourni
« par le Brésil; l'Égypte, l'Inde, les Antilles, l'Afrique, etc.,
« où néanmoins, malgré les plus énergiques efforts des gou-
« vernements français et anglais, il a été impossible de
« récolter assez de coton pour employer les filateurs de
« Manchester au delà de quelques semaines. Tout le coton
« produit maintenant hors de l'Union ne dépasse pas la
« quantité récoltée dans un seul de nos États cotonniers, et
« encore, pour en tirer parti, faut-il y ajouter du coton amé-
« ricain.

« Il est évident, d'une autre part, que la demande pour les
« étoffes de coton ne fera qu'augmenter, car rien jusqu'à
« présent ne supplée ce produit de l'agriculture améri-
« caine. De 1840 à 1852, la consommation des étoffes de
« coton a doublé en Europe, et elle a également doublé aux
« États-Unis de 1840 à 1860. De septembre 1859 à jan-
« vier 1860, nous avons exporté en France plus de coton
« que nous n'en envoyions, dans ce pays, pendant toute une
« année, avant 1850. Indépendamment de ce surcroît de
« consommation en Europe et en Amérique, nous avons à
« approvisionner de nouveaux marchés, tels que le Japon,
« l'Australie, les établissements de Frazer River, ainsi que
« certaines provinces de l'Inde et de l'Afrique ouvertes
« récemment au commerce.

« Il n'est donc pas probable, on le voit, que le prix des
« esclaves diminue, puisque d'une part la traite des noirs
« est abolie, et que, de l'autre, nous sommes à peu près

« seuls à produire le coton nécessaire au monde. Comme
 « nous ne récoltons ce produit que dans une région bornée
 « par le 30^e et le 35^e degré de latitude, il est clair que c'est
 « sur ce point que se concentreront les travailleurs afri-
 « cains. Ces derniers nous sont déjà envoyés en grand
 « nombre des États du Sud où ne se récolte pas le coton et
 « où, n'étant pas absolument nécessaires, ils sont loin de
 « valoir ce qu'ils valent ici. Le Missouri, le Kentucky, le
 « Tennessee, la Virginie, le Maryland, le Delaware et la
 « Caroline du Nord s'empressent de nous expédier leurs
 « nègres à cause du haut prix qu'ils commandent dans les
 « régions cotonnières.

« Cette émigration ne faiblira pas, car les fabriques mul-
 « tipliant leurs demandes, nous sommes obligés de multi-
 « plier de notre côté les plantations et de rassembler de
 « toutes parts des travailleurs noirs, les seuls qui puissent
 « cultiver nos champs de coton avec succès. Depuis deux
 « ans, on dirait, à voir les cargaisons de nègres qui nous
 « arrivent de certains États à esclaves, que ceux-ci ne
 « peuvent guère plus renfermer d'Africains.

« L'immigration continuera tant que le coton sera en
 « demande, et nous venons de voir que, malgré tous nos
 « efforts, nous n'en fournissons pas assez au commerce. Il
 « arrivera donc un jour que les États que nous nommons
 « plus haut et qui trouvant ici à doubler et tripler le prix de
 « leurs nègres, nous les envoient par légions, seront de
 « fait, quoique appartenant au Sud, des États libres. On a
 « observé, en effet, dans les États où le travail des Africains
 « n'est pas rigoureusement nécessaire, que pour chaque
 « esclave qui meurt ou qui part il se présente deux blancs
 « qui sollicitent son remplacement dans la répartition du
 « travail.

« La conclusion à tirer de l'état actuel des choses, c'est

« que l'esclavage n'existera un jour que nominalement dans
« plusieurs États du Sud et qu'il sera borné à la région
« cotonnière. Tous les efforts de nos hommes d'État ne sau-
« raient prévenir ce résultat. Il faut nous y résigner
« d'avance, tout en opposant une énergique résistance aux
« envahissements des États du Nord. »

C'est là ce que la revue américaine à laquelle j'ai emprunté l'article qui précède appelle, une SOLUTION PRATIQUE de la question de l'esclavage.

J'ai dit qu'elle était la seule solution possible à ce terrible problème : une révolution à coup de fusil. Des fous comme James Brown la tenteront, mais ils expieront sur le gibet leur dévouement. Aucun parti en masse n'osera entreprendre, en Amérique, cette propagande de sang et de feu; le Nord n'osera jamais marcher en armes contre le Sud; la question se débattrra donc longtemps encore, éternellement peut-être dans les sphères de la discussion théorique, toutes les fois que les besoins de la politique l'exigeront; mais la solution même que j'admets ne se réalisera que le jour où l'initiative de la révolution viendra de la race noire, et elle n'a de chance de se produire que quand les esclaves se trouveront agglomérés sur un seul point, dans cette région cotonnière dont parlait la revue américaine que je citais plus haut. Alors la lutte serait circonscrite à deux ou trois États à esclaves, tandis qu'aujourd'hui, quinze États, ni plus ni moins sur les trente-trois États de l'Union, sont intéressés à défendre l'institution de l'esclavage, et qu'ils ont pour cela des armes, des gibets et quinze voix unanimes dans les scrutins au service de l'ambition de tout candidat qui se fait le champion de l'esclavage.

III

A côté des discussions insensées auxquelles ont donné lieu en France les diverses questions qui agitent en ce moment l'Amérique, il s'est publié d'utiles et de très sages travaux. Nous citerons entre autres une *Histoire de l'esclavage aux États-Unis*, dans le *Times* et dont j'emprunte la traduction à un journal français.

Voici l'œuvre du *Times* :

« La guerre de la révolution laissa les États-Unis avec une lourde dette et une industrie paralysée.

« La lutte ne s'était point passée sans des explosions occasionnelles de jalousies locales; mais la pureté de Washington avait réconcilié tous les intérêts à sa suprématie. L'ouest de New-York, la Pennsylvanie et la Virginie étaient occupés par les aborigènes. Le Maine était une sorte de désert. Les plantations de l'extrême sud étaient près du bord de la mer.

« Il se divisait ainsi : États libres 1,338,600 habitants, États à esclaves 1,027,000. La dette du pays était d'environ 7,300,000 livres, dont environ 1,600,000 livres portaient intérêt à 4 p. c. par an et le reste à 6 p. c. L'industrie et les productions des différentes nations du pays, quoique

n'étant pas aussi nettement distinctes qu'aujourd'hui, possédaient le germe de leur caractère actuel. M. Madison disait dans la convention pour la formation de la Constitution fédérale que « le produit du Massachusetts était le poisson, celui de la Pennsylvanie, la farine, et celui de la Virginie, le tabac. » Durant la longue guerre, la production nationale a été entravée et il est difficile d'apprécier la condition restreinte de ce pays à cette époque. Trois millions d'hommes étaient éparpillés sur cette longue et étroite bande de territoire, réunis par les plus grossiers moyens de communication et ayant peu de connaissance personnelle de leurs productions et de leurs besoins naturels.

« Le crédit public était vicié par l'émission de papier sans valeur et s'était ruiné sous la pression de la dette. Durant la guerre, les États s'étaient unis par un instrument appelé les articles de confédération, lequel se trouva inhabile à sauver la société de la ruine ; et, une fois ruinée, à la ramener à la prospérité. Avant la fin de la guerre, les troupes mutinées s'étaient réunies en armes autour du Congrès impuissant, et lorsque la paix eut rendu l'industrie restaurée à ses marchés déserts, les navires se trouvèrent sans marchandises, les fermiers étaient surchargés de titres qui ne valaient pas le papier dont ils étaient faits, et la rébellion éclata dans plus d'un État. Pour remédier à cet état de choses, la convention fédérale se réunit à Philadelphie le 14 mai 1787, et termina son œuvre le 17 du mois de septembre suivant, en présentant à l'acceptation du peuple la Constitution actuelle.

« A cette époque l'esclavage existait dans tous les États, sauf le Massachusetts. D'autres États du Nord toutefois avaient pris des mesures pour l'abolir, et la Virginie même avait une position douteuse. Après une session de deux mois un des délégués du Sud déclara que la Virginie était, par

ses intérêts, un État du Sud. Ainsi, dès le début, pour nous servir du langage de M. Madison à la convention, « les États « étaient divisés en différents intérêts, non par leur différence d'étendue, mais par d'autres circonstances, dont la « plus importante résultait du climat, et du point de savoir « s'ils avaient ou non des esclaves. » Les États de planteurs, les Carolines et la Georgie, qui alors dépendaient des nègres d'Afrique pour leurs cultures, étaient à la tête d'un de ces intérêts. La Virginie présidait à l'autre, et il n'y avait pas, à l'exception des intérêts compris dans la traite, le moindre sentiment en faveur de l'esclavage au nord des Carolines.

« Washington déclara que, « pour ce qui le regardait, il « ne manquerait pas de l'abolir. » Jefferson « voua à l'exécution les hommes d'État « qui, permettant à une moitié des « citoyens de fouler ainsi aux pieds les droits des autres, « transforment les uns en despotes et les autres en ennemis. » Patrick Henry « croyait qu'un temps viendrait où « on aurait l'occasion d'abolir ce mal lamentable. »

« Nous pourrions multiplier ces citations en faisant des extraits de tous ces discours et des écrits des fondateurs de la république des États du Sud. C'est un point concédé maintenant aux États-Unis qu'à la date de la formation de la Constitution actuelle, l'esclavage était considéré comme un mal déplorable, et dont il fallait se débarrasser, si c'était possible.

« Voilà de quels hommes était composée la convention constituante. Washington était là. Sans le poids de son nom il n'est pas probable que les jalousies se fussent calmées et que les rivalités se fussent harmonisées. Franklin devait faire la motion pour sa nomination à la présidence, mais il en fut empêché par une indisposition. Pendant presque tout le reste du temps il assista aux délibérations et y prit sou-

vent part. Son âge avancé ne lui permettant pas de parler lui-même, ses discours étaient lus par un collègue plus jeune. M. Madison, de la Virginie, était là, incessant dans ses efforts pour consolider un gouvernement qui pût arrêter la décadence du pays ; et parmi les délégués de New-York se trouvait le jeune Hamilton, qui eut la bonne fortune, plus tard, comme premier secrétaire de la trésorerie, de rétablir le crédit financier du pays.

« Des difficultés locales se produisirent de bonne heure ; elles venaient directement de l'esclavage et marquaient l'avenir des deux parties du pays. Les représentants des Carolines et de la Georgie soutenaient qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se procurer des travailleurs pour leurs plantations. Le sentiment général de la Convention, toutefois, était opposé à l'esclavage ; et, de tous les membres, aucun n'était plus ardent dans son opposition que M. Madison, aucun plus logique que son illustre président. Quand la Nouvelle-Angleterre faiblissait, la Virginie restait ferme, non seulement à Philadelphie, mais aussi à New-York, où le Congrès de la Fédération tenait sa session en même temps. En 1784, cet État avait cédé au gouvernement général le territoire qui se compose aujourd'hui des États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, de Wisconsin et de Michigan, et M. Jefferson avait proposé en même temps que l'esclavage n'existerait jamais dans aucun des territoires à céder à la nation.

« La mesure ne fut pas adoptée à cause de l'absence d'un membre du New-Jersey ; mais le 13 juillet 1787, tandis que la Convention constitutionnelle était en session, après que le comité eut été chargé de préparer un projet de Constitution, mais avant qu'il n'eût fait son rapport, la mesure de M. Jefferson fut appliquée au territoire du Nord-Ouest par un vote unanime du Congrès à New-York.

« Le comité chargé de préparer un projet de Constitution fit son rapport le 6 août. Après une discussion de plus d'un mois, durant laquelle plusieurs changements importants furent introduits, en vue de fortifier le gouvernement central, la Convention termina la Constitution actuelle des États-Unis, laquelle, en limitant l'action législative sur l'esclavage dans les États-Unis à chaque État particulier, et en évitant soigneusement de prononcer le mot « esclavage, » reconnaît l'institution dans trois de ses dispositions.

« 1° Dans l'article établissant une base de représentation sur les $\frac{3}{5}$ de la population esclave; cette disposition était empruntée à l'ordonnance relative à la taxation, passée en avril 1783. Sous la Confédération chaque État avait un vote égal, et par conséquent aucune question de représentation ne pouvait surgir. Mais la distribution d'une taxe ne pouvait évidemment pas se faire sur la même base.

« Il eût été manifestement injuste d'obliger Rhode Island ou le Delaware à apporter dans les coffres de l'État une somme égale à celle des opulents États de Massachusetts et de New-York. Dans la discussion pour la fixation de la taxe nationale, la population ayant été proposée comme la seule base, le Nord, c'est à dire les États à esclaves qui avaient le plus de tendance à la liberté, demanda que les esclaves fussent comptés dans la population. M. Adams, du Massachusetts, disait : « Pour ce qui regarde cette affaire, peu importe de quel nom vous appelez le peuple, qu'il soit libre ou esclave; dans certains pays les pauvres qui travaillent sont appelés libres; dans d'autres on les appelle esclaves; mais la différence pour l'État n'est qu'imaginaire. » Le Sud, de son côté, soutenait que les esclaves sont des propriétés qui ne doivent pas payer l'impôt. Dans la formation de la nouvelle Constitution, il fut proposé que

les votes dans la Chambre basse ne compteraient pas par État, mais par député, comme dans la Chambre des communes.

« Sans cette division du pouvoir il n'est pas probable que les grands États eussent consenti à s'unir avec les petits. Dès lors le caractère à donner aux esclaves acquérait de l'importance et les partis se divisèrent. Le Nord soutint que c'étaient des propriétés ; le Sud, qui se composait des plus riches habitants qui pouvaient le mieux payer l'impôt, disait que c'étaient des personnes. Ils disaient que ces esclaves étaient des producteurs de propriété et que le gouvernement étant institué seulement pour la protection de la propriété, ces producteurs devaient être représentés. M. King, du Massachusetts, finit par « consentir à céder quelque chose dans la proportion de la représentation pour la sécurité des États du Sud. » La base de taxation de 1783 fut donc adoptée pour la base de représentation de 1787, en vertu de laquelle les États du Sud, ont aujourd'hui, dans la Chambre, des représentants d'esclaves égaux en nombre à la députation de l'État d'Ohio.

« 2^o La clause défendant de restreindre l'importation des esclaves d'Afrique avant 1808. Cette clause fut adoptée par la même combinaison entre les États de la Nouvelle-Angleterre et l'extrême Sud. Dans les Carolines et la Georgie les riches planteurs ne vivaient que des produits d'un sol humide et pestilentiel qu'on ne pouvait cultiver qu'au prix d'un sacrifice terrible d'existences. Les navires de la Nouvelle-Angleterre fournissaient l'approvisionnement des côtes de l'Afrique. De là une sorte d'entente basée sur l'intérêt pour continuer l'existence de l'état des choses.

« 3^o La clause qui pourvoie à la reddition des esclaves fugitifs. L'ordonnance de 1787, qui établissait la liberté comme loi du travail dans tout le territoire du Nord-Ouest, conte-

nait, comme condition, une disposition d'après laquelle tout individu s'échappant dans le territoire et à charge duquel un travail ou un service pouvait être exigé dans un des États originaires, pouvait être réclaté et rendu à son service. Ce fut le germe de la disposition concernant l'extradition des esclaves fugitifs dans la nouvelle constitution. Le projet de constitution proposé par le comité le 6 août ne contenait rien de relatif aux esclaves fugitifs et il n'en fut rien dit jusqu'au 28 ou 29 de ce mois. Avant cette date, le nouvel instrument avait commencé à prendre forme et substance — une forme et une substance peu acceptables pour certains États. Un vote de deux tiers était nécessaire pour les lois de navigation. Cela pouvait frapper dans sa racine la prospérité de la Nouvelle-Angleterre. Si le Congrès avait eu le pouvoir d'abolir l'esclavage, il n'était pas douteux qu'il l'eût aboli. Le sentiment public commençait à se prononcer contre ce trafic. Le prix des esclaves dans le Sud aurait été considérablement augmenté par cette mesure; et la Nouvelle-Angleterre s'unit avec les Carolines et la Georgie, non seulement pour mettre l'abolition du commerce des esclaves en dehors du pouvoir immédiat du congrès, mais aussi pour mettre dans la constitution nationale la même disposition concernant les esclaves fugitifs que le congrès de New-York avait décrétée six semaines auparavant comme faisant partie de la loi fondamentale pour le gouvernement de l'Ohio. Il ne paraît pas qu'il y eut aucune opposition à cette mesure, et, en effet, il est difficile de comprendre pourquoi un État autre que le Massachusetts s'y serait opposé. L'esclavage existait partout dans la république, excepté sur le sol vierge du Nord-Ouest. Il n'est pas aisé de voir quelle bonne raison on aurait pu donner dans ce congrès contre cette disposition. Elle ne violait aucun des préjugés du jour; elle n'étendait pas le domaine de l'esclavage; elle ne mettait pas un citoyen

nouveau en servitude, et on comprend que les propriétaires d'esclaves n'eussent pas grande sympathie pour les esclaves fugitifs. Cette mesure était la chose la plus naturelle pour une assemblée comme la convention de 1787, et elle fut adoptée à l'unanimité.

« L'examen des circonstances dans lesquelles la constitution fut adoptée fera plus aisément comprendre les phases subséquentes de l'histoire de l'esclavage. M. Webster, dans son discours sur le compromis de 1850, disait :

« Trois choses sont claires comme vérités historiques. La première c'est qu'on était convaincu que, l'importation des nègres d'Afrique cessant, l'esclavage cesserait aussi bientôt ici. La seconde c'est que, dans la mesure du pouvoir qu'avait le congrès d'empêcher l'extension de l'esclavage aux États-Unis, ce pouvoir a été exercé de la manière la plus absolue et la plus large. Enfin, c'est que la convention voulait laisser l'esclavage dans les États comme elle l'avait trouvé, entièrement sous l'autorité et le contrôle des États eux-mêmes. »

« L'ascendant du parti anti-esclavagiste continua pendant les administrations du général Washington et de M. Adams.

« Le premier mouvement rétroactif fut l'annexion de la Louisiane par M. Jefferson en 1802. Cet acte fut regardé comme inconstitutionnel par le parti qui l'accomplit, et il ne se justifia que par l'absolue nécessité de garantir le rivage occidental et l'embouchure du Mississipi. Un des derniers actes de la session de 1806-1807 fut l'exercice du pouvoir donné par la constitution d'empêcher l'importation des esclaves après 1808. En 1794, défense avait été faite aux navires américains de faire ce trafic, excepté dans les ports des États-Unis. Ces ports mêmes allaient être fermés. Mais dans les vingt années qui s'étaient écoulées, un nouvel élément était entré dans la question et en avait changé entièrement la nature, détruisant les anciennes combinai-

sons et en formant d'autres — comme l'introduction d'un nouvel agent chimique réorganise souvent la matière physique.

« Jusqu'en l'année 1794, l'indigo et le riz étaient la production principale des États à plantation. La production plus facile du premier de ces articles dans l'Est menaçait déjà de détruire la croissance dans l'Ouest et de réduire l'esclavage à la culture du riz dans les Carolines. L'invention du genièvre de coton changea tout l'aspect des affaires, en donnant une nouvelle impulsion à la production de cet article. De 500 livres, produit de 1793, un peu plus qu'une balle, l'exportation de cet article s'est élevée à 18 millions de balles en 1800. Avant cette invention la valeur annuelle de la récolte du coton aux États-Unis était d'environ 50,000 livres. Si nous ne nous trompons, elle est maintenant de plus de 40 millions.

« Tous les tableaux comparatifs de la population sont faits par périodes décennales aux États-Unis. Arrêtons-nous au point où nous sommes parvenus, à 1810. Durant les vingt années, deux nouveaux États à esclaves et deux nouveaux États libres avaient été ajoutés à l'Union, et la domination territoriale de l'intérêt esclavagiste s'était étendue à l'acquisition de la Louisiane. La population blanche du pays s'était augmentée d'environ 82 p. c., la population d'esclaves d'environ 70 p. c. et la population noire libre d'environ 213 p. c.

« Cette augmentation de la population noire libre doit être attribuée à l'émancipation des esclaves dans le Nord ; malgré cela, il paraît que la population esclave conservait sa proportion avec la population blanche, d'où nous concluons que la traite d'Afrique suppléait les vides faits par l'émancipation dans le Nord.

« Cette augmentation de population n'est pas répartie d'une façon égale dans toute l'Union. Pendant la première moitié

de cette période les États de la Nouvelle-Angleterre n'augmentèrent que de 32 p. c. ; les États libres du centre de 38 p. c. ; les États à esclaves du centre de 28 p. c. et les planteurs de la côte de 56 p. c. D'où nous concluons que, tandis que la traite des nègres d'Afrique fonctionnait activement, la prospérité matérielle des États planteurs augmentait.

« La guerre fut déclarée entre les États-Unis et l'Angleterre en 1812 et laissa ses marques visibles sur les progrès de la nation. La Nouvelle-Angleterre n'a augmenté que de 12 p. c. entre 1810 et 1820 ; pendant le même temps les États cotonniers du Sud ont ajouté 53 p. c. à leur nombre et le jeune Nord-Ouest s'est doublé. Deux nouveaux États à esclaves et trois nouveaux États libres ont été admis dans l'Union pendant cette décade. A la fin de ces dix ans, les États du Sud, se sentant forts comme nombre et comme richesse, firent la première tentative pour légaliser l'esclavage dans le nouveau territoire qu'ils venaient d'acquérir. La lutte au sujet du Missouri commença en 1818 et dura plus de trois ans. La chambre des représentants vota souvent l'exclusion de l'esclavage du nouvel État, et chaque fois le sénat conservateur le rétablit. La lutte se termina par l'adoption de la ligne de 30° 30' comme la limite au delà de laquelle l'esclavage ne s'étendait pas. En vertu de cette loi, connue sous le nom de *Compromis de Missouri*, le Sud et le Nord avaient gagné chacun deux États. Durant la même période une nouvelle addition fut faite au Sud par l'achat de la Floride.

« C'est ici, croyons-nous, le moment d'ouvrir une parenthèse pour examiner la situation des territoires cotonniers des États-Unis.

« Des quinze États à esclaves, neuf seulement produisent abondamment du coton. Les autres six fournissent les esclaves qui travaillent les plantations du Sud. L'augmentation

des esclaves dans les derniers États n'est donc pas en proportion de l'augmentation dans les premiers. Ainsi, dans les dix années qui se sont terminées en 1850 la population esclave aux États-Unis a augmenté de 28 p. c. Durant la même période la population esclave de la Virginie n'a augmenté que de 5 1/2 p. c., tandis que dans le Mississipi elle a augmenté de 57 p. c. et dans l'Arkansas de 135 p. c. Ceci explique pourquoi les États à esclaves du Nord doivent politiquement soutenir les États planteurs. La prohibition de la traite des nègres d'Afrique leur donne le monopole des marchés à esclaves du Sud.

« Les neuf États à coton sont divisés en trois grandes sections naturelles. La Caroline du Sud et la partie atlantique de la Georgie forment la section orientale, la plus ancienne, celle qui a le plus de valeur. La côte et les îles qui abondent le long de la côte produisent le coton de Sea-Island. Un large espace de déserts et de marécages les sépare des hautes terres.

« La Louisiane, l'Arkansas et le Texas forment un district à l'ouest du Mississipi. Le sol du premier État est principalement livré à la culture du sucre; dans les autres la culture du coton est récente et bornée au pays qui a des débouchés dans le Mississipi (sauf le Kansas). La capacité de cet immense pays est presque illimitée. Les terres sont riches et produisent d'abondantes moissons. Elles contiennent plus de 300 millions d'acres, dont moins de 5 millions sont en culture et traversés par des rivières navigables.

« L'Alabama, le Mississipi, la partie septentrionale de la Floride et la partie sud du Tennessee constituent la troisième section et fournissent plus de la moitié de la production totale des États-Unis. Le sol est varié, mais riche partout. Les sombres vallées entre les montagnes sablonneuses du Nord, les prairies du centre et les basses terres près du

Mississippi contribuent également à la production commune.

« Quand le compromis du Missouri a eu lieu, cette riche contrée tout entière était occupée par les aborigènes. Maintenant ils sont tous refoulés à l'ouest du Mississippi et leurs terres fournissent aux besoins de l'homme civilisé. Si l'Indien a eu à souffrir du fait des hommes blancs, il a aussi été récompensé au décuple. Notre littérature a transformé sa nature et immortalisé la transformation; nous avons prêté à ses traits allongés des contours de beauté, nous avons fait de son obstination une fierté virile, de sa trahison une prudence militaire, de sa ruse un art stratégique; nous avons oublié sa férocité sanguinaire dans la contemplation de son stoïcisme en face de la mort.

« Mais nous n'avons pas encore, dans nos caprices de sentiment les plus exagérés, regretté qu'il ait été éloigné des contrées les plus fertiles du globe pour donner place au planteur de coton.

« Durant l'administration de M. John Quincy Adams, des difficultés se sont élevées entre les blancs et les Indiens, par suite de l'asile donné par ceux-ci à des esclaves fugitifs. Des mesures commencées par lui et achevées par son successeur ont amené leur départ pour l'ouest du Mississippi.

« En 1830, nous trouvons un État à esclaves de plus qu'en 1820 — le Missouri. La libre émigration de New-York et de Pennsylvanie avait aussi commencé à se porter vers le Michigan, et l'émigration esclave dans la Floride et l'Arkansas. Un mouvement peu sensible avait aussi commencé vers le Texas. A l'époque du compromis du Missouri, le Mexique avait émancipé ses esclaves, mais le Texas était tellement éloigné du gouvernement central que l'importation des esclaves des États voisins ne pouvait pas être empêchée.

De cette façon l'esclavage trouva là un asile illégal. Son augmentation dans la république américaine à cette époque était plus grande que ne l'indique le nombre des nouveaux États à esclaves. Nulle mesure fédérale ne lui avait donné une impulsion si rapide que l'émigration des Indiens vers l'ouest du Mississipi. La population de l'Alabama s'accrut de 136 p. c. de 1820 à 1830, et les États du Sud-Ouest à cette époque produisaient une moisson plus abondante que les États atlantiques. Non seulement ils avaient l'avantage pour la quantité, mais encore pour le coût de la production. La même somme de travail dépensée dans les terres fertiles produisait un résultat moyen de 2,000 livres, tandis que les terres de la Caroline n'en donnaient que 900. Ainsi, toute la production du pays, qui, en 1816, s'élevait seulement à 100 millions de livres, atteignait, en 1831, 300 millions. La demande de coton était telle que le prix ne s'en est pas sensiblement réduit. Le prix moyen pour les 10 ans (sauf 1825) était de 11 à 12 cents. Les perfectionnements mécaniques et la concurrence dans les marchés ont diminué le prix des marchandises, sans réduire le prix de la matière première.

« Pendant les dix années suivantes, l'Arkansas a été admis comme État à esclaves et le Michigan comme État libre. Le mouvement pour l'indépendance du Texas commença vers cette époque. Sous l'administration de M. Taylor, des mesures furent prises pour l'annexer aux États-Unis, sous le prétexte avoué qu'il était nécessaire d'en empêcher l'émancipation. Son annexion fut complétée par M. Polk, et amena la guerre du Mexique, dans laquelle le général Taylor conquiert les lauriers qui lui gagnèrent la succession de M. Polk. Par cette annexion l'Union acquit un nouvel État à esclaves avec le droit d'en faire quatre autres du territoire quand il serait rempli. L'Iowa et le Wisconsin furent tous deux admis dans les États libres à cette époque. L'annexion du Texas avait

pour but de contrebalancer tout futur accroissement du Nord de ce côté.

« Le traité de Guadalupe Hidalgo termina la guerre mexicaine, par la cession de la Californie et du Nouveau-Mexique aux États-Unis, et la lutte pour la possession de ces territoires commença immédiatement. Dans l'élection présidentielle de 1848 une grande partie des démocrates du Nord et des whigs se séparèrent de leurs partis respectifs et s'unirent sur la base de la non extension de l'esclavage qu'ils cherchèrent à atteindre en faisant du proviso de M. Jefferson la loi fondamentale du nouveau territoire ; et quoiqu'ils ne fussent pas assez forts pour jeter un vote dans le collège électoral, ils réussirent à mettre l'administration du général Taylor en minorité dans le Congrès. Le parti, connu sous le nom de *Free Soil party*, étant organisé dans tous les États du Nord et dans le grand État de New-York, il ajouta son vote à celui du parti démocrate régulier.

« D'un autre côté, l'émigration européenne, qui commençait en 1846 à se faire sur une grande échelle, commençait aussi à ajouter une force sensible à la somme du travail libre du Nord. En dépit de l'annexion et de la loi sur la représentation des esclaves, le Sud perdait du terrain. A la formation de la constitution, il avait 46 p. c. à la Chambre des représentants ; en 1810, 43 p. c. ; en 1830, 41 p. c., et en 1850, 39 p. c. Le travail libre en gagnait au contraire.

« Nous employons les termes *travail libre* et *travail esclave* parce que les économistes les emploient, mais ils ne sont pas strictement exacts. L'esclavage n'est pas le travail dans le sens économique ; c'est plutôt une des opérations du travail. Comme la bête de somme va au ratelier de son maître pour être nourrie aux frais du maître, l'esclave de plantation habite une cabine qu'il ne pourra jamais posséder pour se nourrir des aliments qui lui sont fournis par un autre. Le

travailleur libre du Nord, au contraire, est le pilier de l'édifice politique. Élevé et instruit dans les écoles communes du pays, où il peut faire instruire de même ses enfants, il a des intérêts dans la société dont il fait partie ; il ne voit pas d'état social auquel il ne puisse atteindre s'il y a des titres ; et avec la certitude d'être toujours employé avec de forts gages, l'usage de son bras droit est le travail dans son sens légitime, le travail souvent dirigé par un autre, mais toujours selon la volonté du travailleur. C'est là le travail qui élève une société, qui la rend saine et vigoureuse, qui l'attache à ses libres institutions et qui augmente sa prospérité matérielle.

« L'administration du général Taylor vint au pouvoir sous l'empire d'un pareil sentiment, et termina son existence agitée au bout de 16 mois par la mort de son chef. Sans être tout à fait du Nord, elle n'était pas absolument du Sud. Le plan du gouvernement pour régler les difficultés entre les sections aurait fait des États libres de la Californie et du Nouveau-Mexique, et arrêté ainsi l'extension de l'esclavage.

« Ce projet fut entravé par le Sud uni et par les rivaux présidentiels du général Taylor dans le Nord. Si le général Taylor avait vécu, et que son plan eût été mis à exécution, les limites de l'esclavage auraient été définitivement réglées et les propriétaires d'esclaves, au lieu de s'épuiser dans les convulsions périodiques de l'Union, se seraient appliqués sérieusement à développer le riche pays en leur possession. Le successeur du général Taylor bouleversa sa politique ; le compromis de 1850 devint loi ; le général Pierce fut nommé pour le soutenir ; et il en est résulté le rappel du compromis du Missouri, l'acte du Kansas-Nebraska, la décision de Dred Scott, et la rébellion de 1860.

« Le Nord s'efforça de s'unir en 1856 pour résister à ces

mesures, mais n'y put réussir. M. Buchanan fut élu par le vote uni du Sud et des grands États frontières de Pennsylvanie, d'Indiana et d'Illinois. En 1860, le verdict a été renversé. Le grand parti démocratique était lui-même divisé. Une portion, sous la direction de M. Douglas, maintenait que le Congrès n'avait pas le droit de légiférer pour les territoires, mais que chaque territoire était souverain chez lui. L'autre portion, dirigée par M. Breckenridge, soutenait qu'en vertu de la constitution, le droit est garanti à tout citoyen des États-Unis de se transporter dans un territoire quelconque avec toutes ses propriétés reconnues telles dans l'État d'où il émigre. Le vieux parti whig a entièrement disparu dans les États du Nord, et le parti républicain qui avait pour idée principale la liberté des territoires a choisi son président par un vote presque unanime des États libres. Trois des sept votes du New-Jersey se sont seuls prononcés contre lui. En conséquence, les États planteurs du Sud travaillent avec une unanimité sans exemple à opérer le démembrement de la confédération, et il n'est pas douteux aujourd'hui que, avant l'expiration du terme de M. Buchanan, les États-Unis de l'Amérique du Nord compteront — sur le papier du moins — plusieurs États à esclaves de moins qu'à présent.

« Au lieu de l'extinction de l'esclavage, prédite en 1787, c'est l'esclavage qui menace aujourd'hui de détruire la fédération. Il existe dans 15 des 33 États de l'Union, envoie 30 sénateurs et 88 représentants au Congrès, et a eu depuis le commencement du siècle le contrôle sur le gouvernement fédéral. Tous les territoires des États-Unis sont ouverts à son extension.

« Nous en avons indiqué le commencement et suivi les progrès. Nous avons vu la culture du coton élever sa production depuis 1 million de livres, en 1790, jusqu'à

4,600,000 balles de 400 livres chacune en 1859. Il faut en conclure que cette plante, qui fournit du pain et des vêtements à tant d'hommes et de femmes libres, qui produit des millions à la Grande-Bretagne, et permet de réduire les impôts sur les nécessités de la vie, qui règle les échanges entre les deux plus grands pays de commerce du monde, qui donne de l'emploi à plus de travailleurs libres que toute autre production végétale — que cette plante, disons-nous, a perpétué l'esclavage africain.

« Il semble difficile d'exagérer l'influence de la culture du coton. En tant qu'elle a formé un élément du commerce étranger des États-Unis, elle a apporté la richesse à la nation. Le même rôle, avec le travail libre, aurait-il produit de plus grandes récoltes et de plus grands revenus? Ce n'est pas une question à examiner ici. Et pourtant nous croyons que la valeur relative de cette culture a été exagérée. Les importations de coton des États-Unis ont augmenté énormément depuis 1790; mais un examen de la statistique intérieure prouve que les autres productions ont augmenté dans la même proportion. Depuis que les États-Unis ont commencé à produire de l'or pour l'exportation, le coton ne représente plus, à plusieurs millions près, la moitié des exportations du pays. Il faut observer aussi que pour maintenir cette relation dans le commerce, les productions du Sud ont été stimulées par la loi de la manière que nous avons indiquée, tandis que le travail libre n'a été aidé que par son accroissement naturel, et par l'immigration européenne, tandis qu'il a été retardé par des fluctuations dans la politique financière. Ce stimulant donné à la production du Sud a, en élevant le salaire des laboureurs, depuis 500 à 600 dollars jusqu'à 1,200 à 1,500 dollars, opéré en dernier ressort à l'encontre de son but.

« L'influence stimulante des produits du travail esclave sur

les autres branches de l'industrie américaine a été plus exagérée encore par les économistes. Nous avons déjà indiqué la proportion entre le coton et les autres exportations. Ce produit joue un rôle encore moins important dans le progrès des intérêts de la navigation nationale. Or, le désir de sauver l'intérêt maritime à son déclin a contribué plus que toute autre circonstance à former l'Union. En 1787, 100 navires anglais portaient en Europe la récolte des Carolines, tandis que les navires du Nord pourrissaient faute d'emploi. Pour les faire employer il fallait, disait-on, une loi sur la navigation nationale. Or, nul acte de ce genre n'a été passé par le gouvernement fédéral jusqu'en 1817. Des circonstances européennes le rendirent inutile, et il est probable que le commerce américain aurait vécu et fleuri même sous l'ancienne Confédération. Quand M. Jay vint à Londres en 1793 pour négocier le traité de commerce qui porte son nom en Amérique, il fut chargé par le général Washington d'obtenir l'abrogation des lois anglaises de navigation en faveur des quilles américaines. Inutile de dire qu'il échoua ;* mais la situation de l'Europe pendant les vingt années qui suivirent ôta toute gravité à cet échec.

« Jusqu'en 1812, les États-Unis restèrent un pays neutre au milieu du monde entier en armes. Ce ne fut que lorsque la paix fut rétablie que l'Europe songea à user de représailles en matière de lois de navigation. Son tonnage s'élevait à 1,300,000 tonnes, dont les $\frac{2}{3}$ environ étaient engagés dans le commerce étranger. En 1842, il ne s'élevait qu'à 2 millions de tonnes. Le grand accroissement est venu depuis, et doit être principalement attribué à l'augmentation du travail libre du pays, causée par l'immigration et par la production de l'or. C'est la période pendant laquelle la libre industrie du pays a pris son plus vaste essor et pendant laquelle la consommation des produits étrangers s'est le

plus accrue. La culture du coton n'a nullement suivi cette proportion croissante; et la quantité des exportations de coton a diminué, comme nous l'avons vu.

« Cette prospérité matérielle ne doit pas du tout être mise sur le compte de l'esclavage d'Afrique; 300,000 maîtres régissent 3,500,000 esclaves dans le Sud; 18,000,000 d'hommes libres habitent le Nord, y produisant la richesse par leur travail. Ce sont eux qui consomment les produits d'Europe.

« Nous n'avons pas le moyen de suivre les importations d'Europe, depuis New-York, dans tout le pays, mais nous prétendons que les livres des marchands constatent que les États libres sont les principaux consommateurs des manufactures d'York et de Lancastre. Depuis 15 ans, plus de 3 millions d'Irlandais et d'Allemands ont été ajoutés à ces sections. Les premiers sont venus sans rien, les autres avec de l'argent seulement. Un travail suffisant leur donne bientôt de l'argent en abondance; des objets inconnus à leurs habitudes ou à leurs besoins en Europe deviennent de nécessité dans leur condition nouvelle, et leurs besoins ont augmenté le commerce extérieur des États-Unis plus que tout le stimulant résultant d'une augmentation des produits du travail esclave.

« L'Union américaine doit son agrandissement territorial à l'esclavage, et sa force commerciale à la liberté. Les deux systèmes de travail diffèrent autant que leur production. Le travailleur grossier, animal, du Sud, travaille comme une machine, sans volonté à lui; il sème, il sarcle, il moissonne, il entasse, emballe pour le marché un produit végétal important. Mais tout cela ne se fait pas sans le concours des hommes libres. Le ciel fournit un sol riche, un climat fécondant, un soleil et des pluies opportuns. Tout autre secours au travail, sauf la main-d'œuvre agricole, est

fourni par les hommes libres. Les instruments agricoles viennent de leurs fabriques, et la machine qui nettoie le coton récolté et lui donne sa valeur a été inventée et se manufacture dans le Nord. C'est l'intelligence de l'homme libre qui construit le navire destiné au transport du coton jusqu'au lieu de consommation manufacturière, qui construit les chemins de fer et les métiers. Quelle somme d'intelligence ne faut-il pas pour transformer le coton en produit fabriqué? L'esclave qui n'a rien à lui, pas même sa vie, ne fournit que la matière brute.

« Ces deux systèmes de travail, si différents, l'un mort, l'autre plein de vie, peuvent-ils continuer longtemps à fonctionner côte à côte? C'est là un problème que les États-Unis sont en train de résoudre. »

IV

Le *Journal des Débats* est de tous les journaux de Paris celui qui a résumé, dans les termes les plus précis et les plus substantiels, la situation actuelle de l'Amérique. Je reproduis ici cet article avec le plus grand plaisir, en l'attribuant, sauf indiscretion, à un homme qui a jugé les États-Unis avec une grande impartialité; j'ai nommé M. Michel Chevalier, bien que sa signature ne soit pas au bas de cet article :

« Les nouvelles des États-Unis, dit le *Journal des Débats*, deviennent chaque jour moins satisfaisantes. Dès les premières manifestations qui suivirent, dans le Sud, l'élection de M. Lincoln à la présidence, nous avons présenté comme très probable la séparation d'un certain nombre d'États à esclaves, mais nous exprimions l'espoir que si l'Union était rompue, le mal serait extrêmement cantonné; il semblait alors qu'on pût compter que la séparation se bornerait à enlever au grand corps de la Confédération américaine l'espace relativement petit qui en forme l'encoignure au sud-est. En un mot, on pouvait penser que l'esprit séparatiste, s'il l'emportait définitivement, retrancherait de ce bel édifice politique quatre États seulement : la Caroline du Sud, la

Géorgie, l'Alabama et la Floride. Sans dire que ce groupe soit inutile au reste des États, on peut considérer qu'il y est médiocrement nécessaire, et qu'il peut s'en démembrer sans entraîner beaucoup d'inconvénients. Il occupe une situation géographique assez excentrique, et du fait de sa séparation aucune des grandes communications ne serait interrompue, de manière à ne pouvoir être aisément renouée.

« Mais on a lieu de considérer maintenant les tendances séparatistes comme répandues sur un plus grand espace. L'idée était accréditée depuis longtemps déjà au midi, parmi les hommes d'État de la Caroline du Sud principalement, qu'il fallait en venir à sortir de l'Union, que c'était le meilleur parti à prendre pour les intérêts du Sud. Cette opinion avait fait son chemin, à l'état latent pour ainsi dire, parmi les têtes pensantes des États où le coton, le riz et le sucre sont les cultures dominantes. Il paraît qu'en ce moment elle y éclate de toutes parts; tous les vieux griefs que les États du Midi avaient contre ceux du Nord se sont réveillés. On ne reproche pas seulement au Nord le programme dont la dernière élection présidentielle a assuré le triomphe, et qui était en soi passablement inoffensif. Il s'agissait en effet d'interdire l'esclavage dans des régions qui ne le comportent guère, c'est à dire dans les territoires établis ou à établir dans une zone tempérée éminemment propre aux mêmes productions qui font la fortune des États du Nord. L'intérêt que peut avoir le Sud à transporter l'esclavage dans de pareilles contrées n'est réellement pas sérieux. Le plan auquel paraissent ralliés aujourd'hui la plupart des hommes d'État du Sud a bien une autre portée.

« Ils se plaignaient de longue date de ce que leur association intime avec le Nord leur imposait une législation commerciale protectionniste qui les obligeait à se pourvoir dans les manufactures du Nord d'une multitude d'articles qu'ils

auraient trouvés à meilleur marché dans les fabriques de l'Europe. On se rappelle que la tentative de scission de la Caroline du Sud, en 1832, avait pour motif le tarif ultra-protecteur des douanes fédérales. Cette même idée reparait aujourd'hui avec une grande force.

« Depuis un assez grand nombre d'années, les États du Sud, effrayés de tout ce que gagnait sur eux le Nord, en population et en étendue, avaient voulu rétablir l'équilibre en leur faveur par le moyen des conquêtes qu'ils auraient faites sur l'Amérique espagnole, continentale ou insulaire, dans des contrées où ils auraient pu transporter l'esclavage avec eux. C'est ainsi qu'ils s'étaient emparés de la vaste province du Texas, et qu'ils avaient affiché la prétention de démembrer *pièce à pièce*, selon la prédiction de Jefferson, la république mexicaine, qui par son anarchie chronique, ne se prête que trop aux projets de ses ennemis. En même temps ils favorisaient des coups de main sur l'île de Cuba qu'ils eussent divisée en deux ou trois États à esclaves; ils fournissaient patiemment des fonds aux aventuriers qui risquaient leur vie dans cette entreprise. Il est aussi de notoriété publique qu'ils encourageaient le flibustier Walker dans ses campagnes de l'Amérique centrale. Mais tous ces essais ou n'avaient qu'un succès médiocre, ou même se tournaient contre les projets du Sud, lorsqu'ils n'échouaient pas misérablement. Les guerres contre le Mexique, dans lesquelles les hommes d'État du Sud avaient précipité la fédération, avaient été glorieuses; elles avaient conduit le drapeau américain de victoire en victoire jusque sur les tours de la cathédrale de Mexico, et avaient déterminé la cession d'une grande province, admirablement située et du plus bel avenir : la Californie. Mais la Californie, une fois peuplée et en mesure d'entrer dans l'Union à titre d'État, avait répudié l'esclavage et ajouté ainsi à la puissance des

États du Nord contre le Sud. Toutes les tentatives contre Cuba avaient avorté. Malgré l'argent qu'on y avait prodigué, malgré les intelligences nombreuses qu'on s'était flatté de s'être ménagées dans le pays, il avait suffi d'efforts presque insignifiants de la part des gouverneurs espagnols pour y maintenir l'autorité de la mère-patrie. Dans l'Amérique centrale, Walker, avec toute son énergie, n'avait réussi, par les cruautés et les dévastations qui faisaient partie de son système d'invasion, qu'à ranimer le patriotisme engourdi des Hispano-Américains. L'opinion amollie dans les États du Nord s'était à la fin piquée d'honneur contre ces expéditions qui insultaient au droit des nations, et qui faisaient regarder par toute l'Europe, l'Union américaine comme solidaire de condottieri sans foi ni loi. Le président des États-Unis, cédant de plus en plus à l'opinion du Nord et à celle de l'Europe, donnait des ordres contre les armements de ces chefs de bande qui allaient attaquer audacieusement des pays avec lesquels l'Union était en pleine amitié. Par cela même la force publique de l'Union était érigée en obstacle contre les projets et les espérances du Sud.

« Un autre grief des États du Sud récemment révélé au grand jour, c'est que depuis longtemps la pudeur publique avait déterminé le gouvernement fédéral à faire des lois sévères contre la traite des noirs. Les États du Sud n'étaient cependant pas privés des moyens d'importer des esclaves africains. Les États situés dans la zone intermédiaire, tels que la Virginie, le Maryland, le Delaware et le Kentucky, s'étaient chargés de les en approvisionner. Ce groupe particulier d'État s'était fait éleveur de nègres, comme dans la Normandie on est éleveur de bœufs et dans le Berri de moutons, et il exportait en masse ses produits humains dans la région plus voisine du soleil, où se déploient les plantations de riz, de coton et de sucre. Mais les esclaves ainsi

obtenus ne laissent pas de coûter fort cher, et ce serait une bonne fortune pour les planteurs du Sud s'ils pouvaient recouvrer la faculté de faire ouvertement des importations directes de *bûches d'ébène* de la côte d'Afrique, ainsi que cela se pratique, mais clandestinement, à l'île de Cuba, par la connivence coupable des autorités espagnoles. Or, si l'Union est maintenue, il y a lieu de prévoir que la traite sera de plus en plus rigoureusement réprimée.

« Le jour où le Sud serait séparé du Nord, il aurait ses coudées franches : il pourrait non seulement tolérer, mais encourager sans détour et assister de ses régiments des expéditions dirigées d'un côté sur le Mexique et l'Amérique centrale, de l'autre sur cette île, reine des Antilles, où l'Espagne s'obstine, au mépris de ses intérêts bien compris comme de son honneur, à maintenir l'esclavage et à permettre la traite. Il n'y a guère lieu de douter que lorsque la république du Sud, détachée de l'Union américaine, voudrait s'annexer le Mexique, l'Amérique centrale et Cuba, elle y réussirait presque infailliblement. Elle trouverait d'intrépides auxiliaires dans les volontaires de la vallée du Mississipi, hommes énergiques, entreprenants, qu'aucune difficulté n'étonne, qu'aucun obstacle n'arrête. Seules les deux grandes nations de l'Europe occidentale, la France et l'Angleterre, pourraient barrer l'exécution de ce plan qui est grandiose quoiqu'il blesse profondément l'équité et la morale ; mais les planteurs du Sud se flattent d'obtenir la neutralité de ces deux grandes puissances, à cause de l'intérêt qu'ont celles-ci à assurer leur provision de coton de l'Amérique du Nord, et aussi à cause des débouchés nouveaux que trouveraient leurs manufactures dans la république des États à esclaves, après qu'elle se serait constituée à part.

« Une fois maîtres du Mexique, de l'Amérique centrale et de Cuba, c'est à dire d'une surface cinq ou six fois grande

comme la France et située dans des régions privilégiées par leur fertilité, on y proclamerait l'esclavage comme la pierre angulaire de la société, et, pour les peupler rapidement et économiquement, on rétablirait ouvertement la traite. Il est convenu dans le Sud qu'elle fait le bonheur des noirs en même temps que la prospérité des blancs.

« Tel est le programme qui paraît avoir séduit le plus grand nombre des imaginations dans les États du Sud, et qui chaque jour, selon ce qu'assurent les correspondances, y fait de nouveaux et ardents prosélytes. Ce n'est pas à des lecteurs européens qu'il est nécessaire de démontrer tout ce qu'il a de décevant. Un système qui est fondé sur l'abaissement le plus dégradant d'un nombre toujours croissant de millions de créatures humaines porte en soi-même un vice radical, et les combinaisons les plus brillantes sous lesquelles une imagination pervertie peut parvenir à le représenter ne sont qu'un mirage perfide. Ce magnifique plan, en supposant qu'il fût d'abord couronné de succès, ce qui en effet est probable, finirait par s'abîmer dans les atrocités d'une guerre servile : ce seraient les horreurs de Saint-Domingue révolté, centuplées que les États du Sud auraient préparées pour leurs descendants. »

Cet ouvrage aura vu le jour avant que la question américaine soit tranchée vraisemblablement.

Quel que soit le dénouement qui sorte de cette querelle, si l'Union résiste à cette dangereuse épreuve, nous nous réjouissons moins de voir triompher nos espérances que de voir se perpétuer un peuple dont nous aimons les institutions ; si, au contraire, la séparation s'opère, je conserverai la conscience d'avoir écrit un livre où seront consignés les plus grands succès de la démocratie.

Au pis aller, que cette séparation s'opère ; au Nord comme au Sud ; dans les deux républiques divorcées, le même amour pour la liberté politique, le même esprit d'égalité, les mêmes sentiments qui auront fait pendant trois quarts d'un siècle leur force commune, subsisteront dans l'une et dans l'autre.

Cette séparation ne se fera pas, sans scrupule et sans regrets. Nous en voulons pour preuve le passage suivant d'un article de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans :

« La séparation isolée, en supposant que tout se passe pour le mieux et pacifiquement et que le gouvernement fédéral renonce à toute idée de coercition, laisse aux ennemis du Sud la plus belle part et tous les avantages de la position.

Ainsi on nous dit que tous les officiers de l'armée de terre et de mer de la Caroline du Sud vont donner leurs démissions et rentrer dans leur État natal. Mais alors le gouvernement fédéral va rester en possession de tous les navires de la marine nationale; un État qui se retirerait isolément de l'Union n'aurait ni l'autorité ni le pouvoir d'en réclamer une part. Ainsi M. Lincoln et son congrès, devenu aux trois quarts républicain par la retraite d'une partie des hommes du Sud, resteraient en possession de Washington, la capitale et le siège de l'ancien gouvernement, des archives, du drapeau, du privilège des anciennes relations et peut-être du monopole du nom américain.

« Nous serions nous autres simplement des Caroliniens ou des Louisianais en quête d'une forme nouvelle de gouvernement, sans histoire et sans précédents, avec un drapeau nouveau et un nom à établir. Sans doute on dira qu'il se formera une confédération nouvelle, que nous réclamerons la meilleure part des faits historiques et des gloires de l'Union américaine, et que le Sud, par la valeur et le génie de ses fils, saura reconquérir tout ce qu'il aura perdu. Cela se peut, mais à quoi bon perdre même un seul moment la possession de tous ces avantages, s'il y a un moyen de les conserver? La maison est bien construite, solide, confortable; — au lieu d'en sortir, chassons-en l'ennemi. »

Cet aveu est un grand pas vers le maintien de l'Union.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE VI.	— Jefferson et son époque	5
CHAPITRE VII.	— Monroe et sa doctrine	53
CHAPITRE VIII.	— Le général Jackson et la dictature	89
CHAPITRE IX.	— Webster et l'époque actuelle	145
CHAPITRE X.	— De l'état intellectuel et moral des États- Unis	203
CHAPITRE XI.	— Génie industriel et commercial des États- Unis	247

TABLE GÉNÉRALE

TABLE GÉNÉRALE.

TOME PREMIER.

INTRODUCTION	Pages. 5
------------------------	-------------

CHAPITRE I^{er}.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

§ 1 ^{er} . — Influence des institutions démocratiques de l'union des républiques hispano-américaines. — Double rôle des États-Unis et du Brésil. — Agrandissement progressif des États-Unis. — D'un rôle possible pour l'Amérique centrale.	47
§ 2. — Intérêt de l'Union à ce que le désordre se perpétue dans l'Amérique méridionale. — Géographie de l'Amérique centrale. — Absorption de l'Amérique du Nord par les États-Unis. — Les possessions anglaises de ce continent.	59
§ 3. — Situation particulière du Brésil. — Ses rapports avec les républiques voisines. — Ses communications par les fleuves. — Sa civilisation concentrée. — Ses retards sur les États-Unis. — Population de ceux-ci et des autres républiques.	65
§ 4. — Les États-Unis en voie de conquête. — La flibusterie. — Cuba. — Le Nicaragua. — Qui faut-il accuser? — Premier aperçu sur les institutions américaines	83

CHAPITRE II.

LES FONDATEURS DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE.

- § 1^{er}. — Situation des colonies au moment de la révolution. — Attachement à la mère-patrie. — Causes de la rupture. — La résistance s'organise. — Elle gagne les provinces. — Tiédeur des masses et ardeur des classes élevées 101
- § 2. — Les chefs du mouvement. — Le Congrès continental. — Washington, Franklin, Richard H. Lee, Georges Wythe-Jefferson, etc., etc. 114
- § 3. — Découragement subit. — Motion pour la proclamation de l'indépendance. — L'acte d'indépendance. — Les signataires de l'acte 127

CHAPITRE III.

WASHINGTON, GÉNÉRAL EN CHEF.

- § 1^{er}. — Épreuves militaires. — Lee, Gates, Arnold. — Entrée de Lee dans l'armée. — Son influence et ses amitiés. — Grandeurs et faiblesses de Washington. — Washington n'a pas encore été jugé. — L'admiration qu'il inspire; les critiques qu'il mérite 139
- § 2. — Comment Washington est nommé général en chef. — Sa commission avec pleins pouvoirs. — Enthousiasme qu'il inspire. Défiances subites du Congrès. — Le dévouement et le patriotisme de Washington sont suspectés. — Le personnel des généraux 147
- § 3. — Gates, ancien compagnon d'armes de Washington. — Bataille de Monongahela. — Antécédents de Charles Lee. — Mauvais état de l'armée à Cambridge. — Efforts infructueux de Washington pour réorganiser l'armée. — Ambition de Washington 158
- § 4. — Négociations pour l'échange des personnes. — Arrogance du général anglais. — Inaction de l'armée devant Boston. — Perfides conseils. — Découragement de l'armée. — Washington se dépopularise. — L'armée anglaise change de général. — Lee est envoyé en mission. — Évacuation de Boston par les Anglais. — Enthousiasme public 170

- § 5. — Washington marche sur New-York. — La ville mal défendue. — Faute de troupes, Washington ne peut opérer contre l'ennemi. — Mauvaises dispositions des habitants de New-York. — Défaite de Long-Island. — Les Américains obligés d'évacuer New-York. — Succès de Gates dans le Nord et de Lee dans le Sud. — Lâcheté des Américains à Kip's-Bay. — Énergie de Washington 185
- § 6. — Washington passe dans le New-Jersey. — Prise du fort Washington. — Le général en chef laisse Lee dans le New-York. — Désobéissance de Lee. — Ses lenteurs, ses manœuvres suspectes. — Howe passe dans le New-Jersey pour couper la marche de Washington. — Lee est fait prisonnier par les Anglais. — Premiers soupçons sur sa conduite 192
- § 7. — Washington reçoit quelques renforts. — Embarras dans lesquels il se trouve. — Succès des Anglais qui marchent sur Philadelphie. — Washington perd de nouveau sa popularité. — Il change de langage et d'attitude à l'égard du Congrès. — Il insiste pour la reconstitution de l'armée. — Il est nommé dictateur militaire. — Affaires de Trenton et de Princeton 200
- § 8. — Washington exige le serment des habitants. — Popularité reconquise. — Il cherche des officiers capables. — Arrivée de Lafayette en Amérique. — Entrée de Conway dans l'armée. — Caractère de Conway. — Complot connu sous le nom de Cabale Conway. — Gates est à la tête. 207
- § 9. — Washington reçoit des témoignages de sympathie de ses compagnons d'armes. — Lafayette. — Alexandre Hamilton. — Biographie d'Hamilton. — Ses talents comme écrivain politique et comme financier. — Difficultés au sujet de l'échange des prisonniers. — Mauvais traitements infligés à Lee. — Il est rendu à la liberté. — Sa haine contre Washington dure toujours. — La situation de l'armée ne s'améliore pas. — Remontrances de Washington. — Bills conciliatoires. — Les Américains s'y montrent sourds. — La France reconnaît l'indépendance des États-Unis 223
- § 10. — Clinton remplace Howe. — Il évacue Philadelphie pour porter toutes ses forces sur New-York. — Washington résoud de prendre l'offensive et de couper la marche des Anglais. — Opposition de Lee. — Washington passe outre. — Avant-garde confiée à Lafayette. — Lee sollicite le commandement; Lafayette le lui cède. — Manœuvres coupables de Lee pour se laisser surprendre; il bat en retraite sans coup férir. — Lafayette avertit Washington. — Reproches violents adressés à Lee. — Imperti-

- nente réponse de celui-ci. — Bataille de Monmouth. — Lee passe devant un conseil de guerre. — Il est condamné. — Sa retraite de l'armée. — Ses derniers jours 231
- § 11. — Benedict Arnold. — Sa jeunesse désordonnée. — Il est fait colonel par le comité. — Sa rivalité avec Ethan Allen. — Histoire de ce célèbre partisan. — Prise de Ticonderoga. — Capture d'un sloop anglais par Arnold. — Ethan Allen, prisonnier de guerre; sa vie, sa mort 238
- § 12. — Expédition d'Arnold à Saint-John. — Combat sur le lac Champlain. — Sa mauvaise conduite. — Il perd son commandement. — Expédition contre le Canada; héroïsme d'Arnold; succès de Montgomery. — Siège de Québec. — Mort de Montgomery. — Arnold est blessé. — Il est nommé au commandement de Montréal. — Aaron Burr; sa vie, sa fin 256
- § 13. — Conduite d'Arnold dans le Canada. — Il est rappelé. — Inhabileté du général Thomas. — Arnold à l'armée de l'Est. — Il n'est pas nommé major-général; sa mauvaise humeur; Washington intervient en sa faveur. — Il est mal noté. — Sa conduite à Fairfield. — Il est nommé major-général. — Il fait partie de l'expédition du Canada avec Gates. 273
- § 14. — Burgoyne battu par Gates. — Belle conduite d'Arnold. — Il est blessé; nommé au commandement de Philadelphie. — Il est accusé de concussions; réprimandé par un ordre du jour. — Il est en pourparlers avec l'ennemi. — Son mariage. — Il demande le commandement de West-Point. — Ses relations avec Clinton. — Le major André. — Entrevue d'André et d'Arnold. 281
- § 15. — Arrestation d'André. — Fuite d'Arnold. — Sympathie qu'inspire André. — On cherche à le sauver. — Épisode du sergent Champe. — André condamné à mort. — Son exécution. — Arnold au service des Anglais. — Ses campagnes dans la Virginie et dans le New-Hampshire. — Il s'embarque avec l'armée anglaise à Yorktown 295

CHAPITRE IV.

PÉRIODES D'ÉPREUVES.

- § 1^{er}. — Siège de Yorktown. — Capitulation des Anglais. — Bravoure des troupes françaises et américaines. — Lafayette. — Fin de la guerre. — Embarras de la paix. — Dangers intérieurs. — Excitations dans l'armée. — Influence heureuse de Washington. 313

- § 2. — Washington refuse la couronne. — De l'esprit militaire. — Washington mandé au Congrès pour être félicité. — Ses conseils à l'armée. — Il se sépare de ses compagnons d'armes. — Il remet sa commission de général en chef au Congrès et se retire à Mount-Vernon. — Ses préoccupations sur l'avenir des États-Unis. — Il refuse toutes les récompenses. — Sa simplicité . . . 321
- § 3. — Déplorable situation du pays. — Nécessité d'un nouveau Congrès. — Vices de la première constitution. — Washington, président du Congrès. — La constitution actuelle. 333
- § 4. — Washington élu président de la République. — La révolution est close. — Excellence des institutions américaines. — Formalités relatives à l'élection des présidents. — Observations de Jefferson sur la durée du mandat présidentiel. — Nature des fonctions du président. — Distinction radicale des pouvoirs aux États-Unis 357

CHAPITRE V.

WASHINGTON, PRÉSIDENT.

- § 1^{er}. — Entrée de Washington au pouvoir. — Difficultés à surmonter. — Nécessité de l'opposition. — Elle n'entrave pas l'exercice de l'administration. — Démocratie et démagogie . . . 377
- § 2. — Jefferson à la tête de l'opposition. — La république se consolide. — Washington est réélu; il refuse une troisième candidature. — Son bon sens. — Résultats de l'administration de Washington. — Il se retire du pouvoir 382
- § 3. — Washington dans la vie privée. — Le duc d'Orléans à Mount-Vernon. — Mort de Washington. — La France et l'Angleterre prennent son deuil officiel. — Le testament politique de Washington 388

TOME SECOND.

CHAPITRE VI.

JEFFERSON ET SON ÉPOQUE.

§ 1^{er}. — John Adams succède à Washington comme président. — Jefferson, vice-président. — Caractère d'Adams. — Illustration de Jefferson. — Il est jugé sévèrement. — Son opposition à Washington. — Travaux primitifs de Jefferson. — Les premières années de sa vie. — Il débute au barreau. — Nature de son talent. — Ses luttes contre l'Angleterre. — Son attitude au Congrès. — Ses voyages en France. — Le rôle qu'il y joue. — Il retourne en Amérique. — Il est choisi par Washington comme membre du Congrès

5

§ 2. — Il est le concurrent d'Adams à la présidence. — Il se retire devant celui-ci. — Son heure n'était pas venue. — Ses défiances contre Hamilton. — Définition de la politique de Jefferson. — Il admet l'opposition. — Il est fondateur réel de la république — Mouvement pour l'élection d'un président. — Mœurs politiques des États-Unis. — Présidence de Jefferson. — Son influence sur son époque et sur l'avenir. — Opinions de Jefferson en morale et en religion. — Ses mémoires, sa correspondance

26

CHAPITRE VII.

MONROE ET SA DOCTRINE.

§ 1^{er}. — Caractère de Monroe. — Les plus illustres n'arrivent pas toujours à la présidence. — Monroe est, comme Madison, le continuateur de Jefferson. — Rôle de Monroe; il répare les désastres de la guerre. — Premières années de Monroe; son entrée au ser-

- vice; il assiste aux combats de Haerlem, de Trenton, de Brandywine, de Germantown et de Monmouth — Il voit les mauvais côtés de l'organisation militaire des Américains. — Sa proposition en 1812. 53
- § 2. Quelques mots sur l'organisation militaire des États-Unis. — Monroe quitte le service. — Il entre au barreau. — Il a une mission en France. — Il négocie l'acquisition de la Louisiane. — Importance de la Louisiane pour les États-Unis.—Il s'occupe exclusivement des affaires de son État. — Il est choisi comme ministre par Madison. — Il se ruine au profit du pays 64
- § 3. — Monroe à la hauteur de ses fonctions. — Il est élu président. — Sa correspondance avec Jefferson.—Soulèvement des colonies espagnoles contre la métropole.—Occasion pour Monroe d'émettre sa doctrine.—Le principe de cette doctrine fondamentale appartient à Jefferson 72
- § 4. — Voyage de Lafayette en Amérique pendant la présidence de Monroe. — Réception triomphale de Lafayette. — Sa visite au tombeau de Washington. — Son entrevue avec Jefferson. — Dernières années de la vie de Monroe. — Exhumation de ses restes. — Justice tardive 82

CHAPITRE VIII.

LE GÉNÉRAL JACKSON ET LA DICTATURE.

- § 1^{er}. — Caractère de Jackson. — Ses instincts despotiques. — Il devait échouer dans sa première candidature. — Son influence sur les États-Unis. — Sa popularité. — Haute idée que l'on a de son talent. — Ses habitudes 89
- § 2. — Sa famille. — Sa naissance. — Il part, enfant, pour la guerre de l'indépendance. — Il est fait prisonnier. — Un officier anglais le blesse en voulant le châtier. — Mort de sa mère. — Jackson mène une vie de débauché. — Ses premières affaires avec les Indiens.—Il entre dans la magistrature.—Aaron Burr 96
- § 3. — Ses guerres contre les Indiens. — Il entre dans la Floride. — Prise de Pensacola. — Bataille de la Nouvelle-Orléans. — Gloire militaire de Jackson. — Nouvelle campagne contre les Indiens. — Il pénètre de nouveau dans la Floride.—Sa conduite est blâmée. — Il refuse deux ambassades 113

- § 4. — Il entre dans la vie politique. — Il se porte candidat à la présidence. — Il échoue contre Quincy Adams. — Caractère de celui-ci. — Jackson lui succède. — Jackson paraît apporter au pouvoir des habitudes militaires. — Les nombreuses destitutions qu'il opère. — Le congrès lui fait de l'opposition. — Ses dissentiments avec son cabinet 128
- § 5. — Lutte de Jackson contre la banque. — Grands talents dont il fait preuve. — Sa présidence a failli être un danger pour les États-Unis. — Résultats de son passage au pouvoir. — Dernières années de Washington 139

CHAPITRE IX.

WEBSTER ET L'ÉPOQUE ACTUELLE.

- § 1^{er}. — Webster. — Calhoun. — Clay. — Ils n'ont pas été présidents, malgré leur illustration. — Ils représentent trois partis et trois races d'hommes. — Le Yankee. — Le Virginien. — Le Westman 145
- § 2. — Naissance de Webster. — Origine de sa famille. — Son attachement à la Constitution. — Ses discours en l'honneur des *Pèlerins*. — Antipathie pour la guerre; son patriotisme. — Ses connaissances en économie politique. — Éducation des avocats en Amérique 156
- § 3. — Son insouciance pour ses affaires personnelles. — Il est obligé de quitter le Congrès pour se livrer à sa profession d'avocat. — Webster au Congrès. — Ses luttes contre Calhoun et contre Clay. — Son attachement à l'Union. — Historique des partis en Amérique. — Question de l'esclavage. — Les démocrates et les républicains. — Le parti démocrate divisé. — Buchanan. — Douglas. — L'esclavage, la Constitution et les États . . . 166
- § 4. — Quelle serait en ce moment l'attitude de Webster, de Clay et de Calhoun. — Épreuves que traversent les États-Unis. — Démoralisation dans le pouvoir et dans la société. — Accusations contre Buchanan. — Immoralité des fonctionnaires. . . . 185
- § 5. — Il manque aux États-Unis un parti national. — Faut-il craindre une scission? Dangers d'une désunion; elle n'est pas probable. — Les principes dissolvants existent en raison de l'accroissement de la populaion. — La forme républicaine n'est pas la cause des maux qu'on observe aux États-Unis 198

CHAPITRE X.

DE L'ÉTAT INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉTATS-UNIS.

- § 1^{er}. — Les États-Unis doivent leur développement politique à la diffusion de l'enseignement et des lumières. — Opinion de Jefferson à cet égard. — Nécessité d'une éducation publique conforme aux besoins d'une époque. — Les gouvernements absolus sont ennemis de l'éducation 203
- § 2. — Tous les peuples ne sont pas aptes à recevoir le même genre d'enseignement. — La démocratie et l'instruction populaire sont nées le même jour en Amérique. — L'enseignement obligatoire aux États-Unis. — L'acceptation des fonctions obligatoire dans le Massachusetts. — La législation relative à l'enseignement public aux États-Unis. — Enseignement gratuit. 211
- § 3. — Tout l'enseignement est dans les écoles publiques aux États-Unis. — Écoles du dimanche. — Utilité de l'enseignement dans les sociétés démocratiques. — Rôle des femmes dans l'éducation. — Les instituteurs. — Importance de leur mission. — L'enseignement secondaire trop négligé 220
- § 4. — La littérature américaine. — Causes de retard. — Les premiers émigrants. — Querelles religieuses. — Les poètes. — Les romanciers. — Les historiens. — La presse 236

CHAPITRE XI.

GÉNIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS.

- § 1^{er}. — Mouvement industriel. — Les États-Unis à l'exposition de Londres. — *Go ahead et never mind*. — Audace des entreprises — Chemins de fer 247
- § 2. — Le temps et l'argent. — Bas tarifs des transports. — Accueil facile aux inventions. — La vapeur et la télégraphie 258
- § 3. — Du système de crédit. — Ce qu'il a produit. — Les banques. — Les escomptes. — Le papier-monnaie. — Rapport entre le numéraire et la circulation. — Ce système est-il le meilleur? — Les États-Unis doivent-ils y renoncer? 265
- APPENDICE 287

FIN.





VERIFICAT
1987

BIBLIOTECĂ
CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI